



7

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil d _____

Le Département de Justice et Police déclare que le
présent registre contient quatre cents folios.


Sausanne le 26 septembre 1883.

pr. le Département,

Le Secrétaire,

L. H. V. O. R. E.

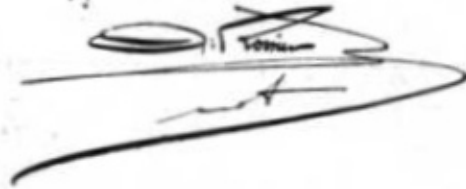


 Ce volume fait suite à un volume précédent (N° 6) dont les inscriptions vont du N° 100 de l'année 1882 au N° 222 de l'année 1883. Ce que nous certifions.

Lausanne, le 2 Octobre 1883



L'Officier de l'Etat Civil.



BR 518/1002

1883

N° 223

Yersin et Stobal

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui deux Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Yersin, Charles-Auguste,** _____ Jardinier, de Rougemont, _____ domicilié à Landanne _____ célibataire, _____

né à Mont du Rollet le vingt-huit Juin _____ mil huit cent cinquante, _____ fils de François Louis Yersin, décédé, _____

_____ et de Françoise née Sand, domiciliée à Mont du Rollet, _____

2^e **Stobal, Anna-Rodina,** _____ Cuisinière, de Anet (Seine) _____ domiciliée à Landanne _____ célibataire, _____

née à Anet, le neuf Août _____ mil huit cent cinquante-trois, _____ fille de Marguerite Stobal, décédée, _____

_____ et de _____

Les publications ont eu lieu à Rougemont Anet & Landanne, les treize quatorze & quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de Rougemont Anet & Landanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Rougemont & Anet _____

Signatures des époux :

Yersin Auguste
Rodina Stobal

Signatures des témoins :

Jacob Gutmann
Jules Corbin

les deux à Landanne _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 224

Gonet a Nicolier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui aux Jours _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gonet, Edouard,** _____ agriculteur,

de **Vuarens**, _____ domicilié aux **Croissettes sur Lausanne**,
célibataire, _____

né à **Chesaux**, le vingt-dix Décembre _____ mil huit cent

cinquante-neuf, _____ fils de **François Gonet** _____

et de **Marguerite née Collin**, aécésés, _____

2° **Nicolier, Lina,** _____ sans profession, _____

de **Oleyres**, _____ domiciliée aux **Croissettes sur Lausanne**,

célibataire, _____

née à **Grandcour**, le trois Novembre _____ mil huit cent

soixante _____ fille de **Jean François Nicolier**, Directeur de la Discipline _____

et de **Susanne Julie née Delacour**, domiciliés aux **Croissettes**,

Les publications ont eu lieu à **Vuarens, Oleyres Lausanne**, les trente-un Aout & premier
Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage de _____

Certificats de publication de _____
Vuarens & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Vuarens & Lausanne _____

Signatures des époux :

Edouard Gonet
Lina Gonet

Signatures des témoins :

Jacques Lussan à Lausanne
Myphe Biollin aux Croissettes

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 225.

Nicolier et Pädemann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Avant la célébration du mariage inscrit ci-dessus les Epoux ont déclaré vouloir légitimer marquise Louisa fille de Louisa Hortense Pädemann de Epalinges & du mont, née à Epalinges le 16 septembre 1883, inscrite à Volume 1 fol 107 du registre des naissances de l'arrondissement d'Epalinges.

Ce qui attestent les déclarants par leurs signatures à Landanne, le deux octobre mil huit cent quatre-vingt-trois

Ulysse Nicolier
Louisa Pädemann
L. Off. de l'Etat Civil

[Signature]
avisé la Commune d'Oleyres.

Aujourd'hui deux Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Nicolier, Ulysse,** _____ agriculteur, de Oleyres, _____ domicilié aux Croisettes sur Landanne, célibataire, _____

né à Grandcour, le trente mai _____ mil huit cent soixante-trois _____ fils de Jean François Nicolier, Directeur à la Discipline des Croisettes _____ et de Susanne Julie née Delacour _____

2^e **Pädemann, Louisa-Hortense,** _____ agricultrice, de Epalinges & Le Mont, _____ domiciliée à Epalinges, _____ célibataire _____

née à Epalinges, le dix avril _____ mil huit cent soixante-cinq _____ fille de Charles Isaac Pädemann, agriculteur à Epalinges, _____ et de Louise Jeannette née Imhoff, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Oleyres, Epalinges, Le Mont & Landanne, les vingt-trois & vingt-cinq août mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux.
- Promesse de mariage _____
- Consentement du père de l'Epouse.
- Certificats de publication de Oleyres Epalinges Le Mont Landanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'Arvenches Epalinges & Romanel. _____

Signatures des époux :

Ulysse Nicolier
Louisa Pädemann

Signatures des témoins :

Jules Vauze à Landanne
Edouard Genet aux Croisettes

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 226

Gantly et Hefti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gantly, Louis David**, _____ Instituteur,
de Lutry _____ domicilié à Lutry, _____
célibataire, _____

né à Château-d'Œx, le vingt-six Décembre _____ mil huit cent cinquante-sept _____ fils de David Gantly, agriculteur _____
_____ et de Louise Marie née Bonnet, domiciliée à Château-d'Œx,

2° **Hefti, Louise-Elisa-Mathilde**, _____ sans profession,
de Luchsingen (Glarus) _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Lausanne, le trente-un Décembre _____ mil huit cent cinquante-six, _____ fille de Melchior Hefti décédé, _____
_____ et de Mathilde née Mayor, la femme, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lutry, Luchsingen, Le Sentier & Lausanne,
les huit, dix & quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil du District

Communiqué : à l'Etat Civil du District
du Doubs, de Lutry & de Luchsingen.

Signatures des époux :

Louis David Gantly

Mathilde Gantly

Signatures des témoins :

E. Fauchard, à Mondov

Alexandre Guivon

L'officier de l'état civil :

N° 227
Pointet et Amaudoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Octobre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu :

1° **Pointet, Marie-Léon-Paul**, _____ *Négociant*,
 de *Breuches (Haute Saône) France*, _____ domicilié à *Belfort*, _____
célibataire, _____

né à *Sentheim (Alsace)*, le *quatorze Mars* _____ mil huit cent
cinquante-six _____ fils de *Joseph Pointet, Commerçant*, _____
 _____ et de *Anne Marie Jeanne de femme, les deux à Breuches*, _____

2° **Amaudoux, Adèle**, _____ *sans profession*, _____
 de *Lutry*, _____ domiciliée à *Lansanne* _____
célibataire, _____

née à *Lansanne*, le *neuf Juin* _____ mil huit cent
cinquante-sept _____ fille de *Henri Jules François Louis Amaudoux, séide* _____
 _____ et de *Souki Louise Marie Dujica* _____

Les publications ont eu lieu à *Breuches, Lutry, Belfort & Lansanne*, les *dix neuf*
vingt-six *août* mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance - Promesse de mariage -
Cert: de publication de Lutry & Lansanne -
Permis au Département de Justice & Police constatant que
les certificats de Breuches & Belfort, le consentement des
père & mère de l'Époux et la déclaration de Validité sont
déposés dans des archives. _____

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale
 & à l'Etat Civil de *Lutry* _____

Signatures des époux:

Paul Pointet
Adèle Pointet

Signatures des témoins:

J. Pointet à *Breuches*
A. Amaudoux à *Lansanne*

L'officier de l'état civil:

J. Y. Amis

1823

N° 228

Bolomey et Junod
née Bovel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf* Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bolomey, François-Frédéric-Louis**, *devenu*,
de *Blonay* _____ domicilié à *Landsanne*, _____
libataire, _____

né à *Vevay* le *vingt-dix* Mars _____ mil huit cent
cinquante-quatre, _____ fils de *Pierre François Bolomey*, *décédé*, _____
_____ et de *Andréanne Françoise Sophie Amélie Xianet*, *décédée* _____

2° **Junod née Bovel, Ursule-Philomène**, *mariée*,
de *Sainte Croix*, _____ domiciliée à *Landsanne*, _____
veuve de *Pierre Joseph Alexis Junod* *décédé* le *dix-sept* mai mil huit cent *huitante-deux* _____

née à *Fribourg* le *deux* Septembre _____ mil huit cent
cinquante-quatre, _____ fille de *Jacques Bovel*, *tailleur de pièces*, _____
_____ et de *Marie née Piller*, *domiciliée à Fribourg*, _____

Les publications ont eu lieu à *Blonay, Ste Croix & Landsanne*, le *vingt-un* &
vingt-deux Septembre mil huit cent *quarante-vingt-trois*. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epouse*. _____
- Promesse de mariage*. _____
- Acte de décès du précédent mari de l'épouse*. _____
- Certificats de publication de Blonay,*
Ste Croix & Landsanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Ste*
Croix & Blonay _____

Signatures des époux :

Louis Bolomey
Ursule Bolomey

Signatures des témoins :

Al. Heiger
Jules Erlin
les deux à Landsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 229
Léchaize & Déglon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Octobre _____ mil huit cent-quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Léchaize Ulysse, _____ agriculteur,
de Lovatens, _____ domicilié à Lovatens, _____
célibataire, _____

né à Lovatens, le dix février _____ mil huit cent

soixante-deux, _____ fils de feu François Léchaize, _____

_____ et de Marie Louise née Léchaize, domiciliée à Sausanne, _____

2^o Déglon, Constance, _____ agriculteur,

de Coustilles _____ domiciliée à Coustilles, _____

célibataire, _____

née à Combremont-le-Petit, le trois Décembre _____ mil huit cent

soixante-dix, _____ fille de Jean Baptiste Déglon, _____

_____ et de Marie née Crisinel, agriculteur à Coustilles. _____

Les publications ont eu lieu à Lovatens & Coustilles, le vingt Septembre
mil huit cent ^{quatre}vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Lucens. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lucens. _____

Signatures des époux :

Ulysse Léchaize

Constance Léchaize

Signatures des témoins :

Jean Baptiste Déglon à Coustilles

Marie Louise Léchaize à Lucens.

L'officier de l'état civil :

J. Bernier

1883

N° 230

Thonney et Jotis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thonney, Charles,** _____ agriculteur, de Carrouge près Mézières, _____ domicilié à Lausanne _____ célibataire, _____

né à Villars-Bucquins, le vingt-huit Juillet _____ mil huit cent soixante, _____ fils de Pierre Frédéric Thonney, agriculteur à Grandvaux, _____ et de Jeanette née Chappuis, décédée, _____

2° **Jotis, Marie-Sara,** _____ Cuisinière, de Sallion (Valais) _____ domiciliée à Lausanne _____ célibataire, _____

née à Sallion, le vingt-trois mai _____ mil huit cent soixante-un, _____ fille de Joseph Jotis, _____ et de Jeanne Marie née Vouillamoz les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Carrouge, Sallion & Lausanne, les quinze & dix-huit d'oct mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____

Promesses de mariage. _____

Certificats de publication de Carrouge, Sallion & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Mézières

de Sallion. _____

Signatures des époux :

Charles Thonney
Sara Thonney

Signatures des témoins :

Pierre Thonney
Jules Corboz
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

N° 231
Emery & Milliquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Emery, Henri-Louis,** _____ Négociant,
des Cullayes, _____ domicilié à Lausanne, _____
veuf de Marie née Leonhard, de le vingt-quatre mars mil huit cent quatre-vingt-
trois, _____

né à Corsier, le vingt-huit mars _____ mil huit cent
trente-trois _____ fils de Jean Daniel dit David Emery, décédé, _____

_____ et de Henriette mademoiselle Barbey, sa femme décédée, _____

2° **Milliquet, Henriette-Louise,** _____
de Lausanne, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-huit octobre _____ mil huit cent
quarante-quatre, _____ fille de Jean Henri Milliquet, décédé, _____

_____ et de Louise Eschoud sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & aux Cullayes, les vingt-deux & vingt-trois
Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- Actes de naissance des Epoux. _____
- Acte de décès de la première femme de
l'Epoux. _____
- Promesse de mariage. _____
- Certificats de publication de Lausanne
des Cullayes. _____
- Communiqué: à l'Etat Civil de
Nézides _____
- _____
- _____

Signatures des époux:

Henri-Louis Emery
Henriette Emery

Signatures des témoins:

Antoine Nuffy } les deux à
P. Cretenoud. } Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1883

N° 232

Aeschbacher et Buser née Bruni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Suivant jugement rendu le 13 novembre 1903 déclaré exécutoire le 13 décembre suivant, le Tribunal de District de Zurich III arr., a dissous par le divorce le mariage incontinent.

Le divorce a été prononcé en vertu de l'art 45 de la loi fédérale sur l'état civil et le mariage à Lussigny le 18 déc. 1903.

L'Off. de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui dix Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Aeschbacher, Friedrich,** _____ *Comptable,*
de Trachselwald (Borne) _____ domicilié à Lansanne, _____
célibataire, _____

né à Borne, le vingt-trois mai _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fils de *Friedrich Aeschbacher, aîné,* _____
_____ et de *Anna Barbara née Ruder, sa femme, décédée,* _____

2° **Buser née Bruni, Anna,** _____ *Ménagère,*
de Lunzgen (cité de Gemlikon) Bâle, _____ domiciliée à Lansanne, _____
divorcée de Benjamin Buser, aîné le dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-deux, _____

née à Oberdöcker (Borne), le cinq janvier _____ mil huit cent cinquante-quatre _____ fille de *Maria Bruni, sans profession,* domiciliée à Borne, _____
_____ et de _____

Les publications ont eu lieu à Trachselwald, Lunzgen & Lansanne le vingt-deux & vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____
Acte de mariage de l'Épouse avec inscription au divorce. _____
Promesse de mariage. _____
Certificats de publication de Trachselwald Lunzgen & Lansanne. _____
Communiqué : à l'Etat Civil de Trachselwald & Gemlikon. _____

Signatures des époux :

Aeschbacher Friedrich.
Buser Anna Aufhäuser

Signatures des témoins :

J. Würzler
Jules Sorlo
domiciliés à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 234

Monachon & Duloit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Monachon, Jean-Pierre-Gabriel**, _____ agriculteur, de **Pezres & Poudens**, _____ domicilié à **Pezres et Poudens**, _____ veuf de **Justette née Lemat** décédée le quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-deux _____

né à **Pezres et Poudens**, le treize mars _____ mil huit cent trente-deux _____ fils de **Pierre Adam Monachon**, décédé, _____ et de **Suzanne Marie née Monachon**, décédée, _____

2° **Duloit, Janchette**, _____ Couturière, de **Chavannes et de Mondon**, _____ domiciliée à **Mondon** _____ célibataire, _____

née à **Chavannes**, le vingt-quatre Octobre _____ mil huit cent trente-huit _____ fille de **Jean Samuel Duloit**, décédé, _____ et de **Jeanne Françoise Elisabeth née Gilliéron**, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à **Mondon, Chavannes & Pezres & Poudens**, les vingt-neuf Septembre & premier Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'Etat Civil de **St Cirqes**, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de **St Cirqes** & **Mondon** _____

Signatures des époux :

Jean Monachon
Justette Monachon

Signatures des témoins :

L. Gavillet
Jub. Loubet
les deux à **Laudon**

L'officier de l'état civil :

N° 235

Lädermann & Kenny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lädermann, Jean-Louis-Alphonse**, *Veitamer*,
de *Epalinges & du mont*, _____ domicilié à *Landanne*, _____
célibataire, _____

né à *Landanne*, le cinq Juillet _____ mil huit cent cinquante-deux _____ fils de *Jacques Eugène Lädermann* _____
_____ et de *Jeanne Gudanne Dupercet* les deux décédés, _____

2° **Kenny, Rosine-Jeanne-Louise**, *sans profession*,
de *Pully*, _____ domiciliée à *Pully*, _____
célibataire, _____

née à *Pully*, le vingt-un Décembre _____ mil huit cent cinquante-quatre, _____ fille de *Benjamin Louis Kenny* _____
_____ et de *Jeanne Rose née Girardet*, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à *Epalinges, au mont, à Pully & à Landanne*,
le huit-vingt Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
Brevé code de mariage, _____
Certificats de publication de *Epalinges*,
Le mont, Pully & Landanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'*Epalinges*
& *Romancl*, _____

Signatures des époux :

Alphonse Lädermann
Rosine Kenny

Signatures des témoins:

Paul Constant
Jos. Aubert
les deux domiciliés à *Landanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 236.

Gillieron & Baatard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gillieron, Alexis**, _____ *Commis procureur*,
de *Ropraz* _____ domicilié à *Aigle*, _____
cibataire _____

né à *Ropraz*, le dix septembre _____ mil huit cent
soixante, _____ fils de *Jean Charles Gillieron*, *ouïé*, _____
_____ et de *Jeanne Marie née Sapy*, *ouïée*, _____

2° **Baatard, Marie-Sabine**, _____ *sans profession*,
de *Demoret* _____ domiciliée à *Laudanne*, _____
cibataire _____

née à *Lucens*, le quatorze Décembre _____ mil huit cent
cinquante-six _____ fille de *Rose Marie Julie Baatard*, domiciliée à *Lucens*, _____
_____ et de _____

Les publications ont eu lieu à *Ropraz Demoret Aigle & Laudanne*, le vingt-deux
& vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'off. de l'Etat Civil de
Aigle. _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'*Aigle*
Coccelles-le-Jorat & Dommeloye. _____

Signatures des époux :

A. Gillieron
M. Baatard

Signatures des témoins :

A. Gillieron } domiciliés
P. Sabatier } à
Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

N° 232

Meylan & Jaquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt un avril mil huit cent quatre vingt deux, déclaré définitif et exécutoire le six juillet suivant, le Tribunal civil du district d' Echallens a des. tout par le divorce le mariage est resté en centre.

Le divorce a été prononcé contre l'épouse en vertu de l'article 145 § 4. de la loi fédérale du 24 décembre 1874

Lausanne, le 11 juillet 1895
L'Officier de l'état civil
A. Bruand, Sube

Aujourd'hui dix-huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Meylan, Paul-Louis, _____ Instituteur,

de Xieu, _____ domicilié à Coccelles du Chavornay

célibataire _____

né à Epalinges, le vingt-trois Décembre _____ mil huit cent

cinquante-sept _____ fils de Abram Meylan agriculteur, à Epalinges, _____

_____ et de Joanne Françoise née Delisle, décédée _____

2^e Jaquet, Marie-Elise, _____ Instituteuse,

de Vallorbes, _____ domiciliée à Coccelles du Chavornay

célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-cinq mai _____ mil huit cent

cinquante-sept _____ fille de Louis Henri Jaquet, instituteur retraité, _____

_____ et de Marie Louise Pache à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu au Xieu à Vallorbes & à Coccelles, les vingt-deux & vingt-quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Chavornay _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Chavornay, Vallorbes & de Xieu. _____

Signatures des époux :

P. Meylan
Marie Meylan

Signatures des témoins :

M. Jaquet
Jules Costantini
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Bruand

1883

N° 233

Richard et Richard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 22 octobre 1909, déclaré exécutoire le 30 décembre 1909, le Tribunal de l'Instance de Genève a mis fin au mariage inconnu ci-dessus. Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'art. 463, de la loi fédérale du 18 Dec. 1874 et 229 au C. civil français. L'acte de l'Etat Civil.

Aujourd'hui vingt-trois Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Richard, Joseph-Léon, _____ tailleur de pièces, de Moraine (Haute Savoie) France, _____ domicilié à Lansanne, _____ célibataire, _____

né à Echallens, le dix novembre _____ mil huit cent cinquante-sept, _____ fils de François Richard, _____ et de Claudine née Gorod, les deux décédés, _____

2° Richard, Eugénie-Ursule, _____ Cuidinière, de Esbert-Romand (Haute-Savoie) _____ domiciliée à Lansanne, _____ célibataire, _____

née à Esbert-Romand, le sept août _____ mil huit cent soixante-trois, _____ fille de Jean Richard _____ et de Valentine Gevaz, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Morzine, Esbert-Romand & Lansanne, les vingt-neuf, trente Septembre & Sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance - actes de décès des parents des Epoux - Promesse de mariage - Cert. de publication de Lansanne - permis du Département de Justice & Police constatant que les certificats de publication d'Esbert-Romand & Morzine sont déposés dans les archives avec la déclaration de l'Ambassade de France

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

Joseph-Léon Richard
Eugénie Richard

Signatures des témoins :

Jules Corboz
François Meynet
les deux domiciliés à Lansanne

L'officier de l'état civil :

J. Normand

N° 239

Duvoisin et Mottaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le sept décembre mil huit cent quatre-vingt-trois, déclaré définitif et exécutoire le vingt quatre janvier mil huit cent quatre-vingt quatre, le Tribunal civil du district de Lausanne a déboulé par le divorce le mariage contracté ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 116 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 15 mars 1891.

L'Officier de l'Etat civil:

[Signature]

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Duvoisin, Félix,** _____ *Commis de Banque,*

de Bonvillars _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Champagne, le quinze mai _____ mil huit cent

cinquante-six _____ fils de Félix Duvoisin, absent du pays, _____

_____ et de Suzette Mina Guilloud, femme, à Bonvillars _____

2° **Mottaz, Eunice,** _____ *Couturière,*

de Syens, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Syens, le premier mai _____ mil huit cent

soixante-deux, _____ fille de Jean Mottaz, décédé _____

_____ et de Marianne Meillard, domiciliée à Syens, _____

Les publications ont eu lieu à Bonvillars, Syens & Lausanne, les six, sept & huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de _____
Bonvillars, Syens & Lausanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

à Moudon. _____

Signatures des époux:

Félix Duvoisin

Eunice Duvoisin

Signatures des témoins:

[Signature]

[Signature]

les deux domiciliés à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1883

N° 240

Stamm & Bürglin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Stamm, Martin**, _____ Cordonnier
de Thayingen (Schaffhouse) _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à Thayingen, le cinq Juin _____ mil huit cent
quarante-six _____ fils de Jean Stamm, agriculteur, _____

_____ et de Anna Ogg, domiciliés à Thayingen, _____

2° **Bürglin, Cécile**, _____ sans profession, _____

de Mulhouse, _____ domiciliée à Landanne _____

célibataire, _____

née à Mulhouse, le dix-huit Décembre _____ mil huit cent

cinquante-un, _____ fille de Georges Bürglin _____

_____ et de Catherine Seinhart, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Thayingen, Mulhouse & Landanne, les huit & neuf
Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de Thayingen
Mulhouse & Landanne _____

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

X à l'Etat Civil de Thayingen _____

Signatures des époux :

Stamm Martin

Cécile Stamm

Signatures des témoins :

Jean Oyer

Guillaume Jöhr

les deux domiciliés à Landanne _____

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

N° 241

Ogay et Cothézy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ogay, Abram,** _____ agriculteur
de Lovattens, _____ domicilié à Lovattens, _____
célibataire, _____

né à Lovattens, le huit Janvier _____ mil huit cent cinquante-deux, _____ fils de feu Pierre Abram Ogay _____

_____ et de Jeanne Louise née Golliet, à Lovattens, _____

2° **Cothézy, Marie,** _____ agriculteur,
de Sazens & Compiègne, _____ domiciliée à Sazens, _____
célibataire, _____

née à Sazens, le quatre Novembre _____ mil huit cent cinquante-deux, _____ fille de défunt Abram Samuel Cothézy, _____

_____ et de Rose née Desaxens, _____

Les publications ont eu lieu à Lovattens, Sazens & Compiègne, le vingt huit-Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de
l'Etat Civil de Lucens. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lucens. _____

Signatures des époux :

Abram Ogay
Marie Ogay

Signatures des témoins :

Georges Vissière
Julien Cothézy
et deux domiciliés à Sazens

L'officier de l'état civil :

P. Bernand

1883
N° 242
Mennet et Simond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Monnet, Emile-Jules-François**, — Marchand de vin,
de Grancy, _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Lausanne, le cinq Juin _____ mil huit cent cinquante-sept, _____ fils de Pierre François Amédée Monnet, marchand de vin, à Lausanne _____ et de Euphrasine Parbey, sa femme, décédée, _____

2^o **Simond, Louisa-Jida**, — sans profession, —
de Grandevant _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Lausanne, le cinq Novembre _____ mil huit cent soixante-deux, _____ fille de Albert Ami Simond, décédé, _____
_____ et de Cathérine Hefti, sa veuve, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Grancy, Grandevant Lausanne, les trois & six Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Grancy
Grandevant & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat civil de

Grancy & Fiez _____

Signatures des époux :

Emile Monnet
Louisa Simond

Signatures des témoins :

Alphonse Collin
Amédée Monnet
les témoins domiciliés à Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Simon

N° 243
Zimmermann & Reynard

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois* Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zimmermann, Joseph**, — *fondateur suc fer*, —
 de *Vitznau (Lucerne)* — domicilié à *Lausanne*, —
 célibataire _____

né à *Vitznau*, le *deux* Septembre _____ mil huit cent
cinquante-un, — fils de *Marie Zimmermann*, *décédé*, _____

_____ et de *Catherine Zimmermann*, à *Vitznau*, _____

2° **Reynard, Marie-Eugénie**, — *Couturière*, —
 de *Monteiller-de-Savièse (Valais)* — domiciliée à *Lausanne*, —
 célibataire, _____

née à *Monteiller de Savièse*, le *huit* Mars _____ mil huit cent
cinquante-six — fille de *Jean Baptiste Reynard*, *laboureur*, _____

_____ et de *Marie Catherine* née *Corrent*, *sa femme*, les deux à *Sion*

Les publications ont eu lieu à *Vitznau, Monteiller de Savièse & Lausanne*, les *six*,
sept & onze Octobre mil huit cent quatre-vingt-*trois*. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.
Promesse de mariage. _____
Certificats de publication de Vitznau,
Monteiller-de-Savièse & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de *Vitznau*
 & de *Savièse*. _____

Signatures des époux :

Josef Zimmermann
Eugénie Zimmermann

Signatures des témoins :

A. Högler
Jules Corty
 les deux domiciliés à *Lausanne*
 L'officier de l'état civil :

D. Roman
not

1883

N° 244.

Locher et Parizod née Félix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Locher, Jean-Christian**, _____ Commis de poste,
de Eggerried (St Gall) _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Grub-Eggerried, le dix août _____ mil huit cent
cinquante-un _____ fils de Jean Christian Locher, décédé, _____
_____ et de Marie Madeleine née Bischoff, décédée, _____

2° **Parizod née Félix, Louise-Charlotte**, sans profession,
de Lutry & Villette, _____ domiciliée à Lausanne, _____
veuve de Henri Parizod, dès le vingt-quatre avril mil huit cent septante-huit _____

née à Lausanne, le quinze août _____ mil huit cent
quarante-sept _____ fille de François Auguste Félix, décédé, _____
_____ et de Louise Droquet, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Eggerried, Lutry, Villette & Lausanne, les dix, huit &
dix-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Acte de décès du père & mari de l'Epouse _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Eggerried
Lutry, Villette & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Eggerried
Lutry & Villette _____

Signatures des époux :

J. Locher
Louise Locher

Signatures des témoins :

J. Geiser } les deux à
Theod. Geiser } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 245

Penteloup et Martin née Magnin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Penteloup, Jean-François*, _____ *marbrier*,
de *Cordier a Cossouay* _____ domicilié à *Lausanne*, _____
célibataire, _____

né à *La Croix noire Fudour*, le *vingt* Octobre _____ mil huit cent
quarante-neuf, _____ fils de *Abraham François Louis Penteloup*, *décédé*, _____
_____ et de *Jeanne Susanne Marie née Paley*, à *Vevay*, _____

2° *Martin née Magnin, Catherine*, _____ *lingère*, _____
de *Biot (Haute Savoie)* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
veuve de Auguste Martin, *décédé* le *deux* Janvier mil huit cent *septante-cinq*

née à *St Jean d'Aulph (Hte Savoie)* le *dix* Octobre _____ mil huit cent
quarante-sept _____ fille de *Jean Magnin*, *décédé*, _____
_____ et de *Marie Ménonce (dit Regnet)* *décédée*, _____

Les publications ont eu lieu à *Cordier, Cossouay, Biot a Lausanne*, les *deux* *trois*,
dix *sept* Octobre mil huit cent *quatre-vingt-trois*. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
acte de décès du père de l'Épouse _____
actes de décès du père & mère de l'Épouse _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Cordier
Cossouay Le Biot Lausanne _____
Communiqué: à l'Etat Civil de *Cordier*
& *Cossouay* & à la *Chancellerie* *Clé* _____

Signatures des époux :

Jean François Penteloup
Catherine Penteloup

Signatures des témoins :

Joséph Magnin à *Chailly (Mouton)*
Jamette Paley à *Epesses*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 246.

Cornu & Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6-387
 Aujourd'hui premier Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cornu, Julien-Charles,** _____ lithographe,
 de Mutsux _____ domicilié à Lausanne, place St. Marc 3
 célibataire, _____

né à Aubonne, le douze octobre _____ mil huit cent
 Soixante-deux _____ fils de Julien Frédéric Cornu, instituteur à Lausanne, _____
 _____ et de Rosalie née Baatara, sècière, _____

2° **Blanc, Anna-Lucie,** _____ Couturière,
 de Lausanne, _____ domiciliée à Lausanne, _____
 célibataire, _____

née aux Râpes sur Lausanne, le vingt-dix octobre _____ mil huit cent
 Soixante-trois, _____ fille de Samuel-Emmanuel Blanc, facteur postal, _____
 _____ et de Jenny-Adele née Caillens, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Mutsux & à Lausanne, le premier Septembre mil
 huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement du père de l'Épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lausanne _____

à Mutsux _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Province _____

Signatures des époux :

Julien Cornu
Lucie Blanc

Signatures des témoins :

Charles Regamey à Contigny
J. Cornu à Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. P. L...

N° 247
Loosli & Bzuel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Loosli, Arthur**, _____ *peintre en voitures*, _____

de *Etzwyl (Borne)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire, _____

né à *La Chaux de Fonds*, le vingt-deux Décembre _____ mil huit cent

cinquante-cinq _____ fils de *Jean Théophile Loosli*, *abrent*, _____

_____ et de *Elise Léonine née Quastier*, *concièze*, à *Genève*, _____

2° **Bzuel, Marguerite-Louise-Emilie**, _____ *Concièze*, _____

de *Lausanne* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

née à *Lausanne*, le vingt-un Aout _____ mil huit cent

cinquante-quatre _____ fille de *Jeanne Louise Bzuel née Blanchard*, domiciliée

à *Lausanne* _____ et de _____

Les publications ont eu lieu à *Etzwyl - Lausanne*, les quatre dix Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication d'Etzwyl & Lausanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'Etzwyl _____

Signatures des époux:

Arthur Loosli

Emilie Loosli

Signatures des témoins:

Henri Dutat

Jean Conrad Schatzmann
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1883

N° 248

Favre et Capt née Vallotton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois. _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favre, Henri-Louis, _____ Charpentier, de Vallorbes, _____ domicilié à Vallorbes, _____ veuf de Louise née Guan, ad le vingt quatre mars mil huit cent quatre vingt _____

né à Vallorbes, le onze Juillet _____ mil huit cent soixante, _____ fils de _____

Fils de Abram David Favre et de Marie née Grobety, les deux décédés, _____

2° Capt née Vallotton, Julie-Marquétite-Louise, _____ de Chenet _____ domiciliée à Vallorbes, _____

veuve de Louis Charles Capt, ad le vingt un Septembre mil huit cent quatre vingt un. _____

née à Vallorbes, le trente un Décembre _____ mil huit cent trente six _____ fille des aillants Séverine Vallotton _____

_____ et de Rose Françoise Elisabeth née Glardon, _____

Les publications ont eu lieu au Brassus, au Sentier & à Vallorbes, les vingt & vingt deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Vallorbes. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Vallorbes & du Sentier. _____

Signatures des époux :

Henri Favre
Julie Favre

Signatures des témoins :

Favrat Huissier
Julien Corboz
les deux domiciliés à Landanne.

L'officier de l'état civil :

N° 249
Compondu & Steinlen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Compondu, Auguste**, _____ négociant, de **Giez (Giz)** _____ domicilié à **Lausanne**, _____ célibataire, _____

né à **Soulls**, le vingt octobre _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fils de **Louis Compondu**, banquier, _____

_____ et de **Jeanette** née **Maillard**, domiciliés à **Yverdon**, _____

2° **Steinlen, Fanny-Henriette**, sans profession, de **Vevey** _____ domiciliée à **Lausanne**, _____ célibataire _____

née à **Lausanne**, le trois mai _____ mil huit cent soixante-un _____ fille de **Samuel Steinlen**, fonctionnaire postal, _____

_____ et de **Marie Fanny Knecht**, les deux à **Lausanne**, _____

Les publications ont eu lieu à **Giez, Vevey & Lausanne**, les treize & quatorze octobre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:
actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de **Giez Vevey & Lausanne**, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de **Grandson & Vevey** _____

Signatures des époux:
Auguste Compondu
F. Steinlen

Signatures des témoins:
Louis Morier
L. Grandjean
Fanny Odor
à **Lausanne**
L'officier de l'état civil:
J. Bernan

1883

N° 250

Bergier et Secretan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bergier, Paul-Ferdinand-Jean-Pierre**, Employé de Banque, de Lausanne, du Mont & de Chardonne, _____ domicilié à Paris, 9^{me} arrondissement, _____ au lieu de Lausanne, célibataire, _____

né à Lausanne, le premier Mars, _____ mil huit cent cinquante-quatre, _____ fils de Rodolphe Guillaume Bergier, rentier, _____

_____ et de Louise Jacqueline née Gallois, sa femme, les deux à Lausanne,

2° **Secretan, Gabrielle-Hélène**, _____ sans profession, de Lausanne & d'Ecublens, _____ domiciliée à Orbe, _____ célibataire, _____

née à Orbe, le neuf février _____ mil huit cent soixante-quatre _____ fille de Paul Emile Secretan, décédé, _____

_____ et de Marie Ernestine Delafontaine, domiciliée à Orbe, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Chardonne, à Paris, à Ecublens & à Orbe & au Mont les sept, huit & neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux, _____
 Consentement de la mère de l'Épouse, _____
 Certificats de publication de Lausanne
 Le Mont, Chardonne, Ecublens & Orbe, _____
 Certificat de publication de Paris, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Romanel
 Chardonne, Ecublens & Orbe, _____

Signatures des époux :

Ferdinand Bergier
Hélène Secretan

Signatures des témoins :

M. P. Bergier à Lausanne
Almond à Neuchâtel
H. Secretan

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

N° 251

Favez & Dupuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favez, Eugène-Louis, fabricant d'eau gazeuse, de Servion, domicilié à Yverdon, veuf de Jenny Charbon, des le huit Juin mil huit cent quatre-vingt-trois

né à Mex, le onze Mars mil huit cent quarante, fils de Jean Louis Emmanuel Favez, agriculteur à Cour, & Landanne, et de Jeanne Louise née Fontannaz, décédée

2° Dupuis, Henriette-Céline, Journalière, de Villars-le-Comte, domiciliée à Landanne, Célibataire

née à Landanne, le quatorze Septembre mil huit cent quarante-trois, fille de Joseph Emmanuel Dupuis, décédé, et de Jeanne Marie Schwaibert, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Servion, Villars-le-Comte, Yverdon & Landanne, les dix sept & huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil d'Yverdon

Communiqué à l'Etat Civil d'Yverdon

Don & Echallens

Signatures des époux :

Eugène L. Favez
Henriette Favez

Signatures des témoins :

Et Heringer
Jules Beloeil
les deux domiciliés à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Sur jugement rendu le 29 Juin 1885 par le tribunal de 1^{er} instance de Yverdon, le Tribunal civil du District d'Yverdon a prononcé le divorce des époux ci-dessus, en vertu des articles 46 litt b. et 47 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874. Le divorce a été prononcé contre l'épouse.

Landanne, le 7 août 1885.

L'off. de l'Etat Civil :

[Signature]

1883

N° 252

Doïnoſ-Dimof & Vogelſang

née Kōrnick
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Doïnoſ-Dimof, Alexandre, — Docteur en Médecine, de Sophia (Bulgarie) insuite d'option _____ domicilié à Nancy (France) _____ célibataire _____

né à Belgrad (Serbie) le quatre Juin _____ mil huit cent cinquante-sept _____ fils de Dragnea Doïnoſ-Dimof, décédé, _____

_____ et de Marie née Niculsova, sa femme, à Belgrad, _____

2^o Vogelſang née Kōrnick, Anna-Maria-Auguste, de Münster en Westphalie, _____ domiciliée à Lausanne, _____

divorcée de Edouard Philippe Jean Evangelista Vogelſang, dès le vingt Juin mil huit cent quatre-vingt-deux, _____

née à Berlin, le dix-neuf Février _____ mil huit cent cinquante-un _____ fille de Edouard Hermann Kōrnick, décédé _____

_____ et de Marguerite née Roch, sa femme, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Sophia, à Nancy, & à Lausanne, les vingt cinq, vingt-six dou- & trent Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance... Promesse de mariage... acte de publ. de Lausanne... Permis du Département de Jura-Police constatant que les pièces ci-après sont déposées dans ses archives : Act. de publication de Sophia & Nancy... Déclaration de l'autorité de Sophia... Dispense des publications à Münster... acte de mariage de l'épouse, divorce & déclaration au consul d'Allemagne

Communiqué : à la Chancellerie Cantone

Signatures des époux :

A. Dimoff
Anna Dimoff

Signatures des témoins :

A. Heiger
Jules Corboz
les deux domiciliés à Lausanne

L'officier de l'état civil :

D. Romin
[Signature]

N° 253

Indermühle & Jaquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Indermühle, Frédéric-Jules*, — sous chef d'équipe, — de *Amboldingen (Sonne)* _____ domicilié à *Vallorbes*, _____ célibataire _____

né à *Yrandon*, le premier Septembre _____ mil huit cent cinquante-sept, — fils de défunt *Elisabeth Indermühle* fille de *Marguerite*, — _____ et de _____

2^o *Jaquet, Marie-Jenny-Louise*, — Coiffeuse de limes, — de *Vallorbes*, _____ domiciliée à *Vallorbes*, _____ célibataire _____

née à *Vallorbes*, le quatorze mai _____ mil huit cent soixante-quatre, — fille de *Jaquet François Louis Jaquet*, cloutier _____ et de *Marie Nanette* née *George*, domiciliés à *Vallorbes*,

Les publications ont eu lieu à *Amboldingen & Vallorbes*, les onze & treize Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autodisation de l'Etat Civil de Vallorbes. _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'*Amboldingen & Vallorbes*. _____

Signatures des époux :

Jules Indermühler
Marie Indermühler

Signatures des témoins :

Jules Corbuz
Blanc

les deux domiciliés à *Raubanne*
L'officier de l'état civil :

J. J. J.

1883

N° 254

Jaquet & Ode.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaquet, Louis-Charles*, _____ *Limeux*,
de *Vallores* _____ domicilié à *Vallores*, _____
célibataire, _____

né à *Vallores*, le vingt-deux août _____ mil huit cent cinquante-six, _____ fils de *Jacques François Louis Jaquet, Esoubier*, _____

_____ et de *Marie Nanette née George*, domiciliés à *Vallores*, _____

2° *Ode, Mira-Octavie*, _____ *Lingez*,
de *Pont St Esprit (Gard-France)* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
célibataire, _____

née à *Carouge (Genève)* le seize Juillet _____ mil huit cent cinquante-six, _____ fille de défunt *Louis François Camille Ode*, _____

_____ et de *Verena Hanenstein*, domiciliée à *Lausanne*, _____

Les publications ont eu lieu à *Vallores*, à *Pont St Esprit* & à *Lausanne*, les vingt-deux & vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Vallores

Communiqué : à l'Etat Civil de Vallores &
à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

Jaquet Charles
Mira Jaquet

Signatures des témoins :

Ham les deux
Jules Corley à
Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 255
Burland a Vicchand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Burland, Albert-François**, _____ *Citoyen*,

de Nantua (*Ain*) France, _____ domicilié à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

né à *Lausanne* le quinze Mars _____ mil huit cent

soixante-deux _____ fils de *Elandus Elisee Antoine Burland, Citoyen*, _____

_____ et de *Jenny Elisee Antoinette Burland Regamey*, les deux à *Lausanne* _____

2° **Vicchand, Constance-Mathilde**, sans profession,

de *Quillier*, _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

célibataire, _____

née à *Lausanne*, le vingt-neuf Avril _____ mil huit cent

soixante-cinq _____ fille de *François Vicchand, décédé*, _____

_____ et de *Nanette Susanne Gaudard, sa femme*, à *Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Nantua* à *Quillier* et à *Lausanne*, les treize quatorze
vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. *annoncé la radiation des mots, Elisee Antoine Burland*

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - acte de décès du père de l'Epouse - consentement de la mère - Acte de publication de *Quillier* - *Lausanne* - Permis du Département de Justice & Police constatant que le *consulat* de *Nantua* l'autorisation au père & mère de l'Epoux & celui de la mère de l'Epouse sont déposés dans ses archives avec la déclaration de l'ambassade de France.

Communiqué : _____

à la Chancellerie Cantonale à *Yverdon* : _____

Signatures des époux :

Albert Burland
Constance Burland

Signatures des témoins :

Henri Wolff
Jub...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 256

Fatio et Dumathéray

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fatio, Paul-Jules-François-Louis, Cocher,

de Oebe, domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Ocoisettes, le seize Juillet mil huit cent

soixante, fils de Hortense Fatio absente,

et de

2° Dumathéray, Méry Eugénie, femme de Chambre,

de Essectines & Follé, domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Fichy, le quatorze Décembre mil huit cent

soixante-trois, fille de Jules François Dumathéray, vigneron à Fichy,

et de Louise née Darbay, décédée,

Les publications ont eu lieu à Oebe, Essectines & Landanne, les vingt-sept, vingt-neuf Octobre & trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux,

Consentement du père de l'Épouse.

Certificats de publication à Oebe,

Essectines & Landanne,

Communiqué : à l'Etat Civil d'Oebe

& Gilly

Signatures des époux :

Jules Fatio
Eugénie Fatio

Signatures des témoins :

Victor Fatio
Jules Corlay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 257
Gailloud & Borloz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gailloud, Gustave-Paul, _____ Cafetier- _____

de Villeneuve, Neuville & Renmaz, _____ domicilié à Verrey, _____

célibataire, _____

né aux Cuillettes sises Buz, le seize Janvier _____ mil huit cent

soixante, _____ fils de Jean Louis Gailloud, aîné, _____

_____ et de Louise Julie née Boudon domiciliée à St Maurice,

2^o Borloz, Fanny-Rosalie, _____ Cuisinière,

de Doment-Dessous, _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Glutines, s/ Doment-Dessous, le huit Janvier _____ mil huit cent

soixante-un, _____ fille de David François Borloz, _____

_____ et de Fanny Anes dit Chenaud, domiciliés à Glutines.

Les publications ont eu lieu à Villeneuve, Neuville, Renmaz, Doment-Dessous Landanne, le vingt-sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autocollation de l'Etat Civil de Verrey _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Verrey _____

Villeneuve & Doment-Dessous, _____

Signatures des époux:

Gailloud Gustave
Rosalie Gailloud

Signatures des témoins:

Alfred Vuillemin
François Chave
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil:

1883

N° 258

Barbey & Cameton
née Vidinand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le deux novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a dissout par le divorce le mariage existant ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre l'époux en vertu de l'article 146 lettre b) de la loi du 24 décembre 1874.

Le certificat de non appel au sus dit jugement a été délivré au date du vingt-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Lausanne, le 31 décembre 1895.

L'Officier de l'état civil:

Aujourd'hui seize Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Barbey, Jacques-Emile**, _____ Employé S. O. S.
de Vuazens, _____ domicilié à Lausanne, _____
veuf de Catherine née Krayer, née le deux août mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

né à Lausanne, le quatorze octobre _____ mil huit cent cinquante-deux _____ fils de Jean Samuel Louis Barbey, décédé, _____

_____ et de Marie Françoise Penverce, sa femme, décédée, _____

2° **Cameton, née Vidinand, Marie-Louise Françoise**
de Ecosse _____ domiciliée à Duchy, ^{garde-malade,} _____
veuve de August Cameton, née le vingt-un Mars mil huit cent septante-cinq _____

née à Duchy, le cinq octobre _____ mil huit cent trente-huit _____ fille de Henri Samuel Etienne Vidinand, décédé, _____

_____ et de Marie Ducet, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Vuazens & à Lausanne, le vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux,
Actes de décès des précédents Conjointes
Certificats de publication de Vuazens &
Lausanne, _____

Déclaration de dispense des publications
en Ecosse, _____

Communiqué : à Vuazens & à la
Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

Jacques Emile Barbey
Marie Barbey

Signatures des témoins :

P. Delaigue
Louis Vidinand

^{Les deux à Lausanne}
L'officier de l'état civil :

J. Bernand

N° 259
Pellet & Matthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pellet, Jules-Kenti**, _____ Cantonier-S. O.
 de Saint-Livres, _____ domicilié aux Grands Bois / Vallorbes _____
 célibataire, _____

né à Oche, le quatorze Janvier _____ mil huit cent
 soixante-cinq, _____ fils de défunt Jean-François Pellet, _____

_____ et de Marie Sophie née Dignens, domiciliée aux Grands Bois,

2^o **Matthey, Rose-Caroline**, _____ sans profession, _____
 de Vallorbes, _____ domiciliée aux Grands Bois, _____
 célibataire, _____

née aux Grands Bois, le quinze Février _____ mil huit cent
 soixante-deux, _____ fille de Jules David Matthey, agriculteur, _____

_____ et de Rose Julie née Campiche, domiciliée aux Grands Bois

Les publications ont eu lieu à St Livres & à Vallorbes, le vingt-neuf Septembre
 mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
 Vallorbes. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Vallorbes

à Aubonne _____

Signatures des époux :

Pellet Henri
Pellet Rose

Signatures des témoins :

Jules Matthey à Vallorbes,
Jub. Corboz à Aubonne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 260
Penseyze & Baudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Penseyze, Jean Daniel**, _____ Rentier, de Corcelles-le-Jorat, _____ domicilié à Lausanne, _____ veuf de Marguerite née Naef, d' le treize Janvier mil huit cent septante huit, _____

né à Bortens, le dix-sept mai _____ mil huit cent vingt-neuf, _____ fils de Jean Pierre Penseyze, décédé, _____

_____ et de Jeanne Susanne Julie Maylan, domiciliée à Bortens, _____

2° **Baudin, Louise-Alice-Aline**, _____ sans profession, de Mollens, _____ domiciliée à Mollens, _____ célibataire, _____

née à Mollens, le vingt-neuf Avril _____ mil huit cent cinquante-trois, _____ fille de Henri Auguste Baudin, décédé, _____

_____ et de Louise Charlotte née Santhe, domiciliée à Mollens, _____

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat, Mollens & Lausanne, les premiers & trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux, _____
 Acte de décès de la précédente femme de l'Epoux
 Certificats de publication de Corcelles, Lau-
 sanne & Mollens _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Corcelles
 le Jorat & Ballens _____

Signatures des époux :

J. Penseyze
A. Baudin

Signatures des témoins :

H. Penseyze
M. Marquerat
 les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 261

Braun & Maury
née Lœwer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Braun, Achille,** _____ Chapelier, _____
de Osbe, _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à Landanne, le huit Décembre _____ mil huit cent trente-neuf, _____ fils de Jean Braun, décédé, _____

_____ et de Marie Cathérine Meltraux, d. femme, à Landanne, _____

2^e **Maury, née Lœwer, Louise-Suzanne,** ^{gardienn}_{malade}
de Vuirbroye, _____ domiciliée à Landanne, _____

divorcée de Abram Philippe Daniel Maury, âgé le vingt deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-un, _____

née à Landanne, le trente-un mai _____ mil huit cent

quarante-un, _____ fille de Jean Jacques Adam Lœwer, tailleur, à Morgez, _____

_____ et de Suzanne Louise Moehel, d. femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Osbe, Vuirbroye & Landanne, les trente-un Octobre, premier & trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux. _____
- Acte de mariage de l'Epouse avec inscription du divorce _____
- Promesse de mariage _____
- Certificats de publication de Vuirbroye Osbe & Landanne. _____
- Communiqué: à l'Etat Civil d'Osbe & Oron, _____

Signatures des époux :

Achille Braun
Louise Braun

Signatures des témoins :

Jean Portier
Auguste Suebel
les deux à Landanne
L'officier de l'état civil :
J. Bernan

1883

N° 262

Curchod & Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Curchod, Auguste-André,** _____ *Secrétaire*,
de *Dommarin & Villars-Siccelin*, _____ domicilié à *Lausanne*, _____
célibataire, _____

né à *Vevey*, le deux d'oct _____ mil huit cent
cinquante-neuf, _____ fils de *Christian Curchod, Jardinier*, _____

_____ et de *Jeanne Françoise Ruchonnet, domiciliée à Vevey*, _____

2° **Rey, Jenny-Louise dite Louisa,** _____ *Couturière*,
de *Gossens*, _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
célibataire, _____

née à *Coblenz*, le quinze Janvier _____ mil huit cent
soixante, _____ fille de *Davia Samuel Rey* _____

_____ et de *Jeanne Poterat, de femme, les deux séjés*, _____

Les publications ont eu lieu à *Dommarin, Villars-Siccelin, Gossens & Lausanne*,
le vingt sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Dommarin,
Villars-Siccelin, Gossens & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Solothurn*.
Grand & d'Ussins _____

Signatures des époux :

André Curchod
Louisa Rey

Signatures des témoins :

Christian Curchod
à Vevey
Rey Constant
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 263
Baumann & Corbaz

40-329

Aujourd'hui vingt-deux Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1^o **Baumann, Benoit-Charles,** _____ agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Brenzikofen (Gene) _____ domicilié à Lausanne, _____

Etat civil :

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

né à Fribourg, le cinq février _____ mil huit cent

Noms, profession et

quarante-neuf _____ fils de Jacques Baumann, _____

domicile des parents :

_____ et de Marianne née Lomp, les deux décédés, _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Corbaz, Elise,** _____ sans profession, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne & du Mont _____ domiciliée à Lausanne, _____

Etat civil :

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

née à Montblesson & Lausanne, le vingt-huit mars _____ mil huit cent

Noms, profession et

quarante-neuf _____ fille de Jean Louis Corbaz _____

domicile des parents :

_____ et de Benoîte Catherine née Lavanchy, les deux décédés, _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Brenzikofen, Le Mont & Lausanne, les deux & trois
Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Brenzikofen
Le Mont & Lausanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Romanel
& Diesbach & Chum. _____

Signatures des époux :

Charles Benoit Baumann
Elise Bormann

Signatures des témoins :

Franz Heussler
Julien Corbaz
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 264

Lädermann & Besson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lädermann, Henri-Charles,** _____ agriculteur,

de Epalinges & au Mont _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire _____

né à Vennez / Landanne, le dix-sept Janvier _____ mil huit cent

cinquante-un, _____ fils de David Samsom Lädermann _____

_____ et de Jeanne Louise née Bussy, sa femme, les deux décédés, _____

2° **Besson, Jeanne-Charlotte-Agueline,** _____ Cuisinière,

de Chapelles _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire _____

née à Renens, le vingt-juin _____ mil huit cent

cinquante-deux _____ fille de Louis Isaac Besson, décédé, _____

_____ et de Marie Louise Susanne née Cutenoud, sa veuve, à Renens, _____

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Le Mont, Chapelles & Landanne, le dix-huit, dix-neuf & vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Epalinges,
Le Mont, Chapelles & Landanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Epalinges,
Le Mont, Chapelles) Romanel & St Cierges. _____

Signatures des époux :

Henri Lädermann

Charlotte Lädermann

Signatures des témoins :

J. Thomas

Julien Corber

les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 265
Ogay & Pichonnat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Ogay, *Héli-François*, _____ agriculteur, de Lovattens, _____ domicilié à Lovattens, _____ célibataire, _____

né à Lovattens, le quatorze Mai _____ mil huit cent soixante-trois, _____ fils de Jean Siméon Ogay, agriculteur à Lovattens, _____ et de Jeanne Marguerite née Garnier, décédée, _____

2^e Pichonnat, *Eugénie*, _____ agricultrice, de Lovattens & Trévouloup _____ domiciliée à Lovattens, _____ célibataire _____

née à Lovattens, le trois Octobre _____ mil huit cent soixante-trois, _____ fille de Jean-François Pichonnat, agriculteur, _____ et de Jeanette née Berdon, les deux à Lovattens, _____

Les publications ont eu lieu à Lovattens & Trévouloup, le vingt-quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Attestation de l'Off. de l'Etat Civil de Lovattens _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Lovattens, _____

Signatures des époux :
Héli François Ogay
Eugénie Ogay

Signatures des témoins :
Jean Siméon Ogay
Jean-François Pichonnat
Eugénie Pichonnat & Nancy Ogay
tous à Lovattens

L'officier de l'état civil :
J. Bernier

N° 266.

Bolomey et Sebel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 27
Septembre 1882 déclaré définitif et
exécution le 12 Octobre suivant, le
Tribunal Civil du District de
Lansanne a ditons par le divorce
le mariage inexist et contre.
Le divorce a été prononcé contre
les deux Epoux, en vertu de l'article
47 de la loi fédérale du 24 décembre
1869 mil huit cent septante qua-
tre.

Lansanne le 20 Nov: 1883.
L'off: de l'Etat Civil.

[Signature]

Aujourd'hui vingt-deux Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bolomey, Louis,** _____ *Mansœuvre*,

de Savigny & Forcl, _____ domicilié à Lansanne, (Merccerie)
veuf de Louise Jenny née Gillieron, née le quatorze Octobre mil huit cent quatre-vingt-un

né à Savigny, le vingt avril _____ mil huit cent
quarante-neuf _____ fils de Siat François Bolomey, décédé, _____

_____ et de Jeanne Françoise née Delisle, sa femme, décédée, _____

2° **Sebel, Anna-Maie,** _____ *tidouce*,

de Chardonnay _____ domiciliée à Lansanne, _____
célibataire, _____

née à Ruth (Berne) le quinze Janvier _____ mil huit cent
soixante, _____ fille de Catherine Sebel, à Berne, _____

_____ et de _____

Les publications ont eu lieu à Savigny, Forcl Chardonnay & Lansanne, le
vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Savigny,
Forcl, Chardonnay & Lansanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Savigny, Forcl & Villars & Yens. _____

Signatures des époux :

Louis Bolomey
Anna Bolomey

Signatures des témoins :

Peyronnet Louis
Jubert
les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernan

N° 267
Péclard et Narbel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Péclard, Eugène,** _____ agriculteur, _____
de Paillly, _____ domicilié à Paillly, _____
célibataire, _____

né à Paillly, le douze octobre _____ mil huit cent
quarante-cinq _____ fils de Samuel Péclard agriculteur à Paillly, _____
_____ et de Suzanne née Dillevert sa femme, _____

2^o **Narbel, Augustine,** _____ sans profession, _____
de Vuarens, _____ domiciliée à Fey, _____
célibataire, _____

née à Fey, le neuf Septembre _____ mil huit cent
cinquante-trois, _____ fille de Auguste Narbel, piennier, à Echalland, _____
_____ et de Susanne Emilié David, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Paillly, à Vuarens & à Fey, le vingt-sept octobre mil
huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Officier de l'Etat civil
de Vuarens. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de

Vuarens & Fey _____

Signatures des époux :

Péclard Eugène
Augustine Péclard

Signatures des témoins :

P. Delaigues
Jub. Corby
les deux domiciliés à Landanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernaud

1883

N° 263

Rey et Pidoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Rey, Samuel, _____ agriculteur,

de Oulens (Lucens) _____ domicilié à Oulens, _____

célibataire, _____

né à Oulens, le dix-huit Octobre _____ mil huit cent quarante-six _____ fils de feu Pierre Philippe Rey, _____

_____ et de Jeanne Madeleine née Pichet, à Oulens, _____

2^o Pidoux, Louise, _____ agriculteur,

de Fozel _____ domiciliée à Oulens, _____

célibataire, _____

née à Fozel, le trois Mars _____ mil huit cent cinquante-six _____ fille de Jean Louis (de Pierre Daniel) Pidoux, agriculteur,

_____ et de Louise Marguerite née Briod, à Oulens, _____

Les publications ont eu lieu à Oulens & Fozel le vingt-sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'off. de l'Etat Civil
de Lucens _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lucens. _____

Signatures des époux :

Samuel Rey
Louise Rey

Signatures des témoins :

Dessaints
Jules Corbeil
rés. dem. à Lausanne
L'officier de l'état civil :
J. Bernasconi

N° 269
Rogivue & Baudat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rogivue, Florian-Louis, _____ Charpentier, _____
de Essectes, _____ domicilié à Oebe, _____
célibataire _____

né à Oebe, le dix Janvier _____ mil huit cent cinquante six, _____ fils de Charles Jules Jacques Rogivue, Charpentier, _____
domicilié à Oebe _____ et de défunte Suzanne Louise née Lecoche, _____

2° Baudat, Suzanne-Sophie-Victoire, sans profession, _____
de Aenex, _____ domiciliée à Oebe, _____
célibataire, _____

née à Oebe, le treize Janvier _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fille de Marc Nicolas Baudat, vigneron, _____
_____ et de Jeanne Suzanne née Marguerat, domiciliés à Oebe.

Les publications ont eu lieu à Essectes, à Aenex & à Oebe, les trente-un Octobre
& deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Officier de l'Etat
Civil d' Oebe _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'Oebe
Aenex & Oebe _____

Signatures des époux :

Louis Rogivue

Sophie Rogivue

Signatures des témoins:

Marc
Jules Corbuz

les deux domiciliés à Landanne
L'officier de l'état civil :

1883

N° 270.

Fauchette et Dumuid
née Boulet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le jugement rendu le 5 Juin
1908 déclaré exécutoire le 11 Juillet suivant,
le Tribunal civil du district de Lausanne
a autorisé par le divorce le mariage indissoluble
ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre le
mari en vertu de l'art. 146. b/ de la loi
fédérale du 24 Décembre 1874.
Lausanne le 10 Juillet 1908
L'offr. de l'Etat civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt Sept Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparé :

1° **Fauchette, Marius**, _____ Coiffeur,
de Mondon, _____ domicilié à Aubonne, _____
célibataire, _____

né à Aigle, le premier Janvier _____ mil huit cent
soixante, _____ fils de Charles David Benjamin Fauchette, à Lausanne _____
_____ et de Jeanne Susanne Ganniguer, décédée, _____

2° **Dumuid née Boulet, Julie Magdelaine**, _____
de Monnaz, _____ domiciliée à Lausanne, _____
veuve de Henri Emile Paul Dumuid, dès le deux Juillet mil huit cent quatre-vingt-deux

née à Montagny, le quinze Juin _____ mil huit cent
cinquante-neuf _____ fille de Jean Louis Boulet, agriculteur, à Montagny _____
_____ et de Henriette Marianne née Cornu, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Mondon, Monnaz, Aubonne & Lausanne, le
trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil d'Aubonne

Communiqué : à l'Etat Civil d'Aubonne

Mondon & Vufflens-le-Château, _____

Signatures des époux :

Marius Fauchettes
Julie Fauchettes

Signatures des témoins :

Jean Margot à l'abbaye de Cîteaux
Jules de la Roche à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 271.
Calame-Longjean & Gysler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui vingt-neuf novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Calame-Longjean, Jean-Henri**, _____ Tailleur, _____
 de Lode (Nenchâtel) _____ domicilié à Lausanne, _____
 célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-cinq mai _____ mil huit cent cinquante-sept _____ fils de Antoine Louis Marc Calame-Longjean, horloger, _____
 _____ et de Louise Frédérique Corbaz, s. femme, les deux à Lausanne

2^o **Gysler, Sophie-Henriette-Julie-Anna**, _____ Couturière, _____
 de Langnau (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____
 célibataire _____

née à Lausanne, le onze avril _____ mil huit cent soixante-deux, _____ fille de Jean Victor Gysler, agriculteur, _____
 _____ et de Françoise Louise Lejeune, s. femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Langnau, au Lode & à Lausanne, le trois novembre
 mille huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:
 Actes de naissance des Epoux. _____
 Promesse de mariage. _____
 Certificats de publication de Langnau,
 Lausanne & Le Lode, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Lode &
 Langnau _____

Signatures des époux:
 Henri Calame _____
 Anna Calame _____

Signatures des témoins:
 Gottfried Schappi _____
 Victor Gysler _____
 les deux domiciliés à Lausanne

L'officier de l'état civil:

1883

N° 272

Delessert et Monachon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Delessert, Gustave,** _____ Agriculteur, _____
de Peneu _____ domicilié à Peneu, _____
célibataire, _____

né à Peneu, le vingt-deux Décembre _____ mil huit cent cinquante-deux _____ fils de Jean Pierre Delessert _____

_____ et de Jeanne née Gavillet, agriculteur, à Peneu _____

2^o **Monachon, Méry,** _____
de Marthérenge, _____ domiciliée à Marthérenge _____
célibataire _____

née à Marthérenge, le treize Septembre _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fille de Jean François Monachon, agriculteur à Marthérenge,

_____ et de Louise née Desson, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Peneu & Marthérenge, le vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Corcelles,
- le-Jorat. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Corcelles-
- le-Jorat & St Cerges, _____

Signatures des époux :

Gustave Delessert
Méry Delessert

Signatures des témoins :

Victor Monachon - à Marthérenge
M^{re} Gavillet Peneu-le-Jorat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 273
Leresche et Jaquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Leresche, Emile-Louis-Alfred**, _____ limonier, de Ballaignes, _____ domicilié à Vallorbes, _____ célibataire, _____

né à Vallorbes, le quatre Janvier _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fils de Louis Emmanuel Leresche, agriculteur, _____ et de Marie Louise née Brun, à Vallorbes, _____

2° **Jaquet, Caroline-Jenny**, _____ tailleurse, de Vallorbes, _____ domiciliée à Vallorbes, _____ Célébataire, _____

née à Vallorbes, le quatre Décembre _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fille de défunt Abram David Jaquet _____ et de Louise Marie Caroline née Doy, à Loué (Sarthe) France

Les publications ont eu lieu à Ballaignes & à Vallorbes, le seize novembre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de l'Etat civil de Vallorbes. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Vallorbes & à Ballaignes. _____

Signatures des époux:

Emile Leresche
Caroline Leresche

Signatures des témoins:

Favrat Huispius
W. Man
les deux à Laudanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1883

N° 274

DeMarchi et Oliva

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **DeMarchi, Jean-Joseph**, _____ Mâçon,
de Castello (Como) Italie, _____ domicilié à Chamon, avant à Lansanne
célibataire, _____

né à Intra (Novate), le premier Juillet _____ mil huit cent
cinquante-quatre, _____ fils de Louis DeMarchi, décédé, _____
_____ et de Marguerite Gianola, à Castello, _____

2^o **Oliva, Caroline-Marie-Célestine**, _____
de Albo-si-Mergozzo (Novate) Italie, _____ domiciliée à Lansanne, _____
célibataire, _____

née à Albo, le trente novembre _____ mil huit cent
cinquante-deux _____ fille de Felice Oliva, tisserand à Albo _____
_____ et de Regina Comina, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Castello, Albo, Chamon, Lansanne & Genève (Consulat
d'Italie), les six, sept & quatorze Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certs de naissance -- Certs de publication de Lansanne.
Promesse de mariage -- Permis du Département de
Justice & Police constatant que les certificats de pu-
blication de Castello, Albo, Chamon, & Consulat, ainsi
que la déclaration de validité sont déposés dans les
archives. _____

Communiqué : à la Chancellerie Cantone.

Signatures des époux :

Demarchi Giovanni
Caroline Demarchi

Signatures des témoins :

Balini Domenico les deux à
Jub... Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 275
Sthioul & Duboux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Avant la célébration du mariage, les Epoux ci-dessus ont déclaré reconnaître pour leur enfant & vouloir légitimer : Louise Eugénie fille de Rodine Julie Duboux née à Epalinges, le quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-

deux; inscrit à Volume 1 folio 95 du Régistre des naissances de l'arrondissement d'Epalinges.

Ce qu'attestent les déclarations par leurs Signatures, à Landanne, le quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois.

Sthioul Henri

Julie Sthioul

Officiers de l'Etat Civil

Landanne

avisé la Commune de Beex

Aujourd'hui quatre Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sthioul, Henri-Louis,** _____ Employé de Banque,

de Beex _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né à Beex, le vingt-sept Novembre _____ mil huit cent

soixante _____ fils de Jean Samuel Sthioul, employé S.O.S. _____

_____ et de Henriette Marguerite Michard, domiciliée à Landanne, _____

2° **Duboux, Rodine-Julie,** _____ Couturière,

de Lutry & de Grandvaux _____ domiciliée à Landanne (Duchy) _____

célibataire, _____

née à Duchy, le vingt-huit Novembre _____ mil huit cent

soixante, _____ fille de Jean Marc Duboux, décédé, _____

_____ et de Pauline Vivinard de femme, couturière, à Duchy _____

Les publications ont eu lieu à Beex, Lutry, Grandvaux & Landanne, le trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Beex, Lutry, Grandvaux & Landanne. _____

acte de naissance de l'enfant reconnu. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Beex

Lutry & Duchy. _____

Signatures des époux :

Sthioul Henri

Julie Sthioul

Signatures des témoins :

Guaythé

E. Jaquet

les deux à Landanne
 L'officier de l'état civil :

Landanne

1883

N° 276

Tissot et Gerbet née Ammann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Tissot, Louis-Marc-Alexandre,** _____ Bucheron, de Montaubion-Chardonmay _____ domicilié à Landanne, _____ célibataire, _____

né à Landanne, le onze Mars _____ mil huit cent cinquante, _____ fils de Louis Daniel Tissot, gypcier, à Mondon, _____ et de Nanette Renaud, sa femme, décédée. _____

2° **Gerbet née Ammann, Marie-Julie-Jenny,** _____ Conditière, de Oberönz (Suisse) _____ domiciliée à Landanne, _____ veuve de Jean Gerbet, dès le vingt-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt, _____

née à Landanne, le treize Novembre _____ mil huit cent quarante-quatre _____ fille de Jean Henri Ammann, tégèdè, _____ et de Madelaine Pavillard née Baumgartner, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Montaubion-Chardonmay, Oberönz & Landanne les trois & cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Acte de décès du précédent mari de l'Epouse. _____
- Promesse de mariage. _____
- Certificat de publication de Montaubion-Chardonmay, Oberönz & Landanne
- Communiqué : à l'Etat Civil St-Cerces & Berzoyenbuchsee. _____
- _____
- _____

Signatures des époux :

Alexandre Tissot
Jenny Gerbet

Signatures des témoins :

B. M. Hub
Jules Corlay
les deux à Landanne
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 233
Jayet et Jaccard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt deux
cembre mil huit cent quatre vingt
dix sept, déclaré définitif et exécutif
le treize janvier suivant, le
Tribunal civil du district de Moudon
a déboulé par le divorce le mariage
interdit ci contre

Le divorce a été prononcé contre
l'épouse en vertu de l'article 116 § 1
de la loi fédérale du 21 décembre 1874
Lautaux, le 20 janvier 1898.

L'Officier de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jayet, Héli-Adrien, _____ agriculteur,

de Moudon & d'Heremanches, _____ domicilié à Heremanches, _____

célibataire, _____

né à Heremanches, le huit Juin _____ mil huit cent

soixante-trois, _____ fils de Pierre Daniel Jayet, _____

_____ et de Susanne née Fiant, agriculteur à Heremanches, _____

2° Jaccard, Emma, _____

de Charolmay-Montaubion, _____ domiciliée à Montaubion, _____

célibataire, _____

née à Montaubion, le treize Avril _____ mil huit cent

soixante-sept _____ fille de Jean Daniel Jaccard _____

_____ et de Louise née Dulou, agriculteur à Montaubion _____

Les publications ont eu lieu à Montaubion-Charolmay, Moudon & Heremanches,
les douze & treize Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de _____

Moudon _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Moudon & St-Cierges _____

Signatures des époux :

Héli Adrien Jayet
Emma Jayet

Signatures des témoins :

Eugène Jaccard à Montaubion
Jules Corboz à Lansanne
Mary Jayet

L'officier de l'état civil :

J. Hermann

1883

N° 278

Chidini & Grosclaude

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chidini, Emile-Plinio**, _____ *Patruier*,
de Ronco d'Ascona (Cesina) _____ domicilié à Dijon, en séjour à Landanne,
célibataire, _____

né à Curio (Cesina), le vingt-neuf^e Juin _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fils de Jean Baptiste Chidini, jéant d'usine, à Cossonay,
_____ et de défunte Cédolinda née Giovannini, sa veuve, _____

2^o **Grosclaude, Catherine-Emélie**, piqueuse de Bottines
de Dijon (Côte d'Or) France, _____ domiciliée à Dijon, _____
célibataire, _____

née à Dijon, le sept Mai _____ mil huit cent soixante, _____ fille de Horace Grosclaude, décédé, _____
_____ et de Reine Front, sa veuve, domiciliée à Dijon, _____

Les publications ont eu lieu à Ronco, à Dijon & à Landanne, les vingt, vingt-un Octobre
& six neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux -- acte de
décès du père de l'Épouse & Consentement de
la mère -- Promesses de mariage -- Certificats
de publication de Ronco, Dijon & Landanne

Communiqué : à l'Etat civil de Ronco &
à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

Emile Chidini
Catherine Emélie Chidini

Signatures des témoins :

veuve Grosclaude à Dijon
Jules Corboz à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 279
Falquet et Vauxtavernes

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui treize Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Falquet, David Charles, _____ Rentier, _____

de Lapeze, _____ domicilié à Lansanne, _____

veuf de Jeannette née Soussoud, dès le cinq Juin mil huit cent septante-cinq _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Lapeze, le dix-sept Novembre _____ mil huit cent

vingt-trois, _____ fils de François Antoine Henri Falquet, décédé, _____

_____ et de Rose Marie née Bulle, aussi décédée, _____

2^o Vauxtavernes, Elise Marie, _____ Rentière _____

de Romaiton, _____ domiciliée à Lansanne, _____

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Provence, le vingt-un Octobre _____ mil huit cent

Trente-quatre, _____ fille de David François Vauxtavernes, décédé, _____

_____ et de Jeanne Madeleine née Grize, aussi décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Lapeze, à Romaiton & à Lansanne, les vingt-quatre, vingt-cinq & vingt-six Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès de la précédente femme de l'Epoux. _____

Certificats de publication de Lapeze Romaiton & Lansanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de

Romainmotiers Priez. _____

Signatures des époux:

David Falquet
Elise Falquet

Signatures des témoins:

J. F. Fosseux ho d'...
Samuel Martin ho d'...

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 281
Matthey et Grobety
née Matthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Matthey François-Louis**, agriculteur,
de Vallorbes, domicilié à Vallorbes,

veuf de Caroline Suzanne née Eman, âgé de vingt-quatre ans mil huit cent septante-neuf

né à Vallorbes, le dix Octobre mil huit cent trente-deux,

et de défunte Julie Louise née Grobet,

2^o **Grobety née Matthey, Marie-Etiennette**,

de Vallorbes, domiciliée à Vallorbes,

veuve de David Louis Grobety, âgé de trente-trois ans le treize Janvier mil huit cent quatre-vingt

trois, née à Vallorbes, le vingt-huit Juillet mil huit cent

trente-trois, fille de défunt Jean François Matthey

et de défunte Marguerite née Fauconnet.

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, le vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Vallorbes.

Communiqué: à l'Etat Civil de Vallorbes.

Signatures des époux :

François Louis Matthey
Marie Et Grobety

Signatures des témoins :

Charles Pommier à Vallorbes
Louis Matthey à Vallorbes

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

1888

N° 282

Chapuis et Monnerat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Chapuis, Eugène, maître cordonnier, de Romanel domicilié à Romanel, célibataire,

né à Romanel, le trente Mars mil huit cent cinquante-sept, fils de défunt François Marc Chapuis,

et de Louise Marie Françoise née Gatin, sa veuve, ménagère à Romanel

2^e Monnerat, Louise Eliza, sans profession, de Combremont-le-Grand, domiciliée à Romanel, célibataire,

née à Soltens, le vingt-trois Mai mil huit cent soixante-trois fille de Jean Jacques Monnerat, agriculteur, domicilié à Romanel et de Eugénie née Martin, sa femme, ménagère à Romanel.

Les publications ont eu lieu à Romanel, Combremont-le-Grand, les quinze & dix-sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat Civil de Romanel

Communiqué : à l'Etat Civil de Romanel

& Combremont-le-Grand

Signatures des époux :

Eugène Chapuis
Elisa Chapuis

Signatures des témoins :

Ch. Jalla
Jules Carby
Is aux à Landenne
L'officier de l'état civil :

N° 283.

Zumbrunnen et Grozjean

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Zumbrunnen, Henri Frédéric Emile**, *Commis négociant*,
de **Lweisimmen (Borne)** _____ domicilié à **Landsanne** _____
célibataire, _____

né à **Landsanne**, le **vingt Avril** _____ mil huit cent
soixante-trois, _____ fils de **Jean Frédéric Zumbrunnen**, *décédé*, _____
_____ et de **Sophie Thérèse Frey**, *de femme à Lyon*, _____

2^e **Grozjean, Louisa**, *Conturière*,
de **St Oyens**, _____ domiciliée à **Landsanne**, _____
célibataire, _____

née à **Landsanne**, le **quatre Octobre** _____ mil huit cent
soixante-quatre — fille de **Louis Jacques Samuel Grozjean**, *décédé* _____
_____ et de **Louise née Corbaz**, *de veuve, conturière, à Landsanne*

Les publications ont eu lieu à **Lweisimmen, St Oyens & Landsanne**, le **vingt-quatre Novembre** mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Consentement de la mère de l'Epoux _____
acte de décès du père. _____
Promesse de mariage. _____
Certificats de publication de Lweisimmen _____
"mar St Oyens & Landsanne" _____
Communiqué: à l'Etat Civil de _____
Lweisimmen & Gindel _____

Signatures des époux :

H. Zumbrunnen
L. Grozjean

Signatures des témoins :

F. H. Huispir
J. Corbaz
les deux domiciliés à **Landsanne**
L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

1883

N° 234
Capt et Läderach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Capt, Louis-Edouard,** _____ Cocher, _____
de Chenit _____ domicilié à Lausanne _____
célibataire, _____

né à Chailly, le vingt-sept mai _____ mil huit cent
quarante-neuf, _____ fils de Jean Louis Capt, décédé, _____
_____ et de Jeannette Rogamey, sa femme, tailleur à Chailly, _____

2^o **Läderach, Rosine,** _____ femme de ménage, _____
de Michel (Berne) _____ domiciliée à Lausanne _____
célibataire, _____

née à Homburg (Berne), le onze Juillet _____ mil huit cent
cinquante-cinq, _____ fille de Christian Läderach, décédé, _____
_____ et de Anna Stäbe, sa femme, à Brenzikofen (Berne) _____

Les publications ont eu lieu au Chenit, Le Sentier, à Michel & à Lausanne, _____
le dix novembre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication au Sentier
& au Brassus (Chenit), au Michel & de
Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Gross
Wächstatten & du Sentier & Brassus _____

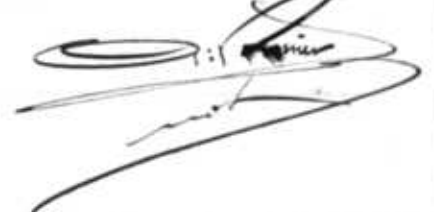
Signatures des époux :

Louis Edouard Capt,
Rosine Capt

Signatures des témoins :

Emile Cypri àully ✓
Jean Tschag à Lausanne.

L'officier de l'état civil



N° 285
Maget & Matti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Maget, Edouard-Jules-Louis, Entrepreneur,
de l'Isle, _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à Landanne, le dix Septembre _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____ fils de Samuel Alexandre Maget, décédé, _____

_____ et de Louise Anna-Werget, sa femme, décédée, _____

2^e Matti, Anna-Maria-Elise, _____ sans profession, _____
de Zwiesimmen (Sarre) _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à Merges, le huit Janvier _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fille de André Matti, décédé, _____

_____ et de Madeleine Rieben, sa femme, domiciliée à Landanne _____

Les publications ont eu lieu à l'Isle, Zwiesimmen Landanne, les seize & dix-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de l'Isle,

Zwiesimmen & Landanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de

l'Isle & Zwiesimmen _____

Signatures des époux :

J. Maget
Marie Maget

Signatures des témoins :

Ch. Corbay } domiciliés
J. Gruber } à
Landanne

L'officier de l'état civil :

J. L...

1885

N° 286

Pache & Ducet née Henneberquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pache, François-Jaques-Henri, _____ agriculteur,

de Epalinges, _____ domicilié à Chailly & Landanne, _____

célibataire, _____

né à Chailly, le quinze Aout _____ mil huit cent

quarante-six, _____ fils de Jacques François ^{Gabriel} Pache, agriculteur à Chailly, _____

et de Marguerite Pilloux, sa femme, décédée, _____

2° Ducet née Henneberquet, Susanne-Julie, _____

de Ecublens & St Sulpice, _____ domiciliée à Epalinges, _____

veuve de Marc Louis Eugène Ducet, dès le trente-un Janvier mil huit cent quatre-

vingt-deux _____

née à Landanne, le six Novembre _____ mil huit cent

vingt-neuf _____ fille de Jean Daniel Henneberquet, à Landanne, _____

et de Susanne Françoise Liardet, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Ecublens, St Sulpice & Landanne, le vingt-quatre Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès du précédent mari de l'épouse _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de Epalinges, Ecublens, St Sulpice & Landanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Epalinges & Ecublens, _____

Signatures des époux :

Henri Pache
Julie Pache

Signatures des témoins :

A. Gillieron
Cottet & Bonard
les deux à Landanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 237
Chrenbourg a Doukelsky

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Chrenbourg, Lazar-Grigoriouwitsch**, Chimiste,
 de Kharkow (Russie) _____ domicilié à Kharkow, _____
 célibataire, _____

né à Kharkow, le (1) treize Janvier _____ mil huit cent
 soixante, _____ fils de Grigorii (George) Ulitsch Chrenbourg, négociant, _____
 et de Scheina Etka (au père Zacharie) sa femme, les deux à Kharkow _____

2^e **Doukelsky, Rosa**, _____
 de Kharkow (Russie) _____ domiciliée à Landanne, _____
 célibataire, _____

née à Kremenetschoug, vers le milieu d'août _____ mil huit cent
 cinquante-neuf _____ fille de Pierre Doukelsky, négociant, domicilié à Kharkow,
 _____ et de Elisabeth née Goldberg, _____

Les publications ont eu lieu à Landanne, le cinq Décembre présente année.
 La Légation Russe a obtenu une déclaration constatant que les publications ne sont
 pas nécessaires en Russie. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Déclarations de naissance des Epoux - Promesse
 de mariage. - Permis du D^{pt} de Justice & Police
 constatant que ces déclarations du Rabin du Gouver-
 nement Russe & de la légation impériale de Russie
 sont déposées dans des archives _____

Communiqué : à la Chancellerie
 Cantonale. _____

Signatures des époux :

Lazar Chrenbourg
 Rosa Chrenbourg

Signatures des témoins :

Elisabeth Doukelsky
 Elisabeth Gaudin
 les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :



1883

N° 242

Pache & Besson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pache, Henri-Louis**, _____ secrétaire du Juge de Paix de Epalinges, _____ domicilié à Chailly & Landanne, célibataire, _____

né à Landanne, le onze Décembre _____ mil huit cent soixante, _____ fils de Louis Henri Pache, Greffier de la Justice de Paix, _____

_____ et de Jeanne Pauline Sophie Meyer domiciliés à Landanne, _____

2° **Besson, Henriette-Emma**, _____ sans profession, _____ de Bollens, _____ domiciliée à Chailly, _____ célibataire, _____

née à Davois, le huit Septembre _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fille de François David Besson, Directeur de la Discipline _____ et de Henriette Julie Sophie Clerc, domiciliés à Chailly, _____

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Bollens & Landanne, les dix & onze Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Bollens & Epalinges & Landanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Epalinges

& Romainmottier, _____

Signatures des époux :

[Signature]
[Signature]

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]
ici aux _____ Landanne
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 289
Bugnion et Fetzet née
Duboux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bugnion, Charles-Louis, _____ agriculteur _____
de Belmont & Lansanne, _____ domicilié à Cour des Lansanne, _____
veuf de Marie Jenny née Regamey, d'è le vingt-un Décembre mil huit cent septante-neuf

né à Fully, le douze février _____ mil huit cent
cinquante, _____ fils de David Bugnion, vigneron _____

_____ et de Jeanette née Gilliéon, domiciliés à Fully, _____
2^o Fetzet née Duboux, Julie-Reniette, jardinière, _____
de Villars-Viercelin, _____ domiciliée à Cour & Lansanne, _____
veuve de Jean Daniel Fetzet, d'è le vingt-sept Juillet mil huit cent septante-neuf

née à Lansanne, le dix-neuf février _____ mil huit cent
quarante-sept _____ fille de Henri Marc Charles Samuel Duboux, d'è d'è, _____
_____ et de Jeanne Pauline Henry, les deux d'è d'è, _____

Les publications ont eu lieu à Belmont, Villars Viercelin Lansanne, le dix No-
vembre mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- Actes de naissance des Epoux _____
- Promesse de mariage _____
- Actes de décès des précéd^{ts} Conjointe _____
- Certificats de publication de Belmont
Villars-Viercelin & Lansanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Fully
& Poliez-le-Grand _____

Signatures des époux:

Charles L. Bugnion
Julie Bugnion

Signatures des témoins:

Farrat Huisin
Julien
les deux à Lansanne
L'officier de l'état civil:

1883

N° 290

Boraley et Michaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Boraley, Charles-Franci-Louis,** _____ Cordonnier,

de Blonay _____ domicilié à Landanne _____
divorcé de Marie Eugénie Richard née Henschler, aidé le neuf Juin mil huit cent septant-trois _____

né à Vevey, le quinze Janvier _____ mil huit cent trente-sept _____ fils de Pierre François Boraley _____

_____ et de Marie Catherine née Gilliéron, les deux décédés _____

2° **Michaud, Augustine-Marguerite-Louise-Annette**

de Avenches _____ domiciliée à Landanne ^{Ayatsense} _____
célibataire _____

née à Vevey, le neuf Mars _____ mil huit cent cinquante-trois _____ fille de Auguste Rodolphe Michaud, ouvrier de Ville _____, domicilié à Landanne _____ et de Susanne Marie Louise Gerton, do femme, _____

Les publications ont eu lieu à Blonay, Avenches & Landanne, les trente Novembre & premier Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Acte de mariage de l'Epoux avec inscrip-
tion marginale au divorce _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Blonay
Avenches & Landanne _____
Communiqué : à l'Etat Civil d'Aven-
ches & de Blonay _____

Signatures des époux :

Charles Boraley
Augustine Boraley

Signatures des témoins :

Abraham Jure
Jules Jure
les deux domiciliés à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 291
Cochand et Linder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cochand, Jules-François**, _____ agriculteur, de Champagne, _____ domicilié à Landanne, _____ célibataire _____

né à Champagne le dix-sept Janvier _____ mil huit cent cinquante-trois, _____ fils de Marie Rosalie Cochand, lingère, à Morget _____

2° **Linder, Elisabeth**, _____ tailleur, de Soiern (Berne), _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire, _____

née à Soiern le Sept Mai _____ mil huit cent cinquante-trois, _____ fille de Pierre Linder, menuisier, _____ et de Anna née Gluck, sa femme, les deux à Soiern, _____

Les publications ont eu lieu à Champagne, Soiern & Landanne, le dix-neuf vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de _____
Champagne, Soiern & Landanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____
Soiern & Landanne _____

Signatures des époux:

Jules Cochand
Elisabeth Goekand

Signatures des témoins:

W. Ham
Jules Corbe
les deux à Landanne
L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 292

Rey et Bulet née Nicolas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-

trois, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rey, Jules, agriculteur,

de Carrouge près Mézières, domicilié à Carrouge,

célibataire,

né à Mézières, le trente février mil huit cent

quarante-quatre, fils de Jean Pierre (fils de Jean Pierre) Rey,

et de Jeanne Marguerite née Gilliéron, sa femme,

2° Bulet née Nicolas, Louise,

de Ferlend, domiciliée à Carrouge,

veuve de Jean Rodolphe Bulet, dès le trente Octobre mil huit cent septante-huit

née à Carrouge, le vingt-huit Décembre mil huit cent

cinquante-deux, fille de Jeanne Susanne Nicolas,

et de

Les publications ont eu lieu à Carrouge & Ferlend, les quatre & six Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Mézières.

Communiqué : à l'Etat Civil de Mézières & Oron.

Signatures des époux :

Jules Rey
Louise Rey

Signatures des témoins :

A. Hausermann

Jules Corboz
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

J. Berrmann

N^o 293
Margot et Reber

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o Margot, Henri-Samuel-Marius, Comptable,
 de Vuitteboeuf et de St Croix, _____ domicilié à Lansanne, _____
 célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

né à Lansanne, le treize mai _____ mil huit cent quarante-cinq _____ fils de Jean Louis Edouard Margot, _____
 _____ et de Louise Parisod sa femme, les deux décédés, _____

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

2^o Reber, Anna dite Pina, _____ sans profession, _____
 de Schangnan (Berne) _____ domiciliée à Lansanne, _____
 célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

née à Oberdiessbach (Berne) le vingt-deux février _____ mil huit cent quarante-sept _____ fille de Christian Reber, _____
 _____ et de Anna Barbara Lehmann, les deux décédés, _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vuitteboeuf, St Croix, Schangnan & Lansanne, les vingt-un, vingt-deux & vingt-quatre Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage, _____
 Certificats de publication de Vuitteboeuf
 St Croix, Schangnan & Lansanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de St
 - Croix, Baulmes & Schangnan, _____

Signatures des époux :

H^o Margot
Pina Margot

Signatures des témoins :

Ch^o Roth les deux à
Jules Corley Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1883

N° 294

Musy & Bataillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Musy, Juste, _____ limonadier,

de Eublens, _____ domicilié à Lantanne, Rue de l'Église 38.

célibataire, _____

né à Eublens, le dix-huit Septembre _____ mil huit cent

cinquante-huit, _____ fils de Charles François Abram Musy, agriculteur, _____

_____ et de Françoise Jeanne-Beniette Aquet, sa femme, à Eublens.

2° Bataillard, Louise-Françoise-Charlotte, _____

de Romanel & Morges, _____ domiciliée à Lantanne, _____

célibataire, _____

née à Romanel & Morges, le vingt-quatre Septembre _____ mil huit cent

cinquante-trois, _____ fille de Jean Charles Bataillard, agriculteur, à Romanel &

Morges _____ et de Jeanne Françoise née Barrand, sa femme, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Eublens, Romanel & Lantanne, le vingt-quatre Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Eublens, Ro-
manel & Lantanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Colombier

& Eublens. _____

Signatures des époux :

Musy Juste
Louise Musy

Signatures des témoins :

Henri Bataillard à St-Saphorin & Morges

A. Hediger à Lantanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 295
Dixerens & Larroue
 née Desponds

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dixerens, Charles,** _____ *Percey*,
 de *Lutry* _____ domicilié à *La Sallaz & Lansanne*,
 enf de *Antoine* née *Blanc*, âgé le vingt-six Octobre mil huit cent quatre-vingt _____

né aux *Rapet & Lansanne*, le neuf Octobre _____ mil huit cent quarante-sept _____ fils de *Jean François Dixerens*, décédé, _____

_____ et de *Louise Marguerite née Desprenthal de Jemma*, aux *Coisettes*, _____

2^o **Larroue née Desponds, Louise-Jeanne-Albertine,**

de *Bulley* _____ domiciliée à *Lansanne*, _____
 divorcée de *Daniel Philippe Larroue*, décédé le quatre février mil huit cent quatre-vingt _____

née à *Lansanne*, le huit février _____ mil huit cent quarante _____ fille de *Pierre Desponds*, décédé, _____

_____ et de *Jeanne Louise Costet*, de femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à *Lutry, Bulley & Lansanne*, les cinq huit
 Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Actes de décès des précéd^{ts} conjoints _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de *Lutry*

Bulley & Lansanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de *Lutry*

& *Bulley* _____

Signatures des époux :

Charles Dixerens

Albertine Dixerens

Signatures des témoins :

Lis Desponds le deux à

Barbar *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

1843

N° 296

Pillier et Ferrari

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pillier, François-Emile**, _____ Employé S-O-S.

de Bex _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né à Genèvetière Bex, le trente Avril _____ mil huit cent

cinquante-huit _____ fils de Jean David François Emile Pillier, décédé, _____

_____ et de Sylvie née Amiguet, à Bex. _____

2^o **Ferrari, Elbet-Elizabeth**, _____ marchande, _____

de Caprino (Bergamo) Italie, _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Caprino, le huit mai _____ mil huit cent

soixante-trois _____ fille de Gabriel Ferrari, homme d'équipe, _____

_____ et de Marie Galli, les deux à Landanne. _____

Les publications ont eu lieu à Bex, Caprino, Consulat d'Italie à Genève & Landanne, les vingt-sept Octobre, quatre & dix-huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Consentement du père de l'Epouse.

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Bex Landanne, Caprino & Consulat d'Italie.

Communiqué : à l'Etat Civil de Bex & à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

Emile Pillier

Elbet Pillier

Signatures des témoins :

V. Hübeli les deux

Jule Cordey à Landanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernan

N° 297
Vallotton et Anzermet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Vallotton, Marc-Charles, _____ Jardinier, _____
de Vallorbes & d'Agiez _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire _____

né à Landanne, le vingt huit mai _____ mil huit cent quarante-deux _____ fils de Henri Louis Vallotton, décédé _____
_____ et de Jeanne Blézède Mégeoz, sa femme, à Agiez _____

2^o Anzermet, Jeannette dite Jenny, _____
de La Cour de Peitz _____ domiciliée à Landanne, _____
Célibataire _____

née à La Cour de Peitz, le premier Octobre _____ mil huit cent vingt-quatre _____ fille de Jean Pierre Benjamin Anzermet, _____
_____ et de Jeanne Marie Aréthuse Motel, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, à Agiez, à La Cour de Peitz & à Landanne
le dix Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Vallorbes
Agiez La Cour & Landanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Vallorbes, La Cour & Genex _____

Signatures des époux:

Charles Vallotton
Jenny Vallotton

Signatures des témoins:

A. Heiger
Jules Corley
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil:

J. Bernand

1843

N° 293

Lavanchy et Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lavanchy, Isaac-Frédéric**, _____ agriculteur, de Savigny & Fozel, _____ domicilié à Landanne, _____ veuf de Julie Fanny née Décombar, née le vingt-deux Novembre mil huit cent septante-neuf, _____

né à Savigny, le vingt Novembre _____ mil huit cent quarante. _____ fils de Jean Louis Lavanchy, agriculteur, à Savigny _____ et de Louise Susanne née Curchod, décédée, _____

2° **Meylan, Marie-Louise**, _____ Cuisinière, de Chenit _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire, _____

née à Pully, le dix-huit Janvier _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fille de Henri dit Jean Meylan, agriculteur à Jonstans-Mérey, _____ et de Rose Louise née Bonnet, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Landanne, au Brassus, au Sentier, à Savigny & à Fozel, les sept & huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Acte de décès de la précédente femme de l'Epoux _____
Certificats de publication de Savigny, Fozel
Landanne, le Sentier & le Brassus, _____

Communiqué : à l'Etat Civil au Sentier
du Brassus, de Savigny & de Fozel _____

Signatures des époux :

Isaac Frédéric Lavanchy
Marie Lavanchy

Signatures des témoins :

Samuel Pointet cordier
Benjamin Truffer
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernan Subal

N° 299
Ducussel a Mullet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparé :

1° **Ducussel, Emile-Philippe**, _____ Jardinier,
 de **Bussy / Moudon**, _____ domicilié à **Laudanne**, _____
 célibataire, _____

né à **Bussy**, le vingt-sept Octobre _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fils de **Jean Abram Ducussel**, d'écide, _____

_____ et de **Suzette** née **Regamey**, sa femme, à **Laudanne**, _____

2° **Mullet, Caroline-Henriette**, _____ Cuisinière,
 de **Pilly**, _____ domiciliée à **Montétan / Laudanne**
 célibataire, _____

née à **Pilly**, le quatre Novembre _____ mil huit cent cinquante-trois _____ fille de **Marie Louis Mullet**, jardinier _____

_____ et de **Jeanne Henriette** née **Nicolas**, sa femme, les deux à **Montétan**

Les publications ont eu lieu à **Bussy, Pilly, a Laudanne**, les treize a quinze
 Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
 Certificats de publication de **Bussy**,
Pilly a **Laudanne**. _____
 Promesse de mariage. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Mouzon / Romanel. _____

Signatures des époux:

Emile Ducussel
Caroline Ducussel

Signatures des témoins:

Henri Mullet à **Montétan**
Jules Lejay à **Laudanne**

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1883

N° 300

Guignet et Deppietzaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1^o **Guignet, Aimé**, _____ Laitier,

de Esval _____ domicilié à Servion, _____

célibataire, _____

né à Servion, le trente novembre _____ mil huit cent

soixante-deux _____ fils de Jean Louis Guignet, agriculteur, à Servion _____

_____ et de Benedette née Gillieron, sa femme, _____

2^o **Deppietzaz, Nancy**, _____ sans profession, _____

de Denezzy _____ domiciliée à Servion, _____

célibataire, _____

née à Denezzy, le douze mai _____ mil huit cent

soixante-quatre, _____ fille de Jean Friedrich Deppietzaz, décédé, _____

_____ et de Françoise Jacqueline née Cridinel, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Esval, Denezzy & Servion, les neuf & dix novembre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil d'Oron

Communiqué : à l'Etat Civil d'Oron

x Nézet _____

Signatures des époux :

Aimé Guignet
Nancy Guignet

Signatures des témoins :

Ulysse Fassin
Jules Corber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 301
Schär et Schmied

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois,

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schär, Ferdinand, Boucher,
de Gondiswyl (Berne) domicilié à Landanne,
célibataire,

né à Roggwyl (Berne), le deux Janvier mil huit cent cinquante-cinq

fil de Nicolas Schär, décédé,
et de Marianne Bolliger, décédée,

2° Schmied, Anna-Elisabeth, bonne d'enfant
de Wahlen (Berne) domiciliée à Landanne,
célibataire,

née à Schwarzenburg (Berne), le deux Juin mil huit cent soixante-trois

fille de Rodolph Schmied sellier à Schwarzenburg
et de Elisabeth Jenni, sa femme, au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Gondiswyl, Wahlen & Landanne, les douze et treize
Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Gondiswyl, Wahlen & Landanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
M. Lehmann (Gondiswyl) & Wahlen.

Signatures des époux :

Schär Ferdinand

M^{lle} Schmied Anna Elisabeth

Signatures des témoins :

T. Blum

J. B. Colby

les deux domiciliés à Landanne

L'officier de l'état civil :

J. Berner

1883

N° 302

Porchet et Redard née Collet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois,

1° Porchet, Louis, tailleur de pierre de Corcelles-le-Jorat domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Gillière près Corcelles-le-Jorat le vingt-neuf Aout mil huit cent cinquante fils de Pierre Antoine Porchet, décédé,

et de Jeanne Louise Vittoz, la femme, à Lausanne,

2° Redard née Collet, Louise, blanchisseuse, de La Saux à Versières-Suides domiciliée à Lausanne, veuve de Victor Philippe Redard, dès le vingt-un Mai mil huit cent soixante-sept

née à Suchy, le dix-neuf février mil huit cent quarante-deux fille de François Louis Collet et de Anne Henriette née Collet, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat, La Saux, Les Versières & Lausanne, les treize & quatorze Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux.
Promesse de mariage
Acte de décès du précédent mari de l'Epouse

Signatures des époux :

Louis Porchet
Louise Porchet

Signatures des témoins :

A. Gillieron
J. B. ...
les deux domiciliés à Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

Communiqué : à l'état civil de Corcelles La Saux, Les Versières & Lausanne.



Le N° 302, à la page 80 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1883. Les deux douilles de papier jointes sont conformes. Lausanne le 31 Décembre 1883. Officier de l'état civil.

Delus
Mulet.

1884

N° 1
Bérard & Cullmann
née Guetty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bérard, Charles,** _____ *peclier-fumidè*,
 de *Lausanne*, _____ domicilié à *Lausanne*, _____
 célibataire, _____

né à *Lausanne*, le vingt-deux Juin _____ mil huit cent
 vingt-deux, _____ fils de David Jean Louis Bérard *décédé*, _____
 _____ et de Marie Pauline *née* Visinand, *décédée*, _____

2° **Cullmann née Guetty, Julie-Françoise,**
d'origine française, _____ domiciliée à *Cordier & Vevey* _____
 veuve de Jean Louis Gaspard Cullmann, *décédé* le six avril mil huit cent soixante
 - quinze, _____

née à *Mont-la-Ville*, le vingt-six Septembre _____ mil huit cent
 vingt-quatre _____ fille de Jean Louis Guetty, *décédé* _____
 _____ et de Marie Catherine *née* Jaques, *décédée*, _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne & Cordier*, les sept & huit Décembre
 mil huit cent quatre-vingt-trois. L'ambassade de France à Rome a dispensé
 des publications en France. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
 Acte de décès du précédent mari de
 l'Epouse _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de *Lausanne &*
Cordier & dispense des publications en France
 Communiqué: à la Chancellerie
 Cantonale. _____

Signatures des époux:

Charles Bérard
Julie Bérard

Signatures des témoins:

Dumortier Jean
Louis Paul Joëlle
 les deux domiciliés à *Lausanne*

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1884

N° 2

Monachon & Petzet née Dupont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Monachon Jules, _____ agriculteur,
de Puyres & Porens, _____ domicilié à Paudex, _____
célibataire, _____

né à Renens, le vingt-un Juin _____ mil huit cent
soixante-deux _____ fils de feu Jean Pierre Monachon _____

_____ et de feu Jeanne Henriette née Jaquenoud, _____

2° Petzet Louise-Sophie née Dupont, _____ agriculteur,
de Pully _____ domiciliée à Pully, _____
veuve de Jean Louis Samuel Petzet, dès le quinze mai mil huit cent soixante-onze

née à Pully, le neuf mai _____ mil huit cent
quarante, _____ fille de Albert-Philippe Dupont _____

_____ et de Marianne née Raymondin, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Pully, Paudex, Puyres & Porens, les quinze &
dix-huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'off. de l'Etat Civil
de Pully, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de St-Cerges
à Pully, _____

Signatures des époux :

Jules Monachon
Louise Monachon

Signatures des témoins :

J. Fugère & P. Lattas - inil Vallot
Jules & Louis - à Lausanne

L'officier de l'état civil :

N° 3
Lanternier & Knecht

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° **Lanternier, François**, _____ palecher,
de Meythet (St-Savoie) France, _____ domicilié à Lansanne, enjoux à Thonon
célibataire _____

né à Meythet, le vingt-cinq février _____ mil huit cent cinquante-trois, _____ fils de feu André Lanternier _____
_____ et de Marie Laydevant, la veuve, domiciliée à Meythet _____
2° **Knecht, Anna**, _____ ménagère, _____
de Dispel (Waldshut) Bade, _____ domiciliée à Lansanne, enjoux à Thonon
célibataire, _____

née à Dispel (Waldshut) Bade, le vingt-huit février _____ mil huit cent soixante-trois, _____ fille de Barbina Knecht, domiciliée à Kaiserthul _____
_____ et de _____

Les publications ont eu lieu à Meythet, à Lansanne & à Thonon les treize & seize Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois. Le Consul d'Allemagne à Genève a dispensé des publications à Dispel. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissances. - Acte de décès du père de l'époux. Promesse de mariage. - Cert. de publication de Lansanne. - Certificat du Département de Justice & Police constatant que les consentements de la mère des deux époux, les cert. de publication de Meythet & Thonon & la dispense du Consul d'Allemagne sont déposés dans les archives.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

Lanternier François
Anna Lanternier

Signatures des témoins :

Barat Louis à Annilly (St-Savoie)
Barat Henri à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1884

N° 11
Nielsen et Kæser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Il est certifié d'une lettre de bourgeoisie
instrumentée par le notaire et notaire à
Lansanne, le 10 octobre 1903 et visée
par le Conseil d'Etat dans le terme légal,
que Niels Peter Nielsen a acquis la
bourgeoisie de la Commune de Lansanne
Lansanne le 3 Nov. 1903.

L'Offr. de l'Etat Civil :

[Signature]

5-20
Aujourd'hui dix Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nielsen, Niels-Peter, _____ Coupez-tailleur,

de Copenhague (Danemark) _____ domicilié à Lansanne, _____

célibataire, _____

né à Horne (Danemark) le vingt-trois février _____ mil huit cent

cinquante-cinq _____ fils de Hans Nielsen, décédé, _____

_____ et de Ellemine Andersen, domiciliée à Copenhague, _____

2° Kæser, Elisabeth, _____ sans profession _____

de Niederbipp (Berne) _____ domiciliée à Lansanne, _____

célibataire, _____

née à Wybach (Madiswil), Berne, le deux février _____ mil huit cent

soixante, _____ fille de Jean Ulrich Kæser, absent, _____

_____ et de Elisabeth Howald, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Niederbipp & à Lansanne, les onze & treize Décembre
mil huit cent quatre-vingt-trois. Le Consul de Danemark a dispensé des
publications à Copenhague. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance - Promesse de mariage
Cert. de publication de Niederbipp & Lansanne.
Permis du Département de Justice & Police
constatant que la déclaration de validité du
Consul de Danemark est déposée dans ses
archives. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Niederbipp
à la Chancellerie Cantonale, _____

Signatures des époux :

Niels Peter Nielsen
Elisabeth Kæser

Signatures des témoins :

E. Frost. } domiciliés à
J. Hollushek } Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 5
Wylet et Barbier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Janvier mil huit cent quatre-vingt-
quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Wylet, Marc, marchand,
de Ober-Endingen (Ségovie) domicilié à Chailly & Lausanne,
célibataire,

né à Lausanne, le huit Janvier mil huit cent
cinquante-sept fils de Marc Salomon Wylet, marchand, domicilié à
Chailly et de Jeanne Françoise Albertine Rousseil sa femme

2^e Barbier, Rose-Juliette, marchande,
de Bondy (Neuchâtel) domiciliée à Chailly & Lausanne,
célibataire,

née à Bondy, le vingt-Septembre mil huit cent
soixante-trois fille de Charles-Henri Constant Barbier, journalier, à
Bondy et de Marie Louise Ray, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Ober-Endingen, Bondy & Lausanne, les trois &
quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-trois,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Ober-
Endingen, Bondy & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Bondy
& Oberendingen

Signatures des époux :

Marc Wylet
Rose Wylet

Signatures des témoins :

Henri Roubli
Emile Farch

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

1834

N° 6

Barut et Wyttenbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Barut, Louis,** _____ fabricant de bois de Jacques,
de Epagny, Hauts Savoie France, _____ domicilié à Annully (H^{ts} Savoie) _____
célibataire, _____

né à Epagny, le vingt-deux Décembre _____ mil huit cent
cinquante-quatre, _____ fils de François Barut, agriculteur, _____

_____ et de Louise Françoise Davoine, la femme, à Epagny, _____
2^o **Wyttenbach, Maria,** _____ sans profession,
de Kirchdorf (Suisse) _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à Sursins, le premier Mars, _____ mil huit cent
soixante-cinq _____ fille de Gottlieb Wyttenbach, cordonnier, _____

_____ et de Elisabeth Rosti, domiciliés à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à Epagny, Annully, Kirchdorf & Landanne, les
vingt-deux & vingt-trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. Promesse de
mariage. Certificats de publication de Landanne &
Kirchdorf. Permis du D^{pt} de J^u & Police constatant
que les consentements des père & mère des Epoux,
les certificats de Annully & Epagny, et la déclaration de
Validité dont déposés dans ses archives _____

Communiqué : à Kirchdorf & à la Cham.
cellaire Cl^e _____

Signatures des époux :

Barut Louis
Maria Barut.

Signatures des témoins :

Wyttenbach Théophile
J. B. Carbo
ils sont à Landanne

L'officier de l'état civil :

N° 7
Piccard et Gonthier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Piccard, Louis-Eugène, Agriculteur,

de Lutry & Grandvaux, domicilié à Pully,

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Lutry, le seize Février mil huit cent

cinquante-quatre, fils de Charles Piccard

et de Jeanne née Dideront, agricultrice, à Pully,

2° Gonthier, Louise, Charentière,

de St-Croix, domiciliée à Landenne,

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

née à Mollens, le onze Janvier mil huit cent

quarante-cinq, fille de défunts Louis Félix Gonthier

et de Elise Marianne Geneviève née Gelay,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lutry, Grandvaux Pully, St-Croix & Landenne, les cinq & sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Off. de l'Etat civil de Pully.

Signatures des époux :

Louis G. Piccard
Louise Piccard

Signatures des témoins :

Louis Regamey domicilié à Pully
Alain Berny } Pully

Communiqué: à l'Etat Civil de Pully

Lutry, Pully & St-Croix

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1884

N° 8

Regamey et Berney

11.135

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt-un Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Regamey, Auguste-Louis-Frédéric, Indimier,

de Landanne, _____ domicilié à terre Pully, _____

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à la Chapelle de Landanne, le premier août _____ mil huit cent

soixante, _____ fils de feu Louis Philippe Regamey _____

et de Marie Louise Pilet, sa femme, au Mont de Landanne, _____

2^o Berney, Aline-Félicie, _____ sans profession,

de Aubonne et de l'Abbaye _____ domiciliée à Bithuis sur Landanne,

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Gimel, le treize avril _____ mil huit cent

soixante-trois _____ fille de Jean Pierre Jacob Berney, absent, _____

et de Françoise Louise née Berdet, à Nyon, _____

Les publications ont eu lieu à Landanne, Pully, Aubonne et l'Abbaye, le cinq
Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'Etat Civil
de Pully _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Pully
Aubonne et l'Abbaye. _____

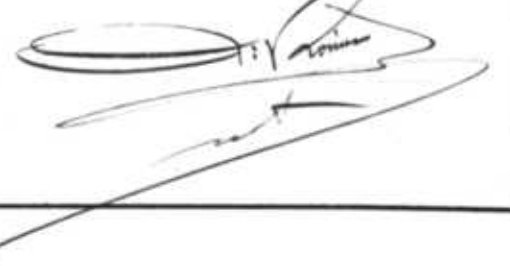
Signatures des époux :

Louis Regamey
Aline Regamey

Signatures des témoins :

Louis G. Pécot } domiciliés
Louis P. P. Pully }

L'officier de l'état civil :



N^o 9
Oltamare et Vielle.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Oltamare, Alphonse, _____ employé de Banque, _____
de Genève _____ domicilié à Paris 9^{me} arrondissement,
célibataire, _____

né à Genève le treize Juillet _____ mil huit cent
cinquante-trois, _____ fils de Marc Jean Eugène Oltamare, Professeur à Genève

_____ et de Marie Charlotte Humbert, décédée, _____

2^o Vielle, Charlotte (Carlota) Henriette, _____
de Genève La Chaux de Fonds et St Imier, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Colima (Mexique), le vingt Septembre _____ mil huit cent
soixante-deux _____ fille de Charles Léon Vielle, ancien négociant, _____

_____ et de Marie Estelle de la Trinité Melendez, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, La Chaux de Fonds, St Imier, Paris & Lausanne

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Genève,
La Chaux-de-Fonds, St Imier, Paris &
Lausanne _____

Signatures des époux :

A. Oltamare

Carlota Oltamare

Signatures des témoins :

C. Paul

à Lausanne

B. Fuchs à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Genève,

La Chaux-de-Fonds & St Imier _____

Par jugement rendu le huit
mai 1860 quatre vingt quinze le
Tribunal de première instance des
Canton de Genève a déclaré par le dit
vota le mariage nul et de nul effet.

Le divorce a été prononcé en vertu
de l'article 45 de la loi fédérale du 24
décembre 1874 _____

Le certificat de non appel au susdit
jugement a été délivré par le Greffier
de la Cour de Justice en date du trent
mai 1860 quatre vingt quinze _____

Lausanne, le 31 mai 1895

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1884

N° 10.
Nicolas et Cuendet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Nicolas, Charles-Samuel, — boulanger, —
de Carouge (Mézères) _____ domicilié à Lausanne _____
célibataire, _____

né à Lausanne, le treize Décembre _____ mil huit cent
soixante-un _____ fils de Etalord Samuel Nicolas, séide, _____

_____ et de Louise Gibelin, d'homme, à Lausanne, _____

2^o Cuendet, Suzanne-Julie-Louise, couturière,
de St^e Croix _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire _____

née à Lausanne, le vingt-cinq _____ mil huit cent
soixante-un _____ fille de Louis Ami Cuendet, serrurier, _____

_____ et de Jeanne Françoise Louise Michoud, d'homme, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Carouge, St^e Croix & Lausanne, les vingt-huit et
vingt-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage : _____
Certificats de publication de Carouge
St^e Croix & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Mézères & St^e Croix. _____

Signatures des époux :

Charles Nicolas
S^re Nicolas

Signatures des témoins :

Louis Hermann } domiciliés
à
Barraud } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 11
Wellens et Félix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o Wellens, Victor-François-Nicolas, Ingénieur,
de Liège (Belgique) _____ domicilié à Moresnet (Belgique) _____
célibataire, _____

né à Liège, le vingt-cinq Décembre _____ mil huit cent
cinquante-cinq _____ fils de Edmond François Henri Joseph Wellens, Ingénieur, _____
_____ et de Françoise Joséphine Victoire Biat, domiciliés à Moresnet,
2^o Félix, Louise-Marie-Lina, _____ Institutrice
de Mondon, _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à Landanne, le quinze Juin _____ mil huit cent
cinquante-cinq _____ fille de François Auguste Félix aécède _____
_____ et de Louise Droguet aécède _____

Les publications ont eu lieu à Liège, Mondon, Moresnet & Landanne, les vingt-deux
et vingt-neuf Avril (en Belgique) & le vingt-deux Décembre (Mondon & Landanne) l'an
huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. Promesse
de mariage. - Cert: de publication de Mondon & de
Landanne. - Permis du Département de Justice & Police
constatant que les actes respectueux, les actes de
non opposition & les déclarations de la Légation
Belge sont déposés dans les archives. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Mondon &
à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

V. Wellens
Lina Wellens

Signatures des témoins :

A. Gamboni
Le Gant...
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

V. L...

1884

N° 12

Cerottini et Bton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Cerottini, Edouard-Joseph, typographe,
de Cellio (Novare) Italie, _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à Landanne, le cinq octobre _____ mil huit cent
cinquante-trois, _____ fils de Joseph Pierre Cajetan Marie Cerottini, mason, _____

_____ et de Jeanne Marie Epitane, sa femme, domiciliée à Landanne

2^o Bton, Marie-Sylvie-Félie, _____ Couturière,
de St Saphorin (Savoie) _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à Landanne, le trente Mars _____ mil huit cent
cinquante-neuf _____ fille de Marc Bton, compositeur, _____

_____ et de Marie Sylvie Mother sa femme, domiciliée à Landanne

Les publications ont eu lieu à Cellio, St Saphorin, Landanne & Genève (Consulat
d'Italie) les vingt-cinq, vingt-sept Novembre, premier & deux Décembre mil huit
cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance. - Promesse de mariage. -
Cert. de publication de St Saphorin à Landanne. -
Permis du Département de Justice à Police constatant
que les certificats de publi. de Cellio & du Consulat ainsi
que la déclaration de validité sont déposés dans
les archives. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de St
Saphorin & à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Edouard Cerottini

Mme Cerottini

Signatures des témoins :

G. Mary } domiciliés
Huicrel } à Landanne

L'officier de l'état civil :

N° 13
Genton et Muddbaum

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o **Genton, Gustave-Louis-Samuel**, *Relieur Garnier*
de *St Saphorin (Lavaux)* _____ domicilié à *Lausanne*, _____
célibataire _____

né à *Lausanne*, le vingt-quatre Juin _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fils de *Marc François Louis Simion Genton, décédé* _____
_____ et de *Jenny Garin, sa veuve, domiciliée à Lausanne*. _____

2^o **Muddbaum, Marie**, _____ *Conturière*,
de *Schlosswyl (Bienne)* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
célibataire _____

née à *St Blaise (Neuchâtel)*, le Sept Mai _____ mil huit cent soixante-trois _____ fille de *Jean Frédéric Muddbaum commissionnaire de Comptoir* _____
_____ et de *Suzanne Julie Veluzat, sa femme, à la Chanx de fonds*.

Les publications ont eu lieu à *St Saphorin, Schlosswyl & Lausanne*, les vingt-six, vingt-sept & vingt-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificat de publication de *St Saphorin*
Schlosswyl & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
St Saphorin & Schlosswyl. _____

Signatures des époux :

Gustave Genton
Marie Genton

Signatures des témoins :

J. Augier état. _____ domiciliés
E. Kuff _____ à
Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Perrin

1884

N° 14
Ramel et Courvoisier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ramel, Louis-Pierre-Frédéric**, _____ négociant en vins,
de Abbevillers (Doubs) France, _____ domicilié à Orbe, _____
veuf de Charlotte Louise née Poret, d'è le trois Avril mil huit cent quatre-vingt, _____

né à Bienné, le six Décembre _____ mil huit cent
trente-huit _____ fils de feu Georges Frédéric Ramel, _____

_____ et de Marguerite née Ruedillon, horticultrice à Fontainemelon,
2° **Courvoisier, Rosette**, _____ sans profession _____
de Donneloye, _____ domiciliée à Giez près Grandson, _____
célibataire _____

née à Giez, le dix-sept Septembre _____ mil huit cent
quarante-neuf _____ fille de Jean François Courvoisier, agriculteur, _____
_____ et de Jeanne Suzanne née Billand, domiciliés à Giez, _____

Les publications ont eu lieu à Abbevillers, Donneloye, Orbe & Giez, les seize, dix-huit,
vingt-trois & trente Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'off. de l'Etat Civil
d'Orbe. _____

Communiqué : à la Chancellerie Cant. le
à l'Etat Civil d'Orbe, Donneloye & Grandson.

Signatures des époux :

Louis Pierre Frédéric Ramel
Rosette Ramel

Signatures des témoins :

Jules Courvoisier } les deux à
Lina Courvoisier } Giez.

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

Reçu par le 4. 10. 20.
Le 1. Janvier 1920 le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dame Rosette Ramel née Courvoisier, veuve de Louis Pierre Frédéric Ramel, mentionnée ci-dessus dans le droit de cité du canton de Faud et de la commune de Donneloye.
Lausanne, le 27 novembre 1920.
L'officier de l'état civil.
Accel
Lequel a été abrité à Orbe, Donneloye & Grandson.

N° 15
Gachet et Baud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf* Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gachet, Jules-Victor*, _____ *Relieur*, _____
de *Bidley-Dejulaz et de Bousens*, _____ domicilié à *Lausanne* _____
célibataire, _____

né à *Lausanne*, le *vingt-neuf* Décembre _____ mil huit cent
soixante, _____ fils de *Jean-Benoit Gachet*, *Commissionnaire* _____
_____ et de *Marie Sitrot*, *La femme*, *décédée*, _____

2° *Baud, Caroline*, _____ *Repassende*, _____
de *Gimel* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
célibataire, _____

née à *Meiringen (Berne)*, le *deux* Août _____ mil huit cent
cinquante-huit, _____ fille de *Frédéric Baud*, *maréchal-blanchier* à *Genève* _____
_____ et de *Madelaine née Fischer*, *décédée*, _____

Les publications ont eu lieu à *Bidley-Dejulaz, Gimel & Lausanne*, les *dix & douze*
Janvier mil huit cent quatre-vingt-*quatre* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux - _____
Promesse de mariage - _____
Certificats de publication de Bidley-
Dejulaz, Bousens, Gimel & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de
Dailens (Sullys) Echollens & Gimel :

Signatures des époux:

J. Gachet
Caroline Gachet

Signatures des témoins:

Comte Auguste les deux à
R. Imberby *Lausanne*

L'officier de l'état civil:

T. Proulx

1884

N° 16

Thomas et Thuillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trenté un Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Thomas, Eugène-Louis**, _____ Missionnaire,
de Berchier, _____ domicilié à Landanne, avant à Berchier
célibataire, _____

né à Berchier, le sept Décembre _____ mil huit cent
cinquante-cinq _____ fils de Jean David Thomas _____

_____ et de Suzanne Marie Becholey, sa femme, les deux décédés,

2^o **Thuillard, Eugénie-Louisa** _____ Régente,

de Froidville _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Crissier, le vingt-un Janvier _____ mil huit cent
soixante, _____ fille de Jean François Thuillard, Régent, _____

_____ et de Françoise Mermoud, sa femme, domiciliés à Crissier,

Les publications ont eu lieu à Berchier, à Froidville et à Landanne, les dix, onze
et douze Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Berchier
Froidville et Landanne. _____
Promesse de mariage. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de St Cierges,
à Bottens. _____

Signatures des époux :

Eugène Thomas.
Eugénie Thomas.

Signatures des témoins :

Thuillard
F^{te} Thuillard
les deux à Crissier

L'officier de l'état civil :

N° 17
Bally & Freiss.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bally, Samuel-Elie-Daniel**, _____ agriculteur,
de Boussens _____ domicilié à Laudanne, _____
veuf de Louise Marie Françoise Grobety, d'eu le vingt novembre mil huit cent septante-
deux, _____

né à Boussens, le neuf avril _____ mil huit cent
cinquante-deux, _____ fils de Jean Louis Samuel Bally, agriculteur à Boussens,
_____ et de Louise Henriette née Gandard, d'eu, _____

2° **Freiss, Julie-Henriette**, _____ garde malade,
de St Croix, _____ domiciliée à Laudanne, _____
célibataire, _____

née à Ogens, le six octobre _____ mil huit cent
cinquante, _____ fille de Henri Lucien Freiss, agriculteur _____
_____ et de Isabelle née Héridier, domiciliée à Ogens, _____

Les publications ont eu lieu à Boussens, St Croix & Laudanne, les neuf & deux
Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
Acte de décès de la première femme de
l'Epoux. _____

Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Boussens
St Croix & Laudanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Sulens
& St Croix _____

Signatures des époux :

Elie Bally
Julie Bally

Signatures des témoins:

M. Madure à Laudanne
J. Joubert à Lutry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1844

N° 15

Clatici et Maranesi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq février _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Clatici, Apro-Marie**, _____ *plâtrier*,
de Nonio (Novare) Italie, _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à Nonio, le dix-neuf Juin _____ mil huit cent
cinquante-six _____ fils de Antonio Clatici, *marchand*, _____
_____ et de Catherine Fatina, *domiciliée à Nonio*, _____

2° **Maranesi, Marie-Louise**, _____ *modiste*,
de Modène (Italie) _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à Villeneuve, le vingt-cinq Octobre _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fille de François Pierre Maranesi, _____
_____ et de Anna Marie Françoise Wieland, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Nonio Landanne & Consulat d'Italie, les vingt
quatre Novembre, deux & neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance... Promesse de mariage
Cert. de publ. de Landanne... Permis du Départe-
ment de Jura & P^{te} constatant que le cert. de
Nonio, du Consulat d'Italie, ainsi que la
déclaration de validité & la dispense pour Modène
sont déposés dans des archives. _____

Communiqué : à la Chancellerie Clatici

Signatures des époux :

Apro Marie Clatici
Marie Louise Clatici

Signatures des témoins :

A. Steiger à Landanne
Paul Forley

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

N° 19
Martin & Fabud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq février _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Martin, Ulysse, _____ agriculteur,

de Nevez _____ domicilié à Nevez, _____

célibataire, _____

né à Nevez, le quatre février _____ mil huit cent

soixante-deux, _____ fils de Jean Pierre Martin, agriculteur à Nevez, _____

_____ et de Susanne Marguerite née Martin, _____

2^e Fabud, Eugénie, _____ agriculteur,

de Ogen, _____ domiciliée à Nevez, _____

célibataire, _____

née à Ogen, le quatre Novembre _____ mil huit cent

cinquante-neuf _____ fille de Jean Fabud, agriculteur à Ogen, _____

_____ et de Susanne Marie née Fabud, _____

Les publications ont eu lieu à Ogen & à Nevez, les quatre & cinq Janvier
mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autosantion de l'Etat Civil de
Nevez, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de

St Pierre & Nevez. _____

Signatures des époux :

Ulysse Martin
Eugénie Martin

Signatures des témoins :

A. Lejeune
Jules Corbois
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

1884

N° 20
Dubois et Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui sept février _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dubois, Eugène**, _____ Commis négociant,
de Mézières _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à Corcelles près Payenne, le dix-neuf Janvier _____ mil huit cent
cinquante-trois, _____ fils de Jean Abram Dubois, _____

_____ et de Marie Louise née Buache, sa femme, les deux décédés,
2^o **Pache, Marie-Françoise**, _____ Sans profession, _____
de Epalinges, _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire _____

née à Landanne, le dix-huit Juin _____ mil huit cent
cinquante-six, _____ fille de François Henri Samuel Pache, vigneron, domi-
cilié à Landanne _____ et de Elizabeth Will, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Mézières, Epalinges & Landanne, les huit & douze
Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificat de publication de Mézières
Epalinges & Landanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Mézières & d'Epalinges _____

Signatures des époux :

Eug. Dubois
Marie Dubois

Signatures des témoins :

C. Fiedemann
à Corcelles près Payenne
François Pache
à Landanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 21
Dumont & Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Dumont, Louis-Alfred**, _____ Cordonnier,
 de Vouvey (Valais) _____ domicilié à Landanne, _____
 célibataire, _____

né à Vouvey, le premier avril _____ mil huit cent
 cinquante-deux, _____ fils de Hyppolite Dumont, fermier en Afrique, _____
 et de Zoé Carrant, décédée, _____

2^e **Borgeaud, Michilina**, _____ lingère, _____
 de Mottens, _____ domiciliée à Landanne, _____
 célibataire, _____

née à Londres, le quinze Juin _____ mil huit cent
 soixante, _____ fille de Adolphe Borgeaud, couturier, à Paris, _____
 et de _____

Les publications ont eu lieu à Vouvey, Mottens et Landanne, les dix-sept,
 dix-neuf & vingt Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux,
 Promesse de mariage, _____
 Certificats de publication de
 Vouvey, Mottens & Landanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
 Vouvey & Mottens _____

Signatures des époux:

Dumont Alfred
Michilina Borgeaud

Signatures des témoins:

Deugras Francois
Jarin Legrand
 les deux à Landanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1884

N° 22

Borgeaud et Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février mil huit cent quatre-vingt-

quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **BORGEAUD Jean-Louis-Victor**, Cafetier,
de Pully, domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Genève, le vingt-neuf Juillet mil huit cent
soixante, fils de Jean François Antoine Borgeaud, maître d'hôtel,

et de Julie Antoinette née Gaber, sa femme, les deux à Lausanne

2° **BORGEAUD Elise-Jenny**, Sans profession,
de Pully, domiciliée à Pully,
célibataire,

née à Pully, le trois Mars mil huit cent
soixante, fille de François Louis Borgeaud, décédé,

et de Louise Julie née Moennox, domiciliée à Pully,

Les publications ont eu lieu à Pully & à Lausanne le dix-neuf Janvier
mil huit cent quatre-vingt quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Lausanne
& Pully

Communiqué : à l'Etat Civil de
Pully

Signatures des époux :

Henri Borgeaud
Elise Borgeaud

Signatures des témoins :

H. Müller
à Lausanne
A. Jaquet
à Montbenin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 23

Germani et Imhoff.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze février _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Germani, Ferdinand,** _____ typographe-Compositeur, _____
de Arce (Socia-Cavotta) _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Arce, le deux octobre _____ mil huit cent
cinquante-neuf _____ fils de défunt Dominique Germani _____

_____ et de Anna Cavotta, sa veuve, domiciliée à Naples, _____

2° **Imhoff, Marie-Thérèse-Jeanne,** _____ Sûlléuse, _____
de Sion (Valais) _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Sion (Valais), le vingt-sept décembre _____ mil huit cent
soixante, _____ fille de Joseph Imhoff, décédé, _____

_____ et de Thérèse née Amacker, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Arce, Sion, Lausanne & Consulat d'Italie à Genève,
les vingt-neuf décembre, premier & dix Janvier dernier _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance. Promesse de mariage. Certi-
ficats de publ: de Sion & Lausanne. Perm: du Dép't
de Justice & Police constatant que les déclarations du
Consulat d'Italie, le consentement des parents de l'É-
poux et le certificats de Arce sont déposés dans les archi-
ves du dit Département. _____

Communiqué; à l'Etat Civil de Sion et à
la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

Ferdinand Germani
Marie Germani

Signatures des témoins :

J. Lappin
Emile Lenz typographe

les deux à Lausanne.
L'officier de l'état civil :

[Signature]

1884

N° 24

Charra et Collomb

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui douze février mil huit cent quatre-vingt-quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Charra, Emilien-Gustave-Alfred, négociant,

de Clionselat (Dôme) France domicilié à Clionselat,

veuf de Louise Maygère des le douze Janvier mil huit cent septante-huit

né à Clionselat, le vingt-huit février mil huit cent

cinquante-trois, fils de Eugène Charra, pasteur protestant à Clionselat,

et de Virginie-Marquétite-Françoise Mardonneuve, sa femme, décédée

2° Collomb, Amélie-Sauve, sans profession,

de Vevey domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Pont Gibaud (Puy de Dôme), le six Juin mil huit cent

cinquante-quatre, fille de James Collomb, décédé,

et de Marie Etienne Frotshaus, sa femme, à Landanne,

Les publications ont eu lieu à Clionselat, Vevey & Landanne, les vingt-six, vingt-sept

et vingt-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance... Promesse de mariage... Certificat de publication de Vevey et Landanne... Certificat du Département de Justice et Police constatant que le consentement du père de l'époux, le certificat de Clionselat et la déclaration de l'ambassade de France sont déposés dans ses archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Vevey & à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Handwritten signatures of the bride and groom.

Signatures des témoins :

Handwritten signatures of the witnesses.

Blanche Charra L'officier de l'état civil :

Handwritten signature of the civil officer.

N° 25

Bonzon & Couchoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bonzon, Jean-Albert** _____ *Contrôleur S. O. S.*
de Armet (Orde) _____ domicilié à Laudanne, _____
célibataire, _____

né à Armet le Sept novembre _____ mil huit cent
cinquante, _____ fils de Jacques-Benjamin Bonzon, _____

_____ et de Jeanne Marie née Monnier, de femme, les deux décédés, _____

2° **Couchoud, Julie**, _____ *Sans profession*, _____

de Praz (Bas-Vully) Feibourg, _____ domiciliée à Praz, _____

célibataire, _____

née à Praz (Bas-Vully) le quinze octobre _____ mil huit cent

cinquante-huit _____ fille de Rodolphe Couchoud, décédé, _____

_____ et de Rose Elisabeth née Guillod, à Praz, _____

Les publications ont eu lieu à Armet, Praz & Laudanne le dix-neuf & vingt
Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Armet,
Praz & Laudanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil Motier

(Praz) & Agiez. _____

Signatures des époux:

Jean Albert Bonzon

Julie Bonzon

Signatures des témoins:

François Isig

Julie Couchoud

L'officier de l'état civil:

J. Bernaud

1884

N° 26

Gourdou & Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze février mil huit cent quatre-vingt-quatre, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gourdou, Emile-Etienne-Constant-Léon, négociant, de Milhan (Aveyron) fiancé, domicilié à Landanne, célibataire,

né à Landanne, le sept juillet mil huit cent cinquante-huit, fils de Elie Jean Gourdou, décédé,

et de Jeanne Elise Authier, sa femme, à Landanne,

2° Rochat, Maria-Elisa, Couturière, de L'Abbaye du Lac de Joux domiciliée à Landanne, célibataire,

née à Landanne, le trente août mil huit cent cinquante cinq fille de Célestin Jules Rochat, décédé,

et de Marie Jeannette Mettraux, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Milhan, à l'Abbaye & à Landanne, les vingt neuf Décembre 1883, cinq & six Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance - Promesse de mariage - Certificats de publi de L'Abbaye & de Landanne - acte de décès du père de l'Époux et permis du Département de Justice Police constatant que le consentement de la mère de l'Époux, le certificat de Milhan et la déclaration de l'ambassade de fiancée sont déposés dans des archives

Communiqué : à l'Etat Civil de L'Abbaye & à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Emile Gourdou
Elisa Gourdou

Signatures des témoins :

Jules Pouly
Henri Patis M... } à Landanne

Ch. Gourdou

L'officier de l'état civil :

J. Bernan... (Signature)

N° 27

Dubach et Ruyet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Seize Février mil huit cent quatre-vingt-
quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dubach, Jean-Nicolas**, Cordonnier,
de Trachselwald (Berne) domicilié à Quarrens,
veuf de Marie Flukiger, d'éc. le quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois,

né à Madtersch, le vingt-quatre Novembre mil huit cent
cinquante-six fils de Jean Dubach, d'écédé,

et de Anna Marie Vogeneth, d'écédée,

2° **Ruyet, Elise**, Conduitière,
de Huttwyl (Berne) domiciliée à Huttwyl
célibataire

née à Huttwyl, le Seize Février mil huit cent
cinquante-neuf fille de Jean Frédéric Ruyet

et de Elisabeth Buchschacher, agriculteur à Huttwyl,

Les publications ont eu lieu à Trachselwald, Huttwyl & Quarrens, les vingt-sept,
vingt-huit & vingt-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Officier de l'Etat civil
de L'Isle

Communiqué: à l'Etat Civil de
Trachselwald, Huttwyl & l'Isle

Signatures des époux :

Jean Dubach
Elise Dubach

Signatures des témoins :

Jean Hirschler domiciliés
Jean Eyer à
Quarrens

L'officier de l'état civil :

J. Berran

1884

N° 26

de Grenus et de Grenus née
née von Schoann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit février _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° von Grenus, Albert-Maurice-Edmond, Commissaire des guerres en
chef,

de Berne, Genève et Morge, _____ domicilié à Berne, _____

divorcé de Augusta Albertine Louise de (von) Grenus née von Schoann, dès le trente-un Janvier-
mil huit cent septante-sept, _____

né à Berne, le dix Juillet _____ mil huit cent

cent-neuf _____ fils de Paul Louis César de (von) Grenus, défunt, _____

_____ et de Elizabeth Benicette née von Studler, act^e femme Goumard,

2° von (de) Grenus, Augusta-Albertine Louise née von
Schoann,

de Berne, Genève et Morge, _____ domiciliée à Berne, _____

divorcée de Albert-Maurice-Edmond von (de) Grenus, dès le trente-un Janvier-
mil huit cent septante-sept _____

née à Berne, le dix-sept Septembre _____ mil huit cent

quarante-cinq _____ fille de Ursus Victor Gallus fuz^r Maria von Schoann, défunt _____

_____ et de Melanie Albertine née Zschliker, _____

Les publications ont eu lieu à Berne, Genève et Morge, les vingt-trois, vingt-cinq
et vingt-six Janvier-mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Berne.

Communiqué : à l'Etat Civil de Berne,

Genève et Morge _____

Signatures des époux :

A. de Grenus
A. de Grenus née de Schoann

Signatures des témoins :

Ch. de Lancy à Lausanne
V. Schoann à Berne

L'officier de l'état civil :

N° 29
Burnens & Diderens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Burnens, Samuel**, *Infirmier*,
de Culens (Echallens) domicilié à Landanne,
célibataire,

né à Culens, le vingt-douze mil huit cent
soixante, fils de Pierre François Burnens, agriculteur à Clarens,
et de Jeanne Louise Catherine née Panchaud, décédée,

2° **Diderens, Marie-Hortense**, *Infirmière*,
de Savigny domiciliée à Landanne,
célibataire,

née à Landanne, le neuvième Décembre mil huit cent
soixante fille de François Samuel Diderens, journalier,
et de Jeanne Marie Rouge, sa femme, domiciliés à Landanne

Les publications ont eu lieu à Culens, Savigny & Landanne, les vingt-six &
vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux, —
Promesse de mariage —
Certificats de publication de Culens
Savigny & Landanne. —

Communiqué: à l'Etat Civil de
Savigny & Echallens. —

Signatures des époux :

Samuel Burnens
Marie v. Burnens

Signatures des témoins :

Louis Pegamey *assistés*
Charles Mayor *Landanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1884

N° 30

Schacher et Thuillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schacher, Jean-Henri**, _____ *Seigneur* _____

de Neunkirch (Schaffhouse) _____ domicilié à Bordeaux _____

célibataire, _____

né à Evian, le Sept Octobre _____ mil huit cent

cinquante-sept _____ fils de Jean Schacher, *adéca*, _____

_____ et de Marie Susanne Depietraz, *de femme*, à Vevey _____

2° **Thuillard, Elira-Emilie**, _____ *Compositrice*, _____

de Froideville, _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Landanne, le vingt-trois Janvier _____ mil huit cent

cinquante-huit, _____ fille de Marc-Jean Charles Auguste Thuillard, *relieur*, _____

_____ et de Julie Adèle Heyner, *de femme*, les deux à Landanne _____

Les publications ont eu lieu à Neunkirch, Froideville, Bordeaux & Landanne, les
neuf, onze, douze & treize Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissances des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Neunkirch
Froideville, Bordeaux & Landanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de Neunkirch

Froideville & Bordeaux _____

Signatures des époux :

*Jean Henri Schacher**Elira Emilie Schacher*

Signatures des témoins :

A. Heyner les deux à*Jules Fortin* Landanne

L'officier de l'état civil :

J. Amour

N° 31
Bugli & Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Bugli, Jean-Antoine**, — Employé S. O. S.
 de Seedorf (Berne) _____ domicilié à Lansanne, _____
 célibataire, _____

né à Lansanne, le vingt-huit Août _____ mil huit cent
 cinquante-un, _____ fils de Jean Louis Henri Bugli _____

_____ et de Jeanne Henriette Lavanchy de femme les deux décédés,

2^o **Pache, Sophie-Marie**, — Couturière, —
 de Epalinges _____ domiciliée à Lansanne, _____
 célibataire, _____

née à Lansanne, le onze Janvier _____ mil huit cent
 soixante-trois, _____ fille de François Louis Pache, peintre en voitures, _____

_____ et de Louise Julie Adèle Boverat de femme, les deux à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Seedorf, Epalinges & Lansanne, les vingt-cinq &
 vingt-six Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. _____
 Promesse de mariage. _____
 Certificats de publication, de Seedorf
 Epalinges & Lansanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'Epalinges
 & Seedorf. _____

Signatures des époux:

Bugli Jean
Bugli Sophie

Signatures des témoins:

Eugène Pache
Jules Corbaz
 les deux domiciliés à Lansanne
 L'officier de l'état civil:

[Signature]

1884

N° 32

Amstutz & Décorterd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six février _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Amstutz, Marc-Charles, _____ Charretier, _____

de Sigridswyl (Bulle) _____ domicilié à Landanne _____

célibataire, _____

né à Uère Eclépens, le vingt-sept mai _____ mil huit cent

cinquante-un, _____ fils de Christian Amstutz, tailleur de pierres, _____

_____ et de Blanche Marianne née Monnier, sa femme, les deux à Eclépens,

2° Décorterd, Caroline, _____ sans profession, _____

de Esstets _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Landanne, le quinze août _____ mil huit cent

quarante-neuf, _____ fille de Gabriel Décorterd, journalier, à Châtillens, _____

_____ et de Marie Françoise Chappuis, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Sigridswyl, Esstets & Landanne, les neuf & dix février
mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Sigridswyl
Esstets & Landanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Oron

& de Sigridswyl. _____

Signatures des époux :

Marc Amstutz
Caroline Amstutz

Signatures des témoins :

Auguste Charbon
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

: Fournier

N° 33

Bovel et Despland
née Berney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six février _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bovel, Jean-Louis**, _____ employé à l'Asile des aveugles,
de Lutry, Cully & Puidoux, _____ domicilié à Lausanne, _____
veuf de Jeanne née Corboz, dès le trente-un Octobre mil huit cent Septante-quatre

né à Epesses, le huit Janvier _____ mil huit cent
vingt-cinq _____ fils de Jean Noël Bovel _____

_____ et de Jeanne Françoise née Pache, les deux décedés, _____

2° **Despland née Berney, Anne Sophie-Jenny-Marie**,
de Grandson, _____ domiciliée à Lausanne, _____
veuve de Marc François Despland, dès le vingt-six Mars mil huit cent quatre-vingt-
un.

née à Lausanne, le Sept Septembre _____ mil huit cent
quarante-six, _____ fille de Abram Berney _____

_____ et de Marie Sophie née Grandjean, les deux décedés, _____

Les publications ont eu lieu à Lutry, Cully, Puidoux, Grandson & Lausanne les
deux & cinq février mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Lutry
Cully, Puidoux, Grandson & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de Lutry
Cully, Puidoux (St Saphorin) & Grandson.

Signatures des époux:

les deux Epoux étant aveugles n'ont
pu signer, fait constaté par les démons

Signatures des témoins:

Muyon Charles
Elic Donnet
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:



1881

N° 34
Euénod & Curchod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Euénod, Victor-Juste-Xenai,** _____ Docteur médecin
 de Vevey et Cordier _____ domicilié à Vevey _____
 célibataire, _____

né à Planchamp & le Châtelard, le dix-huit Septembre _____ mil huit cent
 cinquante-cinq _____ fils de Victor Emile Euénod, décédé, _____

_____ et de Eugénie & Bénédicte Françoise née Puzieux, à Vevey _____
 2° **Curchod, Charlotte-Elise-Caroline,** _____ sans profession,
 de Vevey, La Combe de Peilz, Cordier, Domartin Villars-Sirecelin _____ domiciliée à Nandanne, _____
 Geneve
 célibataire, _____

née à Vevey, le vingt-quatre Janvier _____ mil huit cent
 cinquante-six, _____ fille de Henri François Louis Curchod, décédé _____
 _____ et de Marie née Guenier, domiciliée à Nandanne. _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, Cordier, La Combe de Peilz, Cordier, Domartin, Villars-Sirecelin, Genève & Nandanne, les dix-neuf, vingt, vingt-un, vingt-deux & vingt-cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Vevey _____

Signatures des époux :

V. Euénod
Charlotte Curchod

Signatures des témoins :

Holbroquien domiciliés
Dr. A. Butner } Nandanne.

Communiqué : à Vevey, Cordier, La Combe de Peilz, Genève & Bettens. _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 35
Chavan et Meimod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chavan, Georges-Samuel** _____ Maceu, _____
 de Epalinges, _____ domicilié à Landanne, _____
 célibataire, _____

né à Landanne, le vingt-trois Décembre, _____ mil huit cent
 quarante-trois, _____ fils de Jean Justin Anguolè Chavan, décédé, _____

_____ et de Susanne Joly, sa femme, décédée, _____

2° **Meimod, Julie-Emilie** _____ Repassende, _____
 de Ste Croix, _____ domiciliée à Landanne, _____
 célibataire, _____

née à Genève, le trente Septembre _____ mil huit cent
 quarante-sept — fille de David Daniel Meimod, décédé, _____

_____ et de Jeanne Louise Gabrielle Piret, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Ste Croix à Landanne, les dix-neuf
 février mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage. _____
 Certificats de publication de Epalinges
 Ste Croix & Landanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Ste Croix
 & Epalinges. _____

Signatures des époux :

Georges Chavan
Julie Emilie Chavan

Signatures des témoins :

J. Blanc domiciliés
Jul. Carlier Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1844

N° 36

Marti et Dupraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit février _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Marti, Abraham François**, Ouvrier tanneur,
de Guggisberg (Berne) _____ domicilié à La Salaz & Landanne,
célibataire, _____

né à Davigny, le vingt quatre avril _____ mil huit cent
cinquante huit _____ fils de Abraham François Marti, décédé, _____

_____ et de Jeanne Louise née Richard, décédée, _____

2° **Dupraz, Louise Françoise**, Repasseuse,
de Oulens (Schallens) _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à Landanne, le sept Octobre _____ mil huit cent
cinquante six _____ fille de Georges Ferdinand Dupraz, décédé, _____

_____ et de Jeanne Marie Louise Vaudroz, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Guggisberg, Oulens & Landanne, les dix sept &
dix neuf Janvier mil huit cent quatre vingt quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Guggisberg
Oulens et Landanne. _____

Communiqué : à Guggisberg &
Schallens. _____

Signatures des époux :

Abraham François Marti
Louise Françoise Marti

Signatures des témoins :

M. Mercanton les deux
J. L. Lorange Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 37
Jaton & Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit février _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :


1° **Jaton, Auguste-Edmond,** _____ Agriculteur
de Villars-Mendraz, _____ domicilié à Romont, _____
célibataire, _____

né à Villars-Mendraz, le premier novembre _____ mil huit cent
cinquante-sept _____ fils de feu Jean David Jaton, _____
_____ et de Jeanne Elisabeth Martin, _____

2° **Rod, Julie,** _____
de Pency-le-Jorat, _____ domiciliée à Compiègne (Vaud) _____
célibataire, _____

née à Savigny, le vingt-dix mars _____ mil huit cent
soixante-quatre, _____ fille de Abraham David Rod, _____
_____ et de Jeanne Rosalie Cachin, _____

Les publications ont eu lieu à Villars-Mendraz, Romont, Pency-le-Jorat & Compiègne
les vingt-deux, vingt-cinq, vingt-six ~~sept~~ février mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. *unite mot enq* 

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Romont. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
St Cierges, Lucens, Orcelles-le-Jorat &
Romont _____

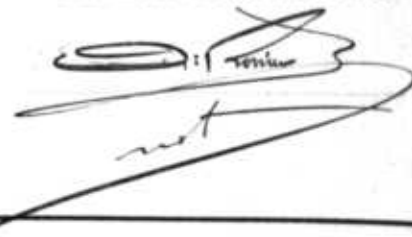
Signatures des époux :

Auguste Emon Jaton
Julie Jaton

Signatures des témoins :

A. Herzig les deux à
Julie Verbeke *Andanne*

L'officier de l'état civil :



1884

N° 33

Pouly & Desmeules

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui vingt-neuf février _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pouly, Jules**, _____ Charpentier, _____

des Cullayes et Montpreveyres, _____ domicilié aux Cullayes, _____

célibataire, _____

né aux Cullayes, le dix Septembre _____ mil huit cent

cinquante-trois, _____ fils de Jean Abram Pouly, agriculteur aux Cullayes, _____

_____ et de Jeanne Louise néeriot, sa femme, aux Cullayes, _____

2° **Desmeules, Céline**, _____ sans profession, _____

de Rozaz, _____ domiciliée à Rozaz, _____

Célibataire, _____

née à Rozaz, le vingt-sept Juillet _____ mil huit cent

cinquante-huit _____ fille de Jean François Desmeules, agriculteur _____

_____ et de Jeanne Emilie née Gilliéron, sa femme, domiciliée à Rozaz _____

Les publications ont eu lieu aux Cullayes, à Montpreveyres et à Rozaz, le huit
février mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat Civil de
Mézieres. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Méziers
& Corcelles-le-Jorat. _____

Signatures des époux :

Pouly Jules
Pouly Céline

Signatures des témoins :

J. Würfler
Jules Cordey

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

N° 30
Guichoud et Gilliéron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf février _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre-vingt-quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guichoud, Marc-Etienne**, _____ horticulteur,
de Commugny _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à Coyvet, le douze avril _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fils de Marc Benjamin Guichoud, horloger, à Commugny
_____ et de Louise Julie née Munier, décédée, _____

2° **Gilliéron, Janny** _____ sans profession, _____
de Mézières & Feclens, _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née aux Cullayes, le vingt-six Mars _____ mil huit cent
cinquante-six _____ fille de Jean Abram frédéric Gilliéron, menuisier aux Cullayes
_____ et de Jeanne Françoise née Porchet, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Commugny, Mézières, Feclens & Landanne, les huit
& neuf février mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Commugny
Mézières, Feclens & Landanne, _____

Communiqué: à Coyvet, Mézières &
Oron. _____

Signatures des époux:

M. Guichoud, Horticulteur
J. Gilliéron

Signatures des témoins:

M. Louis Gilliéron menuisier
Mme Antoinette Gilliéron
les deux à Landanne
L'officier de l'état civil:

[Signature]

1884

N° 40
Champrenaud et Menétray
 née Guignard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Champrenaud, François**, _____ Ebeniste,
 de Cully Lutry, _____ domicilié à Lansanne, _____
 divorcé de Maria Anna Ehelicher, dès le treize Novembre mil huit cent quatre-vingt-un,

né à Genève, le sept Juin _____ mil huit cent
 cinquante-un _____ fils de Gédéon Jean François Champrenaud _____

_____ et de Adèle Joséphine Bernoud, sa femme, les deux décédés, _____

2° **Menétray née Guignard, Anna-Rosine**, Repasseuse,
 de Poliez-le-Grand et du Mont de Lansanne, domiciliée à Lansanne, _____
 veuve de Eugène Louis Menétray, dès le quinze Juin mil huit cent quatre-vingt _____

née à Lansanne, le vingt Janvier _____ mil huit cent
 quarante-quatre, _____ fille de Jacob Frédéric Daniel Guignard, cordonnier, à _____
 Lansanne, _____ et de Anna Eschudet, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutry, Poliez-le-Grand, Le Mont de Lansanne,
 les quinze & seize Février mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Actes de divorce de l'Epoux et de décès du
 précédent mari de l'Epouse _____
 Promesse de mariage. _____
 Certificats de publication de Cully Lutry
 Poliez-le-Grand, Le Mont de Lansanne.
 Communiqué : à Lutry, Cully, Poliez-le-
 Grand & Romanel. _____

Signatures des époux :

F. Champrenaud.
Anna Champrenaud

Signatures des témoins :

Friedrich Baud domiciliés
Louis Meyer à
 Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 41
Corbaz et Eurchod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° **Corbaz, François**, _____ agriculteur,
 de Belmont sur Pully, _____ domicilié à Belmont _____
 célibataire, _____

né à Belmont, le vingt-sept Mai _____ mil huit cent
 cinquante-deux, _____ fils de David François Louis Corbaz, agriculteur, _____
 _____ et de Julie Françoise née Hazard, domiciliés à Belmont,
 2° **Eurchod, Elira-Marianne-Charlotte**, sans profession,
 de Dommarin _____ domiciliée à Lansanne (Bellevaux)
 célibataire, _____

née à Bellevaux & Lansanne, le vingt-six Octobre _____ mil huit cent
 cinquante-sept _____ fille de Benjamin Louis Samuel Eurchod, agriculteur,
 _____ et de Louise Joséphine Blanc, dafeme, domiciliés à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Belmont & Dommarin les deux trois février
 mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
 Pully. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Pully
 & Dottens. _____

Signatures des époux:

François Corbaz
Elira Corbaz

Signatures des témoins:

A. Herzig
J. Delaigue
 les deux domiciliés à Lansanne
 L'officier de l'état civil:

J. Romier

1884

N° 42

Wagnières et Duc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Avant la Célébration du mariage les Epoux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer Paul François fils de Elise Alide Duc, de Neuveville, né à Berne le vingt-quatre Janvier mil huit cent quatre vingt-un, inscrit à Volume IX fol: 64 du registre des naissances de l'arrondissement d'Etat Civil de Berne.

Ce qu'attestent les déclarations par leurs signatures, à Lansanne, le six Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Auguste Wagnière
Elise Wagnière
 L'off. de l'Etat Civil:


avisé la Commune de Orzens et l'Etat Civil de Berne.

Aujourd'hui six Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Wagnières, Auguste-Louis**, fabricant d'appareils électriques, de Orzens, _____ domicilié à Lansanne, _____ célibataire, _____

né à Orzens, le vingt-deux Mars _____ mil huit cent

soixante-un _____ fils de Jean François Wagnières, Charbon, _____ et de Duette née Chappuis, domiciliés à Orzens, _____

2° **Duc, Elise-Alide**, _____ tailleur, de Neuveville (Berne) _____ domiciliée à Lansanne, _____ célibataire, _____

née à Neuveville, le vingt-dix Aout _____ mil huit cent

soixante-un _____ fille de François Duc _____ et de Louise Constance née Thiebaut, les deux décédés. _____

Les publications ont eu lieu à Orzens, Neuveville & Lansanne, les six & neuf février mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de Orzens Neuveville et Lansanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Orzens & Neuveville. _____

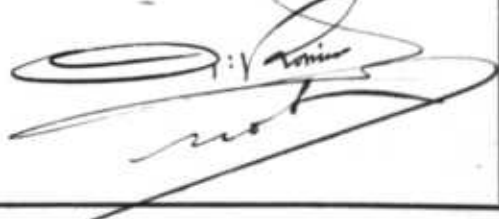
Signatures des époux :

Auguste Wagnière
Elise Wagnière

Signatures des témoins :

Joseph Laopin Domiciliés
W. Wagnière à Lansanne

L'officier de l'état civil :



Form. 5.

Par arrêt du Tribunal de District de Lansanne en date du 23 octobre 1884 dont un extrait est déposé aux archives avec les pièces justificatives du mariage, la reconnaissance et légitimation mentionnées en marge de l'acte ci-dessus a été déclaré nulle et de nul effet.

Grandair sur l'invitation du Département de Justice & Police, le 22 Nov: 1884. L'off. de l'Etat Civil



N° 43
Spieler et Knuchel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Six Mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° **Spieler, Ulrich**, _____ *Domestique*,
 de *Sigriswyl (Berne)* _____ domicilié à *Penthaz (Grands-Moulins)*
célibataire, _____

né à *Mechigen (Sigriswyl)*, le *vingt-six Septembre* _____ mil huit cent
quarante-quatre _____ fils de *Ulrich Spieler, domicilié à Sigriswyl* _____
 _____ et de *défunte Elisabeth Müller*, _____

2° **Knuchel, Elisabeth**, _____ *dans profession*, _____
 de *Bätterkinden (Berne)* _____ domiciliée à *Penthaz*, _____
célibataire, _____

née à *Bätterkinden*, le *dix Juillet* _____ mil huit cent
quarante-cinq _____ fille de *Jean Knuchel, domicilié à Bätterkinden* _____
 _____ et de *défunte Anna-Maria Mathys*, _____

Les publications ont eu lieu à *Sigriswyl, Bätterkinden Penthaz et Penthaz*
 les *deux, trois et quatre février* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Officier de
l'Etat Civil de Cossonay _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Cossonay, Sullens, Sigriswyl & Bätterkinden

Signatures des époux :

Ulrich Spieler
Elisabeth Knuchel

Signatures des témoins :

J. Spieler
J. Oberhard
 les deux à *Vevey*

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

1884

N° 44
Rey et Joddevel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rey, Eugène, _____ agriculteur

de Oulens, _____ domicilié à Oulens, _____

célibataire, _____

né à Oulens, le seize mars _____ mil huit cent

cinquante-trois, _____ fils de Jean David Rey _____

_____ et de Marie Louise née Rey, agriculteur à Oulens, _____

2° Joddevel, Nancy, _____

de Buddy _____ domiciliée à Buddy _____

Célibataire, _____

née à Buddy, le dix-sept août _____ mil huit cent

cinquante-six, _____ fille de Jean Daniel Joddevel, agriculteur à Buddy, _____

_____ et de défunte Françoise Marie née Lagnaz, _____

Les publications ont eu lieu à Oulens & Buddy, les premier et deux février mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Oulens. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Oulens & Monden. _____

Signatures des époux :

Eugène Rey
Nancy Rey

Signatures des témoins :

Louis Cottreau à Biondes
Emma Lachin à Seigney

L'officier de l'état civil :

N° 115
Cothésy & Cackin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *le* Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cothésy, François-Louis**, _____ agriculteur,

de *Brenles & Dompierre* _____ domicilié à *Brenles*, _____

célibataire, _____

né à *Brenles*, le *trois* Janvier _____ mil huit cent

cinquante-huit, _____ fils de feu *Jacques François Cothésy* _____

_____ et de *Marianne née Gavin*, à *Brenles*, _____

2° **Cackin, Emma**, _____

de *Seigneux* _____ domiciliée à *Seigneux*, _____

célibataire, _____

née à *Seigneux*, le *vingt-deux* Mai _____ mil huit cent

cinquante-sept — fille de *Jean François Cackin*, _____

_____ et de *Jeanne Marguerite née Cackin*, agriculteur à *Seigneux*,

Les publications ont eu lieu à *Brenles, Dompierre & Seigneux*, les *premier et trois* février mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Lucens. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Lucens*
Villarsel. _____

Signatures des époux :

François Louis Cothésy
Emma Cothésy

Signatures des témoins :

Eugène Bey à *Dulens*
Nancy Bey à *Bussy*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1884

N° 46

Pasche et Cruchon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt septième mil huit cent quatre vingt quatre, déclaré définitif et exécutoire le quinze octobre suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a des lors par le divorce le mariage contracté ci-dessus. Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46 lettre b. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 26 octobre 1884

L'Officier de l'état civil

[Signature]

Aujourd'hui huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pasche, David-Samuel-Henri, _____ Boulanger, de Servion, _____ domicilié à Lausanne, _____ célibataire, _____

né à Lausanne, le trentième Janvier _____ mil huit cent cinquante-cinq _____ fils de Louis David Pasche, géolier au Penitencier, _____ et de Louise Eléonore Valluard, sa femme, décédée, _____

2° Cruchon, Marie, _____ Cordonnière, de Bercher, _____ domiciliée à Lausanne, _____ célibataire, _____

née à Bercher, le onze Juillet _____ mil huit cent soixante-deux _____ fille de David Cruchon, agriculteur, _____ et de Sidette née Capt, sa femme, domiciliés à Bercher, _____

Les publications ont eu lieu à Servion, Bercher et Lausanne, les vingt-cinq et vingt-six Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____ Promesse de mariage _____ Certificats de publication de Servion Bercher et Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Servion et de Bercher _____

Signatures des époux :

Samuel Pasche
Marie Pasche

Signatures des témoins :

Louis Amandruz à Lausanne
Alfred Pélissier à Bisley Magnone

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 47
Pakud et Genier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mars, _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pakud, Frédéric-Alfred,** _____ agriculteur,
 de Biéley-Magnoux, _____ domicilié à Biéley-Magnoux, _____
 célibataire, _____

né à Biéley-Magnoux, le dix-huit Mars _____ mil huit cent
 cinquante-six, _____ fils des défunts Jacques Daniel Pakud, _____

_____ et de Jeannette née Matendaz, _____

2° **Genier, Lina,** _____ agricultrice,
 de Thierrens _____ domiciliée à Biéley-Magnoux _____
 célibataire, _____

née à Thierrens, le quatre Juin _____ mil huit cent
 Soixante-un _____ fille de défunt Jean Louis Genier _____

_____ et de Louise née Beray _____

Les publications ont eu lieu à Biéley-Magnoux & Thierrens, les seize & dix-huit
 février mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Authorisation de l'Etat Civil de
 Mollondin _____

Communiqué à Mollondin &
 St. Etienne. _____

Signatures des époux :

Frédéric Pakud
Lina Pakud

Signatures des témoins :

Louis Amédée à Lussan
Samuel Paschy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1884

N° 48

Grosjean & Dugon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grosjean, Juste, _____ Agriculteur,

de St Oyens _____ domicilié à Mont sur Rolle, _____

célibataire, _____

né à Mont, le vingt-sept Mars _____ mil huit cent

cinquante-cinq _____ fils de feu Alexandre Grosjean, _____

_____ et de Louise Françoise née Grosjean, domiciliée à Mont _____

2° Dugon, Anne Eugénie, _____ Cuisinière,

de Dullit _____ domiciliée à Genève _____

célibataire, _____

née à Rolle, le neuf Janvier _____ mil huit cent

soixante-deux _____ fille de feu Charles Louis Dugon, _____

_____ et de Marie née Richard, couturière, domiciliée à Rolle, _____

Les publications ont eu lieu à St Oyens, à Dullit, à Mont & à Genève les huit & neuf février mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Rolle.

Communiqué : à Rolle Gimet, Bursin

à Genève. _____

Signatures des époux :

Grosjean Juste
Grosjean Eugénie

Signatures des témoins :

Frédéric Grosjean à Mont / Rolle
Jenny Dugon à Rolle

L'officier de l'état civil :

N° 49
Lavanchy et Dirrens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lavanchy, Charles-Marie**, _____ agriculteur,
 de Montpreveyres et de Lutry _____ domicilié à Montblésson & Landanne
 célibataire, _____

né à Montblésson, le quinze février _____ mil huit cent
 soixante, _____ fils de François Justin Lavanchy, agriculteur, _____

_____ et de Susanne Esther née Rigamcy, de femme, de Montblésson.

2° **Dirrens, Lina**, _____ sans profession,
 de Savigny, _____ domiciliée à Eschezin & Lutry _____
 célibataire, _____

née à Eschezin, le dix Mai _____ mil huit cent
 cinquante-huit — fille de François Samuel Dirrens, décédé, _____

_____ et de Jeanne Louise née Bion, agriculteur à Eschezin, _____

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres, Lutry, Savigny & Landanne, le vingt-
 trois février mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance _____

Certificats de publication de Montpre-
 veyres, Lutry, Savigny & Landanne.

Promesse de mariage _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Lutry,
 Porcelles - Savigny _____

Signatures des époux:

Charles Lavanchy
 Lina Lavanchy

Signatures des témoins:

Jules Bion à Landanne
 Jules Bion

L'officier de l'état civil:

1884

N° 50

Dizetens & Ray

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-qualité, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dizetens, Louis-Charles,** _____ ligneron,

de Savigny _____ domicilié à Savuit / Lutry, _____

célibataire, _____

né à Savuit / Lutry, le deux février _____ mil huit cent

cinquante-neuf _____ fils de Charles Dizetens, acide, _____

_____ et de Manette Charlotte Blane, la femme, à Savuit,

2° **Ray, Lucie-Denny,** _____ sans profession, _____

de Echichens, _____ domiciliée à Montblézen / Landanne

célibataire, _____

née à Montblézen / Landanne, le quatorze octobre _____ mil huit cent

soixante-trois, _____ fille de David Ray, agriculteur, _____

_____ et de Jeanne Charlotte née Chapuis, domiciliée à Montblézen,

Les publications ont eu lieu à Savigny, Echichens, Lutry & Landanne, le neuf février mil huit cent quatre-vingt-qualité. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Lutry, _____

Communiqué : à Lutry, Savigny
& Vufflens-le-Château. _____

Signatures des époux :

Louis Dizetens
Lucie Dizetens

Signatures des témoins :

Thomas H. Clem
à Endry
Chapuis Eugène
à Epalinges.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1881

N° 51
Gizon & Vionnet

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui vingt Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Gizon, Charles, _____ jardinier, _____
de Genève, _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Lausanne, le premier Décembre _____ mil huit cent
cinquante-quatre, _____ fils de Jules François Gizon, _____
_____ et de Agathe Fonthier, en femme, les deux décédés, _____

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Vionnet, Marie-Victoire, _____ Crisinière
de Audsy, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Audsy, le vingt-cinq Mai _____ mil huit cent
cinquante-sept, _____ fille de Marc Samuel Vionnet, décédé, _____
_____ et de Josephine Guenet, en femme, domiciliée à Audsy, _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Genève, Audsy & Lausanne, les vingt-sept février
& premier Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux,
Promesse de mariage, _____
Certificats de publication de
Genève, Audsy & Lausanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Genève
& Villars & Yverdon, _____

Signatures des époux:

Charles Gizon
Victoire Gizon

Signatures des témoins:

Jules Pouly, à Lausanne
Jules Carraz

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1884

N° 52
Fouly & Kusi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fouly, Jules,** _____ Confiseur,
de Montpreveyres et des Cullayes, _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à Clindy près Uzerdon, le vingt huit Novembre _____ mil huit cent
cinquante-six, _____ fils de Jean Fouly, journalier, _____

_____ et de Jeanette née Despland sa femme, les deux à Uzerdon,

2° **Kusi, Anna-Agnès,** _____ Cuisinière,
de Wangen (Solme) _____ domiciliée à Otten, _____
célibataire, _____

née à Otten, le seize Juin _____ mil huit cent
soixante-un _____ fille de Mrs Victor Kusi, décédé _____

_____ et de Ottilie Berner, domiciliée à Otten, _____

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres aux Cullayes, à Wangen, à Otten &
à Landanne, les premier, & deux Février mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Montpreveyres
des Cullayes, de Wangen, d'Otten et de
Landanne. _____

Communiqué : à Corcelles-le-Jorat,
à Mézières, à Wangen & à Otten

Signatures des époux :

Jules Fouly.
Agnès Kusi

Signatures des témoins :

El Gauday } domiciliés
M. J. Guisard } à Landanne

L'officier de l'état civil :

N° 53
Müller & Senn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Müller, Jacob, _____ Employé de Commerce,

de Unterkulm (Argovie) _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Unterkulm, le cinq octobre _____ mil huit cent

cinquante quatre _____ fils de Jacob Müller, décédé, _____

_____ et de Verena Bucher, de sonve, à Schöftland (Argovie) _____

2^o Senn, Cécile-Louise-Marie, _____ sans profession, _____

de Delphberg (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Nully, le quatorze Juillet _____ mil huit cent

cinquante-neuf _____ fille de Pierre Louis Senn, décédé _____

_____ et de Jenny née Raymond, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Unterkulm, Delphberg & Lausanne, les
vingt-deux & vingt-trois Février mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Unterkulm, Delphberg & Lausanne _____

Communiqué: à Unterkulm & Delph. _____

Signatures des époux:

J. Müller
Louise Senn

Signatures des témoins:

W. Weber } domiciliés
Louis Anet } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1834

N° 54

Bovy & Gatabin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bovy, Sigis-Henri**, _____ *Tanneur*
de *Vufflens-le-Château* _____ domicilié à *Lausanne* _____
célibataire _____

né à *St Saphorin des Morges*, le vingt-cinq Septembre _____ mil huit cent
soixante _____ fils de *Samuel Henri Bovy*, agriculteur _____

_____ et de *Jeanne-Etiennette Julie* née *Lutoit*, le dix à *St Saphorin*
des Morges

2° **Gatabin, Jenny-Louise-Sophie-Françoise**, _____
de *Combremont-le-Grand*, _____ domiciliée à *La Rodiaz & Pully*,
célibataire _____

née à *Pully*, le vingt-quatre Juillet _____ mil huit cent
soixante-trois _____ fille de *Jean Pierre Gatabin*, tanneur, à *la Rodiaz*

_____ et de *fièze Marianne Charlotte* née *Sendu*, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à *Vufflens-le-Château*, à *Combremont-le-Grand*, à
Pully & à *Lausanne*, les premier & deux Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de *Vufflens-le-
Château*, *Combremont-le-Grand*, *Lausanne*
& *Pully*, _____

Communiqué : à *Vufflens-le-Château*
Combremont le Grand & Pully. _____

Signatures des époux :

Sigis Bovy
Jenny Bovy

Signatures des témoins :

C. Desponde
Jules Corley
le deux à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 55
Gaudin & Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gaudin, Louis-Franci**, _____ agriculteur,
de Chevilly _____ domicilié à Cessonay, _____
célibataire, _____

né à Chevilly, le dix-Septembre _____ mil huit cent
cinquante-trois, _____ fils de Louis Gaudin agriculteur, à Chevilly _____
_____ et de Marie Françoise née Delacétaz, au même lieu, _____

2° **Meylan, Marie-Hélène**, _____ sans profession, _____
de Moiry (Vaud) _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à Moiry, le vingt-deux Décembre _____ mil huit cent
cinquante-cinq _____ fille de Jules Meylan, agriculteur à Moiry _____
_____ et de Anne Jeanne née Chamot, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Chevilly, Moiry, Cessonay & Landanne, les quatre,
cinq & six Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Cessonay _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Cessonay La Sarraz _____

Signatures des époux:

Louis Gaudin
Hélène Mey Gaudin

Signatures des témoins:

Auguste Gaudin
à Chevilly
Justine Chanson à Moiry

L'officier de l'état civil:

1884

N° 56

Thuillard et Falquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thuillard, François-Daniel-Benjamin**, négociant,

de Froidville _____ domicilié à Lyon 1^{er} arr. _____

célibataire, _____

né à Lyon, le vingt-sept Juin _____ mil huit cent

cinquante-deux _____ fils de François Thuillard, décédé _____ et de

Charlotte Sophie Mathis et de domiciliée à Lyon, _____

2° **Falquet, Jeanne-Louise**, _____ sans profession,

de Lapeze, _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Paris (2^e arrond^{is}) le trois Septembre _____ mil huit cent

cinquante-neuf _____ fille de David Charles Falquet, rentier, à Landanne, _____

_____ et de défunte Jeanne Marie Guissout _____

Les publications ont eu lieu à Froidville, Lapeze, Lyon & Landanne, les vingt-cinq, vingt-six février et deux Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Froidville

Lapeze, Lyon & Landanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Romarin

notaire & Police. le Grand. _____

Signatures des époux :

F. Thuillard
J. Falquet

Signatures des témoins :

D. Martin } domiciliés
Samuel Martin } à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 54
Thévoz & Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Thévoz, Armand,** _____ Employé de Banque, _____
de Missy _____ domicilié à Vandanne, _____
célibataire, _____

né à Sorcelles près Sayonne, le cinq octobre _____ mil huit cent
Soixante, _____ fils de Henri Benjamin Auguste Thévoz, Rentier _____

_____ et de Emilie Bernède née Soutamézière, sa femme, les deux à Vandanne

2^e **Rochat, Elisabeth,** _____ Sans profession, _____
de Troy _____ domiciliée à Vandanne, _____
célibataire, _____

née à Moscou, le quinze Avril _____ mil huit cent
Soixante-deux _____ fille de Jean Samuel Rochat, propriétaire à Koursk (Russie)

_____ et de Marie Suzanne Elise née Beray, domiciliée à Vandanne

Les publications ont eu lieu à Missy, à Troy, à Vandanne, les six & huit
Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____
Promesses de mariage. _____
Certificats de publication de Missy
Troy à Vandanne. _____

Communiqué à l'Etat Civil de
Grandcourt & Romainmotier _____

Signatures des époux :

A. Thévoz
E. Rochat

Signatures des témoins :

Ch. Ruchet

G. Chadeau
les deux à Vandanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 21 Mars
1907 déclaré définitif le 7 Juin 1907, le
Tribunal civil du district de Vandanne a
admis par le divorce le mariage inscrit
et contre _____

Le divorce a été prononcé contre le
mari en vertu de l'article 46, b. de la loi
fédérale du 24 Décembre 1874 _____

Vandanne le 18 Juin 1907 _____

L'Off. de l'Etat Civil :

[Signature]

1884

N° 58

Fuchs & Reichenbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fuchs, Jean,** _____ *Veitmuir,*
de Neuenack (Bene) _____ domicilié à Lansanne, _____
célibataire, _____

né à Morges, le deux octobre _____ mil huit cent
cinquante-six _____ fils de Samuel Fuchs, absent, _____

_____ et de Anna née Jaggi, la femme, à Pully, _____
2^o **Reichenbach, Marie-Louise,** - *Cuisinier,*
de Gsteig (Bene) _____ domiciliée à Cordier & Vercy, _____
célibataire, _____

née à Gredinay, le trois avril _____ mil huit cent
cinquante-cinq _____ fille de Jean Benedict Reichenbach, décédé, _____

_____ et de Maria Madelaine Reichenbach, la femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Neuenack, Gsteig, Lansanne & Cordier, les vingt-
neuf février et premier Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage, _____
Certificats de publication de
Neuenack, Gsteig, Cordier & Lansanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Neuenack
Gsteig & Cordier, _____

Signatures des époux :

Jean Fuchs
Louise Fuchs

Signatures des témoins :

D. Fischer *amicalier*
Jules *amicalier* *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 59
Chambaz et Peneveyte

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chambaz, François**, _____ Chapelier, _____
de Lutry et de Cully, _____ domicilié à Landanne _____

veuf de Marie Benoitte née Desponds, dès le neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt
quatre, _____

né à Landanne, le huit Janvier _____ mil huit cent
trente-cinq _____ fils de Louis Chambaz _____

_____ et de Jeanne Marie née Regamey, les deux décédés, _____

2^o **Peneveyte née Bovet, Jeanne-Suzette**, _____
de Landanne, _____ domiciliée à Landanne, _____

veuve de Frédéric Peneveyte, dès le vingt-six Juillet mil huit cent Septante
Six, _____

née à Jorcel, le deux Septembre _____ mil huit cent
trente-cinq _____ fille de Jean Samuel Bovet _____

_____ et de Jeanne Marguerite née Bovet les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Cully, Landanne, le huit Mars
mil huit cent quatre-vingt-quatre, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Actes de décès des précédents conjoints _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Lutry _____

Cully et Landanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Cully et Lutry. _____

Signatures des époux:

F. Chambaz
Jusanne Chambaz

Signatures des témoins:

Jean Buss domiciliés
à Landanne
Louis Maguemat

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1884

N° 60.

Hablützel & Eckard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hablützel, Jean-Martin,** _____ Charpentier,
de Wilchingen (Schaffhouse) _____ domicilié aux Croisettes : Epalinges, _____
célibataire, _____

né à Wilchingen, le six Mars _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fils de Jacob Hablützel, tonnelier, _____

_____ et de Anna Rahm, sa femme, domiciliée Wilchingen. _____

2° **Eckard, Marianne-Louise,** _____ Blanchisseuse,
de Neuveville (Bene) _____ domiciliée à Chailly / L'Anzanne, _____
célibataire, _____

née à Neuveville, le quatorze septembre _____ mil huit cent
cinquante-neuf _____ fille de Jules Eckard, aîné, _____

_____ et de Marie Monique née Ferry, domiciliée à Biemme, _____

Les publications ont eu lieu à Wilchingen (Schaffhouse) Neuveville, Epalinges &
L'Anzanne, les vingt-deux & vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-
quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Epalinges. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Wilchingen, Neuveville & Epalinges _____

Signatures des époux :

Martin Hablützel
Louise Hablützel

Signatures des témoins :

Schnitzler Jakob
Jules Carbay

Le sous-secrétaire
L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

N° 61.
Baalard et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baalard, Charles-Louis, _____ Vigneron,
de Lutry _____ domicilié à Nandanne, _____
célibataire, _____

né à Belmont de Lutry, le dix-neuf Avril _____ mil huit cent
soixante, _____ fils de Louis Baalard, décédé, _____

_____ et de Louise Edaline née Duboué, à Belmont, _____

2° Martin, Victorine-Élémentine, _____ Cuisinière,
de Etagnières, _____ domiciliée à Nandanne, _____
célibataire _____

née à Belmont, le trente Juillet _____ mil huit cent
soixante, _____ fille de Victor Salomon Rodolphe Martin, agriculteur

_____ et de Jimmy née Barbaz, les deux à Belmont, _____

Les publications ont eu lieu à Lutry, Etagnières & Nandanne, les huit & 9 Mars
mil huit cent quatre-vingt-quatre, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de Mariage, _____
Certificats de publication de
Lutry, Etagnières & Nandanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Lutry & Echallens _____

Signatures des époux :

Charles-Louis Baalard
Victorine Baalard

Signatures des témoins :

François Baalard
à Belmont
Frédéric Martin
à Priez.

L'officier de l'état civil :

_____ : Promier

1884

N° 62
Aviolat et Halbsuzs

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le onze septembre mil huit cent quatre vingt seize, déclaré définitif et exécutoire le vingt un octobre suivant, le Tribunal civil du district de Neuchâtel a déclaré par le divorce le mariage inséré ci - contre.

Le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'article 148 lett. a) de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 30 octobre 1895.

[Signature]

Aujourd'hui vingt-neuf Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Aviolat, Jean-Frédéric**, _____ plâtrier, de Dornot-Dessous, _____ domicilié à Lyon, avant à Lausanne célibataire _____

né à Lausanne, le dix-neuf Juin _____ mil huit cent soixante-un, _____ fils de Jeanne Louise Aviolat, blanchisseuse, à Lausanne, _____ et de _____

2° **Halbsuzs, Elise-Louise-Marie**, _____ de Saint-Croix _____ domiciliée à Lyon, avant à Lausanne, célibataire _____

née à Bes, le vingt-huit Septembre _____ mil huit cent soixante-cinq _____ fille de Louis Frédéric Halbsuzs, absent du pays, _____ et de Marie Catherine Vallicard, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Dornot-Dessous, St Croix, Lyon & Lausanne, les vingt sept, vingt-neuf février, premier & deux Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux - Consentement du tuteur de l'Épouse, acte de décès de la mère & déclaration d'absence du père. - Promesse de mariage. - Certificats de publication de Lyon, Dornot-Dessous, St Croix & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Dornot-Dessous & St Croix _____

Signatures des époux :

Frédéric Aviolat
Louise Aviolat

Signatures des témoins :

Marie Guy Aviolat
Jules [Signature]
 Tous à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

N° 63
Novetaz et Vuagniaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^{er} Novetaz, Louis, _____ agriculteur,
 de Cully, _____ domicilié au Boitel sur Cully,
 célibataire, _____

né au Boitel sur Cully, le sept février _____ mil huit cent
 soixante _____ fils de Jean Marc Frédéric Novetaz, décédé, _____
 _____ et de Françoise née Chambaz, la veuve, au Boitel sur Cully,
2^e Vuagniaux, Julie, _____ Sans profession _____
 de Vichereys, _____ domiciliée à Vichereys, _____
 célibataire, _____

née à Vichereys, le quatre avril _____ mil huit cent
 soixante-deux, _____ fille de Paul Louis Vuagniaux _____
 _____ et de Rosaline née Vuagniaux, la femme, les deux à Vichereys

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutz et Vichereys, les quatorze & quinze
 Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autosidation de l'Etat Civil
 de Cully, _____

Communiqué à l'Etat Civil de
 Cully, Lutz & Moudon. _____

Signatures des époux :

L. Novetaz
Julie Novetaz

Signatures des témoins :

François Huisin
Julie Lutz
 les deux à Landerne
 L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

1884

N° 64

Cavin & Badoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cavin, Louis,** _____ agriculteur,
de Vulliens, _____ domicilié à Vulliens, _____

célibataire, _____

né à Vulliens, le sixe Décembre _____ mil huit cent

quarante-trois, _____ fils de Jacques Daniel Cavin, défunt _____

et de Jeanne Judith née Nicod, sa femme, défunte, _____

2° **Badoux, Madelaine,** _____ agricultrice,
de Mondon & Coustilles, _____ domiciliée à Carronge, _____

célibataire, _____

née à Carronge, le premier Mars _____ mil huit cent

quarante-deux, _____ fille de Jean Pierre Badoux, défunt, _____

et de Susanne née Chappuis, sa femme, défunte _____

Les publications ont eu lieu à Vulliens, Mondon, Coustilles & Carronge, le quatre
mars mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Authorisation de l'Etat Civil de
Mégères, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Mégères, Lucens & Mondon _____

Signatures des époux :

Louis Cavin
Madelaine Cavin

Signatures des témoins :

Louis Hugonny } domiciliés
Louis Badoux } à Carronge.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 65
Bolla & Blanchoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Bolla, Plinio, _____ avocat, _____

de Olivone (Tessin) _____ domicilié à Olivone, _____

célibataire, _____

né à Locarno, le trois Janvier _____ mil huit cent

cinquante-neuf, _____ fils de défunt Louis Bolla, _____

_____ et de Marietta née Leonz, domiciliée à Olivone, _____

2^e Blanchoud, Janny, _____

de Don-le-Château, _____ domiciliée à Lussery, _____

célibataire, _____

née à La Tour de Peilz, le premier Septembre _____ mil huit cent

deuxante-trois _____ fille de Louis Philippe Blanchoud _____

_____ et de Marie née Barbez, domiciliée à Lussery _____

Les publications ont eu lieu à Olivone, à Don-le-Château & à Lussery, _____
les vingt-quatre février et premier Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Officier de _____
l'Etat Civil de Olivone, _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'Olivone

à Don-le-Château _____

Signatures des époux:

Av. *Plinio Bolla*
Janny Bolla

Signatures des témoins:

L. Colomb domiciliés
R. Andenot à _____

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1884

N° 66

Corbaz et Simon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le 13 Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Corbaz, Jules-Charles**, _____ agriculteur,
de Mont-luz-Laudanne, _____ domicilié à Laudanne, Chalot-Boverat,
célibataire, _____

né au Mont, le premier Août _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fils de Jean Daniel Corbaz, agriculteur _____

_____ et de Jeanne-Henriette née Devand, au Chalot-Boverat, _____

2° **Simon, Berthe-Aline**, _____ sans profession,
de Mauborget, _____ domiciliée à Laudanne, _____
célibataire, _____

née à Ballaignes, le deux Juillet _____ mil huit cent
soixante-deux _____ fille de Jules-Henri Simon, agriculteur, _____

_____ et de Louise-Angélique née Gelay, domiciliée à Ballaignes

Les publications ont eu lieu au Mont, à Mauborget & à Laudanne, le huit & dix
mars mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Mauborget
Laudanne & Le Mont. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Jéz et Romanel, _____

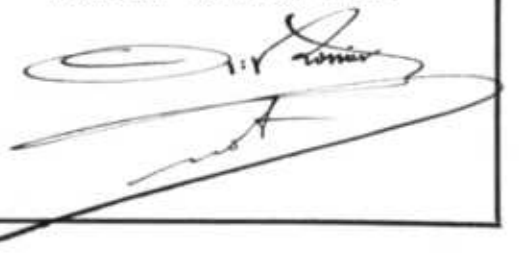
Signatures des époux :

Jules Corbaz
Berthe Corbaz

Signatures des témoins :

Beganyer François
J. Corbaz

L'officier de l'état civil :



Rf 1. fe 41.

N^o 67
Rouge et Potchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Arceul _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rouge, Fernand-François-Louis**, — ferblantier,
de Landanne, _____ domicilié à Landanne _____
célibataire, _____

né à Landanne, le neuf Décembre _____ mil huit cent
cinquante-neuf, _____ fils de Louis Rouge, tannier _____

_____ et de Marie Jenni Feneverge, sa femme, les deux à Landanne _____

2^o **Potchet, Emma-Clida** _____ Cuisinière,
de Corcelles-le-Jorat _____ domiciliée à Landanne _____
célibataire, _____

née à Corcelles-le-Jorat, le onze Octobre _____ mil huit cent
soixante-deux _____ fille de Jean David Potchet, décédé, _____

_____ et de Félise Marguerite Cornaz, sa femme, à Dignin _____

Les publications ont eu lieu à Landanne & Corcelles-le-Jorat, les dix-neuf et
vingt-deux Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des deux Epoux
Promesse de mariage, _____
Certificats de publication de Landanne
& Corcelles-le-Jorat. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Corcelles _____

Signatures des époux :

Fernand Rouge
Clida Rouge

Signatures des témoins :

Luis Rouge
Constant Mercet

les deux domiciliés à Landanne
L'officier de l'état civil :

1884

N° 63

Pache & Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pache, Jules-Louis,** _____ vigneton,
de Epalinges, _____ domicilié à Chaillly & Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-huit Novembre _____ mil huit cent
cinquante _____ fils de Jacques François Gabriel Pache, vigneton à Chaillly,
_____ et de Marguerite Pilloux, sa femme, décédée, _____

2° **Chapuis, Marie-Elise,** _____ sans profession,
de Epalinges, _____ domiciliée à les Monts de Pully, _____
célibataire, _____

née à Epalinges, le neuf Août _____ mil huit cent
cinquante-trois, _____ fille de Georges David Chapuis, décédé, _____
_____ et de Marie Françoise née Lavanchy, & les Monts de Pully,

Les publications ont eu lieu à Epalinges, à Pully & à Lausanne, les quatorze
et quinze Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Pully,
Epalinges & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Pully & Epalinges. _____

Signatures des époux :

Jules Pache
Elise Pache

Signatures des témoins :

François Henri Chapuis
Jules Pache
des Monts de Pully
Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernier

1881

N^o 69
Rod et Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Rod, Eugène, _____ agriculteur,
de Rozpaz, Mezières, Corcelles & Demoret _____ domicilié à Rozpaz, _____
célibataire, _____

né à Rozpaz, le vingt-un Janvier _____ mil huit cent
cinquante-neuf _____ fils de Pierre Samuel Rod, agriculteur à Rozpaz _____

_____ et de Emmy née Perrot, décedée, _____

2^o Rod, Adèle, _____ ménagère, _____

de Rozpaz, Corcelles & Mezières _____ domiciliée à Rozpaz, _____

célibataire, _____

née à Hermenches le vingt-trois Septembre _____ mil huit cent

cinquante-neuf, _____ fille de Jean François Rod _____

_____ et de Caroline née Chalot, agriculteur à Rozpaz, _____

Les publications ont eu lieu à Corcelles, Rozpaz, Mezières & Demoret, les seize &
dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'état
Civil de Corcelles, _____

Communiqué à Corcelles, Mezières

Signatures des époux :

Eugène Rod
Adèle Rod

Signatures des témoins :

Ch. Girou
Jul. Corley

les deux à Landamine

L'officier de l'état civil :

Y. Romier

1884

N° 70
Pahud & Lehmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Avant la célébration du mariage inscrit ci-contre les Epoux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer Rosa Augusta, fille de Rodina Lehmann de Worb (Berne), née à Sandanne, le seize Juillet mil huit cent quatre vingt-trois inscrite à Vol. II n° 473 fol. 290 du registre des naissances de l'arrondissement de Sandanne. Ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures, à Sandanne le 10 avril 1884.

Pahud Auguste

Pahud Rosa

L'off. de l'Etat Civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat Civil de Worb & St Cierges & à la Com. de St Cierges

Aujourd'hui dix avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pahud, Auguste-Constant, _____ manoeuvre,

de St Cierges, _____ domicilié à Sandanne, _____

célibataire, _____

né à St Cierges, le vingt-deux Mai _____ mil huit cent

soixante-trois, _____ fils de Daniel Pahud, menuisier à St Cierges, _____

_____ et de Elisabeth née Estoppey, sa femme, _____

2° Lehmann, Rodina, _____ lingère,

de Worb (Berne) _____ domiciliée à Sandanne, _____

célibataire, _____

née à Langnau (Berne), le trente Mars _____ mil huit cent

cinquante-deux, _____ fille de Christian Lehmann, décédé, _____

_____ et de Barbara née Fühler, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à St Cierges, Worb & Sandanne, les vingt-deux & vingt quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____
St Cierges, Worb & Sandanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
Worb & St Cierges. _____

Signatures des époux :

Pahud Auguste

Pahud Rosa

Signatures des témoins :

Louis Philippe Pahud

Jules Corboz

les deux à Sandanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 71
Sausser et Frauchiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sausser, Charles-Edouard**, _____ jardinier,
 de Sigridwyl (Bene) _____ domicilié à Xausanne, _____
 célibataire, _____

né à Bôle (Nanchâtel) le cinq février _____ mil huit cent
 soixante, _____ fils de Henri Sausser _____

_____ et de Henriette née Watterlatier, les deux décédés, _____

2° **Frauchiger, Anna-Elizabeth**, _____ Cuisinière,
 de Eidwyl (Bene) _____ domiciliée à Xausanne, _____
 célibataire, _____

née à Eidwyl, le vingt-trois Mai _____ mil huit cent
 cinquante-neuf _____ fille de Jean Ulrich Frauchiger, _____

_____ et de Anna Elizabeth née Gehrig, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Sigridwyl, Eidwyl & Xausanne, les vingt-huit &
 vingt-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
 Sigridwyl, Eidwyl & Xausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
 Sigridwyl & Eidwyl. _____

Signatures des époux:

Edouard Sausser

Elise Sausser

Signatures des témoins:

Charles Mayer domicilié _____

Theophil Steingger _____ à _____

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1884

N° 72

Guignard & Roux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guignard, Jean-Albert** _____ *horticulteur*,
de l'Isle et du lieu _____ domicilié à *Nansanne*, _____
célibataire, _____

né à l'Isle, le huit décembre _____ mil huit cent
cinquante-deux _____ fils de *Marc Albert Timothée Guignard, décédé*, _____
_____ et de *Clotilde Elvira maria née Trichi domiciliée à l'Isle*, _____

2° **Roux, Françoise-Isabelle-Élina**, *maricorde de pension*,
de *St-Evix*, _____ domiciliée à *Nansanne*, _____
célibataire, _____

née à *Mont-la-Ville*, le trois décembre _____ mil huit cent
quarante-huit _____ fille de *Benjamin Roux*, _____
_____ et de *Jeanne Louise Susanne née Couvoisier devenue à Nansanne*

Les publications ont eu lieu à l'Isle au lieu, à *St-Evix* et à *Nansanne*, les vingt-
un, vingt-deux & vingt-cinq mars mil huit cent quatre-vingt-quatre, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux, _____
Première de mariage, _____
*Certificats de publication de l'Isle de l'Isle
St-Evix & Nansanne*, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de l'Isle

St-Evix & Nansanne, _____

Signatures des époux :

Guignard
Roux

Signatures des témoins :

W. Lignoz
leur à Nansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 33
Dizerens & Euginbühl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dizerens, Louis-Paul-Samuel**, Employé de Commerce,
de Paudex, domicilié à Paris
célibataire,

né à Laudanne, le vingt-neuf Novembre _____ mil huit cent
quarante-cinq _____ fils de Louis Salomon Dizerens, décédé,
_____ et de Suzanne Marie née Fochet, sa femme, à Laudanne

2^o **Euginbühl née Cuérel, Rose-Étienne**,
de Laudanne et Bowyl (Gene), domiciliée à Laudanne
veuve de Charles David Friedrich Euginbühl, né le vingt-un Octobre mil huit cent quatre-
vingt-un.

née à Villars Ste Croix, le trois février _____ mil huit cent
quarante _____ fille de Henri Marc Louis Cuérel, décédé _____
_____ et de Rose Marie née Golay, sa veuve, à Villars Ste Croix.

Les publications ont eu lieu à Paudex, Laudanne, Bowyl & Paris, les vingt-
un, vingt-deux & vingt-trois Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
Acte de décès du précédent mari de l'Épouse _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Paudex
Laudanne, Paris - Bowyl.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Bowyl (Grosshochstetten) & Pully.

Signatures des époux:

Louis-Paul Dizerens
Rose-Étienne Euginbühl

Signatures des témoins:

D. Martin
A. Dizerens
les deux à Laudanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1844

N° 24
Pellet et Favre.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pellet, Louis-François**, _____ Cocher, _____
de Archamp (C^{te} Savoie) _____ domicilié à **Yandanne**, _____
célibataire, _____

né à Archamp, le six février _____ mil huit cent
cinquante, _____ fils de **Jean Pierre Pellet**, décédé, _____
_____ et de **Fernette Duchosal**, ménagère à Archamp, _____

2° **Favre, Elise**, _____ **Quindinice**, _____
de **Chierens**, _____ domiciliée à **Yandanne**, _____
célibataire, _____

née à **Buddy / Mondon**, le deux mai _____ mil huit cent
cinquante-sept _____ fille de **Pierre Moïse Favre**, agriculteur à **Buddy**, _____
_____ et de **Rosine** née **Dumorel**, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Archamp, Chierens & à Yandanne, les vingt-un, vingt-
deux & vingt-trois mars mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance - Promesse de mariage -
acte de décès du père de l'époux - Cert. de publ. de **Yan-**
Sanne & Chierens - Permis du Département de **Jea-**
Police constatant que le consentement de la mère de
l'époux, le cert. de publ. de Archamp & la déclaration de
l'ambassade de France sont déposés dans des archives.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale
à **St Cierges**. _____

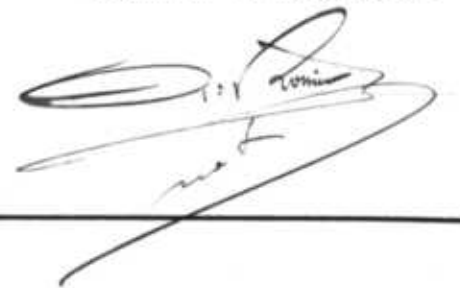
Signatures des époux :

Louis Pellet
Elise Pellet

Signatures des témoins :

Auguste Taton à **Yandanne**
Aimé Favre à **Buddy**

L'officier de l'état civil :



N° 75
 Mayor et Thélin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mayor, Daniel-Férenti, _____ Comptable, _____
 de Don-le-Château, _____ domicilié à Xandanne, _____
 célibataire, _____

né à Don-le-Château, le trente Décembre _____ mil huit cent
 cinquante-six, _____ fils de Daniel Samuel Mayor, agriculteur _____

_____ et de Jeanne Marie née Chollet, domiciliés à Don-le-Château,

2^o Thélin, Emma, _____ Télégraphiste, _____
 de Biélay-Dejulaz _____ domiciliée à Xandanne, _____
 célibataire, _____

née à Biélay-Dejulaz, le deux Septembre _____ mil huit cent
 cinquante-neuf, _____ fille de son père Henri Samuel Thélin _____

_____ et de Jeannette Louise née Polanc, domiciliée à Xandanne

Les publications ont eu lieu à Don-le-Château, Biélay-Dejulaz & Xandanne,
 les vingt-dix, vingt-sept & vingt-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage. _____
 Certificats de publication de Don,
 Biélay-Dejulaz & Xandanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
 Don & Biélay (Echallens) _____

Signatures des époux :

D. Mayor
Emma Mayor

Signatures des témoins :

P. Mayor
Paul Mayor

les deux à Xandanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

1881

N^o 76.
Gfeller et Matthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o Gfeller, Frédéric-Adrien, _____ limenz,
de Röllhenbach (Berne) _____ domicilié à Vallorbes, _____
célibataire, _____

né à Steffisburg (Berne), le onze Juin _____ mil huit cent
cinquante neuf, _____ fils de Frédéric Gfeller, menuisier, _____
_____ et de Adèle Jannette née Vallotton, domiciliés à Vallorbes, _____
2^o Matthey, Julie-Rose-Anna, _____ sans profession,
de Vallorbes, _____ domiciliée à Vallorbes, _____
célibataire, _____

née à Vallorbes, le vingt-quatre Mars _____ mil huit cent
Vingt-trois, _____ fille de David Louis Jérôme Matthey, agriculteur, _____
_____ et de Virginie née Richard, domiciliés à Vallorbes, _____

Les publications ont eu lieu à Röllhenbach Vallorbes, les vingt-deux & vingt-huit
Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'off. de l'Etat Civil
de Vallorbes. _____

Communiqué : à l'Etat civil de
Vallorbes & Röllhenbach. _____

Signatures des époux :

Gfeller Adrien Frédéric
Julie Gfeller

Signatures des témoins :

Lucien Roy à Vallorbes
Jubs. Corley à Vandanne

L'officier de l'état civil :

N° 77
Jaccard et Carrel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Jaccard, Horace-Émile, _____ négociant
de Ste Croix _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à Ste Croix le huit Septembre _____ mil huit cent
soixante, _____ fils de Jules Auguste Jaccard, négociant à Landanne
_____ et de Jenny Henriette née Gaillard, décédée, _____

2^o Carrel, Alice-Adine-Adèle, _____ sans profession, _____
de Suchy & de Chavornay _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à Gènes le vingt-neuf Septembre _____ mil huit cent
soixante-un _____ fille de Charles Abram Louis Carrel, Rentier, (et de)
_____ et de Ottilie Louise Henriette Gottreau, à Landanne _____

Les publications ont eu lieu à Ste Croix, Suchy, Chavornay & Landanne, les
premier, deux & trois avril mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de
Ste Croix, Suchy, Chavornay & Landanne

Communiqué: à Ste Croix, Belmont
& Chavornay _____

Signatures des époux:

Horace Jaccard
Alice Carrel

Signatures des témoins:

Morin, _____ domiciliés
C. Carrel _____ à
Landanne

L'officier de l'état civil:

1881

N° 78.
Guignard & Duc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guignard, Louis-Alfred,** _____ instituteur,

de l'Abbaye, _____ domicilié à Villars-Bramard, _____

célibataire, _____

né à l'Abbaye, le neuf Janvier _____ mil huit cent

soixante, _____ fils de Julie Henri Samuel Guignard, _____

_____ et de Louise Fanny née Dinand, domiciliés à l'Abbaye, _____

2° **Duc, Anna,** _____ sans profession,

de Villars-Bramard _____ domiciliée à Villars-Bramard, _____

célibataire, _____

née à Villars-Bramard, le neuf Mai _____ mil huit cent

soixante-un _____ fille de Jacques Daniel Duc, _____

_____ et de Estaline née Pittet, domiciliés à Villars-Bramard, _____

Les publications ont eu lieu à Villars-Bramard & à l'Abbaye les quatre & cinq
Avril mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'Etat-
Civil de Villarszel. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Villarszel & l'Abbaye. _____

Signatures des époux :

Alfred Guignard.
Anna Guignard

Signatures des témoins :

Jules Corboz
les deux à l'autourne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 39
Grobély & Matthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Grobély, Paul-Émile, _____ Limoux,
de Valléebe, _____ domicilié à Valléebe, _____
célibataire, _____

né à Valléebe, le quatorze Juillet _____ mil huit cent

soixante-trois _____ fils de Jean Jérémie Grobély, décédé, _____
_____ et de Jeanne veuve née Girard, domiciliée à Valléebe, _____

2^o Matthey, Eveline-Féronne, _____ sans profession, _____
de Valléebe _____ domiciliée à Valléebe, _____
célibataire, _____

née à Valléebe, le vingt-neuf avril _____ mil huit cent

cinquante-huit _____ fille de Charles Jérémie Matthey, sergent de Gendarmerie
retraité _____ et de Joséphine née Champouy, les deux à Valléebe, _____

Les publications ont eu lieu à Valléebe, le vingt-deux Mars mil huit cent
quatre-vingt-quatre, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autocollation de l'Etat Civil de
Valléebe, _____

Communiqué à l'Etat Civil de
Valléebe, _____

Signatures des époux :

Paul Emile Grobély
Eveline Grobély

Signatures des témoins :

J. Mare
Jules Corbeu
Les deux à Valléebe
L'officier de l'état civil :
J. Bernier

1884 6-354.

N° 80
Chapuis et Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre d'oct _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chapuis, Marc-Louis-Emile-Edouard**, jardinier,
de Lausanne, _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt sept Septembre _____ mil huit cent
cinquante deux _____ fils de Frédéric Louis Jean Marc Chapuis, rentier à Belmont,

_____ et de Jenny Janny Philippine Debonzeux, sa femme, décédée,

2^o **Meyer, Joséphine-Louise-Albertine**, Cuisinière,
de Gossens, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Lausanne, le six Juillet _____ mil huit cent
quarante neuf _____ fille de Jean Louis Marc Meyer, Concierge, à Lausanne, _____

_____ et de Jeanne Christine Meyer, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Gossens, les vingt un et vingt deux
Mars mil huit cent quatre vingt quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Lausanne

à Gossens. _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Union.

Signatures des époux :

Edouard Chapuis

Joséphine Chapuis

Signatures des témoins :

S. Junod } les deux
à

Marc Meyer } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 81
Cuendel & Reymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cuendel, Alphonse-Frédéric**, — Employé S.O.S. —
de Landanne, Sainte Croix _____ domicilié à Duchy Landanne _____

celibataire, veuf de Bertha Emma née Dubois, née le seize Octobre mil huit cent septante
neuf, _____ né à St Croix

né à Duchy le vingt-cinq Décembre trois cent _____ mil huit cent

cinquante-neuf, cinq fils de Isaac Louis Perrin, Employé aux Bateaux, Auguste
Cuendel horloger à Landanne et de Jeanne Louise Sabine Bellinard, sa femme, à Duchy _____

2^o **Reymond, Louise-Amélie-Christine**, Régente,

des Chemin, _____ domiciliée à Duchy, _____
celibataire, _____

née à Landanne, le trente-un Mars _____ mil huit cent

quarante-cinq _____ fille de François Reymond, décédé _____
_____ et de Jeanne Henriette Wilhelmine Macektsch, décédée.

Les publications ont eu lieu à St Croix, Landanne & au Chemin, les vingt-neuf &
trente-un Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé la radiation des mots "Landanne" "Duchy" "celibataire" "né à
Duchy" "vingt-cinq Décembre" "neuf" "Isaac Louis Perrin Employé aux Bateaux" "Jeanne Louise Sabine

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux. _____
- Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux. _____
- Promesse de mariage. _____
- Certificats de publication de St Croix Chemin
& Landanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
St Croix & Braxas - Semlar. _____

Signatures des époux :

Alphonse Cuendel
Amélie P Cuendel

Signatures des témoins :

Jean Cuendel à Genève
G Cuendel. à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1884

N° 22

Perrin et Mogeon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Perrin, Jules-Henri, _____ Employé S. C. S. -
de Landanne, _____ domicilié à Duchy _____
célibataire, _____

né à Duchy, le vingt-cinq Décembre _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____ fils de Isaac-Vincent Perrin, employé aux bateaux, _____

_____ et de Jeanne-Vincent Sabine Sellard, la femme, _____

2° Mogeon, Henriette, _____ Reparatrice,
de Landanne, _____ domiciliée à Duchy, _____
célibataire, _____

née à Duchy, le deux Octobre _____ mil huit cent quarante-huit, _____ fille de Henri-Frédéric Mogeon, chef tailleur à Duchy _____

_____ et de Jeanne-Françoise Perrin, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Landanne, le vingt-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____
Promesse de mariage. _____
Certificat de publication de Landanne. _____

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Jules Henri Perrin
Henriette Perrin

Signatures des témoins :

Louis Perrin } domiciliés
Henri Mogeon } à Duchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 63
Vallotton & Matthhey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Vallotton, Auguste-Louis, _____ agriculteur, _____
de Vallorbes _____ domicilié à Vallorbes, _____
célibataire, _____

né à Vallorbes, le vingt-trois février _____ mil huit cent
cinquante-six _____ fils de François Vallotton, agriculteur, à Vallorbes, _____

_____ et de Julie Marguerite née Jaquet, veuve, _____

2^o Matthhey, Louise-Alice, _____ sans profession, _____
de Vallorbes, _____ domiciliée à Vallorbes, _____
célibataire, _____

née à Vallorbes, le neuf septembre _____ mil huit cent
soixante-cinq _____ fille de Louis Henri Matthhey, contre-maître _____

_____ et de Jenny née Grasset, la deux domiciliés à Vallorbes, _____

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, le deux avril mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Off. de l'Etat Civil
de Vallorbes, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Vallorbes, _____

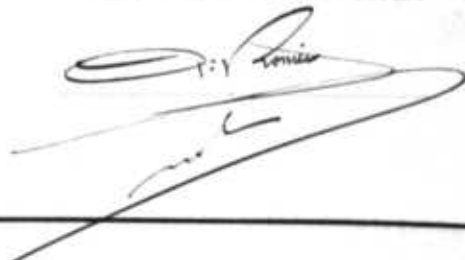
Signatures des époux :

A. Vallotton
Alice Vallotton

Signatures des témoins :

Emile Matthhey à Vallorbes
P. Vallotton à Vallorbes

L'officier de l'état civil :



1884

N° 24
Penseyres & Benty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Penseyres, Constant,** _____ agriculteur,

de Corcelles-le-Jorat _____ domicilié à Corcelles-le-Jorat, _____

célibataire, _____

né à Corcelles-le-Jorat, le vingt février _____ mil huit cent

cinquante-sept _____ fils de Jean Pierre Penseyres, agriculteur, _____

_____ et de Susanne Marguerite née Gillieron, les deux à Corcelles. _____

2° **Benty, Fanchette-Fanny,** _____ sans profession, _____

de Vullierens _____ domiciliée à Vullierens, _____

célibataire, _____

née à Vullierens, le premier février _____ mil huit cent

cinquante-neuf _____ fille de feu Frédéric Louis Benty _____

_____ et de Julie née Barbey, ménagère à Vullierens. _____

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat & à Vullierens, les six & huit
mars mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Corcelles-le-Jorat. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Corcelles & Collombier _____

Signatures des époux :

Constant Penseyres
Fanny Penseyres

Signatures des témoins :

Jules Jasson. Les deux
Jules Carbay Fanchette

L'officier de l'état civil :

N° 35

Guignard & Segerret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o Guignard, François-Auguste, agriculteur,
deu Nieu _____ domicilié à Etagnières, _____
divorcé de Séaline née Gorin, dès le vingt-un Septembre mil huit cent quatre-vingt-
un, _____

né à Etagnières, le trente Janvier _____ mil huit cent
quarante-deux _____ fils de Jean-David-Benri Guignard, décédé, _____
_____ et de Marie Vovite née Devillard ménagère à Etagnières, _____
2^o Segerret, Anna, domestique de Campagne
de Moos près Schunstaten (Bene) _____ domiciliée à Etagnières, _____
célibataire, _____

née à Falenbach (Bene), le quinze février _____ mil huit cent
soixante-cinq _____ fille de feu Jean Segerret _____
_____ et de Maria née Faugy, ménagère à Schoren (Bene) _____

Les publications ont eu lieu à Moos, Etagnières & Nieu, les cinq & sept Mars
mil huit cent quatre-vingt-quatre, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Officier de l'Etat
Civil d'Etagnières _____

Communiqué: au Nieu, à Schunstaten
à Etagnières. _____

Signatures des époux :

Fs Guignard
Anne Segerret

Signatures des témoins:

Chs Gaudard à Etagnières
Charles Conrad à Narsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1884

N° 86.

Huber et Balsiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Huber, Emile,** _____ fonctionnaire postal,
de Niederwil (Dhurgoie) sur de Gschmang, — domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à Landanne, le deux mai _____ mil huit cent
soixante-trois _____ fils de Ulrich Huber, mécanicien, _____

_____ et de Anna Barbara Scheren, sa femme, les deux à Landanne,
2° **Balsiger, Marie-Louise,** _____ Compositrice,
de Belp (Bern) _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à Villeneuve, le vingt-deux mai _____ mil huit cent
soixante-trois _____ fille de Frédéric Balsiger _____

_____ et de Elisabeth née Wolf, sa femme, les deux décédées, _____

Les publications ont eu lieu à Niederwil, Belp & Landanne, les deux à l'état civil mil
huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage — _____

Certificats de publication de Niederwil-
Gschmang, Belp & Landanne, _____Communiqué : à l'Etat Civil de Belp
& Gschmang. _____

Signatures des époux :

Emile Huber

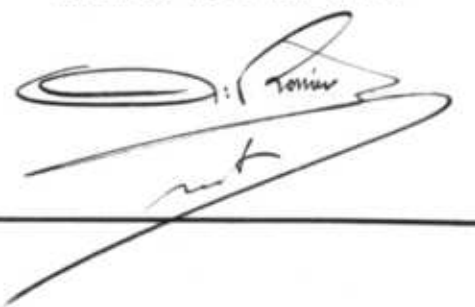
Marie Huber

Signatures des témoins :

François Caillens | domiciliés à

Lina Balsiger | Landanne

L'officier de l'état civil :



N^o 87
Stöckli et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o Stöckli, Benedict, _____ Boulanger-Pâtissier, _____
 de Wahlen (Beune) _____ domicilié à Landanne, _____
 divorcé de Jeanne Louise Jaquier, dès le dix-huit Décembre mil huit cent septante-cinq

né à Kénitz (Beune), le cinq Avril _____ mil huit cent
 quarante _____ fils de Jean Stöckli, décédé, _____
 _____ et de Anna Rieder, sa femme, décédée, _____

2^o Rochat, Lina-Adèle, _____ Cuisinière, _____
 des Vies _____ domiciliée à Ballaignes, _____
 célibataire, _____

née au Vies, le vingt-huit Février _____ mil huit cent
 soixante-quatre _____ fille de Henri François Rochat, décédé, _____
 _____ et de Annette Charlotte Rosalie née Humbert, au Vies, _____

Les publications ont eu lieu à Wahlen, Le Vies, Landanne, Ballaignes, les
 vingt-huit & vingt-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesses de mariage _____

Acte du précédent mariage de l'Epoux
 avec inscription du divorce _____

Certificats de publication de Wahlen
 (Beune) Ballaignes, Le Vies & Landanne

Communiqué: à Wahlen, Le Vies &
 Ballaignes _____

Signatures des époux :

F. B. Stöckli
Lina Adèle Stöckli

Signatures des témoins :

Guilland Paul domiciliés
 _____ à
 Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1884

N° 23.

Bartenstein & Weith

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bartenstein, Auguste-Émile-Verma**, *Commerçant*,

de *Freiburg en Brisgau* _____ domicilié à *Yverdon* _____
célibataire _____

né à *Freiburg en Brisgau*, le vingt-quatre Mars _____ mil huit cent
cinquante-neuf _____ fils de *Julius Bartenstein*, *décédé*, _____

et de *Jeanne Marie née Wehlfitz*, à *Freiburg*, _____

2° **Weith, Henriette-Marie**, _____ *sans profession*, _____
de *Cottens* _____ domiciliée à *Yverdonne* _____
célibataire _____

née à *Yverdonne*, le trois Décembre _____ mil huit cent
soixante-deux _____ fille de *Jean Gaspard Weith*, *Négociant*, _____

et de *Julie Cécile Petitpierre*, les deux domiciliés à *Yverdonne* _____

Les publications ont eu lieu à *Freiburg*, *Cottens*, & *Yverdonne*, les dix & douze avril
mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux . _____

Promesse de mariage . _____

Certificats de publication de *Freiburg*, *Cottens*
& *Yverdonne*. - Dispositif des publications à *Yverdon*

Déclaration de Validité de l'autorité de *Freiburg* . _____

Permis du Département de Justice & Police : _____

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale
à *Yverdon*. _____

Signatures des époux :

Auguste-Émile Bartenstein
Henriette Bartenstein

Signatures des témoins :

Orselli _____ domiciliés
à _____
P. Guig _____ à *Yverdonne*

L'officier de l'état civil :

J. Bernaud

Pay lettre de bourgeoisie reçue *Henri-
Wehlfitz*, notaire, à *Yverdonne*,
le *6 novembre 1884*, et visée par
le Conseil d'Etat dans le délai légal,
*Barboursheim Henriette-
Marie* mentionnée contre,
a été reçu _____ au nombre
des bourgeois de la commune de
Cottens.

Inscrit le *4 décembre 1884*.

L'officier de l'état civil :

J. Bernaud

Logé à l'hab. civil à Yverdon.

Reçu le 20.XII.1884

N° 29
Blanc & Eugly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

qualité _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blanc, Emmanuel-Louis,** _____ agriculteur,
de Vandanne, _____ domicilié à La Salaz & Vandanne
veuf de Julie-Jeanne Panchaud, née le neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois,

né aux Napes sur Vandanne, le douze Juillet _____ mil huit cent
vingt-cinq _____ fils de Jean Adam Blanc, décédé, _____

_____ et de Jeanne Mathilde née Hennelberger, décédée, _____

2^o **Eugly, Jenny,** _____ sans profession,

de Seedorf (Borne) _____ domiciliée à Vevey, _____

célibataire, _____

née à Epealinges, le vingt-huit Novembre _____ mil huit cent
trente-quatre, _____ fille de Jacob Amari Eugly, décédé, _____

_____ et de Jeanne Vintz née Fontannaz, épouse, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Vandanne Seedorf Vevey, les premiers, deux
cinq Avril mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. _____
Acte de décès de la précédente femme de
l'Epoux. _____
Licence de mariage. _____
Certificats de publication de Vandanne
Seedorf & Vevey. _____
Communiqué: à Seedorf & à Vevey

Signatures des époux:

Man - Panchaud
Jenny Blanc

Signatures des témoins:

J. Blanc
Ch. J. J. J.
les deux Vandanne
L'officier de l'état civil:

1884

N° 90.

Fehlmann & Schindler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fehlmann, Henri**, _____ boucher,
de Staffelbach (Argovie) _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à Landanne le seize Janvier _____ mil huit cent
soixante-quatre, _____ fils de Jean Jacques Fehlmann, boucher, _____

_____ et de Jeanne Marguerite Paget, sa femme, les deux à Landanne,

2° **Schindler, Jenny-Denny**, Demoiselle de magasin,
de Röttenbach (Bern) _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire _____

née à Landanne, le vingt-six Décembre _____ mil huit cent
soixante-cinq _____ fille de Christian Schindler, décédé, _____

_____ et de Marie Jenny Christine Eyer, sa veuve, à Landanne,

Les publications ont eu lieu à Staffelbach, Röttenbach & Landanne les dix-neuf
et vingt deux mil huit cent quatre-vingt-quatre, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage, _____

Autodisation de la mère à acte de
décès du père de l'Epouse, _____Certificats de publication de Staffelbach
Röttenbach & Landanne, _____Communiqué : à l'Etat Civil de
Staffelbach & Röttenbach & Bern _____

Signatures des époux :

Henri Fehlmann
Jenny Fehlmann

Signatures des témoins :

[Signature] domiciliée
[Signature] à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 91
de Jongh et Schaffter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux* Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o **de Jongh, Victor-Edouard,** — Négociant en Vin, —
de flumenthal (Solane) _____ domicilié à Bordeaux, _____
célibataire, _____

né à Sallavaux près Constantine le dix-neuf^e Décembre _____ mil huit cent
cinquante-neuf _____ fils de Marie Françoise de Jongh, rentière, _____
_____ et de Louis Lema née Senaux, domiciliés à Bordeaux _____
2^o **Schaffter, Eugénie-Julie-Marie,** sans profession, —
de Montier-Gandval (Beune) _____ domiciliée à Landeranne, _____
célibataire, _____

née à Landeranne le six Avril _____ mil huit cent
deux-vingt-cinq _____ fille de Auguste Louis Béat Schaffter, négociant, _____
_____ et de Louise Marie Rey, de femme, les deux à Landeranne _____

Les publications ont eu lieu à flumenthal, Montier-Gandval, Bordeaux & Landeranne,
les vingt-huit, vingt-neuf & trente Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. —

Demander de mariage. — _____

Certificats de publication de flumenthal
Montier, Bordeaux & Landeranne. _____

Consentement du père de l'Épouse. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de flumenthal

Montier, _____

Signatures des époux:

E. de Jongh

Marie de Jongh

Signatures des témoins:

de Schaffter Rey

Guillaume Schaffter

les deux à Landeranne.

L'officier de l'état civil:

J. V. Landeranne

1884

N° 92.
Warpelin et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Warpelin, Edouard-François-Alexandre,**
de Leyzin _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à Sals-Montrens, le quatorze mai _____ mil huit cent
soixante-trois, _____ fils de Pierre François Warpelin, serrurier, _____

et de Marie Sophie née Meunier, ses deux à Verrey, _____
2° **Martin, Suzanne-Louise,** Journalière,
de Etagnières _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à Landanne, le quatorze mai _____ mil huit cent
soixante-deux _____ fille de David Louis Martin, fontainier, à Landanne, _____

et de Marie Elisabeth Jonjallaz, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Leyzin, Etagnières & Landanne, les neuf, dix & douze
Avril mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Leyzin
Etagnières & Landanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Leyzin
& Echallens _____

Signatures des époux :

Alexandre Warpelin
Louise Warpelin.

Signatures des témoins :

Martin David Louis
Jub. Corboz
ses deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1894

N° 94

Vuagniaux & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le huit novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, déclaré définitif et exécutoire le dix-sept janvier suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a débours par le divorce le mariage contracté ci contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 146 lettres a) et b) de la loi fédérale du 31 décembre 1874.

Lausanne, le 23 janvier 1895.

L'Officier de l'état civil:

[Signature]

Aujourd'hui huit Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vuagniaux, Ernest, _____ boulanger,

de Vucherens, _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Vucherens, le quatorze Septembre _____ mil huit cent

soixante-trois, _____ fils de Jean Pierre Vuagniaux, fonctionnaire postal, _____

_____ et de Louise née Vuagniaux, domiciliée à Vucherens, _____

2° Regamey, Elise, _____ Repasseuse,

de Epalinges, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née aux Rapes de Lausanne, le vingt Mai _____ mil huit cent

soixante, _____ fille de Henri Regamey, agriculteur, _____

_____ et de Mathilde née Corbaz, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vucherens, Epalinges & Lausanne, les trois & cinq

Avril mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Vucherens,

Epalinges & Lausanne. _____

Communiqué : à l'état civil de Moudon

& Epalinges. _____

Signatures des époux :

Ernest Vuagniaux

Elise Vuagniaux

Signatures des témoins :

Henri Regamey

Jub. Corbaz

les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 95
Borel et Borel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Borel, Louis-Gustave, _____ Négociant,
de Neuchâtel & Couvet _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire _____

né à Neuchâtel, le quinze février _____ mil huit cent
cinquante-quatre _____ fils de Charles Frédéric Borel _____

_____ et de Augustine née Aubert, domiciliée à Neuchâtel _____

2^o Borel, Henriette-Sophie, _____ sans profession,
de Neuchâtel & Couvet _____ domiciliée à Yverdon, _____
célibataire, _____

née à Neuchâtel, le vingt Juin _____ mil huit cent
soixante-trois _____ fille de Frédéric Louis Borel, décédé, _____

_____ et de Sophie née Bequet, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Couvet, Yverdon & Landanne,
les vingt-cinq & vingt-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Neuchâtel
Couvet, Yverdon & Landanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Neuchâtel, Couvet & Yverdon. _____

Signatures des époux:

Gustave Borel
Henriette Borel

Signatures des témoins:

David Roche
Julien _____
L'officier de l'état civil:

1884

N° 96.

Lavanchy et Rouzeil

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lavanchy, François**, _____ agriculteur,
de Nully & Montprevezes, _____ domicilié à Montblisson & Landanne
célibataire, _____

né à Montblisson, le treize Septembre _____ mil huit cent
cinquante-un _____ fils de Jean Daniel Lavanchy, agriculteur, à Montblisson,

_____ et de Marie Jeanne née George, de femme décédée, _____

2° **Rouzeil, Louise**, _____ bonne d'enfant
de Landanne, _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à Nully, le dix-neuf février _____ mil huit cent

soixante-trois, _____ fille de Jean Louis Rouzeil, Cordonnier, à Bayonne, _____

_____ et de Rose Henriette Dages, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Nully, Montprevezes & Landanne, les dix & douze
Avril mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.
Certificats de publication de Nully
Montprevezes & Landanne, _____
Promesse de mariage : _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Nully & Corcelles-le-Joux. _____

Signatures des époux :

François Lavanchy
Louise Lavanchy

Signatures des témoins :

Ch. Guion
J. B. Carlier
les deux à Landanne
L'officier de l'état civil :
J. Bernan

N° 97
 Rochedieu & Vannod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rochedieu, Paul-Jules**, _____ Pasteur _____
 de Chênes-Bongeries (Genève) _____ domicilié à Préverenges, _____
 célibataire, _____

né à Chênes-Bongeries, le vingt-deux Octobre _____ mil huit cent
 cinquante-huit _____ fils de Jean Pierre Adolphe Rochedieu, Professeur, _____
 _____ et de Jeanne Caroline Vautier, sa femme, les deux à Préverenges

2° **Vannod, Hélène-Charlotte-Jeanne**, sans profession, _____
 de Digny _____ domiciliée à Vandanne, _____
 célibataire _____

née à Kelle, le six Juin _____ mil huit cent
 cinquante-huit _____ fille de François Vannod, décédé, _____
 _____ et de Henriette née Bonjeu, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Chênes-Bongeries (Genève), à Digny, à Préverenges &
 à Vandanne, les six sept & dix-neuf Avril mil huit cent quatre-vingt-quatre . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
 Digny _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Chênes -
 -Bongeries, Digny & La Sarraz _____

Signatures des époux:

Paul Jules Rochedieu
Hélène Rochedieu

Signatures des témoins:

Jean François Trobat

Ch. Vulliamy
Mlle Vannod Vandanne
 domiciliée à Vandanne

L'officier de l'état civil:

J. Bernand

1884

N° 93

Delesfert & Hermann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delesfert, Paul-Louis-Benjamin**, _____ Cafetier,
de Forêt & de Savigny _____ domicilié à Vandanne, _____
célibataire, _____

né au Bas du Chenil, le dix Juillet _____ mil huit cent
soixante-trois _____ fils de Jacob Daniel Delesfert, décédé, _____
_____ et de Louise Janny née Rochat, sa femme, décédée. _____

2° **Hermann, Benedicla**, _____ Sommeilière, _____
de Hürzlingen (Bomdorf) Bade, _____ domiciliée à Vandanne, _____
célibataire, _____

née à Hürzlingen, le dix Juillet _____ mil huit cent
cinquante-neuf _____ fille de Joseph Hermann, décédé, _____
_____ et de Luïdgar née Fehrenbach, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Hürzlingen, Forêt, Savigny & Vandanne, le dix sept,
dix-neuf & vingt-huit avril mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Forêt, Savigny
Hürzlingen & Vandanne, _____

Communiqué : à Forêt & Savigny et à
la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

P. L. B. Delesfert
Benedicla Delesfert

Signatures des témoins :

A. Overney domiciliés à
Hürzlingen Vandanne.

L'officier de l'état civil :

J. Bernasconi

N° 99
Schnell et Collier.

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui quinze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Schnell, Nicolas, _____ Jardinier, _____
de Unterdigheim (Wurtemberg) _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :
Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

né à Unterdigheim, le sept Décembre _____ mil huit cent
cinquante-sept _____ fils de Jacob Schnell, maçon, à Eutingen (Bavière)
_____ et de Maria Kummertina la femme défunte, _____
2° Collier, Marie-Louise, _____ femme de Chambre,
de Rougemont, _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :
Date des publications :

née à Yverand, le sept Septembre _____ mil huit cent
cinquante-dix _____ fille de Abram David Collier, agriculteur à Chamblon _____
_____ et de Marie Sophie née Bertholet, la femme, _____

Les publications ont eu lieu à Unterdigheim, Rougemont & Landanne, les dix,
deux & treize avril mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Avant la célébration du mariage inscrite ci contre les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant à vouloir légitimer: Marie fille illégitime de Marie Louise Collier, de Rougemont, née à Landanne, le vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-quatre, inscrite à Vol. X. fol. 218 des naissances de l'arrondissement de Landanne.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance. Promesse de mariage. -
Cert: de publication de Rougemont & Landanne. -
Remis au Département de Justice & Police constatant que le cert: de publication de Unterdigheim & la déclaration de Validité dont déposés dans les archives. _____

Signatures des époux:

Nicolaus Schnell
Louise Schnell

Signatures des témoins:

R. D. Bertholet & les deux
Marie Bertholet

L'officier de l'état civil:

J. Bernan

Communiqué: à Rougemont & à la
Chancellerie Cantonale. _____

Communiqué à Rougemont, à la Chancellerie & au Département de Justice & Police

1874

N° 100

Bächtold & Delorme

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf^e Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bächtold, Jean-Jaques, _____ Directeur de fabrique,
de Osterfingen (Schaffhouse) _____ domicilié à Rostok & Prag (Bohême)
célibataire, _____

né à Osterfingen, le dix-huit novembre, _____ mil huit cent
quarante-neuf _____ fils de Jean Adam Bächtold ambassadeur, _____
_____ et de Maria Maria née Stell, domiciliés à Osterfingen, _____

2^o Delorme, Laurence-Françoise-Pivelle, _____
de Vallamand _____ domiciliée à Vallamand, _____
célibataire, _____

née à Vallamand, le six mai _____ mil huit cent
soixante-deux _____ fille de Louis Charles Delorme, agriculteur, _____
_____ et de Charlotte Henriette née George, domiciliés à Vallamand

Les publications ont eu lieu à Osterfingen, Rostok & Vallamand, les trente avril,
premier & trois Mai mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Osterfingen. _____

Communiqué : à Osterfingen
C. Osterfingen. _____

Signatures des époux :

J. J. Bächtold
Laurence Bächtold

Signatures des témoins :

U. Weller, _____ domiciliés
G. Leresche, _____ à
Krusdamm

L'officier de l'état civil :

N° 101
Palaz & Maillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Palaz, Rodolphe-Louis, _____ agriculteur,
de Rica & de Lutry _____ domicilié à Montéran & Landanne,
célibataire _____

né à Landanne, le vingt-six Janvier _____ mil huit cent
soixante-deux _____ fils de Jean François Palaz, agriculteur à Montéran _____
et de Jeanne Louise Reboulet sa femme, décédée _____

2^o Maillard, Fanny-Louisa, _____
de Chesalles & Oron _____ domiciliée à La Rivière & Landanne
célibataire _____

née à Landanne, le vingt-trois Février _____ mil huit cent
soixante-trois _____ fille de Louis François Samuel Maillard, agriculteur _____
et de Maximine née Forney sa femme, les deux à Landanne _____

Les publications ont eu lieu à Rica Lutry, Chesalles & Landanne, les vingt-quatre
& vingt-six Avril mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de
Rica, Lutry, Chesalles & Landanne _____

Communiqué: à Lutry, Oron, _____

Signatures des époux:

Louis Palaz-Maillard
Fanny Palaz

Signatures des témoins:

Eug. Mordet } domiciliés
A. Desauges } à
Pully

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1884

N° 102.

Cova-Mozcardini & Lapiette

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cova-Mozcardini, Joseph-Marie**, Employé L.-O.

de Somma-Lombardo (Galzate Milano) Italie, domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né à Somma-Lombardo, le dix-neuf Avril _____ mil huit cent

quarante-huit _____ fils de Ambroise Cova-Mozcardini, terrassier, _____

_____ et de Marie Calavegna, domiciliés à Somma-Lombardo, _____

2° **Lapiette, Marie-Joseph-Célestine**, _____ Cuisinière,

de Sion (Valais) _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Sion, le seize Novembre _____ mil huit cent

soixante-deux _____ fille de Joseph Lapiette _____

_____ et de Catherine née Ronco, les deux employés de fabrique à Sion.

Les publications ont eu lieu à Somma-Lombardo, Sion, Landanne & Genève
(Consulat d'Italie), les seize, dix-neuf & vingt Avril mil huit cent quatre-vingt-
quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance. - Promesse de mariage. -
Acte de publication de Sion & Landanne. -
Permis du Département de Justice & Police
constatant que les certificats de publication
de Somma & du Consulat sont déposés dans
les archives avec la déclaration de validité.

Communiqué : à l'Etat Civil de Sion
& à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

J. Cova
Célestine Cova

Signatures des témoins :

B. Crini Domenico
Mil. Pitti

Les deux à Landanne
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 103
Pasche & Dubois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1^o **Pasche, Henri-Frédéric**, _____ agriculteur, _____
 de Servion _____ domicilié à Landanne _____
 célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Savigny, le quatorze Février _____ mil huit cent
 quarante-neuf _____ fils de Jean François Samuel Pasche, agriculteur à Belmont
 sur Landanne _____ et de Jeanne Françoise née Cordey, décédée, _____
 2^o **Dubois, Rosalie**, _____ Cuisinière, _____
 de Mézières, _____ domiciliée à Landanne, _____
 célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Mézières, le trente Octobre _____ mil huit cent
 cinquante, _____ fille de Jean Frédéric Dubois, agriculteur, à Mézières, _____
 _____ et de Jeanne Pauline née Nicolas, la femme, décédée.
 Les publications ont eu lieu à Servion, Mézières & Landanne, le dix-neuf
 Avril mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux . -
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de Servion,
 Mézières & Landanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
 Mézières & Oion. _____

Signatures des époux :

Frédéric Pasche
Rosalie Pasche

Signatures des témoins :

David Pasche

Jules Dubois
 domiciliés à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1884

N° 104
Pouly et Gavin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° **Pouly, Alfred,** _____ Agriculteur,
des Cullayes et de Montprevezes, _____ domicilié aux Cullayes, _____
célibataire, _____

né aux Cullayes, le vingt-un février _____ mil huit cent
soixante-deux _____ fils de Jaquer Louis Pouly, agriculteur aux Cullayes, _____
_____ et de Jeanne Louise née Devaud, sa femme, _____
2° **Gavin, Elise,** _____ ménagère,
de Mondon, Brenles & Jorol _____ domiciliée à Jorol _____
célibataire, _____

née à Jorol, le vingt-sept août _____ mil huit cent
soixante-deux _____ fille de Gabriel Louis Gavin _____
_____ et de Marie née Guignot, décédée, _____

Les publications ont eu lieu aux Cullayes, à Montprevezes, à Mondon, à Brenles
& à Jorol, le vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Mézières

Communiqué : à l'Etat Civil de Mézières
Corcelles-le-Jorat, Mondon & Lucenac

Signatures des époux :

Alfred Pouly
Elise Pouly

Signatures des témoins :

David Tache
Jules [Signature]
domiciliés à Landanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

N° 105
Golay & Bovey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mai _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Golay, David-Philippe**, _____ horloger, -
 des Chenit _____ domicilié au Sentier, _____
 célibataire, _____

né au Sentier, le vingt-trois Mars _____ mil huit cent
 cinquante-trois, _____ fils de David Philippe Golay, décédé, _____
 _____ et de Adèle Henriette Raymond, décédée, _____

2^o **Bovey, Lydie**, _____ Cuisinière, -
 de Chanéaz _____ domiciliée à Myon, _____
 célibataire, _____

née à Suquend, le trois Mars _____ mil huit cent
 cinquante-trois — fille de Emmanuel Bovey, décédé, _____
 _____ et de Marianne Meige, à Poliez-le-Grand, _____

Les publications ont eu lieu au Chenit, à Chanéaz, au Sentier & à Myon, les quatre
 & Cinq Mai mil huit cent quatre-vingt-quatre, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
 l'arr^t du Sentier. _____

Communiqué: à l'Etat Civil du Sentier,
 de Mollendins & de Myon. _____

Signatures des époux :

David Philippe Golay
Lydie Golay

Signatures des témoins :

Alfred Gilliard à Montprovennes
Jean Carrière à Penthalaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

1884

N° 106.
Waltas & Maillly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Waltas, Marie-Espil-Léon**, _____ Professeur, _____
de Evreux (Eure) France, _____ domicilié à Landanne, _____
veuf de Célestine-Aline née Ferbach, née le huit Juin mil huit cent septante-neuf, _____

né à Evreux, le seize Décembre _____ mil huit cent
trente-quatre, _____ fils de Antoine Auguste Waltas, décédé, _____

_____ et de Louise Aline de Sainte-Beuve, la veuve, à Chartres (Eure-et-Loir)

2° **Maillly, Léonide-Désirée**, _____ sans profession, _____
de Orléans (Loiret) _____ domiciliée à Cambridge Wells (Kent) Angletene
célibataire, _____

née à Orléans, le trente-un Août _____ mil huit cent
vingt-six _____ fille de Jules Marie Antoine Maillly, décédé, _____

_____ et de Marguerite Skottowe, son Epouse, aussi décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Evreux, Orléans, Cambridge (Légation de France) & Landanne,
les dix-neuf, vingt, vingt-sept avril, quatre & onze mai présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. - Promesse de mariage.
- Actes de publication de Landanne. -
Acte de décès du père de l'Epoux. - Permis du Département
de Justice & Police constatant que les certificats d'Evreux
Orléans & de la légation à Londres, ainsi que la décl. de val.
dite déposent dans vos archives. _____

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Léon Waltas
Léonide Waltas

Signatures des témoins :

Edy Gaultier
Morion les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

J. Bonneau

N° 106

Vauthey & Stalder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-Sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vauthey, Jean-Basile**, _____ domestique de Campagne,
de Remaufens (Gribouls) _____ domicilié à Pully, _____
célibataire, _____

né à Font-en-Ogoz, le vingt Juillet, _____ mil huit cent
soixante, _____ fils de François Vauthey, décédé _____

_____ et de Marie Ursule née Barber, domiciliée à Lausanne, _____

2° **Stalder, Maria**, _____ Cuisinière,
de Lutzelbach (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, avant à Vevey, _____
célibataire, _____

née à Lutzelbach, le dix-sept Mai _____ mil huit cent
cinquante-dix _____ fille de Christian Stalder, décédé _____

_____ et de Elisabeth née Fischer, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, Lutzelbach, Pully & Lausanne, les dix-sept, huit
& dix Mai présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autocitation de l'Officier de l'Etat Civil
de Romanel. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Romanel
Remaufens, Lutzelbach & Vevey. _____

Signatures des époux:

Vauthey Jean
Maria Vauthey

Signatures des témoins:

Jean Betseken

Julien

les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil:

J. V. Romanel

1884

N° 108.

Duffay & Butgy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Devant la Seine du sept juillet mil huit cent quatre-vingt-dix sept le Conseil de Paris a ordonné la rectification de l'acte ci conté dont la teneur est que le nom de famille, écrit par erreur Duffay, soit écrit Dupuy.

Lansanne le 14 juillet 1897
L'Officier de l'Etat Civil

Aujourd'hui vingt-sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° ^{Duffay} **Duffay, Jaques-Daniel**, _____ portier d'Hotel,

de Sassel & de Paléziens _____ domicilié à Lansanne, _____

célibataire, _____

né à Sassel, le quatorze Juillet, _____ mil huit cent

quarante-sept, _____ fils de Abraham Isaac Duffay, agriculteur à Sully, _____

_____ et de Françoise Marqueline Sylvie née Chevalley, décédée, _____

2° **Butgy, Joséphine**, _____ femme de chambre,

de Montechu (Fribourg) _____ domiciliée à Lansanne, _____

célibataire, _____

née à Montechu, le vingt Mai _____ mil huit cent

cinquante-sept, _____ fille de feu Pierre Nicolas Butgy _____

_____ et de Anna Maria née Schneuwly, à Montechu, _____

Les publications ont eu lieu à Sassel, Paléziens, Montechu & Lansanne, les huit, neuf, dix & onze Mai présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux, _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de Sassel, Paléziens

Montechu & Lansanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Gummels

Granges & Paléziens _____

Signatures des époux :

Jaques Daniel Duffay
Joséphine Duffay

Signatures des témoins :

Jean Loris

Jules Carby

les deux à Lansanne.

L'officier de l'état civil :

N° 109
Frosio & Maitte

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Frosio, Jean-Baptiste**, _____ *Gypsiar*,
de Selino (Bergamo) Italie _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à Selino, le vingt-quatre mars _____ mil huit cent
cinquante-neuf, _____ fils de Jean Frosio, agriculteur, à Selino, _____
_____ et de Catherine Prévitali, décédée, _____

2° **Maitte, Marie-Madelaine**, _____ *lingère*,
de Petit-Bornand (Hts Savoie) _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à Landanne, le vingt-deux mai _____ mil huit cent
soixante, _____ fille de Jean Jacques Maitte, décédé, _____
_____ et de Louise Henriette Antoinette Champoud, de veuve à Vasson

Les publications ont eu lieu à Selino, Petit-Bornand Landanne & Consulat d'Italie
les vingt-trois, vingt-quatre février & deux Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - Promesse de mariage
Acte de publication de Landanne... acte de décès du père de
l'épouse & de la mère de l'époux - Certificat du Dép. de Justice
constatant que les acts de Selino & du Consulat, la déclaration de
validité & les consentements du père de l'époux & de la mère de
l'épouse sont déposés dans ses archives _____

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Jean Frosio
Madelaine Frosio

Signatures des témoins :

Eliée Maitte
Jules & Jean
résident à Landanne _____
L'officier de l'état civil :

[Signature]

1884

N° 110

Chevalley & Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chevalley, Henri-Dules**, _____ agriculteur,
de Champtancez et Combremont-le-Petit, _____ domicilié à Sur la Monts de Pully, _____
célibataire, _____

né à Sur la Monts de Pully, le neuf Mai _____ mil huit cent
soixante-neuf, _____ fils de Pierre François Chevalley, agriculteur, _____

_____ et de Euphrosine née Radermann, domiciliée à Sur la Monts de Pully, _____

2° **Lavanchy, Anna**, _____ sans profession, _____
de Lutry & Montpreveyres, _____ domiciliée à Montblesson & Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Montblesson & Lausanne, le neuf Juin _____ mil huit cent
cinquante-neuf, _____ fille de Jean Frédéric Lavanchy, agriculteur, _____

_____ et de Julie Françoise née Blanc, la femme, domiciliés à Montblesson.

Les publications ont eu lieu à Champtancez, à Combremont-le-Petit à Lutry, à Pully
à Lausanne, les premier avril, premier, deux & trois Mai mil huit cent quatre-vingt-
quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Pully.

Communiqué : à Combremont-le-Grand,
à Lutry, Corcelles-le-Jonc & Pully _____

Signatures des époux :

Henri Chevalley
Anna Chevalley

Signatures des témoins :

E. Neillot, à Lausanne
Chs. Chevalley
à Lutry

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

N° III
Emery & Gottiaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Emery, Charles-Joac,** _____ Jardinier,
 des Cullayes, _____ domicilié à Morges, _____
 célibataire, _____

né à Perroy, le vingt-deux Octobre _____ mil huit cent
 soixante-deux _____ fils de Louis Emery, Jardinier, _____

_____ et de Suzanne Françoise Charlotte Vuillierat, les deux à Perroy

2° **Gottiaux, Lucie,** _____ Femme de Chambre,
 de Chavannes-le-Chêne, _____ domiciliée à Morges, _____
 célibataire, _____

née à Chavannes-le-Chêne, le trois Mai _____ mil huit cent
 quarante-neuf _____ fille de Jean Gottiaux, décédé, _____

_____ et de Marie Louise née Rebeaud, décédée, _____

Les publications ont eu lieu aux Cullayes, à Chavannes-le-Chêne & à Morges,
 les neuf & dix Mai présent mois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Intocidation de l'Officier de l'Etat Civil
 de l'arrondissement de Morges _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____
 Mézières, Yverand & Morges _____

Signatures des époux:

Charles Emery
Lucie Emery

Signatures des témoins:

Alexis Gottiaux
 à Genève
Louis Emery
 à Perroy

L'officier de l'état civil:

J. Bernand

1854

N° 112

de Brandenstein et Larquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° **de Brandenstein, Rodolphe**, officier dans l'armée Wurtembergeoise de Cannstatt (Wurtemberg) _____ domicilié à Ravensburg (Wurtemberg) au Weingarten _____ célibataire, _____

né à Cannstatt, le vingt-cinq Décembre _____ mil huit cent cinquante-sept _____ fils de Adolphe Otto de Brandenstein, décédé, _____ et de Léide Charlotte Mieg, les deux décédés, _____

2° **Larquier, Jeanne-Bertha-Georgine**, dans profession de Genève, Chavannes - St Saphorin & Morges _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire, _____

née à Landanne, le huit Novembre _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____ fille de Samuel Louis Larquier, décédé, _____ et de Marie Sophie Gonet, sa veuve, domiciliée à Landanne _____

Les publications ont eu lieu à Cannstatt, Ravensburg, Weingarten, Genève, Chavannes, St Saphorin sur Morges, les, quatorze, quinze & dix-sept Mai mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - Promesses de mariage - Cert: de publ: de Landanne, Genève, Chavannes & St Saphorin - Permis du Département de J&P Police constatant que les pièces ci-après sont déposées dans les archives :
 1° Cert: de publ: de Cannstatt, Ravensburg Weingarten - 2° Déclarations de validité & permis de l'autorité militaire. -

Communiqué : à Genève, Leukens, Collom, hier & à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

R. Brandenstein, Lieutenant
 Jeanne de Brandenstein

Signatures des témoins :

S. Larquier à Landanne
 Agnes Mohrle à Stuttgart
 J. Larquier à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 113
Goy a Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Goy, Louis-Théophile**, _____ Employé à la Gare
 de Vaulion, _____ domicilié à Vallerbes, _____
 célibataire, _____

né à Vaulion, le vingt-neuf Janvier _____ mil huit cent
 cinquante-neuf, _____ fils de Abram David Goy, décédé, _____

_____ et de Fanny née Goy, décédée, _____

2° **Meyer, Catherine**, _____ Cuisinière,
 de Kirchdorf (Berne) _____ domiciliée à Monden, _____
 célibataire, _____

née à Allmendingen (Berne), le vingt-un Mars _____ mil huit cent
 Soixante, _____ fille de Samuel Meyer, décédé, _____

_____ et de Elisabeth née Blaser, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Vaulion, Kirchdorf, Vallerbes & Monden, les dix sept,
 dix-huit & dix-neuf Avril mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Officier de l'état civil de
 Vallerbes. _____

Communiqué: à Vaulion, Vallerbes, Kirchdorf,

& Monden. _____

Signatures des époux:

Goy Louis Théophile
Catherine A Goy

Signatures des témoins:

H. Matthey
Louise Matthey } à Vallerbes.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1881

N° 1131

Goltiaux & Uteck
née Mozy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juni _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Goltiaux, Edouard**, _____ *Cochee*,
de Chavannes-le-Chêne, _____ domicilié à Xansonne, _____
veuf de Louise Pache dès le trois Octobre mil huit cent quatre-vingt-deux _____

né à Chavannes-le-Chêne, le dix-huit Juin _____ mil huit cent
trente-neuf, _____ fils de Jean Goltiaux, *décédé*, _____

_____ et de Marie Louise Richard, *sa femme, décédée*, _____

2° **Uteck née Mozy, Emma**, _____ *Chonchidense*,

de Niederhalswyl (Argovie) _____ domiciliée à Xansonne, _____

veuve de Jacob Uteck dès le vingt-deux Juillet mil huit cent septante-huit _____

née à Drombach (Wurtemberg), le vingt-cinq Avril _____ mil huit cent

quarante-huit _____ fille de Henri Mozy, *décédé*, _____

_____ et de Anne Marie née Stambach, *décédée*, _____

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne, Niederhalswyl & Xansonne, les dix
& onze Mai *décédé* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

actes de décès des précédents conjoints _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Chavannes-

le-Chêne Niederhalswyl & Xansonne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Domelaye

& Niederhalswyl _____

Signatures des époux :

Edouard Goltiaux
Emma Goltiaux

Signatures des témoins :

David Pache les deux à
Jules Corby Xansonne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 115
Aquet & Gingen

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui trois Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^{er} **Aquet, Charles-Philippe**, Employé à l'arsenal de Cery,
de Sullens, _____ domicilié à Cery cize Feilly, _____
célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Cressier, le vingt six Février _____ mil huit cent
cinquante-quatre, _____ fils de Henri Aquet, sellier, _____
_____ et de Jeanette née Petterat, la femme, domiciliés à Cressier,

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2^e **Gingen, Cécile**, _____ Couturière,
de Lucinimmen (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Diment-Lessous, le quatorze Septembre _____ mil huit cent
cinquante-six _____ fille de Jean Gingen, agriculteur, _____
_____ et de Rose Marguerite née Carre, la femme, les deux à Diment-
Lessous.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sullens à Lucinimmen à Cully, & à Lausanne,
le trois Mai mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de l'Etat
Civil de Romanel. _____

Signatures des époux :

Charles Aquet.
Cécile Aquet

Signatures des témoins :

Garagnon Jules.
Jules Caroz
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Par jugement rendu le 23 mars
1901, déclaré définitif et exécutoire
le 22 avril suivant, le
Tribunal civil du district de
Lausanne a dissous par le
divorce, le mariage inscrit
ci-contre _____

Le divorce a été prononcé
en vertu de l'article 47 de la
loi fédérale du 24 décembre 1874
Lausanne, le 26 avril 1901
L'Officier de l'Etat civil

Communiqué: à l'Etat Civil de
Romanel, Sullens à Lucinimmen.

1881

N° 116.

Teuscher & Kuntz
née Oppeliger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le trois Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
qualité _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° **Teuscher, Piette,** _____ *Unache*,
de Bolligen (Berne) _____ domicilié à Bussigny, _____
célibataire, _____

né à Bolligen, le dix-huit Décembre _____ mil huit cent
vingt-sept _____ fils de Pierre Teuscher, *décédé*, _____
_____ et de Elizabeth Brimgold, *décédée*, _____
2° **Kuntz née Oppeliger, Anna,** _____ *Ménagère*,
de Erzigen (Berne) _____ domiciliée à Bussigny, _____
veuve de Jacob Kuntz, *décédé* le cinq deux mil huit cent Septante-huit, _____

née à Belp (Berne), le vingt-quatre Juin _____ mil huit cent
rente-deux _____ fille de Samuel Oppeliger, *décédé*, _____
_____ et de Catherine Nicchly, *décédée*, _____

Les publications ont eu lieu à Bolligen, Erzigen & Bussigny, le dix-neuf avril
précédente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Bussigny

Communiqué : à l'Etat Civil de Bolligen

Bussigny & Hirschbühl

Signatures des époux :

Pierre Teuscher
Anna Teuscher

Signatures des témoins :

H. Garain *les deux*
Jules Corby *Kandanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 117
Perrod et Bergier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1^{er} **Perrod, Alexis,** _____ *Boittier,* _____
 de *Ormont-Dessous,* _____ domicilié à *Lansanne,* _____
 célibataire, _____

né à *Ormont-Dessous,* le vingt-trois Février _____ mil huit cent
 soixante-seize, _____ fils de *Adam Felix Perrod, Boittier,* _____
 _____ et de *Marie Julie Maulin,* les deux à *Lansanne* _____

2^e **Bergier, Marie-Louise,** _____ *Capitaine,* _____
 de *Lansanne,* _____ domiciliée à *Lansanne,* _____
 célibataire, _____

née à *Lansanne,* le seize Février, _____ mil huit cent
 cinquante-six _____ fille de *Charles Bergier, décédé* _____
 _____ et de *Rose Louise Martin, de femme, décédée,* _____

Les publications ont eu lieu à *Ormont-dessous* & à *Lansanne,* les sept & dix Mai
 mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____
 Promesse de mariage. _____
 Certificats de publication de *Ormont-*
Dessous & *Lansanne.* _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'*Ormont-*
Dessous. _____

Signatures des époux :

Alexis Perrod
Marie Perrod Bergier.

Signatures des témoins :

H. Barbaz. } domiciliés à *Lansanne*
J. Regamey. }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1884

N° 113

Burget et Bize

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Burget, Alfred,** _____ Journalier,
de Jonstons-Mézery _____ domicilié à Raudanne, _____
célibataire, _____

né à Raudanne, le trois Décembre _____ mil huit cent
quarante-six _____ fils de Henri Ferdinand Burget, décédé, _____
_____ et de Louise Henriette Pécot, sa femme, à Raudanne

2° **Bize, Marie-Ernerline,** _____ Couturière,
de Muriot (Fribourg) _____ domiciliée à Raudanne, _____
célibataire, _____

née à Muriot, le seize Janvier _____ mil huit cent
cinquante-sept _____ fille de Jean Pierre Bize, décédé, _____
_____ et de Marguerite née Vizez, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Jonstons-Mézery, à Muriot & à Raudanne, les dix et
onze mai mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux : _____
Promesse de Mariage : _____
Certificats de publication de Jonstons-Mézery & Raudanne : _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Romanel & Muriot _____

Signatures des époux :

Burget Alfred
Burget Marie

Signatures des témoins :

H. Despland domiciliés
Jules Leuberg à Raudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 119
Studel & Fischer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui cinq Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1^o **Studel, Alexis-Charles**, chef d'exploitation Ch. a. fa L. E.
 de Belmont du Landanne, _____ domicilié à Landanne _____
 célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Landanne, le treize février _____ mil huit cent
 cinquante quatre, _____ fils de Louis Studel, Charcutier, à Landanne, _____
 _____ et de Jeanne Louise Fantine Descloux, sa femme, décédée, _____
 2^o **Fischer, Marie-Louise**, _____ sans profession, _____
 de Sully, _____ domiciliée à Landanne, _____
 célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Landanne, le sept février _____ mil huit cent
 cinquante-trois, _____ fille de Jean Gottlieb Fischer, décédé, _____
 _____ et de Jeanne Susanne Schörry, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Belmont, à Sully & à Landanne, le dix-sept Mai
 mil huit cent quatre-vingt-quatre, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux,
 Promesse de mariage, _____
 Certificats de publication de Belmont
 Sully & Landanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
 Sully-Belmont, _____

Signatures des époux :

A. Studel
Marie Fischer

Signatures des témoins:

H. Fischer à Landanne
D. H. Lampert à Paris
J. Grandjean à Landanne

L'officier de l'état civil :

J. P. Ronce

1834

N° 120

**Rozzel et Ruzzi soit
Rouzy**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° **Rozzel, Francois-Samuel**, _____ boulanger,
de Genève & de Chigny _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire _____

né à Chigny, le vingt-quatre Avril _____ mil huit cent
soixante-trois _____ fils de Marc Francois Christian Rozzel, _____
_____ et de Julie Anne née Rochat, sa femme, les deux décedés, _____
2° **Ruzzi soit Rouzy, Marie-Francoise**, _____ Cuisinière,
de Gessenay (Geneve) _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire _____

née à Pully, le vingt-huit Juin _____ mil huit cent
soixante-deux _____ fille de Pierre Abram Ruzzi soit Rouzy, _____
_____ et de Jeanne Susanne née Maquelin, les deux décedés, _____

Les publications ont eu lieu à Genève, Chigny, Gessenay & Landanne, les dix-sept &
dix-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage : _____
Certificats de publications de Genève, Chigny
Gessenay & Landanne : _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Genève
Vufflens-le-Château & Gessenay _____

Signatures des époux :

F. Rozzel
M. Ruzzi

Signatures des témoins :

Mäder Jean les deux à
Jules Corley Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 121
Favez & Buffat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *die Juni* _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Favez, Louis,** _____ *Vuatzens*,
 de *Vuatzens*, _____ domicilié à *Vuatzens*, _____
célibataire, _____

né à *Vuatzens*, le *premier Mars*, _____ mil huit cent
cinquante-un _____ fils de *Jean Pierre Favez*, agriculteur à *Vuatzens*, _____
 _____ et de *Justelle née Martin*, à *Vuatzens*, _____

2° **Buffat, Louise,** _____ *Sans profession*, _____
 de *Vuatzens*, _____ domiciliée à *Scévengès*, _____
célibataire, _____

née à *Vuatzens*, le *vingt-huit Janvier* _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fille de *Jacob Balthazar Buffat*, *décédé*, _____
 _____ et de *Jeanette née Fanchaud*, *décédée*, _____

Les publications ont eu lieu à *Vuatzens* & *Scévengès*, le *die sept Mai* mil huit
 cent *huitante-quatre*. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autosidation de l'Etat Civil
 de *Vuatzens*. _____

Communiqué à l'Etat Civil de
Vuatzens & *Donay* _____

Signatures des époux :

Louis Favez
Louise Favez

Signatures des témoins :

Jean Buffat à *Vuatzens*
François Buffat à *Dugnand*.

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

1884

N° 122
Lloyd et Hutchinon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 9 mai 1889 déclaré exécutoire le 19 juillet 1889, le Tribunal Civil du District de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu des articles 46 §. 1 et 6 et 56 de la loi fédérale du 24 Dec. 1874.

Lausanne le 19 Août 1884
L'off. de l'Etat Civil.

[Signature]

Aujourd'hui sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lloyd, Otto-Holland** _____ avocat,
de Londres, _____ domicilié à Londres, _____
célibataire, _____

né à **Barwood Square** Londres, le dix Novembre _____ mil huit cent
cinquante-six _____ fils de **Horace Lloyd**, décédé, _____

_____ et de **Adelaide Barbara Lloyd**, domiciliée à Londres, _____

2° **Hutchinson, Clara**, _____ sans profession,
de Londres _____ domiciliée à **Lausanne**, _____
célibataire, _____

née à **Marlystone Road** Londres, le quinze Novembre _____ mil huit cent
soixante-deux _____ fille de **Ellen Hutchinson**, décédée, _____

_____ et de _____

Les publications ont eu lieu à Londres & à Lausanne, les trois, quatre, cinq & dix-huit
Mai mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance - Promesse de mariage -
Cert. de publication de Lausanne - Jervis du départe-
ment de Justice & Police constatant que le certificat
de publication de Londres & la déclaration de validité
sont déposés aux archives du Département.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Otto Holland Lloyd
Clara Lloyd

Signatures des témoins :

Aug. Robert domiciliés
Alma Chaves Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 123
Hurni et Diemer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui deux Juin mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° **Hurni, Henri**, Cafetier
 de Golaten (Banc) domicilié à Laudanne,
 célibataire,

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Laudanne, le vingt-trois Novembre mil huit cent
 cinquante-huit fils de Samuel Hurni, Cafetier,
 et de Jenny Joyet sa femme, à Laudanne,
 2° **Diemer, Louise-Marquécite**, sans profession,
 de Faudex, domiciliée à Laudanne,
 célibataire,

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Laudanne, le deux mai mil huit cent
 soixante quatre, fille de Jacques Samuel Henri Diemer, décédé,
 et de Charlotte Henriette Bertholet, sa veuve, à Laudanne.
 Les publications ont eu lieu à Golaten, Faudex & Laudanne, le dix-sept mai
 mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. —
 Promesse de mariage. —
 Certificats de publication de Golaten
 Faudex & Laudanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de
 Kiezers-Hylsoltigen & Faudex.

Signatures des époux:

Henri Hurni
Marguerite Hurni

Signatures des témoins:

Louis Pistor
à St Jean
Laudanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1884

N° 124
Pouly & Pauli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pouly, Charles,** _____ agriculteur,
 des Cullayes et de Montpreveyres, _____ domicilié aux Cullayes, _____
 célibataire, _____

né aux Cullayes, le douze avril _____ mil huit cent
 Soixante-trois, _____ fils de Jean Pierre François Louis Pouly, défunt, _____

_____ et de Marianne née Biélat, sa femme, aux Cullayes, _____
 2° **Pauli, Eugénie,** _____ Ménagère,
 de Guggisberg (Bienne) _____ domiciliée à Mézières, _____
 célibataire, _____

née à Mézières, le onze Septembre _____ mil huit cent
 Soixante-trois, _____ fille de Christian Pauli _____

_____ et de Jeanne Susanne née Rod, sa femme, les deux agriculteurs à Mézières

Les publications ont eu lieu aux Cullayes, à Montpreveyres, à Mézières & à Guggisberg,
 les vingt-deux avril mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Mézières.

Communiqué : à Mézières, Corcelles-le-

Jorat & Guggisberg. _____

Signatures des époux :

Charles Pouly
Eugénie Pouly

Signatures des témoins :

Daniel Bourgeois
Jules ...
 les deux à Vandanne.

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

N° 125
Boerboen & Getmaniet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Boerboën, Louis-John-Samuel**, — tailleur, —
 de Morges et Renay _____ domicilié à Randsanne, _____
 célibataire, _____

né à Morges, le deux Septembre _____ mil huit cent
 cinquante-quatre, — fils de Henri François Boerboen, Securier, _____

_____ et de Marie Henriette née Cardy, les deux à Morges, _____

2° **Getmaniet, née Weber, Hortense**, dans profession
 de Vétroz (valais) _____ domiciliée à Randsanne, _____

veuve de François Marie Getmaniet, dès le neuf Novembre mil huit cent Septante
 quatre, _____

née à Givins, le vingt-huit Mai _____ mil huit cent
 trente-sept, _____ fille de Eugène-Jean-François Weber, décédé, _____

_____ et de Susanne Françoise Marie Rouge, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Morges, Renay, Vétroz & Randsanne, les six-sept
 & vingt Mai mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
 Acte de décès du précédent mari de
 l'Épouse. — _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de
 Morges, Renay, Vétroz & Randsanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de
 Morges, Renay & Vétroz _____

Signatures des époux :

John Boerboën
Hortense Boerboën

Signatures des témoins :

Ch. Guan
Jules Labeyrie
 les deux à Randsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1884

N° 126
Bolay & Aubert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bolay, Gustave-Louis-Marc,** _____ agriculteur,
de Pampigny _____ domicilié à Pampigny, _____
célibataire, _____

né à Pampigny, le dix avril _____ mil huit cent
cinquante-neuf, _____ fils de Marc Henri Bolay, _____

_____ et de Susanne Henriette née Amien, ménagère à Pampigny,

2° **Aubert, Eugénie-Elise,** _____ sans profession, _____
de Pampigny _____ domiciliée à Pampigny, _____
célibataire, _____

née à Pampigny, le trente avril _____ mil huit cent
cinquante-neuf, _____ fille de Marc Charles Aubert, agriculteur, _____

_____ et de Louise Henriette née Cuot, domiciliés à Pampigny

Les publications ont eu lieu à Pampigny, le vingt mai écoulé _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'off^r de l'Etat Civil
de Pampigny _____

Communiqué : à Pampigny _____

Signatures des époux :

Gustave Bolay
Eugénie M^{lle} Bolay

Signatures des témoins :

Alfred Aubert
Alice Aubert

les deux à Pampigny

L'officier de l'état civil :

N° 127
Roy & Falcy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Roy, Charles-Alexis, _____ agriculteur, _____
de Vallorbes, _____ domicilié à Vallorbes, _____
célibataire, _____

né à Vallorbes, le dix-sept Novembre _____ mil huit cent
cinquante-trois, _____ fils de Louis David Roy, agriculteur, _____

_____ et de Manette-Jeanette-Caroline née Matthey, à Vallorbes

2^o Falcy, Clémence-Marie, _____ sans profession, _____
de Vallorbes, _____ domiciliée à Vallorbes, _____
célibataire, _____

née à Vallorbes, le vingt Juin _____ mil huit cent

soixante-un, _____ fille de Louis Jérôme Falcy, agriculteur, _____

_____ et de Eudette Lélie née Glardon, domiciliés à Vallorbes, _____

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, le dix-sept mai 1861, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autocridation de l'Etat Civil de
Vallorbes, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Vallorbes, _____

Signatures des époux:

C. Roy

Clémence Roy

Signatures des témoins:

F. Falcy domiciliés
C. Roy à Vallorbes.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1884

N° 125

**Bouthillier-Beaumont
et Benggeler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 24 Octobre
1884 déclaré exécutoire le 28
Décembre suivant, le Tribunal civil
du District de Lausanne a rompu
par le divorce le mariage inscrit
ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre
la femme en vertu de l'article
46 lettre A et B de la loi fédérale
du 24 Décembre 1874.

En application de l'art 48 de
dite loi, le Tribunal dit que Dame
Frédérica Louisa Emma Bouthillier
Beaumont ne pourra contracter
un nouveau mariage avant le
délai de trois ans dès la prononciation
du divorce.

Lausanne le 8 février 1890.

X. Off. de l'Etat Civil.

[Signature]

Aujourd'hui dix-sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bouthillier-Beaumont, Denis-Robert-Edmond**

Professeur,

de Genève, _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Batignolles Monceau (Seine) le vingt-deux Janvier _____ mil huit cent
cinquante-quatre, _____ fils de Amy François Henri Bouthillier-Beaumont, _____

_____ et de Jeanne Anais Mouton, sa femme, les deux décédés, _____

2° **Benggeler, Frédérica-Louisa-Emma**, sans profession,

de Ober-Aegeri (Zug) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-trois Juin _____ mil huit cent

soixante-dix, _____ fille de Salomon Frédéric Benggeler, tailleur, _____

_____ et de Nanette Graf, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Genève, Ober-Aegeri à Lausanne, le trois Mai mil
huit cent quatre-vingt-quatre, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Autorisation du père de l'épouse.

Actes de publication de Genève, Ober-

Aegeri à Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Genève à Ober-Aegeri _____

Signatures des époux :

[Signature: Edmond Robert Beaumont]

[Signature: Emma de Beaumont]

Signatures des témoins :

[Signature: J. Louis]

[Signature: Edouard Delavert]

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 129
Lavanchy et Chamot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Juni _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lavanchy, Charles-Louis**, _____ *marié*,
de Savigny & de Riez, _____ domicilié à Landanne, _____
veuf de Isabelle Chamot née Belet, dès le seize Avril mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____

né à froideville, le trente Janvier _____ mil huit cent
cinquante, _____ fils de Jean Abram Lavanchy _____
_____ et de Jeannette née Recordon, sa femme, les deux décédés.

2° **Chamot, Emilie**, _____ *mariée*,
de Mottens, _____ domiciliée à Landanne, art. à Gilly,
célibataire, _____

née à Mottens, le dix-neuf Janvier _____ mil huit cent
Soixante-Six _____ fille de Jean Abram Chamot, à Beldens, _____
_____ et de Jeanne Louise née Chamot, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Savigny, Riez, Mottens, Gilly, Landanne
les vingt-neuf - trente - un Mai mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- Actes de naissance des Epoux _____
- Acte de décès de la précédente femme de l'Epoux _____
- Consentement du père de l'Epouse, _____
- Promesse de mariage, _____
- Cert. de publication de Savigny, Riez, _____
- Mottens, Gilly & Landanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Savigny
Gilly, Poliez-le-Grand & Gilly-Busins.

Signatures des époux:

Charles Lavanchy
Emilie Lavanchy

Signatures des témoins:

Auguste Lavanchy
Luise Quazzola

les deux à Landanne
L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par jugement rendu le vingt
sept février mil huit cent quatre
vingt-seize, déclaré définitif et exé-
cutaire le vingt-huit mars sui-
vant, le Tribunal civil du district
de Landanne a débroulé par le divorce
ce mariage inscrit ci-contre.
Le divorce a été prononcé contre la
femme en vertu de l'article 116 lettre
af. de la loi fédérale du 21 décembre
1874.
Landanne, le 6 avril 1896.
L'Officier de l'Etat Civil:

1884

N° 130
Péillard & Péillard
née Soucou

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° **Péillard, Eugène-François**, Employé de Commerce,
de Nevalles et Vaugondry _____ domicilié à Paris, _____
divorcé de Philomène Péillard, dès le trois février mil huit cent septante-six, _____

né à Yverdon, le vingt-neuf Décembre _____ mil huit cent
trente-huit _____ fils de défunt François Daniel Péillard, _____
_____ et de Jeanne-Antoinette-Henriette Adaline née Monier, à Genève,
2° **Péillard née Soucou, Philomène**, dame de magasin
de Nevalles et Vaugondry _____ domiciliée à Yverdon, _____
divorcée de Eugène François Péillard, dès le trois février mil huit cent septante-six, _____

née à Marseille, le vingt-deux Juin _____ mil huit cent
quarante-deux _____ fille de défunt Antoine Ansdèche Soucou, _____
_____ et de Henriette Mariamne née Pillard, à Yverdon, _____

Les publications ont eu lieu à Nevalles Yverdon, Paris & Vaugondry les deux,
trois, quatre, onze & douze mai mil huit cent quatre-vingt-quatre, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off: de l'Etat Civil
d'Yverdon, _____

Communiqué : à Yverdon, le 2
Nevalles _____

Signatures des époux :

Eugène Péillard
Philomène Péillard

Signatures des témoins :

Jules Courty
les deux à Vandanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 131.
Barbey et Bugnon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Barbey, Charles-William**, _____ agriculteur,
de Cherbres, _____ domicilié à Chailly / Landeranne, _____
célibataire, _____

né à Vartens, le vingt-six Septembre _____ mil huit cent
cinquante-deux _____ fils de François-Jules Barbey, décédé, _____

_____ et de Sidette née Buffat, domiciliée à Chailly, _____

2° **Bugnon, Jenny-Emma**, _____ sans profession, _____
de Quillier et de Fleucier, _____ domiciliée à Cour / Landeranne, _____
célibataire, _____

née à Quillier, le vingt-six Mars _____ mil huit cent
cinquante-sept, _____ fille de Jean-Charles-Antoine Bugnon, agriculteur, _____

_____ et de Julie Vidette née Hermanjat, domiciliés à Quillier, _____

Les publications ont eu lieu à Cherbres, Quillier, Fleucier & Landeranne, les vingt-
un, vingt-deux, vingt-trois & vingt-quatre Juin présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____

Promesses de mariage. _____

Certificats de publication, de
Cherbres, Quillier, Fleucier & Landeranne

Communiqué: à l'Etat Civil de Jirgins
Cherbres & Fleucier _____

Signatures des époux :

William Barbey

Emma Barbey

Signatures des témoins :

David Pache

Jules Verbois

les deux à Landeranne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

[Signature]

1854

N° 132
Pittel & Saugy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pittel, François-Louis,** _____ Maréchal,
de Villars-le-Sec, _____ domicilié à Sandanne, _____
célibataire, _____

né à Epalinges, le vingt-deux Septembre _____ mil huit cent
soixante, _____ fils de Henri Fethais Pittel, décédé, _____

_____ et de Henriette Charlotte née Gaudet, la femme, à Sandanne

2° **Saugy, Suzanne-Elise,** _____ Couturière,
de Rougemont _____ domiciliée à Sandanne, _____
célibataire, _____

née à Romanel, le trente Décembre _____ mil huit cent
cinquante-cinq _____ fille de François Louis Saugy, décédé, _____

_____ et de Jeanne Marie Suzanne née Duffey, la femme, à Romanel

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Sec, à Rougemont & à Sandanne, les
premier, deux & trois Mai présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - _____
Promesse de mariage - _____
Certificats de publication de Villars-le-
Sec, Rougemont & Sandanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Epalinges
& Rougemont. _____

Signatures des époux :

Louis Pittel
Elise Pittel

Signatures des témoins :

Hippolyte Gelay
Jub. Caroz
les deux à Sandanne
L'officier de l'état civil

[Signature]
[Signature]

N° 133
Paquier & Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Juni _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Paquier, Emile-Auguste,** _____ agriculteur,
de Danges, _____ domicilié à Vermand-Dessus, _____
célibataire, _____

né à Danges, le quatorze février _____ mil huit cent
cinquante-sept _____ fils de Constant Paquier, agriculteur, _____

_____ et de Marianne Blanchet, de femme, domiciliée à Danges, _____

2^o **Meylan, Susanne-Polise,** _____ Cordonnière,
des Chenit _____ domiciliée à Jussens-Mézery _____
célibataire _____

née à Renens, le dix février _____ mil huit cent
cinquante-neuf _____ fille de Jacques Henri Meylan, séicidé, _____

_____ et de Jeanne Louise Ceteroud, de femme, domiciliée à Renens, _____

Les publications ont eu lieu à Danges, Chenit (Dessus & Sentier), Romanel &
Vandanne, les dix & onze Mai mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Danges,
Dessus, Sentier, Romanel & Vandanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Romanel, Le Sentier & Romanel: _____

Signatures des époux:

Auguste Paquier
Susanne M. Paquier.

Signatures des témoins:

Isaac Paquier à Romanel
Jules Corbey à Vandanne

L'officier de l'état civil:

J. Bernar...

1884

N° 134

Jaquet & Matthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaquet, Auguste-Henri Louis**, agriculteur,

de Vallorbes, _____ domicilié à Vallorbes, _____

célibataire, _____

né à Vallorbes, le vingt-trois mai _____ mil huit cent

soixante-deux, _____ fils de Auguste Henri Jaquet, agriculteur, _____

_____ et de Marie Suzanne Jenny, née Reynaud, domiciliée à Vallorbes, _____

2° **Matthey, Rose-Julie**, _____ sans profession, _____

de Vallorbes, _____ domiciliée à Vallorbes, _____

célibataire, _____

née à Vallorbes, le treize mars _____ mil huit cent

soixante-deux, _____ fille de François Louis Matthey, agriculteur, à Vallorbes, _____

_____ et de Caroline Suzanne née Guisan, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, le vingt-trois mai présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Vallorbes, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Vallorbes, _____

Signatures des époux :

Auguste Jaquet
Rose Jaquet

Signatures des témoins :

Matthey Adrien
Louise Matthey *Julie* *Corbet*
à Lulliamme

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

N° 135
Cuendet et Noverraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le *quinze Juin* _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cuendet, Ami-Jélix,** _____ boulanger,
 de *Sainte-Croix* _____ domicilié à *Ballens*, _____
 célibataire, _____

né à *Ste Croix*, le *vingt-trois Septembre* _____ mil huit cent
soixante-un, _____ fils de *Davia Cuendet*, horloger, à *aubonne*, _____

_____ et de *Rose Julie* née *Recordon*, décédée, _____

2° **Noverraz, Charlotte,** _____ dans profession, _____
 de *Cully Lutry*, _____ domiciliée à *Grandvaux*, _____
 célibataire, _____

née à *Baudens & Grandvaux*, le *quinze Décembre* _____ mil huit cent
soixante-un _____ fille de *Louis Daniel Frédéric Noverraz*, décédé, _____

_____ et de *Marie Pauline* née *Padchond*, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à *Ste Croix, Cully, Lutry, Ballens & Grandvaux*,
 le *quatorze Juin* présent mois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Off. de l'Etat Civil
de Mollens-Ballens, _____

Communiqué: à *Ste Croix, Ballens*,
Cully, Lutry _____

Signatures des époux:

Ami Cuendet
Charlotte Cuendet

Signatures des témoins:

Charles Recordon
Eduard Thuillard

les deux à *Ste Croix*
 L'officier de l'état civil:

J. Bernand

1844

N° 136
Rouge et Dizereux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rouge, David-Samuel, — appointé de Gendarmerie,
de Aigle, _____ domicilié à Cuchy _____
célibataire, _____

né à Aigle, le neuf février _____ mil huit cent
cinquante-quatre, _____ fils de Jean David Rouge, vigneron, _____

_____ et de Marié Louise Marie, sa femme, domiciliée à Aigle

2° Dizereux, Françoise-Marquétite-Anna,
de Savigny _____ domiciliée à Lansanne, _____
célibataire, _____

née à Forel le quinze Juin _____ mil huit cent
cinquante-sept _____ fille de Samuel Dizereux, agriculteur, _____

_____ et de Hettielle Marie née Décobert, domiciliée à Forel,

Les publications ont eu lieu à Aigle, Savigny & Lansanne, les cinq & sept Juin
mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des Epoux. _____
Promesse de mariage. _____
Certificats de publication de Savigny,
Aigle & Lansanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Aigle
Savigny _____

Signatures des époux :
Rouge David Samuel
Anna Dizereux

Signatures des témoins :
J. Dizereux Lansanne
J. Dizereux Aigle

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N° 137
Kamm et Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Kamm, Melchior-Veni**, — Maître d'Hotel,
de Kerzenen-Obstalder (Glaris) — domicilié à Lansanne —
célibataire, _____

né à Lansanne, le vingt-cinq novembre _____ mil huit cent
vingt-cinq _____ fils de Jean Melchior Kamm, décédé, _____

_____ et de Jeanne Henriette née Demont, la femme, décédée,

2^o **Borgeaud, Constance**, — Sans profession,
de Penthalar _____ domiciliée à Lansanne _____
célibataire, _____

née à Lansanne, le vingt-neuf avril _____ mil huit cent
soixante-deux — fille de Samuel Constant Emmanuel Borgeaud, biblio-
thécaire Cantonal — et de Juliette Madeleine Couchoud, la femme, à
Lansanne

Les publications ont eu lieu à Kerzenen-Obstalder, Penthalar et Lansanne,
les trente-un Mai et sept Juin mil huit cent quatre-vingt-quatre . _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux .
Promesse de mariage . _____
Certificats de publication de Obstalder
Penthalar et Lansanne . _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Obstalder
Penthalar et Lansanne . _____

Signatures des époux:

Melchior Kamm
Constance Kamm

Signatures des témoins:

Constant Borgeaud Oloud
Aug. Huguenin

L'officier de l'état civil:

V. Ronin

1884

N° 138

Rouvenaz & Baumgartner

Nom et profession de l'époux :
 approuvé l'adjonction de la Com.^m
 Edmont, l'off. de l'état civil

Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rouvenaz, Jean-Edouard,** _____ Employé L. O.

de Biennens (Fribourg) et de Edmonts (Fribg) domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Biennens, le premier Décembre _____ mil huit cent

soixante, _____ fils de Louis Rouvenaz, _____

et de Marie Anne née Gavillet, les deux décedés, _____

2° **Baumgartner, Rosina,** _____

de Diesbach près Buzen (Bene) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Diesbach, le dix-huit Janvier _____ mil huit cent

cinquante-sept, _____ fille de Anna Baumgartner, décedée, _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Biennens, Diesbach & Lausanne, les douze, treize & quatorze Juin mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Biennens, Diesbach & Lausanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Usy

(Biennens) & Diesbach s/P. _____

Signatures des époux :

Rouvenaz Ed

Rosina Rouvenaz

Signatures des témoins :

Michaël Daniel

Jules Rouvenaz

les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 139
Gfeller et Lehmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gfeller, Christian**, _____ *Voiturier*,
 de *Vechigen* (Berne) _____ domicilié à *Landanne*, _____
 célibataire, _____

né à *Vechigen*, le dix Octobre _____ mil huit cent
 cinquante-deux, _____ fils de *Benedict Gfeller*, agriculteur à *Waltkingen* (Berne)
 _____ et de *Christina Schaller*, décédée, _____

2^o **Lehmann, Marguerite**, _____ *Cuidinière*, _____
 de *Eggiwyl* (Berne) _____ domiciliée à *Landanne*, _____
 célibataire, _____

née à *Golaten* (Berne), le dix-huit Janvier _____ mil huit cent
 cinquante-sept _____ fille de *Samuel Lehmann*, décédé, _____
 _____ et de *Elisabeth* née *Radelfinger*, domiciliée à *Neuveville*, _____

Les publications ont eu lieu à *Vechigen*, *Eggiwyl* & *Landanne*, les quatre &
 cinq Juin mil huit cent quatre-vingt-quatre, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux,
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de
Vechigen, *Eggiwyl* & *Landanne*,

Communiqué: à l'Etat Civil de
Vechigen & *Eggiwyl*. _____

Signatures des époux:

Christian Gfeller
Marguerite Gfeller

Signatures des témoins:

Louis Petter
Julb Loba
 les deux à *Landanne*

L'officier de l'état civil:

J. Bernand

1874

N° 110.

Bourgoz et Marquetat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit *juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° **Bourgoz, Ferdinand-Isaac,** _____ Cafetier, _____
 de *St Sulpice* _____ domicilié à *Nandanne*, _____
 veuf de *Elise Amélie Navanchy*, âgée de vingt-six ans mil huit cent quatre-vingt-

_____ *un* _____
 né à *St Sulpice*, le onze mai _____ mil huit cent
cinquante-cinq _____ fils de *Jean Samuel dit Jules Bourgoz*, décédé, _____
 _____ et de *Marie Françoise née Mury*, décédée, _____
 2° **Marquetat, Elise-Jenny,** _____ Sans profession, _____
 de *Cugy* _____ domiciliée à *Cugy* _____
 célibataire, _____

_____ *née* à *Cugy*, le seize décembre _____ mil huit cent
soixante _____ fille de *Jean Abram Marquetat*, agriculteur, à *Cugy* _____
 _____ et de *Rosine Marguerite Panchaud*, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à *St Sulpice Cugy Nandanne*, les dix-huit,
 vingt & vingt-un *juin* mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
 Actes de naissance des Epoux. _____
 Promesse de mariage. _____
 Certificats de publication de *St*
Sulpice, Cugy Nandanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Polizy-le-Grand & Eculens. _____

Signatures des époux :
Ferdinand Bourgoz
Elise Bourgoz

Signatures des témoins :
Jean
Roux-Mermont
 domiciliés à *Nandanne*

L'officier de l'état civil :
J. Roux

N^o 141
Ecuyer & Cänggeli

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Anjourd'hui dix *juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1^o **Ecuyer, Gustave,** _____ Agriculteur,
 de *Envy* _____ domicilié à *Ransanne*, _____
 célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

né à *Envy* le cinq *juin* _____ mil huit cent
soixante-deux _____ fils de *Marc Etienne Ecuyer, agriculteur en Felez*, _____
 _____ et de *Julie Marianne née Meylan, séece*, _____

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

2^o **Cänggeli, Anna,** _____ Blanchisseuse,
 de *Muhleberg (Sene)* _____ domiciliée à *Ransanne*, _____
 célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

née à *Bulle* le quatorze *février* _____ mil huit cent
soixante-quatre _____ fille de *Benoit Cänggeli, agriculteur*, _____
 _____ et de *Marie née Schär la femme*, _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Envy, Muhleberg & Ransanne*, le vingt-quatre
vingt-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.
Promesse de mariage.
Certificat de publication de Envy
Muhleberg & Ransanne.

Signatures des époux:

Gustave Ecuyer
Anna Ecuyer

Signatures des témoins:

H. H. H.
Jules C...
 les deux à *Ransanne*
 L'officier de l'état civil:

Communiqué: à l'Etat Civil de
Romainmôtier & Muhleberg.

1884

N° 142
Richter et Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 19 Janvier 1905 déclaré définitif le 14 avril suivant le Tribunal civil de Ransanne a déclaré que le divorce le mariage invoqué ci - Contre

Le divorce a été prononcé en vertu de l'art 47 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874

Ransanne le 5 mai 1905

L'Officier de l'état civil

[Signature]

Aujourd'hui dix Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Richter, Louis-Fritz-Ferdinand,** Citoyen,
de Jouxrens-Mézery _____ domicilié à Ransanne, _____
célibataire _____

né à Ransanne, le dix-huit Mars _____ mil huit cent
soixante-cinq _____ fils de Jean Mathieu Richter, tailleur, _____

_____ et de Jeanette Marie Cordat, la dent à Ransanne, _____

2° **Borgeaud, Jeanne-Louise,** sans profession,
de Pully, _____ domiciliée à Ransanne _____
célibataire _____

née à Pully le dix février _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fille de Louis Borgeaud, vigneron, _____

_____ et de Jeanne Suzanne née Chappuis la femme, les deux à Pully

Les publications ont eu lieu à Jouxrens-Mézery, à Pully & à Ransanne, les quatorze
& dix-sept Juin mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux . - _____
- Autorisation du père de l'Epoux, mineur, _____
- Promesse de mariage . - _____
- Certificats de publication de Jouxrens
Pully & Ransanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Ransanne & Pully _____

Signatures des époux :

Ferdinand Richter
Louise Richter

Signatures des témoins :

Edouard Dubois
Elise Dubois

les deux domiciliés à Ransanne
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 143
Graden et Oulevay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1^o **Graden, Paul,** _____ Typographe,
 de Sidelen (Berne) _____ domicilié à Lansanne, _____
 célibataire, _____

né à Lansanne, le trois Octobre _____ mil huit cent
 Soixante-trois _____ fils de Jacob Graden, journalier à Lansanne, _____
 _____ et de Esther Romde Dind, sa femme, décédée, _____

2^o **Oulevay, Nanette-Adine,** _____ Couturière,
 de Savoie _____ domiciliée à Lansanne, _____
 célibataire, _____

née à Savoie, le quatre Janvier _____ mil huit cent
 Soixante-deux _____ fille de Pierre François David Oulevay, agriculteur, à
 Savoie _____ et de Marianne Dupuis, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Sidelen, Savoie & Lansanne, les quatorze &
 dix-sept Jours mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
 Promesse de mariage. — _____
 Certificats de publication de Sidelen
 Savoie & Lansanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
 Sidelen & Chavornay _____

Signatures des époux:

Paul Graden
Adine Graden

Signatures des témoins:

J. Challes domiciliés
J. Martin à
 Lansanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1874

N° 144

Burkhalter & Favre née Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 24 avril mil huit cent quatre-vingt dix déclaré exécutoire le 23 mai suivant, le Tribunal Civil du District de Lausanne a dissous par le divorce le mariage existant ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'article 46.9 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

En application de l'art. 48 de la même loi, le Tribunal a décidé que la défenderesse ne pourra contracter un nouveau mariage avant le délai de trois ans à dater du jour du jugement et définitif.

Lausanne, le 30 mai 1890.
X. Off. de l'état civil.

Aujourd'hui dix Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Burkhalter, Jean, _____ Veuf, _____
de Gradowyl (Seeburg) Berne, _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Niederdornz, le dix novembre _____ mil huit cent
cinquante-trois, _____ fils de Jacob Burkhalter, décédé, _____

_____ et de Elisabeth née Hummer, de femme, décédée, _____
2° Favre née Golay, Sophie-Louise-Julie, _____
de Servion _____ domiciliée à Lausanne, _____

divorcée de Jules Louis Alexandre Favre, déc. le vingt-un Mars mil huit cent
quatre-vingt-deux, _____

née à Lausanne, le premier février _____ mil huit cent
cinquante-neuf _____ fille de Jules Golay, décédé, _____
_____ et de Marie Henriette Estaline Louise née Corderoy, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Gradowyl, Servion & Lausanne, le quatorze quinze
juin mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux _____
- Acte du précédent mariage de l'Epouse _____
- avec inscription du Divorce _____
- Promesse de mariage _____
- Certificats de publication de Gradowyl _____
- Servion & Lausanne _____

Communiqué : à l'état Civil de
Seeburg & Oron _____

Signatures des époux :

Jean Burkhalter
Julie Burkhalter

Signatures des témoins :

H. M. _____
J. C. _____
Les deux domiciliés à Lausanne
L'officier de l'état civil :

N° 145
Püro & Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Püro, Joseph-Alphonse**, _____ *Fondeur*,
de Guin & de Simholz (Fribourg) _____ domicilié à *Randanne*,
célibataire, _____

né à *Montagny-les-Monts (Fribourg)*, le deux douze _____ mil huit cent
cinquante-six _____ fils de *Jean Jacques Püro*, manoeuvre, _____

_____ et de *Eléonore* née *Renbattel*, domiciliés à *Randanne*,

2° **Pache, Aline-Françoise-Louise**, *ménagère*,
de *Epalinges*, _____ domiciliée à *Pully*,
célibataire, _____

née à *Randanne*, le vingt Septembre _____ mil huit cent
cinquante-sept _____ fille de *François Pache*, *décédé*, _____

_____ et de *Benoît Marie Sophie Condu*, *la veuve*, à *Pully*,

Les publications ont eu lieu à *Guin, Simholz, Epalinges, Pully & Randanne*,
les dix-sept & dix-huit mai & vingt-quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Guin
Simholz, Epalinges, Pully & Randanne.

Communiqué: à *Dixlarat (Richtshalten)*
Guin (Dundingen), Epalinges & Pully

Signatures des époux:

Alphonse Püro
Aline Püro

Signatures des témoins:

J. B. ...
Jules ...
habitant à Randanne.

L'officier de l'état civil:

[Signature]
[Signature]

1884

N° 146

Riva et Magazio

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix *Sept* juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Riva, Joseph-Antoine,** _____ *maçon*
de *Cucoglio (Turin) Italie*, _____ domicilié à *Lansanne*, _____
célibataire, _____

né à *Cucoglio*, le vingt-sept *juin* _____ mil huit cent
quarante-six, _____ fils de *Pierre Riva, décédé*, _____

_____ et de *Marquétile Pevatore, domiciliée à Cucoglio*, _____

2° **Magazio, Marie,** _____ *couturière*,
de *Aglie (Turin) Italie*, _____ domiciliée à *Lansanne*, _____
célibataire, _____

née à *Aglie*, le vingt-neuf *août* _____ mil huit cent
soixante-un, _____ fille de *Louis Magazio, maçon*, _____

_____ et de *Marie Allaria, la femme, domiciliée à Aglie*, _____

Les publications ont eu lieu à *Cucoglio, Aglie, Lansanne & Consulat d'Italie*
à *Genève*, les dix-neuf *juillet* mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux - Promesse de
Mariage - Acte de publication de Lansanne - Per-
mis du Département de Justice & Police constatant que
les pièces ci-après sont déposées dans des archives : Canton
- Tement des père & mère de l'Épouse, acte de publ. de Cucoglio
Aglie et déclarations du Consulat d'Italie à Genève*

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Riva Joseph
Marie

Signatures des témoins :

Le Gillabert
Jacob Prunzig

les deux à Lansanne
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 147
Jacques et Broin
née Sillelaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Dix-sept Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1^{er} **Jacques, François,** _____ *Securier*
 de *Sainte Croix* _____ domicilié à *Lansanne* _____
célibataire _____

né à *Morges*, le *premier* Juillet _____ mil huit cent
trente _____ fils de *François Samuel Jacques, décédé*, _____
 _____ et de *Elisabeth Forlé soit Forclay, sa femme, décédée*, _____
 2^e **Broin née Sillelaz, Louise,** _____ *sans profession*,
 de *Dijon (France)* _____ domiciliée à *Lansanne* _____
veuve de Jean Auguste Broin, dèc le dix novembre mil huit cent quatre-vingt-deux,

née à *Collé*, le *vingt-trois* Janvier _____ mil huit cent
trente-trois, _____ fille de *Jean Pierre François Sillelaz*, _____
 _____ et de *Jeanne Lansanne née Pomaz, les deux décédés*, _____

Les publications ont eu lieu à *Ste Croix, Dijon & Lansanne*, les *quatre & huit*
jours mil huit cent *quatre-vingt-quatre* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux -

Acte de décès du précédent mari de l'épouse.

Promesse de mariage. - _____

Certificats de publication de Ste Croix

Dijon & Lansanne _____

Communiqué: à la Chancellerie de

à l'Etat Civil de *Ste Croix* _____

Signatures des époux:

François Jacques
Louise Jacques

Signatures des témoins:

W. M. M.
Jules & ...
 domiciliés à *Lansanne*
 L'officier de l'état civil:

J. Bonier

1884

N° 145
Benny & Villos

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Benny, Alexandre,** _____ marchand de fromage,
de Mont d'Andanne et de Guzelen (dans) _____ domicilié à Andanne, _____
célibataire, _____

né au Mont, le vingt-deux _____ mil huit cent
cinquante-sept, _____ fils de Charles Louis Benny agriculteur, _____

_____ et de Jeanne Marie née Escaithaupt, domiciliée au Mont,
2^o **Villos, Lina,** _____ Célienne,
de Froideville _____ domiciliée à Andanne, _____
célibataire, _____

née à Froideville le vingt-quatre Octobre _____ mil huit cent
cinquante-quatre _____ fille de Jean François David dit Benjamin Villos, agriculteur,
_____ et de Louise Andanne née Michon, domiciliée à Froideville,

Les publications ont eu lieu au Mont, à Guzelen, Froideville & Andanne, les vingt-six
vingt-sept & vingt-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____

Promesses de mariage. _____

Certificats de publication de Guzelen,
Le Mont, Froideville & Andanne, _____

Communiqué : à Guzelen, Romanet

& Bottans. _____

Signatures des époux :

Alexandre Benny
Lina Villos

Signatures des témoins :

Alfred Meyerson
Eugène François

les deux à Andanne
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 119
Rüegger & Bullicaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six-huit *Juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rüegger, Jean-Jacob,** _____ *Charretier,*
 de *Vordemwald (Argovie)* _____ domicilié à *Lausanne,* _____
 célibataire, _____

né à *Vordemwald*, le vingt-trois novembre _____ mil huit cent
 cinquante-trois _____ fils de *Jean-Jacob Rüegger, tisserand,* _____
 _____ et de *Anna maria née Hunziker, domiciliée à Vordemwald*

2° **Bullicaz, Augustine-Pina,** _____ *tailleuse,*
 de *Chatelard et de Jongny* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____
 célibataire, _____

née à *Vevey*, le cinq septembre _____ mil huit cent
 cinquante-huit _____ fille de *Pierre-François Bullicaz, concierge,* à *Lausanne,*
 _____ et de *Jeanne-Henriette-Philippine-Charlotte née Brandt,*
 _____ *décédée,*

Les publications ont eu lieu à *Vordemwald, Chatelard, Jongny, Lausanne,*
 les vingt-un & vingt-deux Juin mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de _____
Vordemwald, Chatelard, Jongny &
Lausanne. _____

Communiqué: à *Vordemwald,*
Montrens & Cordier. _____

Signatures des époux:

J. Rüegger
Lina Rüegger

Signatures des témoins:

L. Jorel
Clément Joret
 les deux à *Lausanne*

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1884

N° 150

Roux & Bégoune

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

8-350

Aujourd'hui dix huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-

quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roux, Alphonse-César, Docteur en médecine,

de Sainte Croix, domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Montlaville, le vingt-trois Mars mil huit cent

cinquante-sept fils de Benjamin Roux, aîné,

et de Jeanne Louise Suzanne née Courvoisier, à Montlaville,

2° Bégoune, Anna, Docteur en médecine,

de Cherson (Russie) domiciliée à Cherson,

célibataire,

née à Cherson, le vingt-quatre Décembre mil huit cent

cinquante-neuf fille de défunt Naboum Bégoune,

et de défunte Sophie née Rosenthal,

Les publications ont eu lieu à Ste Croix & à Landanne, le dix huit Juin mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Ste Croix

& Landanne.

Déclaration des autorités de Cherson dis- pensant des publications

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale & à Ste Croix.

Signatures des époux :

A. Roux

Anna Roux

Signatures des témoins :

Et Roux civ. domiciliés à Landanne & Guignons

L'officier de l'état civil :

[Signature]

En conformité de la décision du Conseil Municipal du 7 avril 1903 la municipalité, par acte du 14 de dit mois, a accordé et accordé la bourgeoisie d'honneur de Landanne à Alphonse César Roux, pour lui, pour son épouse Anna née Bégoune et pour ses enfants nés à Landanne : Sophie Suzanne, le 26 sept. 1892 Marie Hélène, le 21 Mars 1893 ainsi qu'à leurs ascendants.

Landanne 21 avril 1903.

L'off. de l'état civil :

[Signature]

Le 26 novembre 1908 les nommés ci-dessus ont été reçus bourgeois de la commune de Mont-la-Ville.

Landanne le 3 octobre 1908 L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 151
Golay « Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Golay, Henri-Frédéric, _____ limoux, _____

des Vieux & du Chenit _____ domicilié à Vallorbes, _____

célibataire, _____

né à Vallorbes, le douze août _____ mil huit cent

soixante-un, _____ fils de Jérémie Emile Golay, décédé, _____

_____ et de Louise Julie née Matthey, domiciliée à Vallorbes, _____

2^o Golay, Annette-Lina, _____ tailleuse de limes, _____

des Chenit _____ domiciliée à Vallorbes, _____

célibataire, _____

née à l'Orient de l'Orbe, le six Juillet _____ mil huit cent

soixante-six _____ fille de Constant David Golay, polisseur, _____

_____ et de Marie Augustine née Golay, domiciliés à Vallorbes, _____

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, au Vieux, au Sentier & au Brassus, le
quatorze Juin mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autodation de l'Etat Civil de
Vallorbes. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Vallorbes
Le Vieux & Le Sentier _____

Signatures des époux:

Henri Golay
Annette Golay

Signatures des témoins:

J. Blanc
Jules Corboz
domiciliés à Villodonne
L'officier de l'état civil:

1854

N° 152
Schmidt et Akermann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schmidt, Louis**, _____ Jardinier,
de St Oyens _____ domicilié à Lansanne, _____
veuf de Françoise née Raymond, âgé le trenté mars mil huit cent quatre-vingt trois,

né à Fernoy-Voltaire (Ain), le vingt février _____ mil huit cent
trenté-huit _____ fils de Mathias Schmidt, décédé, _____

_____ et de Louise Vadin, la femme, décédée, _____

2° **Akermann, Bertha**, _____ Sans profession,
de Ryniken (Argovie) _____ domiciliée à Lansanne, avant à Suid,
célibataire, _____

née à Brugg (Argovie), le vingt-cinq Juin _____ mil huit cent
cinquante-deux _____ fille de Jean Jacob Akermann, mécanicien, _____

_____ et de Sophie née Rytz, domiciliés à Brugg, _____

Les publications ont eu lieu à St Oyens, Ryniken, Lansanne & Paris, les deux,
trois, cinq & dix Juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Acte de décès de la précédente femme de l'Epoux _____
Certificats de publication de St Oyens _____
Ryniken, Lansanne & Paris _____
Promesse de mariage _____

Communiqué : à Gimel & Ryniken

Signatures des époux :

Louis Schmidt
Bertha Schmidt

Signatures des témoins :

Ch. J. ...
A. ...

les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

N° 153
Blanc & Jaquier

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o **Blanc, Marc-Émile**, _____ Cocher,
de Lausanne, _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire _____

né à Lausanne, le vingt-six février _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fils de Jean François Blanc, décédé, _____
_____ et de Louise Susanne Bozgeaud, Salenne, à Lausanne _____
2^o **Jaquier, Marianne-Marguerite**, _____ Concierge,
de Demont-Dessous, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire _____

née à vière Neprin, le douze Juin _____ mil huit cent
cinquante-six _____ fille de Abraham Samuel Jaquier, décédé, _____
_____ et de Susanne Madeleine Muller, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Demont-Dessous & Lausanne, le cinq
Juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Lausanne
& Demont-Dessous. _____

Signatures des époux:

Blanc E. C.
M^{me} Blanc

Signatures des témoins:

Blanc
Blanc Charles
Blanc & tous à Lausanne

L'officier de l'état civil:

J. Bernan

Communiqué: à l'Etat Civil d'Demont-
Dessous. _____

Par jugement rendu le 20 mai 1881,
à l'égard de l'acte de mariage ci-dessus,
le tribunal civil de la
ville de Lausanne a déclaré par le
dépôt le mariage inopposé et nul.
Le divorce a été prononcé contre le mari
en vertu de l'article 146^{bis} de la loi fédérale
du 24 décembre 1874.
Inséré sur l'invitation du D^{pt} de
Justice et Solde le 2 mai 1881
L'Officier de l'état civil.
J. Bernan

1884

N° 154
Dubied et Laplace

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dubied, Charles-Arnold**, _____ Valet de Chambre,
de Boveresse (Neuchâtel) _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à Motiers (Neuchâtel) le seize Septembre _____ mil huit cent
cinquante-sept, _____ fils de Edouard Louis Dubied, Horloger à Boveresse, _____

_____ et de Elise Julie Bequet, décédée, _____

2° **Laplace, Claudine**, _____ Cuisinière
de Moye (Haute Savoie) _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à Moye le quatre Octobre _____ mil huit cent
cinquante-trois, _____ fille de Jacques Laplace, décédé, _____

_____ et de Josephite dite Josephine Gallomiche, la veuve, à Monthornay
Haute Savoie, _____

Les publications ont eu lieu à Boveresse, Moye & Landanne, les deux dix Juillet
mil huit cent quatre-vingt-quatre, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux, _____

Promesse de mariage _____

Acte de décès du père de l'Épouse, _____

Consentement de la mère et acte de
notoriété. — Cert. de publication de Boveresse
Moye & Landanne, _____Communiqué : à Boveresse & à la
Chancellerie Cantonale, _____

Signatures des époux :

Charles Arnold Dubied
Claudine Laplace

Signatures des témoins :

Alphonse Bobiller
J. Cottour

les deux à Landanne
L'officier de l'état civil :

J. Romier

λ-230.

N° 155
Peneveyre et Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Peneveyre, Louis-Paul-Henri,** _____ agriculteur,
de Vandanne, _____ domicilié à Chailly de Vandanne _____
célibataire _____

né à Vandanne le vingt-huit Juin _____ mil huit cent
cinquante-sept _____ fils de Louis Daniel Peneveyre, agriculteur, _____

_____ et de Françoise Marianne Genoux, les deux à Chailly,
2° **Lavanchy, Lucie-Marianne,** sans profession,
de Montprevezes et de Lutry _____ domiciliée à Montblésson de Vandanne _____
célibataire _____

née à Montblésson le vingt-deux Avril _____ mil huit cent
soixante-un _____ fille de François Justin Lavanchy, agriculteur: _____

_____ et de Susanne Esther née Regamey, les deux à Montblésson

Les publications ont eu lieu à Vandanne, Montprevezes & Lutry, les vingt-
cinq, vingt-six & vingt-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.
Promesse de mariage. -
Certificats de publication de
Vandanne, Montprevezes & Lutry

Communiqué: à l'Etat Civil de
Vandanne, Montprevezes (Cocelles) &
Lutry. _____

Signatures des époux:

Louis Peneveyre
Lucie Peneveyre

Signatures des témoins:

Blanc
Jules Dubois
les deux à Vandanne
L'officier de l'état civil:

A. Roux

1884

N° 156.

Longchamp & Loup

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Longchamp, Paul François**, _____ *Scienc*, _____

de Malapalud _____ domicilié à *Laudanne* _____

célibataire _____

né à *Remens*, le deux mai _____ mil huit cent

soixante-deux _____ fils de *François Xavier Longchamp, Vannier*, _____

_____ et de *Catherine Salomé née Schwitzguedel, sa femme*, à *Laudanne*

2° **Loup, Julie-Marie-Jenny**, _____ *Repadense*, _____

de *Rougemont* _____ domiciliée à *Laudanne* _____

célibataire _____

née à *Laudanne*, le vingt-deux novembre _____ mil huit cent

soixante-trois _____ fille de *Henri Loup, accède*, _____

_____ et de *Aline Louise Suzanne Peyrollaz, sa femme*, à *Laudanne*

Les publications ont eu lieu à *Malapalud, Rougemont & Laudanne*, les deux &
cinq Juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux . _____

Promesse de mariage . _____

Certificats de publication de Malapalud

Rougemont & Laudanne . _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Bottens*

Rougemont . _____

Signatures des époux :

Paul Longchamp

Jenny Longchamp

Signatures des témoins :

Henri Loup

Jules Loup

les deux à *Laudanne* .

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 157
Vauthey et Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vauthey Louis**, _____ Agriculteur,
de Sugnens, _____ domicilié à Sugnens, _____
célibataire, _____

né à Fey, le cinq avril _____ mil huit cent
soixante, _____ fils de Frédéric Vauthey, décédé, _____
_____ et de Thérèse née Vagnière, agricultrice à Sugnens, _____

2° **Favre, Louise-Constance**, _____ Agricultrice,
de Chierens, _____ domiciliée à Sugnens, _____
célibataire, _____

née à Villars-le-Comté, le douze Janvier _____ mil huit cent
cinquante-neuf _____ fille de Pierre David Favre, agriculteur à Chierens, _____
_____ et de Louise née Jaquier, _____

Les publications ont eu lieu à Sugnens & Chierens, le vingt-un Juin mil huit
cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat Civil de
Fey _____

Communiqué à St-Cerges & Fey _____

Signatures des époux :

L. Vauthey
Louise Constance Vauthey Favre

Signatures des témoins :

Vauthey Constance
Louis Jacques Magnin
les deux à Sugnens
L'officier de l'état civil :

J. Bernand

1894

N° 158

Baumgartner Segegger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 31 mars 1893, déclaré définitif et exécutoire le trente avril suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a des lors par le divorce le mariage int...

Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 117 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 9 mai 1894

L'Officier de l'Etat Civil

Aujourd'hui vingt-neuf Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

qualité _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : 1° Baumgartner, Frédéric, _____ tailleur, de Langnau (Bane) _____ domicilié à Lausanne, _____ célibataire, _____

né à Dissenhof près Dietrichs Eb., le cinq novembre _____ mil huit cent cinquante _____ fils de Samuel Baumgartner, décédé _____

_____ et de Marguerite Gfeller, décédée, _____

2° Segegger, Elise, _____ Cuisinière, de Moos, Entz de Chunstetten (Bane) _____ domiciliée à Lausanne, _____ célibataire, _____

née à Chunstetten, le vingt-cinq Décembre _____ mil huit cent soixante-deux _____ fille de Jean Segegger, décédé, _____

_____ et de Maria Langg, à Schoen près Langenthal, _____

Les publications ont eu lieu à Langnau, Moos & Lausanne, le neuf Juillet présent mois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Langnau Moos Chunstetten & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Langnau

& Chunstetten. _____

Signatures des époux :

Friedrich Baumgartner Elise Baumgartner

Signatures des témoins :

Abelion Fischer Fochli Friedrich

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 159
Moraz et Jenne

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Moraz, Maurice-Charles-Auguste-Henri,**
de Villars St Croix _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-trois Février _____ mil huit cent
soixante-deux _____ fils de Marc Louis Moraz, décédé, _____

_____ et de Jeanne Louise Favrat, sa veuve, à Lausanne, _____

2° **Jenne soit Jenni, Sophie-Emma,** Couturière,
de Saint Croix _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire _____

née à Lausanne, le dix Août _____ mil huit cent
soixante-dix _____ fille de Jean Jacques Jenne soit Jenni, décédé, _____

_____ et de Elisabeth Keller, sa veuve, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Villars St Croix, St Croix & Lausanne, le huit, neuf
& dix Juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Autorisation de la mère de l'Épouse & acte
de décès du père. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Villars St Croix,
St Croix & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Lausanne
& St Croix. _____

Signatures des époux :

Charles Moraz
Sophie Moraz

Signatures des témoins :

Charles Ducret } domiciliés à
Emile Olivier } Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernarey

1884

N° 160
Schudel & Rupp.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Aout _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu::

1° **Schudel, Jean,** _____ Ingénieur Constructeur,
de Beggingen (Schaffhouse) _____ domicilié à Cully, _____
veuf de Catherine Schudel née Weidel, depuis le Sept Juin mil huit cent septante-neuf,

né à Bate (Doubs) France, le vingt-sept Novembre _____ mil huit cent
vingt-quatre, _____ fils de Tobias Schudel, décédé, _____

_____ et de Barbara Bely, décédée, _____

2° **Rupp née Baumgart, Anna-Elisabetha,** _____

de Hindelbank (Bene) _____ domiciliée à Cully, _____

veuve de Jean Jacob Rupp, dès le vingt-un Mars mil huit cent cinquante-deux, _____

née à Kirchdorf (Bene), le dix Mai _____ mil huit cent

vingt-huit, _____ fille de Christian Baumgart, décédé _____

_____ et de Anna Stymann, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Beggingen, Hindelbank & Cully, les onze, treize &
quatorze Juin mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Anticipation de l'Etat Civil de Cully.

Communiqué : à Beggingen, Hindelbank
et Cully _____

Signatures des époux :

Jean Schudel.
Anna Elisabeth Schudel

Signatures des témoins :

J. Hans
J. Stew
les jours de
M. Hans

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

N° 161
Buffat & Vauthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit d'out _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Buffat, Aimé-Louis,** _____ agriculteur, _____
 de Vuarens, _____ domicilié à Sugnens, _____
 célibataire, _____

né à Eclagnens, le vingt-sept Septembre _____ mil huit cent
 cinquante-neuf, _____ fils de Jacob Buffat, agriculteur à Vuarens, _____
 _____ et de Louise Suzette née Bonvalot, décédée, _____

2^o **Vauthey, Elise,** _____ agricultrice, _____
 de Sugnens, _____ domiciliée à Sugnens, _____
 célibataire, _____

née à Sugnens, le quatorze février _____ mil huit cent
 soixante-cinq _____ fille de Pierre Emmanuel Vauthey, décédé, _____
 _____ et de Marie née Jacoud, agricultrice à Sugnens, _____

Les publications ont eu lieu à Vuarens - Sugnens, le dix-neuf juillet iconté.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation del'Etat Civil de fey _____

Communiqué: à l'Etat civil de
 fey & Vuarens, _____

Signatures des époux:

Aimé Buffat
 Elise Buffat

Signatures des témoins:

Aimé Vauthey à Sugnens
 Jules relay à Lausanne

L'officier de l'état civil:

J. Bernand

1884

N° 162

Grosjean et Clavel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Par jugement rendu le deux
octobre mil huit cent quatre
vingt seize, déclaré définitif et
exécutoire le vingt quatre du même
mois, le Tribunal civil du district
de Morges a déboulé par le divorce
le mariage contracté ci contre -
Le divorce a été prononcé contre
l'épouse en vertu de l'article 45,
lettre b/ de la loi fédérale du 24 de
cembre 1874.*

Lausanne, le 31 octobre 1886.

L'Officier de l'Etat Civil :



Aujourd'hui neuf d'ont _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grosjean, Charles-François,** — Agriculteur,
de Yverne, _____ domicilié à Lansanne, au la Bout de Peitz
célibataire _____

né à Aigle, le quatre mai _____ mil huit cent
soixante-un _____ fils de Charles Grosjean, ouvrier de fabrique, à Aigle, _____
_____ et de Marie Rieder, décédée, _____

2° **Clavel, Marie,** _____ Couturière,
de Aigle & d'Yverne, _____ domiciliée à Lansanne, _____
célibataire, _____

née à Aigle, le vingt-huit février _____ mil huit cent
soixante-quatre, _____ fille de Jean Louis Auguste Clavel, agriculteur, à Aigle _____
_____ et de Marie Susanne née Jordan, au dit lieu, _____

Les publications ont eu lieu à Yverne, à Aigle & à Lansanne, les dix-huit & dix-
neuf juillet 1886. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication d'Aigle, Yverne
& Lansanne & la Bout de Peitz _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Aigle
& la Bout de Peitz _____

Signatures des époux :

Charles Grosjean.
Marie Grosjean

Signatures des témoins :

J. Blanc
Jules Corty
les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

N° 163
Rapp & Stehle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Aout _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rapp, Andreas,** _____ *Maire*,
de Mariazell (Dist. d'Oberndorf) Wurtemberg, domicilié à *Lansanne*,
célibataire, _____

né à Mariazell, le vingt-deux Aout _____ mil huit cent
trente-quatre, _____ fils de Jean Rapp, tisser, à Mariazell, _____
_____ et de Maria Anna née Schuster, décédée, _____

2^o **Stehle, Irmina,** _____ *Cuisinière*,
de Binsdorf (Wurtemberg) _____ domiciliée à *Lansanne*,
célibataire, _____

née à Binsdorf, le quinze Décembre _____ mil huit cent
cinquante-six _____ fille de Mathias Stehle, décédé, _____
_____ et de Theresia née Scherer, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Mariazell, Binsdorf & Lansanne les dix &
dix-huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesses de mariage. - Cert. de
publication de Mariazell, Binsdorf & Lansanne
Permis du Département de Justice &
Police _____

Communiqué : à la Chancellerie Cantonal,

Signatures des époux :

Andreas Rapp
Irmina Rapp

Signatures des témoins :

Jules Bérard
Jules Verbeur

les deux domiciliés à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1884

N° 164
Jaton et Mottet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Avant la célébration du mariage inscrit ci-dessus, les Epoux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et légitimer Alfred Henri, fils de Elise Marianne Mottet, de Henniez, dit enfant né à Lovattens le seize Juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre, inscrit à Vol: H. de l'inscr. ment d'Etat Civil de Lucens.

Ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures.

A Lausanne, le quatorze Août mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Pierre Abram Jaton

Elise Marianne Jaton

L'officier de l'Etat Civil

H. Bernasconi

Arrière le syndic de Villars-Mendraz et communiqué par inscription en marge des actes de mariage.

Aujourd'hui quatorze août _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaton, Pierre-Abram,** _____ Agriculteur,
de Villars-Mendraz, _____ domicilié à Remont, _____

célibataire, _____

né à Peney-le-Jorat, le vingt-neuf Septembre _____ mil huit cent

treize-sept, _____ fils de feu Jean David Jaton, _____
_____ et de Elisabeth Martin, _____

2° **Mottet, Elise-Marianne,** _____

de Henniez, _____ domiciliée à Lovattens, _____
célibataire, _____

née à Henniez, le vingt-deux Octobre _____ mil huit cent

cinquante-trois, _____ fille de feu Jean Jacques Mottet _____
_____ et de Jeanne Madeleine née Mottet, _____

Les publications ont eu lieu à Villars-Mendraz, Henniez, Remont & Lovattens, les onze, douze, treize & quinze Juillet présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____

Certificats de publication de Villars-Mendraz, Henniez, Lovattens & Remont. _____

Autorisation de l'Etat Civil de Remont. _____

Communiqué : à Lucens, St Cergue, Granges & Remont. _____

Signatures des époux :

Pierre Abram Jaton

Elise Jaton

Signatures des témoins :

Favrat Huissier

Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

H. Bernasconi

N° 165
Mairet et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du 18 Oct le
Conseil d'Etat a examiné les
actes de mariage de l'acte ci. contre
en ce sens que le nom de
famille de l'époux, écrit par
Mairet doit être
écrit "Jean-Mairet"

à l'annexe le 23 Octobre 1890.
L'Off. de l'Etat Civil.

[Signature]

Aujourd'hui dix-neuf Aout _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Mairet, Daniel, _____ Agriculteur,
de Dailens, La Sagne & Les Ponts, _____ domicilié à Lucens, _____
célibataire, _____

né à Lucens, le huit Janvier _____ mil huit cent
cinquante, _____ fils de défunts Jean Jacques Mairet, _____

_____ et de Jeanne Marie née Gilliéron, _____

Martin, Caroline, _____
de Froidville _____ domiciliée à Monthéron & Lansanne
célibataire _____

née à Monthéron, le vingt-huit Mai _____ mil huit cent
cinquante, _____ fille de feu Jean François _____

_____ et de Jeanne Louise née Favrat, _____

Les publications ont eu lieu à Dailens à Froidville, aux Ponts & Lansanne à
Lucens, les vingt-quatre & vingt-cinq Juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Lucens.

Communiqué : à l'Etat Civil de Dailens
La Sagne, Les Ponts, Lucens & Bottens.

Signatures des époux :

Daniel Mairet
Caroline Martin

Signatures des témoins :

(St Bourgeois à Lucens
Ad. Mairet à Georges-Marnand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1884

N° 166.

Stückelberger & Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 11 Avril 1906 déclaré exécutoire le 2 Juin suivant le Tribunal de première instance de Genève a dit sans nul divorce le mariage inscrite ci-contre.

Le divorce a été prononcé en vertu de l'art. 45 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Lausanne le 3 Juillet 1906

L'Off. de l'Etat Civil

[Signature]

Par décision du Conseil d'Etat de Bâle-Ville, du 12 juillet 1924, Paula - Martha Chapuis, mentionnée ci-contre, a été autorisée à porter à l'avenir le nom de famille de Stückelberger.

Lausanne le 28 juillet 1924
L'officier de l'état civil :

[Signature]

copié à Bâle et Echallens

R. du 21.8.24

Aujourd'hui vingt-huit _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Stückelberger, Jean dit Jean**, _____ libraire,
de Bâle _____ domicilié à Mulhouse, _____
célibataire _____

né à Oltingen (Bâle Campagne), le vingt-trois Janvier _____ mil huit cent
cinquante-quatre _____ fils de Jean Stückelberger, décédé, _____

_____ et de Regula Barbara née Uleri, domiciliée à Bâle, _____
2° **Chapuis, Paula Martha**, _____ sans profession,
de Oulens & Echagnens, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire _____

née à Echallens, le quatre février _____ mil huit cent
soixante _____ fille de Jean Louis Chapuis, décédé, _____
_____ et de Katharina née Durr, domiciliée à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Bâle, Oulens, Echagnens, Mulhouse & Lausanne,
les cinq, sept & neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Bâle
Oulens, Echagnens, Mulhouse & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bâle & Echallens. _____

Signatures des époux :

Jean Stückelberger

Martha Stückelberger

Signatures des témoins :

Kurt C. Chapuis Durr
à Lausanne

Charles Stückelberger
à Bâle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 167
Jan et Clere

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Aout _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jan, Jules-Alexis,** _____ Boulanger,
de Chatillens, _____ domicilié à Lonsanne, _____
célibataire, _____

né à Oron-la-Ville, le quinze Juillet _____ mil huit cent
Soixante, _____ fils de Charles Daniel Louis Jan décédé _____

_____ et de Juliette née Lambellet, à Oron-la-Ville, _____

2° **Clere, Sophie,** _____ Domestique,
de L'Isle, _____ domiciliée à Lonsanne, _____
célibataire, _____

née à L'Isle, le vingt-un Novembre _____ mil huit cent
Soixante, _____ fille de Marc François Clere, Coedonnice, _____

_____ et de Marie Louise Clont, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Chatillens, L'Isle & Lonsanne, les vingt-huit,
vingt-neuf & trente Juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Chatillens L'Isle & Lonsanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

L'Isle & Oron. _____

Signatures des époux:

Jules Alexis Jan.
Sophie Jan

Signatures des témoins:

H. H. _____ les deux à
François Humbert Doog Lonsanne

L'officier de l'état civil:

1884

N° 168

Humbert-Droz Maitrot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Avant la célébration du mariage ci-contre, les Epoux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer François Louis fils de Adèle Marie Maitrot, né à Lausanne, le 17 Septembre 1883, inscrit à Vol: J. fol: 372 au registre des Naissances A de l'arrondissement d'Etat Civil de cette ville.

Ce qu'attestent les déclarants par leurs Signatures.

A Lausanne, le vingt-une Aout mil huit cent quatre-vingt-quatre

François Louis Humbert Droz
Adèle Humbert Droz

L. Off: de l'Etat Civil

[Signature]

Avisé la Commune de Laocle et l'Etat Civil

Aujourd'hui vingt-une Aout _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Humbert-Droz, François-Louis, peintre, de Laocle (Nanchâtel) _____ domicilié à Lausanne, _____ célibataire _____

né à Genève le vingt-cinq Juin _____ mil huit cent Soixante-trois, _____ fils de Frédéric Louis Edouard Humbert-Droz, ancien agent d'affaires, _____ et de Jeanne Marie née Jaquet décédée, _____

2° Maitrot, Adèle-Marie, _____ plieuse, de Buzançon (Doubz) France, _____ domiciliée à Lausanne, _____ célibataire _____

née à Lausanne, le trois Décembre _____ mil huit cent Soixante-quatre, _____ fille de Félix Louis Victor Maitrot, _____ et de Marguerite Giroud, sa femme, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu au Laocle, à Buzançon & à Lausanne, les sept, huit et neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des Epoux _____
Actes de décès des père & mère de l'Épouse et Consentement du tuteur. _____
Certificats de publication de Buzançon du Laocle & de Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil du Laocle et à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :
François Louis Humbert Droz
Adèle Humbert Droz

Signatures des témoins :
Jules Jan
H. Blanc

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N° 169
Meynet & Deybach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Aout _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Meynet, François-Xavier,** _____ *Coutelier,*
de *Lullin (H^{te} Savoie)* _____ domicilié à *Lansanne,* _____
célibataire, _____

né à *Lullin*, le vingt-trois Mars, _____ mil huit cent

cinquante-six _____ fils de *Joseph Meynet, décédé,* _____

_____ et de *Marie Hélène Picot, son épouse, décédée,* _____

2^o **Deybach, Marie-Louise-Sophie,** *Repassende,*
de *Thonon (H^{te} Savoie)* _____ domiciliée à *Lansanne,* _____
célibataire, _____

née à *Charammes-le-Chêne*, le dix-neuf Octobre _____ mil huit cent

cinquante-neuf, _____ fille de *Xavier Deybach, compositeur typographe* _____

_____ et de *Louise Charlotte née Poterat, domiciliés à Lansanne.*

Les publications ont eu lieu à *Lullin Thonon & Lansanne*, les dix-neuf & vingt
Juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. - Actes de décès des parents de l'Epoux. - Consentement des parents de l'Epouse. - Certificat de publication de Lullin. Thonon & Lansanne. Déclaration de l'Ambassade de France. - Permis du Département de Justice & Police.

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale. _____

Signatures des époux:

François Meynet Meynet
Marie Meynet

Signatures des témoins:

G. Mellat
Jules Erbe
les deux à *Lansanne*
L'officier de l'état civil:

[Signature]

1884

N° 170
Martin et Gavillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit deüt _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Martin, Charles,** _____ Corroyeur, _____
 de Froideville _____ domicilié à Lansanne, _____
 célibataire, _____

né à Bex, le vingt-huit Janvier _____ mil huit cent
 Soixante-quatre, _____ fils de Jean Marc Martin, décédé, _____
 _____ et de Jenny Susette Françoise Rogoz, décédée, _____

2° **Gavillet, Louise Fanny,** _____ Repasseuse, _____
 de Pency & Vucherens, _____ domiciliée à Lansanne, _____
 célibataire, _____

née à Pency, le vingt-un Juin _____ mil huit cent
 Soixante-cinq _____ fille de Jean Samuel Gavillet, agriculteur, _____
 _____ et de Louise née Freymond, domiciliés à Pency-le-Jorat. _____

Les publications ont eu lieu à Froideville, Pency, Vucherens & Lansanne, les vingt-
 quatre, vingt-six & vingt-huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux : _____

Promesse de mariage _____

Consentement du père de l'Epouse : _____

Certificats de publication de Froideville,
 Pency, Vucherens & Lansanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Poliez-le-
 Grand, Corcelles-le-Jorat & Moudon. _____

Signatures des époux :

Charles Martin
Fanny Martin

Signatures des témoins :

Ed. Girard
Jules Corboz
 les deux domiciliés à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 171
Siegfried et Naegely

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Siegfried, Henri-Auguste,** — négociant, —
 de Thalweil (Zurich) _____ domicilié à Marseille, _____
 célibataire, _____

né à Thalweil, le vingt-huit Mars _____ mil huit cent
 quarante-deux _____ fils de Hans-Jacob Siegfried _____

_____ et de Anna Barbara Naegely _____

2° **Naegely, Alice-Ellen,** _____
 de Kilsberg (Zurich) _____ domiciliée à La Cane (Var. France) _____
 célibataire, _____

née à St Pierre-Paul (Guernesey-Angleterre) le seize Novembre _____ mil huit cent
 cinquante-huit _____ fille de Jean Naegely, Rentier, _____

_____ et de Ellen Brodqmamm; _____

Les publications ont eu lieu à Thalweil, Kilsberg, Marseille & Cane les cinq & dix
 Aout mil huit cent quatre-vingt-quatre, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'Etat Civil
 de Thalweil, _____

Communiqué à l'Etat Civil de _____
 Thalweil & Kilsberg _____

Signatures des époux :

H. Siegfried
Alice Naegely

Signatures des témoins :

Wm Naegely
Edw. Naegely
 à La Cane (Var)
 à Marseille

L'officier de l'état civil :

J. Roux

1854

N° 172

Fuchs & Mottet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 31 mai
advisé ordonné le 10 août 1854, le
Tribunal de première instance du
Canton de Genève a dit que le divorce
le mariage existait ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre
l'époux en vertu de l'art. 101. A. de la
loi fédérale du 20 décembre 1854.

Le divorce a été prononcé le 14 août 1854
L'Officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui deux Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fuchs, Jules-Auguste,** _____ Cordonnier,
de Remigen (Argovie) _____ domicilié à Carouge (Genève) _____
célibataire, _____

né à Brollier, le quatorze Décembre _____ mil huit cent
Soixante-trois _____ fils de Rodolphe Albert Fuchs, cordonnier, à Lyon, _____

_____ et de Mariamne née Schwarzentraub, sa femme, décédée. _____

2° **Mottet, Etienne-Julie,** _____ Couturière,
de Henniez, _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à Mège, le dix-huit mai _____ mil huit cent
Soixante-quatre, _____ fille de Jacques Samuel Mottet, décédé, _____

_____ et de Julie Célestine née Vuillet, sa femme, à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à Remigen, Henniez, Carouge et Landanne, les treize
et quatorze août mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Carouge. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Carouge
Remigen & Genève. _____

Signatures des époux :

Jules Fuchs.
Julie Fuchs.

Signatures des témoins :

Charles Blanchard
à Landanne
Elie Léger
à Corbonay

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

N° 173
Zbinden et Athenon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui des Septembre mil huit cent quatre-vingt-
quatre, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zbinden, Emile,** Ebeniste
de Guggisberg (Fam) domicilié à Landsanne,
célibataire,

né à Neuchâtel, le vingt-trois Sept mil huit cent
cinquante-six, fils de Christian Zbinden, ebeniste
et de Marquétile née Schmidiger, domiciliée à Landsanne

2° **Athenon, Sophie,** Sans profession,
de Lavigny & de Chardonnay domiciliée à Landsanne
célibataire,

née à Lavigny, le vingt-deux Juin mil huit cent
cinquante-neuf fille de Mme Henri Samuel Athenon, décédée
et de Jeanne Rose Pauline née Charillet, à Lavigny

Les publications ont eu lieu à Guggisberg, Lavigny, Chardonnay & Landsanne
les vingt-trois, vingt-cinq Juillet et deux sept, présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Guggisberg
Lavigny, Chardonnay & Landsanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de Guggis
berg, Lavigny & Chardonnay Villars & Hend.

Signatures des époux:

Emile Zbinden
Sophie Zbinden

Signatures des témoins:

Ferrario Daniel
Louis Guénard
les deux à Landsanne

L'officier de l'état civil:

J. Normand

1884
N° 174
Mouton et Cornut

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui deux Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mouton, Henri-Adolphe**, _____ négociant
de Chardonne, _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à Chardonne, le cinq Aout _____ mil huit cent
soixante-trois _____ fils de Marc Louis Mouton, agriculteur, à Chastilly, _____
_____ et de Jeanne Judenne Louise née Pinget, décédée _____

2^o **Cornut, Olympie**, _____ picevite, _____
de Savigny _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire _____

née à Vallières / Rance, le vingt-sept Juillet _____ mil huit cent
soixante-trois, _____ fille de Jean Louis Cornut _____
_____ et de Jeanne Marie Louise née Richard, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Chardonne, Savigny & Landanne, les quinze et
seize Aout présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Chardonne
Savigny & Landanne _____

Communiqué : à Corcier & Savigny

Signatures des époux :

Mouton
H. Mouton

Signatures des témoins :

Eugène Mouton à Chardonne
Eugène Ducret à Savigny

L'officier de l'état civil :

J. Bonnard

N° 175
Fazel & Colomba

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fazel, Thaddée-Simon,** _____ boulanger,

de Guin & de Savel (Siboury) _____ domicilié à Renens, _____

célibataire, _____

né à Antigny (Siboury), le treize Janvier _____ mil huit cent

cinquante-cinq, _____ fils de Jean Pierre Fazel _____

_____ et de Catherine Birbaum, les deux décédés, _____

2° **Colomba, Anna-Maria-Appolonia,** _____
Cuisinière

de Aragno (Cassin) _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Aragno, le douze Octobre _____ mil huit cent

cinquante-neuf, _____ fille de Gabriel Colomba, _____

_____ et de Maria Rosalia Jacquier, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Guin Savel, Aragno, Renens & Landanne, les
 cinq, dix, vingt, sept, vingt-huit et vingt-neuf Juillet de précédente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
 Romanel. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Romanel
 Guin, Savel & Aragno. _____

Signatures des époux :

Simon Fazel

Appolonia Fazel

Signatures des témoins :

Simon Depunt

Luis Puquet

les deux à Renens.

L'officier de l'état civil :

J. Herman

1884

N° 176
Eugony et Monnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Eugony, Charles-Auguste**, Employé de Commerce,
 de Carouge près Mézières, _____ domicilié à Landanne, _____
 célibataire, _____

né à Landanne, le vingt-huit Décembre _____ mil huit cent
 quarante-trois, _____ fils de Jean Daniel Eugony, décédé, _____

et de Jeanne Susanne Bergognon, sa femme, décédée,
 2° **Monnier, Constance-Julie**, Demoiselle de magasin,
 de Yverdon, _____ domiciliée à Landanne, _____
 célibataire, _____

née à St-Blaise (Neuchâtel), le onze Octobre _____ mil huit cent
 quarante-neuf, _____ fille de François Monnier, décédé, _____

et de Julie née Delay, décédée, _____
 Les publications ont eu lieu à Carouge, Yverdon & Landanne, les treize, quatorze
 & quinze dudit présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
 Actes de naissance _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de Carouge
 Yverdon & Landanne _____

Communiqué : à l'état Civil de
 Mézières & Yverdon _____

Signatures des époux :
 Ch. Eugony.
 Constance Eugony

Signatures des témoins :
 J. Mouton à Landanne
 Ste Schmid à Berne

L'officier de l'état civil :
 J. Bernand

N° 177
Epitoux et Krattinger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° **Epitoux, Gustave,** _____ *Forcier* _____
 de Chavannes près Euclens, _____ domicilié à Landanne _____
 célibataire, _____

né à St Sulpice, le trente-un Juillet _____ mil huit cent
 cinquante-six _____ fils de Jeanne veuve Epitoux, domiciliée à St Sulpice
 _____ et de _____

2° **Krattinger, Marie Philomène,** *femme de chambre*
 de Guin (Eibourg) _____ domiciliée à Landanne _____
 célibataire, _____

née à St Loup (Guin) le vingt-sept Mars _____ mil huit cent
 soixante-deux _____ fille de Joseph Antoine Krattinger _____
 _____ et de Marie Madeleine née Vonlanten, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Chavannes Guin & Landanne, le seize août
 présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:
 Actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage, _____
 Certificats de publication de Chavannes
 Guin & Landanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Guin
 & Euclens. _____

Signatures des époux:
Gustave Epitoux
Philome Epitoux

Signatures des témoins:
L. Duflon
Emile Larancq
 les deux à Landanne
 L'officier de l'état civil:
J. Bernier

1884

N° 178

Kindler et Laurent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kindler, Jean-Frédéric,** _____ Muniere
de Bolligen (Bane) _____ domicilié à Fenthalaz (Gantz-Moulins)
célibataire, _____

né à Bantigen (Com^m de Bolligen) le dix-neuf Mars _____ mil huit cent
cinquante-quatre, _____ fils de Christian Kindler, _____

_____ et de Anna Christen, domiciliés à Bolligen _____

2° **Laurent, Marie,** _____ Cuidiniere,
de Chavornay, _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à Goumoens-la-Ville, le six Aout _____ mil huit cent
cinquante-trois, _____ fille de Jean Pierre Laurent, _____

_____ et de Marie née Basset, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Fenthalaz, Bolligen, Chavornay, Landanne,
le vingt juillet et deux Aout mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autocridation de l'Etat Civil de Cesson,

Communiqué : à Bolligen, Chavornay
à Cessonay _____

Signatures des époux :

Jean-Frédéric Kindler
Marie Kindler

Signatures des témoins :

J. Oberhardt
Raphaël Dreyfus

les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

N° 179
Comte de Brully d'Antioche
de Valleyrand-Périgord

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° **Comte de Brully d'Antioche, Marie-Ferdinand-François**
Adhémar, d'origine française, _____ domicilié au Château de Selotte, Commune
de St-Yan (Saône et Loire) France, en séjour à Naudanne, _____
célibataire, _____

né à Bruxelles, le neuf Novembre _____ mil huit cent
quarante-neuf _____ fils de François-Charles-Alphonse Comte de Brully d'Antioche
décédé, et de Thérèse Ferdinandine Comtesse de Kamal, sa veuve, domiciliée au Château de Selotte
2° **de Valleyrand-Périgord, Marie-Marguerite**,
d'origine française, _____ domiciliée à Paris, Rue Richelieu _____
en séjour à Duchy (Naudanne) _____
célibataire, _____

née à Berlin, le vingt-deux Janvier _____ mil huit cent
soixante-trois, _____ fille de Charles Angélique, de Valleyrand-Périgord, proprié-
taire à Paris, _____ et de Vera de Benardaky, son épouse, _____

Les publications ont eu lieu à St-Yan et à Paris les vingt-quatre et trente-un
Septembre et à Naudanne, le vingt-deux présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux. - Acte de décès du
- père de l'Epoux. - Consentement de la mère. -
- Consentement des père et mère de l'Epouse. -
- Certificats de publication de St-Yan, Paris et aux
- lieux. - Déclaration de l'ambassade de France
- Préfecture au Département de Jura et Poë _____

Communiqué: à la Chancellerie etc.

Signatures des époux :

Comte de Brully d'Antioche
Marie Marguerite d'Antioche

Signatures des témoins :

Périgord de Montesson
Louis de Périgord
Guillaume de Périgord
L'officier de l'état civil :

[Signature]

1884

N° 180

Dey et Monney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Dey, Joseph-Charles-Alexandre, Tailleur,
de Rue (Fribourg) _____ domicilié à Lansanne, _____
célibataire, _____

né à Rue, le trois Juillet _____ mil huit cent
quarante-sept, _____ fils de Nicolas Dey, décédé, _____
_____ et de Françoise née Jaeger, décédée, _____

2^o Monney, Victorine, _____ Cuisinière,
de Echens (Fribourg) _____ domiciliée à Lansanne, _____
célibataire, _____

née à Echens, le vingt Aout _____ mil huit cent
cinquante-six _____ fille de Elisabeth Monney, décédée, _____
_____ et de _____

Les publications ont eu lieu à Rue, Echens & Lansanne, le vingt Aout mil huit
cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Rue, Echens
& Lansanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Echens
& Rue. _____

Signatures des époux :

Dey Charles.
Monney Victorine

Signatures des témoins :

Ferrier
Marie Kappoz
les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernarelli

N° 181
Roulet & Loutz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui neuf Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Roulet, Charles,** _____ *dernier,*
de Yverdon, _____ domicilié à *Laudanne,* _____
divorcé de *Marianne Burkhard* née *Beer*, ad le deux Décembre mil huit cent
quatre-vingt, _____

né à *Corcelles près Concise*, le trois février _____ mil huit cent
trente-sept, _____ fils de *Charles Frédéric Louis Roulet* _____

_____ et de *Judanne* née *Rossier*, sa femme, les deux accédés, _____

2° **Loutz, Marie-Josaline,** _____ *ménagère,*
de *Chavannes de Bogis*, _____ domiciliée à *Laudanne* _____
célibataire, _____

née à *Laudanne*, le trente Octobre _____ mil huit cent
quarante-neuf, _____ fille de *Marquise Loutz*, ménagère, à *St-Amand* *Berne*

_____ et de _____

Les publications ont eu lieu à *Yverdon, Chavannes de Bogis & Laudanne*,
les vingt-vingt-un & vingt-trois de la présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. _____
Acte de divorce de l'Epoux. _____
Promesse de mariage. _____
Certificats de publication de Yverdon
Chavannes & Laudanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'Yverdon
à *Clans* _____

Signatures des époux:

Ch^{les} Roulet serieur
Josaline Roulet

Signatures des témoins:

Pierre Emery
Jules Corley
les deux à *Laudanne*
L'officier de l'état civil:
J. Bernan

1834

N° 182

Leuenberger & Zaugg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Leuenberger, Ferdinand,** _____ Gendarme,
de Dürrenroth (Berne) _____ domicilié à Berne, _____
célibataire, _____

né à Hellan, C^{te} de Koppigen (Berne), le treize mai _____ mil huit cent
cinquante-un, _____ fils de Jean Adolphe Leuenberger, décédé, _____
_____ et de Elizabeth née Schärer, défunte, _____

2° **Zaugg, Elizabeth,** _____ Domestique,
de Obersteckholz, arrond^{is} de Lotzwyl (Berne) _____ domiciliée à Nandanne, _____
célibataire, _____

née à Obersteckholz, le vingt-huit Mars _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fille de Jean Zaugg, défunt, _____
_____ et de Anna Barbara née Schärer, défunte, _____

Les publications ont eu lieu à Dürrenroth, Berne, Lotzwyl & Nandanne, les vingt-
neuf, trente & trente-un de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de l'off. de l'Etat Civil
de Berne. _____

Communiqué : à Berne, Dürrenroth
& Lotzwyl. _____

Signatures des époux :

Ferd. Leuenberger
Elise Leuenberger

Signatures des témoins :

J. Zaugg, domiciliés
à Nandanne
J. de Poillon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 183
Rozet et Morel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Rozet, François-Auguste**, _____ Charcutier,
 de Chigny _____ domicilié à Vandanne, _____
 célibataire _____

né à Vandanne, le vingt-quatre Aout _____ mil huit cent
 Soixante-quatre _____ fils de François Samuel Rozet, décédé _____

_____ et de Marie Reine Domenjoz, de veuve, à Vandanne,

2^e **Morel, Jenny-Félicie**, _____ sans profession, _____
 de Bière _____ domiciliée à Vandanne, _____
 célibataire _____

née à Bière, le seize Décembre _____ mil huit cent
 cinquante-huit _____ fille de Jean Pierre Henri Morel, tonnelier, _____

_____ et de Jeanne Françoise née Léger, de femme, les deux à Bière,

Les publications ont eu lieu à Chigny, Bière, Vandanne, les trois, quatre dix
 Septembre précédente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Promesses de mariage _____
 Certificats de publication de Chigny
 Bière & Vandanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
 Bière & Vufflens le-Château _____

Signatures des époux :

F. Rozet
Jenny Rozet

Signatures des témoins :

Alban Morel gypsiier peintre
Jules Guet
 à Vandanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

1884

N^o 184
Humbert & Comette

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Humbert, Louis-Élie**, _____ fabricantier,
 de La Chaux _____ domicilié à Landanne, _____
 célibataire, _____

né à Gollion, le neuf Juillet _____ mil huit cent
 Soixante-trois, _____ fils de Louis Étienne Humbert, décédé, _____
 _____ et de Jeanne Bernadette Julie née Prier, la veuve, à Landanne, _____

2^o **Comette, Marie, dite Antoinette**, Repordense,
 de Aragno (Cossin) _____ domiciliée à Landanne, _____
 célibataire _____

née à Druy-St-Vincent (Saône & Loire) le vingt-un Novembre _____ mil huit cent
 Soixante-six, _____ fille de François Comette, maçon, à Druy _____
 _____ et de Philomène Maguire, de femme _____

Les publications ont eu lieu à La Chaux, à Aragno & à Landanne, le trois Septem-
 bre courant _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement du père de l'Épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de La Chaux
 Aragno & Landanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
 Cossinay & Aragno. _____

Signatures des époux :

Louis Humbert

Antoinette Humbert.

Signatures des témoins :

Auguste William Guerry

Jules Corbeil

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

N° 125
Guerry & Henry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Guerry, Auguste-William,** _____ Jardinier, _____
 de Vufflens-la-Ville, _____ domicilié à Nandanne, _____
 célibataire, _____

né à Sully, le douze Septembre _____ mil huit cent
 cinquante-quatre, _____ fils de ronide Marguerite Guerry, domiciliée à Sully,
 _____ et de _____

2^o **Henry, Marie-Nathalie,** _____ Sans profession, _____
 de Vullierens, _____ domiciliée à Nandanne, _____
 célibataire, _____

née à Costenay, le dix-huit Août _____ mil huit cent
 soixante-dix, _____ fille de Adolphe Justin Henry, charpentier à Morges,
 _____ et de Fanny Caroline née Calame-Bosset, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-Ville, Vullierens & Nandanne, le vingt-
 trois Août présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. _____

Autorisation du père de l'Épouse. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de
Vufflens-la-Ville, Vullierens & Nandanne.

Communiqué: à Dailiens & Vullierens.

Signatures des époux:

Auguste William Guerry
Marie Nathalie Guerry

Signatures des témoins:

Louis Humbert

Jules Corboz

les deux à Nandanne

L'officier de l'état civil:

J. Bernand

1884

N° 186.
Maillard & Sanchaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre _____ mil huit cent (quatre-vingt-) quatre-vingt-quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Maillard, Daniel-Kenti**, _____ Typographe,
 de Chesalles & Oron, _____ domicilié à Lansanne, _____
 célibataire, _____

né à Chesalles, le treize Mars _____ mil huit cent
 Soixante-trois, _____ fils de Jean Abram Maillard, menuisier, _____

_____ et de Marie Estaline Pasche, de femme, les deux à Lansanne, _____
 2^o **Sanchaud, Julie-Rosine**, _____ sage-femme, _____
 de Tolochenaz, _____ domiciliée à Lansanne, _____
 célibataire, _____

née à Tolochenaz, le deux Octobre _____ mil huit cent
 Soixante-deux _____ fille de Charles Benjamin Sanchaud, agriculteur, à Tolochenaz

_____ et de Jeanne Louise Françoise née Pasche, de femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Chesalles, Tolochenaz & Lansanne, les treize &
 seize d'octobre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. _____
 Promesse de mariage. _____
 Certificats de publication de Chesalles
 Tolochenaz & Lansanne _____

Communiqué : à Morges & Oron.

Signatures des époux :

Daniel Maillard
Julie Sanchaud

Signatures des témoins :

Auguste Stappaz
Auguste Stappaz
 les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

N° 137
Pidoux et Jayet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Pidoux, Edouard,** _____ Charton, _____
 de Villars-le-Comté, _____ domicilié à Lovatens, _____
 célibataire, _____

né à Villars-le-Comté, le douze Novembre _____ mil huit cent
 cinquante-quatre, _____ fils de Jean François Pidoux, _____

_____ et de défunte Jeanne Louise née Méville, _____

2^e **Jayet, Elise,** _____ Agricultrice, _____
 de Hermenches, _____ domiciliée à Lovatens, _____
 célibataire, _____

née à Esderes, le dix-sept Février _____ mil huit cent
 soixante-trois, _____ fille de Louis Jayet _____

_____ et de Jeanne née Guignet, agricultrices à Esderes, _____

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Comté, Hermenches & Lovatens, les
 vingt-deux, vingt-trois & vingt-quatre Aout mil huit cent quatre-vingt-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Off^r de l'Etat Civil
 de Lucens. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
 Denezly, Lucens & Mondon.

Signatures des époux:

Edouard Pidoux
Elise Pidoux

Signatures des témoins:

Louis Tassy à Sandanne,
Marie Dentan à Lutry

L'officier de l'état civil:

J. Bernand

1884

N° 188
Rey et Michod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rey, Jules,** _____ Cordonnier,
de Jozel (Lucens) _____ domicilié à Coucillès _____
célibataire _____

né à Coucillès, le trente-un Août _____ mil huit cent
quarante-deux _____ fils de feu Pierre moïse Rey _____

_____ et de Jeanne Marie Louise née Cartard, _____

2° **Michod, Jenny,** _____
de Lucens, _____ domiciliée à Lucens, _____
célibataire, _____

née à Ropraz le dix-neuf Novembre _____ mil huit cent
quarante-quatre, fille de défunts Jean Philippe Michod _____

_____ et de Marie Louise Charlotte Gilliéron, _____

Les publications ont eu lieu à Jozel, Coucillès & Lucens, le dix Septembre courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'off. de l'Etat Civil
de Lucens, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lucens, _____

Signatures des époux :

Jules Rey.
Jenny Rey.

Signatures des témoins :

Rey
Jules Rey

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

N° 189
Regamey & Mellét

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

2-217
 Aujourd'hui vingt-six septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1^o **Regamey, François-Théodore,** agriculteur,
 de Landanne, _____ domicilié aux Rapes de Landanne, _____
 célibataire, _____
 né aux Rapes le vingt-huit Janvier _____ mil huit cent
 cinquante-huit, _____ fils de Daniel Regamey, décédé, _____
 _____ et de Jeanne Françoise née Devaud, domiciliée aux Rapes,
 2^o **Mellét, Lina-Léa,** _____ agriculteur,
 de Montprevezes, _____ domiciliée à Montprevezes, _____
 célibataire, _____
 née à Montprevezes, le seize février _____ mil huit cent
 soixante-cinq _____ fille de Jean Pierre Mellét, agriculteur à Montprevezes _____
 _____ et de Louise Julie née Moennoz, décédée, _____
 Les publications ont eu lieu à Landanne & à Montprevezes, les dix-sept vingt
 deux présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:
 Actes de naissance des Epoux. _____
 Consentement du père de l'Épouse. _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de Landanne & Montprevezes. _____

 Communiqué: à l'Etat Civil de Corcelles.
 le Jourat _____

Signatures des époux:
 François Théodore Regamey
 Léa Léva Regamey
 Signatures des témoins:
 Emile Rod
 Emile Mellét
 Emma Mellét
 Marie Mellét
 L'officier de l'état civil:
 Regamey
 J. Romani

1884

N° 190

Gyger et Witz née Gilgen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gyger, Jean,** _____ ^{Méridien}
de Eritz (Bene) _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à Eritz, le sept Octobre _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fils de Jean Gyger, décédé, _____

_____ et de Anna Barbara Müller, les deux décédés, _____
2° **Witz née Gilgen, Rosina,** _____ sans profession,
de Immetbiremoos (Bene) _____ domiciliée à Landanne, _____
veuve de Christian Witz, dès le dix mai mil huit cent dix-sept, _____

_____ née à Cougerant ^{Fribourg} (Bene) le sept Juin _____ mil huit cent
trente-deux, _____ fille de Jean Gilgen, décédé, _____
_____ et de Rosina née Bula, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Eritz, Immetbiremoos & Landanne, les vingt-sept,
vingt-huit & vingt-neuf dont passé _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Acte de décès du précédent mari de l'Épouse _____
Promesse de mariage. _____
Certificats de publication de Eritz,
Immetbiremoos & Landanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Schwarzen-
cegg & Kuzenberg _____

Signatures des époux :

Jean Gyger
Rosine Gyger

Signatures des témoins :

A. Lavin
J. B. ...
les deux à Landanne
L'officier de l'état civil :

J. Berman

Par jugement rendu le 30
Janvier 1890 devant le Tribunal
le 12 avril suivant, le Tribunal
civil du District de Landanne a
dissous par le divorce le mariage
imait et contre.

Le divorce a été prononcé contre
le mari en vertu de l'article 116 §.
6. de la loi fédérale du 24 Décembre
1874.

Landanne le 25 avril 1890.

L'off. de l'état civil :

[Signature]

N° 191
Schenk & Favrat

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui rente Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° **Schenk, Jean,** _____ Jardinier,
de Herbligen (Berne) _____ domicilié au Grand Pré rue Moudon,
célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Herbligen le quinze février _____ mil huit cent
cinquante-cinq _____ fils de Verena Schenk, à Oppoligen (Berne) _____

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° **Favrat, Louise-Caroline-Julie,** Cuillère,
de Laudanne, _____ domiciliée à Versailles (Seine & Oise)
célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Laudanne le premier Juin _____ mil huit cent
cinquante-six _____ fille de Jean Henri Favrat _____
_____ et de Charlotte Louise Marie Rogamey, La femme, à Laudanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Herbligen, Laudanne, Moudon & Versailles les
trois, six & sept Septembre, présent mois, _____

Par jugement rendu le dix
Juin mil huit cent quatre-vingt
six, rendu exécutoire le 25
du dit mois, le Tribunal
Civil du District de Laudanne
a dissous par le divorce le
mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé
contre le mari.

Laudanne le 4 Juillet 1886

L'off: de l'Etat Civil:

[Signature]

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de l'Etat civil
de Moudon, _____

Communiqué: à Moudon &

Diesbach près Choune _____

Signatures des époux:

[Signature: J. Schenk]
[Signature: Caroline Schenk]

Signatures des témoins:

[Signature: Favrat]
[Signature: Jules]
les deux domiciliés à Laudanne

L'officier de l'état civil:

[Signature: J. Bernier]

1854

N° 192
Girardet & Mottet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Girardet, Frédéric-Emile-Paul**, _____ Agriculteur,
de Pilly, _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Lausanne, le huit Juin _____ mil huit cent
quarante-huit _____ fils de Jean Louis Frédéric Girardet, agriculteur, _____

_____ et de Jeanne Regamey, sa femme, les deux à Lausanne _____

2° **Mottet, Nanette-Félicité**, _____ Cuidinière,
de Coppatanz (Fribourg) _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Chandon (Fribourg), le vingt-deux Décembre _____ mil huit cent
cinquante-trois, _____ fille de Etienne Mottet, décédé, _____

_____ et de Elisabeth née Roland, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Pilly, Coppatanz & Lausanne, les vingt-huit, vingt-
neuf & trente Aout passé. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Pilly,
Coppatanz & Lausanne, _____

Communiqué : A l'Etat Civil de Romanel
& Ecuvillens. _____

Signatures des époux :

Emile Girardet
Nanette Girardet

Signatures des témoins :

Girardet Charles à Lausanne
Charles Pache de Jm à Epalinges
Emma Girardet Louis Bymann
Louis Schmid L'officier de l'état civil :

J. Bernand

N° 193
Reymond & Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Reymond, Auguste**, _____ agriculteur,
 de l'abbaye, du lieu & du Chemin _____ domicilié à Montherond & Xausanne
 célibataire, _____

né à Montherond, le dix Mars _____ mil huit cent
 Soixante-un, _____ fils de Jean Jacques Reymond, agriculteur _____

_____ et de Jeanne Françoise née Martin, sa femme, les deux à Montherond

2° **Corbaz, Adèle**, _____ sans profession, _____
 des Mont _____ domiciliée à Epalinges, _____
 célibataire, _____

née à Epalinges, le vingt-un Mars _____ mil huit cent
 Soixante _____ fille de Jean Louis dit Charles Corbaz, agriculteur, _____

_____ et de Sophie née Fache, sa femme, domiciliés à Epalinges. _____

Les publications ont eu lieu à l'abbaye, au lieu, au Chemin (Brassus & Sentier)
 au Mont, à Epalinges & à Xausanne, les dix & onze Septembre mil huit
 cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication du Brassus
 du Sentier, du lieu, de l'abbaye, du
 Mont, d'Epalinges & de Xausanne _____

Communiqué: à Romanel, à Epalinges
 à l'abbaye, au lieu, au Brassus & au
 Sentier _____

Signatures des époux:

Aug Reymond
Adèle Reymond

Signatures des témoins:

Jos Louis dit Charles Corbaz
Jules & Co
 à Epalinges
 à Xausanne

Charles Reymond
 L'officier de l'état civil:
J. Romanel

1884

N° 194
Cruchon et Giron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
qualre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cruchon, Amédée**, _____ Comptable S. O. S.

de Béchier _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Béchier le quinze Décembre _____ mil huit cent

cinquante-sept _____ fils de Jean Samuel Cruchon, tailleur, à Lausanne, _____

_____ et de Fanchette Recordon, sa femme, décédée, _____

2° **Giron, Madeleine-Jeanne-Joséphine**, _____

de Genève, _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le quatre Juillet _____ mil huit cent

soixante, _____ fille de Jean Samuel Abraham Giron, décédé, _____

_____ et de Anne Catherine Madeleine Modet, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Béchier, Genève et Lausanne, les six & huit
Septembre précédents. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Béchier,

Genève & Lausanne _____

Communiqué : à Genève & St-Cierges.

Signatures des époux :

A. Cruchon

Jeanne Giron

Signatures des témoins :

Eug. Thullierin, domiciliés

Rouge. Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

N° 195
Volet et Margairaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Volet, Victor**, Employé à la Compagnie de la S. O. S.,
 des Chisleyres et de Chatillens, _____ domicilié à Chatillens, _____
 célibataire, _____

né à Servion, le onze Septembre _____ mil huit cent
 Soixante-un, _____ fils de Henri Volet, Aécidé, _____
 _____ et de Julie-Marianne née Pasche à Neuchâtel, _____

2^o **Margairaz, Louise-Julie**, _____
 de Forel _____ domiciliée à Forel _____
 célibataire, _____

née à Forel, le trente Mai _____ mil huit cent
 Soixante, _____ fille de Jean Louis Margairaz, agriculteur, à Forel _____
 _____ et de Jeanne Louise née Falaz, _____

Les publications ont eu lieu aux Chisleyres, à Chatillens & à Forel, les huit et
 neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off: de l'Etat Civil
 de Oron, _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'Oron
 & de Forel. _____

Signatures des époux :

Volet Victor
Julie M Volet.

Signatures des témoins :

Hippolyte Galay
Jules Corbois
 les deux à Neuchâtel

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

1884
N° 196
Bobillier & Olivier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bobillier, Marc-Alphonse**, _____ *Mécanicien*,
de Motiers-Travers (Neuchâtel) _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Motiers, le dix-sept Avril _____ mil huit cent
cinquante-six _____ fils de Adolphe-Alphonse Bobillier, agent de Police, _____
_____ et de Elise Lador, sa femme, les deux à Lausanne. _____

2° **Olivier, Marie-Souise**, _____ *Couturière*,
de Saint-Cerges, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-six Janvier _____ mil huit cent
soixante _____ fille de Jean Abram Christ Olivier, tisserand, _____
_____ et de Jacqueline Guillard, sa femme, les deux à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Motiers, St Cerges & Lausanne, le vingt deux
mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Motiers, St
Cerges & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de St Cerges
Motiers & Lausanne. _____

Signatures des époux :

Marc Bobillier
Marie Bobillier

Signatures des témoins :

Alphonse Bobillier
Jules Lador
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

J. Bernasconi

N° 197
Meylan & Rieben

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Avant la célébration du mariage, les Epoux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et légitimer Charles-Louis Rieben, fils de Marie Louise Rieben de La Roche, né à Lausanne le premier Juillet mil huit cent quatre-vingt trois inscrit à Volume IX fol° 270 du registre des naissances de cet arrondissement.

Ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures, le 2 Octobre 1884.

Ch Meylan
co

Mariane Meylan
L'Off. de l'Etat Civil Subst

J. Bernaud

Communiqué au Sentier à La Roche
à Yverdon
avisé la Commune du Chenit

Aujourd'hui deux Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Meylan, Charles-Louis-Paul**, *avocat*,

de Chenit _____ domicilié à Yverdon, _____

célibataire, _____

né à Lausanne, le dix Septembre _____ mil huit cent

cinquante-deux, _____ fils de David Marcelin Meylan, _____

_____ et de Louise née Gillieron, tous deux décédés, _____

2° **Rieben, Marie-Louise**, *sans profession*,

de La Roche (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née au Mont, le vingt-un Octobre _____ mil huit cent

cinquante _____ fille de Gaspard Rieben _____

_____ et de Louise Marianne née Mudy, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Yverdon, au Sentier, au Bréard, à Lausanne
& à La Roche, le vingt dix Juillet précédente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'off. de l'Etat Civil
d'Yverdon. _____

acte de naissance de l'enfant
reconnu. _____

Communiqué : à Yverdon, à La Roche
à au Sentier. _____

Signatures des époux :

Ch Meylan
Mariane Meylan

Signatures des témoins :

G. Meylan à Lausanne
Ch Gillieron à Moudon.
avoy.

L'officier de l'état civil :

J. Bernaud

1884

N° 198
Laliche & Chateland

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Laliche, Pierre,** _____ Citoyen,
de Lyon, 5^{me} Arrondissement _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Lyon, le sept Janvier _____ mil huit cent
cinquante-cinq _____ fils de Laurent Laliche, Commissionnaire, _____

_____ et de Françoise Blanchet, la femme, domiciliés à Lyon, _____
2^o **Chateland, Louise,** _____ Repassende, _____
de Noville & Renmaz _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Villeneuve, le dix-neuf Mai _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fille de Jacques Pierre Chateland, décédé, _____

_____ et de Jeanne Susanne Marie Louise Burnier, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Lyon, Noville, Renmaz & Lausanne, les vingt deux
et quatorze Septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de naissance - Constatement des parents
de l'époux - Promesse de mariage - Cert. de publi-
cation de Lausanne, Noville & Renmaz - Perm. du
Département de J^e Police constatant que le cert. de
publ. de Lyon & la déclaration de validité sont déposés
dans les archives _____

Communiqué : à la Chancellerie Cant-
onale & à Villeneuve. _____

Signatures des époux :

P. Laliche
Louise Laliche

Signatures des témoins :

Ch. Denny
Schiffman Frédéric
les deux domiciliés à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

J. Bernier

N° 199
Grasset et Buddy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Grasset, Henri-André,** _____ Droguiste,

de Genève _____ domicilié à Genève, _____

célibataire, _____

né à Genève, le trois Juillet _____ mil huit cent

cinquante-neuf _____ fils de Louis Grasset, substantier _____

_____ et de Marie Christine Mathès, sa femme, domiciliés à Paris.

2^o **Buddy, Marie,** _____ sans profession, _____

de Cressier (Vaud) _____ domiciliée à Lansanne, _____

célibataire, _____

née à Cressier & Charvornay, le deux Avril _____ mil huit cent

soixante, _____ fille de Jean Pierre François Buddy, maréchal, _____

_____ et de Marie Françoise Gex, sa femme, domiciliés à Yverdon,

Les publications ont eu lieu à Genève, Cressier & Lansanne, les trente deux
premier Septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Off. de l'Etat
Civil de Genève. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Genève
& Romanel. _____

Signatures des époux:

Henri Grasset
Marie Grasset

Signatures des témoins:

J. Cottier
Jacques Weber La Platière
le trois à Lansanne
L'officier de l'état civil:
J. Bernasconi

1884
N° 200.
Musli a Chollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Musli, Jean,** _____ fromager,
de Höchstetten (Sarre) _____ domicilié à Maracou, _____
veuf de Julie née Fische, âgé le vingt-deux Mai mil huit cent quatre-vingt-trois _____

né à Mühlturmen, le vingt-neuf Juillet _____ mil huit cent
soixante-un _____ fils de feu Jean Musli, _____

_____ et de Elisabeth Hedine née Loring à Krenbühl, _____

2° **Chollet, Adèle,** _____ sans profession, _____

de Maracou, _____ domiciliée à Maracou, _____

célibataire, _____

née à Maracou, le seize Mars _____ mil huit cent

cinquante-huit _____ fille de Daniel Chollet, à Maracou, _____

_____ et de défunte Jeanne Susanne née Cudimay _____

Les publications ont eu lieu à Höchstetten & Maracou, les vingt & vingt-un Aout de
présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat Civil de
Paléziens. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Paléziens
& Höchstetten. _____

Signatures des époux :

Musli Jean
Musli Adèle

Signatures des témoins :

Ferrat Hippolyte
Jubs Robert

domiciliés à Landanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernan

N° 201
Bertossa & Bähler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o Bertossa, Jean-Baptiste-Élément, ebéniste,
 de Ressa (Grisons) _____ domicilié à Lansanne, _____
 veuf de Emilie née Eugny, née le vingt-cinq Avril mil huit cent quatre-vingt-trois

né à Ressa le douze Mars _____ mil huit cent
 quarante-six _____ fils de Thomas Bertossa _____
 _____ et de Catherine née Félicie, sa femme, les deux décédés, _____
2^o Bähler, Adèle-Lira, _____ Instituteur,
 de Ueberchi (Bienne) _____ domiciliée à Lansanne, _____
 célibataire, _____

née aux Verrières (Menchthal) le douze Aout _____ mil huit cent
 trente-six _____ fille de Pierre Frédéric Bähler, décédé, _____
 _____ et de Jenny Bollé, sa veuve, à Flenier, _____

Les publications ont eu lieu à Ressa, Ueberchi & Lansanne, les trois & cinq
 Septembre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de Ressa
 Ueberchi & Lansanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Ressa
 & Ueberchi (Scherachern) _____

Signatures des époux:

B. Bertossa
Adèle Bertossa

Signatures des témoins:

Orville François domiciliés
Gustave Koehler à
 Lansanne

L'officier de l'état civil:

J. Bernand

1884

N° 202.

Maddon & Bridel
née Clément

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Maddon, Eugène,** _____ fondeur,
de Veytaux & Villeneuve, _____ domicilié à Landeranne, _____
célibataire, _____

né à Genève, le onze Avril _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fils de Marc Louis Vincent Paul Maddon, écrivain public, _____

_____ et de Henriette Antoinette Fortscher, sa femme, à Landeranne, _____

2^o **Bridel née Clément, Jamy-Louise,** brocheuse,
de Donneloye _____ domiciliée à Landeranne, _____
divorcée de Jules Alexis Bridel, dès le vingt Mars mil huit cent quatre-vingt-trois.

née à Landeranne, le neuf Septembre _____ mil huit cent
quarante-sept _____ fille de Henri Albert Clément _____

_____ et de Jeanne Marguerite Maillard, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Veytaux, Villeneuve, Donneloye & Landeranne
les dix, onze & treize Septembre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux. _____
Déclaration de divorce pour l'Epouse
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Veytaux,
Villeneuve, Donneloye & Landeranne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Montreux
Villeneuve & Donneloye. _____

Signatures des époux :

Eugène Maddon
Louise Maddon

Signatures des témoins :

Louis Cornu
Jules Corbey
les deux à Landeranne
L'officier de l'état civil :

N° 203
Buffat et Doleires
née Gutknecht

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Buffat, Constant-François**, Charretier,
de Vuarens, _____ domicilié à Lansanne, _____
célibataire, _____

né à Essectines (Vuarens) le vingt sept Janvier _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fils de Daniel Buffat, agriculteur _____

_____ et de Jeannette née Barraud, les deux à Essectines, _____

2° **Doleires née Gutknecht, Azide-Jenny**, ménagère
de Avenches, _____ domiciliée à Lansanne _____
veuve de Orodime Auguste Doleires, décé le quatre Juillet mil huit cent Septante-
-Six _____

née à Avenches, le vingt-six Septembre _____ mil huit cent
cinquante-Six _____ fille de Louise Marguerite Gutknecht, décédée, _____

_____ et de _____

Les publications ont eu lieu à Vuarens, Avenches & Lansanne, le six-mars
Juillet précédente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès du précédent mari de l'Épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Vuarens,
Avenches & Lansanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Vuarens
& Avenches, _____

Signatures des époux:

Constant François Buffat
Jenny Buffat Doleires

Signatures des témoins:

Louis Cornu
Jules Corbey
les deux à Lansanne
L'officier de l'état civil:

1874

N° 204

Ulmann et Ducar.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° **Ulmann, Borax,** _____ fabricant d'horlogerie,
 d'origine française, _____ domicilié à Paris, 3^me arrondissement,
 célibataire, _____

né à Montbéliard (Doubs), le dix-sept avril _____ mil huit cent

cinquante, _____ fils de Abraham Ulmann, _____

et de Gertrude Gichel, son épouse, les deux décédés, _____

2° **Ducar, Ernestine,** _____ sans profession,
 d'origine française, _____ domiciliée à Landanne, _____
 célibataire, _____

née à Fribourg, le dix-neuf mai _____ mil huit cent

soixante-quatre _____ fille de Césaire Ducar, négociant, _____

et de Babette née Nothmann, son épouse, domiciliés à Landanne

Les publications ont eu lieu à Montbéliard, à Paris & à Landanne, les trente-douze
 et sept septembre de présente année : _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. - Actes de décès des parents
 de l'époux - Promesse de mariage. - Acte de publication de
 Landanne. - Procès du Département de Justice & Police cons-
 titutif que le consentement des parents de l'épouse, les
 actes de publication à Montbéliard & Paris, ainsi que la déclara-
 tion de validité sont déposés dans ses archives _____

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Borax Ulmann
Ernestine Ulmann

Signatures des témoins :

Leon Ulmann *J. M. à Landanne* *Maas à Landanne*
Duchase à Landanne *Babette Ducar*
C. Guerin

L'officier de l'état civil :

P. Romus

N° 207
Valzin & Cretenoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Valzin, François, _____ négociant,
de Lausanne, _____ domicilié à Lausanne, _____

veuf de Louise Henriette Marie Cretenoud des le vingt-trois Juin mil huit cent
quatre-vingt-quatre, _____

né à Lyon, le vingt-sept Aout _____ mil huit cent
trente-trois, _____ fils de parents inconnus, _____

et de
2^e Cretenoud, Jeanne-Louise, Lingère, _____

de Renens, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire _____

née à Lausanne, le vingt-trois Janvier _____ mil huit cent
quarante, _____ fille de Louis Henri Albert Cretenoud, décédé, _____

_____ et de Jeanne Louise Fonjallaz, sa femme, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Renens & Lausanne, le vingt-sept
septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificat de publication de Lausanne
& Renens. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Romanel _____

Signatures des époux:

F. Valzin
L. Valzin

Signatures des témoins:

Lucien Auguste
Paul Valzin les deux à Lausanne
Lyon

L'officier de l'état civil:

Roman

1884

N° 206

Hostetter et Ruchli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Hostetter, Christian,** _____ agriculteur,

de Wahlen (Burg) _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né à Wahlen, le onze février _____ mil huit cent

quarante-neuf, _____ fils de Christian Hostetter, décédé, _____

_____ et de Anna Guggisberg née Hostetter, domiciliée à Wahlen, _____

2^o **Ruchli, Rosette,** _____ Cuidinière,

de Rapperswil (Mössaffoltern) Berne, _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Muri (Berne) le onze février _____ mil huit cent

soixante, _____ fille de Jacob Ruchli, tailleur à Gossaffoltern, _____

_____ et de Anna Blaser née Althaus, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Wahlen, Rapperswil-Mössaffoltern & à Landanne, les
dix-huit, dix-neuf & vingt Septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Wahlen
& Rapperswil _____

Communiqué : à Schwarzenburg (Wahlen)

à Rapperswil _____

Signatures des époux :

Christian Hostetter
Rosette Hostetter

Signatures des témoins :

G. Amacker
J. Hinder
les deux domiciliés à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 207
Belet & Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Octobre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Belet, Gustave-Henri**, _____ agriculteur,
de *Mont* _____ domicilié au *Mont*, _____
célibataire _____

né au *Mont*, le *vingt-huit février* _____ mil huit cent
soixante-trois, _____ fils de feu *Jean François Belet* _____

et de *Marie* née *Belet la veuve Blanchisseuse*, au *Mont*, _____
2^o **Corbaz, Vilma**, _____ ménagère,

de *Mont* _____ domiciliée au *Mont*, _____
célibataire _____

née au *Mont*, le *treize Janvier* _____ mil huit cent
soixante-trois _____ fille de *Louis Henri Corbaz*, agriculteur, au *Mont*, _____

et de *Jeanne Françoise* née *Corbaz la femme*, ménagère au *Mont*, _____

Les publications ont eu lieu au *Mont*, le *dix Septembre* de présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Romanèche. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de *Romanèche*

Signatures des époux:

Gustave Belet
Vilma Belet

Signatures des témoins:

Elise Corbaz Duperré
Eugénie Corbaz Juhé
au *Mont* _____ à *Romanèche*

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1884

N° 208
Gardon & Jailler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gardon David-François**, _____ boulanger, _____
de Vallorbes, _____ domicilié à Vallorbes, _____
veuf de Marie Louise née Grobety, des le quatre mars mil huit cent quatre-vingt-trois.

né à Vallorbes, le deux mai _____ mil huit cent
quarante-quatre, _____ fils de Jannet-François-Jules Gardon, boulanger, à Vallorbes,
_____ et de Louise Marguerite née Matthey, sée, _____

2° **Jailler Elise-Marie-Suzette**, _____ Modiste, _____
de Vallorbes, _____ domiciliée à Vallorbes _____
Célibataire, _____

née à Vallorbes, le sept mars _____ mil huit cent
cinquante, _____ fille de Louis Pierre Jailler _____
_____ et de Louise Eugénie née Matthey, à Vallorbes, _____

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, le vingt Septembre mil huit cent quatre-
vingt-quatre, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Officier de l'Etat
Civil de Vallorbes. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Vallorbes.

Signatures des époux :

D. Gardon *Boulangier*
Elise Jailler

Signatures des témoins :

Gustave Grobety } les deux
Albert Allaman } Vallorbes.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 209
Lehmann et Devesin

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Aujourd'hui seize Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° **Lehmann, Louis,** _____ boulanger,
 de Langnau (Berne) _____ domicilié à Landanne, _____
 célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

né à Lutry, le vingt-cinq Juillet _____ mil huit cent
 soixante-quatre, _____ fils de Nicolas Lehmann, décédé, _____
 _____ et de Jeanne Louise née Diserens, décédée, _____

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

2° **Devesin, Madelaine-Mélanie,** _____ lingère,
 de Aumont (Fribourg) _____ domiciliée à Landanne, _____
 célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

née à Aumont, le vingt-sept Mars, _____ mil huit cent
 soixante-deux _____ fille de Anatole Devesin, _____
 _____ et de Angélique née Frey, les deux à Landanne, _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Langnau, Aumont & Landanne, les vingt &
 vingt-un Septembre précédente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux, _____
 Promesse de mariage, _____
 Certificats de publication de Langnau
 Aumont & Landanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil Langnau
 & Aumont, _____

Signatures des époux:

Lehmann Louis
Mélanie Lehmann

Signatures des témoins:

Alexis Lucien Louis à Vevey
Demartines
 à Landanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1884

N° 210
Matter & Weber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Matter, Samuel,** _____ peintre,
de Oberentfelden (Argovie) _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à Oberentfelden, le vingt-un Septembre _____ mil huit cent
cinquante-sept, _____ fils de Samuel Matter, décédé, _____

_____ et de Barbara née Haecce, domiciliée à Oberentfelden, _____

2^o **Weber, Elise-Maria,** _____ Repasseuse,
de Unterentfelden (Argovie) _____ domiciliée à Bex, _____
célibataire, _____

née à Berne, le quatre Avril _____ mil huit cent
soixante-six _____ fille de Charles Louis Weber, absent, _____

_____ et de Anna Maria née Kienzer, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Oberentfelden, Unterentfelden, Landanne & Bex, les
vingt-sept, vingt-neuf Septembre & quatre Octobre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux . . .
Autorisation en faveur de l'Epouse mineure,
délivrée par l'autorité tutélaire de Unterentfelden
Promesse de mariage, _____
Certificats de publication de Oberentfelden,
Unterentfelden, Bex & Landanne, _____
Communiqué : à l'Etat Civil de Oberentfelden
Unterentfelden & Bex _____

Signatures des époux :

S. Matter, peintre
Elise Matter.

Signatures des témoins :

Ferrat Himpier les deux à
Chalbat Juffe Landanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernier

N° 211
Basler & Käzler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-m Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Basler, Samuel,** _____ Menuisier, _____
 de Bottenwyl (Argovie) _____ domicilié à Landanne, _____
 célibataire, _____

né à Bottenwyl, le seize Décembre _____ mil huit cent
 quarante-neuf _____ fils de Samuel Basler _____

_____ et de Elisabeth née Basler, les deux décédés, _____

2° **Käzler, madelaine,** _____ femme de chambre, _____
 de Bönigen (Bienne) _____ domiciliée à Landanne, _____
 célibataire, _____

née à Bönigen, le dix-neuf mars _____ mil huit cent
 Soixante, _____ fille de Jacob Käzler, maçon, _____

_____ et de Anna née Seiler, domiciliée à Bönigen, _____

Les publications ont eu lieu à Bottenwyl, Bönigen & Landanne, les vingt-
 quatre, vingt-cinq & vingt-six Septembre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Bönigen
 Bottenwyl & Landanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Botten-
 wyl & Interlaken. _____

Signatures des époux :

S. Basler, menuisier.

Madel. Käzler

Signatures des témoins:

M. Gylam, domicilié

Jean Bity, Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1854

N° 212

Gredig et Stocker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre. _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gredig, Edouard-Élément**, _____ typographe,
de Viesch (Valais) _____ domicilié à Lausanne _____
célibataire, _____

né à Lausanne, le dix-huit _____ mil huit cent
cinquante-deux _____ fils de Alexandre Gredig, tailleur, _____

_____ et de Catherine Imoberdorf, sa femme, domiciliée à Lausanne,
2° **Stocker, Constance-Jeanne-Joséphine**,
de Gimzwyl (Lucerne) _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt février _____ mil huit cent
soixante-dix _____ fille de Joseph Stocker, confiseur, à Lausanne, _____
_____ et de Caroline Louise Françoise Mojonier, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Viesch, Gimzwyl & Lausanne, le vingt-sept septembre,
premier & deux Octobre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Consentement du père de l'Épouse _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Viesch,
Gimzwyl & Lausanne _____

Communiqué : à l'État Civil de Viesch
et Gimzwyl. _____

Signatures des époux :

Ed. Gredig
C. Gredig

Signatures des témoins :

Joseph Stocker
Edouard Gredig les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

J. F. Vetter

N° 213
Rusillon & Duplan
née Veillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o Rusillon, Jean-Auguste-Samuel, agriculteur,
 de Belmont sur Usson, _____ domicilié à Chailly / Landonne, _____
 célibataire, _____

né à Chailly, le quinze Octobre _____ mil huit cent
 quarante-six _____ fils de Jean François Rusillon, agriculteur à Chailly _____
 _____ et de Jeanne Marguerite Duquely, sa femme, décédée, _____
2^o Duplan née Veillard, Fanny-Rosalie, _____
 de Oumont-Dessus, _____ domiciliée à Chailly / Landonne, _____
 veuve de David Louis Duplan décé le vingt-un février mil huit cent quatre-vingt-
 trois, _____

née à Aigle, le vingt-un mai _____ mil huit cent
 cinquante-six _____ fille de François Louis Veillard _____
 _____ et de Suzanne Françoise Nicolet, les deux décédés. _____

Les publications ont eu lieu à Belmont, Oumont-Dessus & Landonne, le six
 Septembre deux. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____
 Promesse de mariage _____
 Acte de décès des parents mari de
 l'Epouse. _____
 Promesse de mariage de Belmont
 Oumont-Dessus & Landonne. _____
 Communiqué: à l'Etat Civil de Pully
 & Oumont-Dessus. _____

Signatures des époux :

Rusillon Auguste
Duplan Fanny

Signatures des témoins :

Blanc
J. Berth...
 les deux à Landonne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1884

N° 214

Roy & Matthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Roy, Felix-Benjamin,** _____ Instituteur,
de Vallorbes, _____ domicilié à Vallorbes, _____

veuf de Marie Amélie née Chereaux, née le vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____

né à Lignerolles, le vingt-deux Septembre _____ mil huit cent
cinquante-un _____ fils de Louis Jérémie Roy, agriculteur, _____

_____ et de Françoise née Guignard, domiciliée à Vallorbes, _____
2° **Matthey, Louise-Sophie,** _____ sans profession,

de Vallorbes, _____ domiciliée à Vallorbes, _____
célibataire, _____

née à Vallorbes, le six Novembre _____ mil huit cent
soixante-deux _____ fille de Louis Henri Matthey, maréchal, _____

_____ et de Marie Sophie née Cruan, domiciliées à Vallorbes, _____

Les publications ont eu lieu à Vallorbes le quatre Octobre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Authorisation de l'Etat Civil de Vallorbes.

Communiqué : à l'Etat Civil de Vallorbes.

Signatures des époux :

F. Roy inob
Louise Roy

Signatures des témoins :

J. Blanc domiciliés
Jules et Marie à
Vallorbes

L'officier de l'état civil :

L. Roux
[Signature]

N^o 215
Guignard & Wenger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui - vingt-quatre Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Guignard, Ami-Constant,** — *Charcon*,
 de *Vaulion* _____ domicilié à *Aubonne*, _____

Veu夫 de *Elise Julie Rochat*, dèd le vingt-quatre Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois

né à *Vaulion*, le onze Septembre _____ mil huit cent
 quarante-cinq _____ fils de *Gabriel Olivier Guignard*, dècèdè', _____

_____ et de *Adèle Justine* née *Guignard*, dècèdèe' _____

2^o **Wenger, Anna-Marie,** _____

de *Kirchenthurnen* (*Berne*) _____ domiciliée à *Kirchenthurnen*, _____
 célibataire, _____

née à *Kirchenthurnen*, le quatre Août _____ mil huit cent
 cinquante-quatre, fille de *Frédéric Wenger*, agriculteur, _____

_____ et de *Elisabeth Jenni*, sa femme, les deux à *Kirchenthurnen*

Les publications ont eu lieu à *Aubonne, Vaulion et Kirchenthurnen*, les quatre
 & Cinq Octobre présent mois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Off. de l'Etat
 Civil de *Vaulion, Aubonne* _____
Kiret _____

Communiqué: à *Vaulion, Aubonne*
 & *Kirchenthurnen*. _____

Signatures des époux:

Ami Guignard Charcon
Marie Guignard

Signatures des témoins:

Madeline Wenger, à Kirchenthurnen
Jules & ...

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1854

N° 216

Torche et Christin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Torche, François-Antonin**, _____ médecin
de Cheiry (Fribourg) _____ domicilié à Mézières (Vaud) _____
célibataire, _____

né à Cheiry, le huit Juin _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fils de Jean Joseph Torche, adjoint, _____

_____ et de Félicité née Steiner, sa femme, _____

2° **Christin, Rose-Adèle**, _____

de Vallées / Montagny _____ domiciliée à Vallées sous Montagny _____
célibataire, _____

née à Yverdon, le onze Mars _____ mil huit cent
soixante-trois _____ fille de défunt François Louis Christin _____

_____ et de défunte Anna Philippine née Beaudire, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Cheiry, Vallées & Mézières, les vingt-six &
vingt-sept Septembre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil
de Mézières. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Sempiez, Mézières & Montagny _____

Signatures des époux :

Torche
Adèle Torche

Signatures des témoins :

J. Christin à Lausanne
A. Ferrand à Estavayer-le-Lac

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

N^o 217
Liechti & Schaller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Avant la célébration du mariage inscrite ci-contre les Epoux ont déclaré vouloir reconnaître pour leur enfant à légitime Genti-Edouard fils de Anna Elisabeth Schaller de Happelen près Aarberg (Berne) né à Lausanne le trente Janvier 1883, inscrit à Volume IX fol^o 92 du registre des naissances de l'arrondissement de Lausanne.

Lausanne, le vingt-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Jean Liechti

Elisabeth Liechti
 L'Officier de l'Etat Civil.

Communiqué à la Commune de Laudiswyl & à l'Etat Civil de Biglen & Happelen

Aujourd'hui vingt-huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Liechti, Jean,** _____ Jardinier,
 de Laudiswyl (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____
 célibataire, _____

né à Biglen (Berne), le premier aout _____ mil huit cent
 cinquante-six, _____ fils de Jean Liechti, décédé, _____
 _____ et de Catherine née Aeschlimann, décédée, _____

2^o **Schaller, Anna-Elisabeth,** _____ Blanchisseuse,
 de Happelen près Aarberg (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____
 célibataire, _____

née à Happelen, le quatorze Septembre _____ mil huit cent
 soixante-un, _____ fille de Jean Schaller, décédé, _____
 _____ et de Elisabeth Foezi la femme, à St Aubin, _____

Les publications ont eu lieu à Laudiswyl, Happelen & Lausanne, les sept et
 huit Octobre présent mois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Laudis-

wyl, Happelen & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Biglen

& Happelen. _____

Signatures des époux:

Jean Liechti

Elisabeth Liechti

Signatures des témoins:

Bannard

Jubel

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:

Promier

1874

N° 213

Ballerini et Pietta

née Jarrat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° **Ballerini, Eugène,** _____ Cordonnier,
de San Benedetto-Po (Mantova) Italie, _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à San Benedetto-Po, le premier d'octobre _____ mil huit cent
cinquante-sept _____ fils de Gisolamo Ballerini, Cordonnier, domicilié à Sant
Benedetto-Po _____ et de Beatrice Scardovelli, décédée, _____

2° **Pietta née Jarrat, Fanny,** _____ Journalière,
de Rovereto (Novare) Italie, _____ domiciliée à Landanne, _____
veuve de Fortuné Pietta, dès le sept février mil huit cent septante huit, _____

née à Landanne, le vingt-trois Mars _____ mil huit cent
quarante-sept _____ fille de Pierre Samuel Jarrat, défunt, _____
_____ et de Susanne Henriette Barbaz, la femme, défunte _____

Les publications ont eu lieu à San-Benedetto-Po, Rovereto, Landanne & Consulat
d'Italie à Genève, les trente-un mai, premier et huit Juin mil huit cent quatre-vingt
quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance. - Acte de décès du précédent
mari de l'épouse. - Promesse de mariage. - Cert. de
publication de Landanne. - Permis du Département
de Justice & Police constatant que les cert. de publication
en Italie au Consulat, ainsi que la déclaration de
Validité sont déposés dans des archives.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Ballerini Eugenio
Fanny Ballerini

Signatures des témoins :

Rey Joseph
Antoine Morando

Les deux à Landanne
L'officier de l'état civil :

J. Bernasconi

N° 219
Bringold & Lin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bringold, Christ-Auguste,** — *Menuisier* —
de St Etienne (Berne) _____ domicilié à *Landsanne*, _____
célibataire, _____

né à *Landsanne*, le seize Mars _____ mil huit cent
soixante-trois, _____ fils de Christian Bringold, charpentier, _____

_____ et de Anne Susanne Muzenberg, sa femme, les deux à *Landsanne*

2° **Lin, Julie-Louise,** — *Couturière*,
de *Riez* et de *Lutry* _____ domiciliée à *Landsanne* _____
célibataire, _____

née à *Fard*, le cinq Juillet _____ mil huit cent
soixante-un, _____ fille de François Samuel Lin, décédé, _____

_____ et de Ernestine Julie Decypigny, sa veuve, à *Landsanne*

Les publications ont eu lieu à *St Etienne, Riez, Lutry & Landsanne*, les vingt
et vingt un septembre présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de *St Etienne*
Riez, Lutry & Landsanne, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de *St*
Etienne, Cully & Lutry _____

Signatures des époux:

Auguste Bringold
Louise Bringold

Signatures des témoins:

Auguste Talon } domiciliés
Amy Julien } à
Landsanne

L'officier de l'état civil:

Tallon

1884
N° 220.
Brändli & Violon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° **Brändli, Hector-Louis,** _____ *fablicien,*
de Lachen (Schwiz) _____ domicilié à Ste Croix _____
célibataire _____

né à Landanne, le vingt-sept Juillet _____ mil huit cent
soixante-quatre, _____ fils de Wilbrand Christen Brändli, compositeur à Paris,
_____ et de Anna Louise née Akermann, à Landanne, _____
2° **Violon, Henriette-Jenny-Louise,** _____ *Repassende,*
de Gressy _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire _____

née à Landanne, le deux Mars _____ mil huit cent
soixante-sept _____ fille de Jean Jules Violon, décédé, _____
_____ et de Hélène Jannette Henriette née Hentcheid, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lachen, Gressy, Ste Croix & Landanne, les dix-
huit, vingt et vingt-dix Septembre présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Sainte Croix _____

Communiqué : à Lachen, Ste Croix
& Belmont & Yverdon. _____

Signatures des époux :

Hector Brändli
Louise Brändli

Signatures des témoins :

Julien Gobay } domiciliés
Charles _____ } à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 221
Pahud & Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier* novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pahud, Henri-Adrien**, _____ agriculteur,
 de *Diéley-Magnoux* _____ domicilié à *Diéley-Magnoux* _____
 célibataire, _____

né à *Orbe*, le *deux* novembre _____ mil huit cent
cinquante-neuf _____ fils de défunt *Pierre-Jean-Paul Pahud* _____

_____ et de *Jeanne-Marguerite* née *Marquetat*, a *Lausanne* _____

2° **Jaquier, Marie**, _____ négociant,
 de *Tréhin* _____ domiciliée à *Tréhin*, _____
 célibataire, _____

née à *Tréhin*, le *trois* mars _____ mil huit cent
soixante-trois, _____ fille de défunt *Louis-Daniel Jaquier* _____

_____ et de *Marie-Elise* née *Jaquier*, défunte, _____

Les publications ont eu lieu à *Diéley-Magnoux & Tréhin*, le *onze* octobre *écoulé*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Donneloye, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Donneloye _____

Signatures des époux :

Adrien Pahud
Marie Pahud

Signatures des témoins :

Henri Pahud
J. Braillard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 223
Seiter et Schönenberger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Seiter, Charles-Frédéric**, — *Carpenter de fabrique*,
 de *Nahr (Bade)* _____ domicilié à *Huttenheim-Benfeld (Alsace)*
 célibataire, _____

né à *Nahr*, le deux Mars, _____ mil huit cent
 cinquante-neuf, _____ fils de *Auguste Seiter, décédé*, _____

_____ et de *Wilhelmine née Gross, sa femme, décédée*. _____

2^o **Schönenberger, Jeanne-Marie-Caroline**, —
 de *Kirchberg (St Gall)* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
 célibataire, _____

née à *Lausanne*, le dix Juillet _____ mil huit cent
 soixante-trois, _____ fille de *Jean Aloïs Laurent Maurice Schönenberger* _____

_____ et de *Jeanne Louise dite Marie née Clélie Javenne, à Lausanne*, _____

Les publications ont eu lieu à *Nahr (Bade) Kirchberg, Huttenheim et Lausanne*,
 les seize dix sept dix huit, vingt-trois & vingt-quatre Septembre présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux - Promesse de
 mariage - Actes de publication de Lausanne &
 Kirchberg - Formis du Département de Justice
 et Police constatant que les certificats de publication
 de Nahr & Huttenheim ainsi qu'une déclaration
 de Validité sont déposés dans des archives*

Communiqué : à *Kirchberg* à la Cham-
 "cellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

Charles Seiter
Caroline Seiter

Signatures des témoins :

Maurice _____ domiciliés
Paul _____ à
Maurice Schönenberger _____ *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Paul
Paul

1884

N° 224

Kalb et Griottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kalb, Charles**, _____ négociant
de Pullach (Bavière) _____ domicilié à Munich, _____
célibataire, _____

né à Tutzing (Bavière), le dix-neuf Novembre _____ mil huit cent
cinquante-sept _____ fils de Georges Kalb, décédé, _____

_____ et de Filaria née Kreitner, sa veuve, à Grederslohé (Bavière)

2° **Griottier, Rosine-Suzanne-Françoise**, Gouvernante,
de Mues et Pizy, _____ domiciliée à Vandanne, _____
célibataire, _____

née à Epalinges, le deux Janvier _____ mil huit cent
cinquante-cinq, _____ fille de Louis Michel Griottier, Concierge, _____

_____ et de Jeanne Louise née Regamey, sa femme, les deux à Vandanne

Les publications ont eu lieu à Pullach, Mues, Pizy, Munich et Vandanne, les huit,
dix, onze et douze Octobre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. - Promesse de
mariage. Actes de publication de Mues, Pizy et Vandanne.
Permis du Département de Justice et Police constatant que
les certificats de publication de Pullach et Munich, ainsi
que la déclaration de validité sont déposés dans ses
archives. _____

Communiqué : à l'état civil de Coppet et
Gimel, ainsi qu'à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Charles Kalb
Rosine Kalb

Signatures des témoins :

J. P. Aubert
William Kälin
domiciliés à Vandanne

L'officier de l'état civil :

J. P. Romier

Le 2 juillet 1917, le Conseil
fédéral a prononcé la réintégration de
dame Kalb née Griottier,
Rosine - Suzanne - Françoise,
dans le droit de cité du canton de
Vaud et des communes de
Mues et de Pizy.

Inscrit le 2 août 1917.
L'officier de l'état civil :

Hucel

Communiqué à Coppet et à Gimel.
Réception du 7 août 1917

N° 225

Griottier et Schillenhelm

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le quinze janvier mil huit cent quatre vingt dix huit, déclaré définitif et exécutoire le six avril suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a débattu par le divorce le mariage intenté ci contre. - Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 146 b) de la loi fédérale du 14 décembre 1871

Lausanne, le 30 avril 1898.

L'officier de l'état civil:



Aujourd'hui quatre Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Griottier, Adolphe-Jean-Christian**, *Citoyen*,
 de Mues et Pizy, _____ domicilié à Lausanne, _____
 célibataire, _____

né à Epalinges, le onze Décembre _____ mil huit cent
 soixante-un _____ fils de Louis Michel Griottier, *Conciage* _____

_____ et de Jeanne Louise née Regamey, domiciliée à Lausanne,

2° **Schillenhelm, Louise-Bertha-Marie**, *Repassende*
 de St-Esprit _____ domiciliée à Lausanne _____
 célibataire, _____

née à Lausanne, le trente Juillet _____ mil huit cent

soixante-trois, _____ fille de Jean Jacques Marc Schillenhelm, *décédé*, _____

_____ et de Jeanne Antoinette Wehr, la femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Mues et Pizy, St-Esprit & Lausanne, les dix onze
 Octobre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Mues, Pizy

St-Esprit & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Coppet

Gmel & St-Esprit. _____

Signatures des époux:

Adolphe Griottier

Bertha Griottier

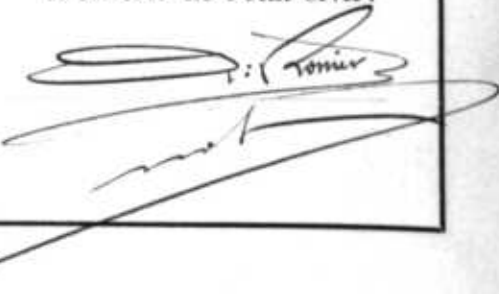
Signatures des témoins:

F. P. ...

William Kahr

Cofetiers à Lausanne

L'officier de l'état civil:



1884

N° 226

Olivier et Laurent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Olivier, Emile,** _____ Mémoriser
de Saint-Georges, _____ domicilié à Landanne _____
célibataire, _____

né à Landanne, le dix-huit Novembre mil huit cent soixante-un _____ mil huit cent
_____ fils de Jean Daniel Olivier, mémoriser, _____

_____ et de Françoise Henriette Eliza Faribod, les deux à Landanne,

2^o **Laurent, Lydie,** _____ Cuisinière,
de Fey _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à Fey, le vingt-deux Novembre _____ mil huit cent
soixante-trois _____ fille de Jean Marie Laurent, décédé, _____

_____ et de Nanette Louise Buffat, la femme, à Landanne,

Les publications ont eu lieu à St Georges Fey à Landanne, les dix onze Octobre
présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage . _____
Certificats de publication de St Georges
Fey à Landanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
St Georges à Fey _____

Signatures des époux :

Emile Olivier
Lydie Olivier

Signatures des témoins :

Jean Duruz } domiciliés
Louise Lasser } à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 227
Regamey & Corzevon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Regamey, Constant-Auguste-Adolphe**, Employé de Commerce
de Landanne et de Lutry _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à Landanne, le vingt-deux Mars _____ mil huit cent

cinquante-neuf _____ fils de Louis Auguste Regamey _____

_____ et de Constance Henriette Caroline née Regamey, les deux décédés

2° **Corzevon, Thérèse-Henriette**, sans profession,

de Yverdon, Yvonand, Rovray & Treytorrens, - domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Collombier, le seize Octobre _____ mil huit cent

cinquante huit _____ fille de Charles-Jules-François Corzevon, Comptable, _____

_____ et de Jenny Emilie née Fillicetaz, sa femme, les deux à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Lutry, Yverdon, Yvonand, Rovray & Treytorrens, les huit, neuf, dix & onze Octobre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux .
Promesse de mariage . _____
Certificats de publication de
Landanne, Yverdon, Yvonand, Rovray
Treytorrens & Lutry _____

Communiqué: à Lutry, Yvonand,
Yverdon & Combremont-le Grand.

Signatures des époux :

C. Regamey
Th. Corzevon

Signatures des témoins :

E. Lüscher

E. A. Braun

les deux domiciliés à Landanne
L'officier de l'état civil :

[Signature]

1884

N° 228.

Destrax et Giddey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Dix Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Destrax, Marc-Robert**, _____ Télégraphiste,

de Essexes, _____ domicilié à Vandanne, _____

célibataire, _____

né à Echandens, le dix-neuf Juin _____ mil huit cent

soixante-deux, _____ fils de David François Destrax, Employé à la S. O. S. à

Veneys, _____ et de Jenny Bénédicte Mollier, décédée, _____

2° **Giddey, Marie-Janny-Pina**, — bonne d'enfants,

de Lutry et Grandvaux, _____ domiciliée à Vandanne, _____

célibataire, _____

née à St-Vincent, le neuf Juin _____ mil huit cent

cinquante-quatre, fille de Jean Abram Giddey, Cultivateur, _____

_____ et de Louise Bénédicte née Epard, les deux à Coppet,

Les publications ont eu lieu à Essexes, Lutry, Grandvaux & Vandanne, les onze,
douze & quatorze Octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Essexes
Lutry, Grandvaux & Vandanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Oron

Lutry & Pully _____

Signatures des époux :

M. Destrax
Mme Giddey

Signatures des témoins :

L. Bolomey Barley
V. Hüllié les deux à Vandanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 229
Clere & Lambélet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Clere, François-Philibert,** _____ agriculteur, _____

de Châtillens _____ domicilié à Oron-la-Ville, _____

veuf de Rose Louise née Tache, née le seize Décembre mil huit cent septante-sept, _____

né à Charadonnay, le treize Décembre _____ mil huit cent

trente-quatre, _____ fils de Jean Louis Clere, décédé, _____

_____ et de Jeanne née Delapraz, décédée, _____

2° **Lambélet, Fanchette-Draline,** _____

de Jozel, _____ domiciliée à Nandanne, _____

célibataire, _____

née à Lière Fuidoux, le onze Mars _____ mil huit cent

quarante-deux _____ fille de Jean Isaac Lambélet, décédé, _____

_____ et de Jeanne Françoise née Margairaz, à Oron-la-Ville, _____

Les publications ont eu lieu à Châtillens, Jozel, Oron & Nandanne, les deux, trois
 et quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'off. de l'Etat Civil
 d'Oron, _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'Oron
 et Jozel. _____

Signatures des époux:

François Clere
Fanchette Clere

Signatures des témoins:

Hubert les deux à
Jules Girardot Nandanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1884

N° 230
Peter et Peter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Peter, Daniel-Eugène**, _____ ancien chimiste,
de Soultz sous Forêts (Alsace) _____ domicilié à Vandanne, _____
célibataire, _____

né à Soultz sous Forêts, le onze Décembre _____ mil huit cent
quarante-neuf, _____ fils de Daniel Peter _____

_____ et de Madeleine Werner, les deux décédés, _____

2° **Peter, Emma-Cécile-Janny**, _____ sans profession,
de Neuveville (Banc) _____ domiciliée à Neuveville, _____
célibataire, _____

née à Neuveville, le onze mai _____ mil huit cent
quarante-un _____ fille de Samuel Auguste Peter _____

_____ et de Caroline Marianne Quillet, sa femme, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Soultz sous Forêts, Neuveville et Vandanne, le quinze
Octobre présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. - Promesse de
mariage. Certs de publication de Soultz, Neuveville
et Vandanne. - Permis du Département de Justice
et Police constatant que le cert. de publication de
Soultz et une déclaration du Bourgeois de Soultz
démentent déposés dans des archives. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Neuveville
à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

E. Peter
Emma Peter

Signatures des témoins :

R. Schmitt
M. Schmitt
Louise Füllrich
à Vandanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 231
Thierry et Emery

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thierry, Wilaine Alfred**, _____ agriculteur,
 de Messel (Fribourg) _____ domicilié à Xandanne, _____
 célibataire, _____

né au Esch (Fribourg), le quinze Juin _____ mil huit cent
 cinquante-un _____ fils de Jacques Joseph Michel Thierry, charpentier, à Messel,
 _____ et de Marie Catherine née Pittet, veuve, _____

2° **Emery, Marie Pauline**, _____ agricultrice,
 des Cullayes _____ domiciliée aux Cullayes, _____
 célibataire, _____

née à Fribourg (Fribourg), le treize Avril _____ mil huit cent
 cinquante-quatre _____ fille de Pierre Louis Emery, tailleur de pierres _____
 _____ et de Marie née Jaquet, domiciliés aux Cullayes, _____

Les publications ont eu lieu à Messel, aux Cullayes et à Xandanne, les quatre et dix
 Octobre précédent année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. -

Procès-verbal de mariage _____

Certificats de publication de Messel
 des Cullayes et de Xandanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Remondens

à de Mézières, _____

Signatures des époux :

Wilaine Alfred Thierry

Marie Emery

Signatures des témoins :

J. Blanc
J. Dubois
 les deux à Xandanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernard

1884

N° 232

Collet & Recordon nés

Berney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Collet, Jean-François, _____ fontenier,

de Suchy _____ domicilié à Landanne, _____

célibataire, _____

né à Landanne, le deux mai _____ mil huit cent

quarante-neuf, _____ fils de Jean Emmanuel Collet, fontenier, à Landanne, _____

_____ et de Louise-Etienne Grollet, sa femme, décédée, _____

2° Recordon née Berney, Marie-Louise, sans profession,

de Berchies _____ domiciliée à Landanne, _____

veuve de Jean Benjamin Recordon, dès le dix octobre mil huit cent septante-huit, _____

née à Echallens, le neuf Décembre _____ mil huit cent

quarante, _____ fille de Abram Louis Berney _____

_____ et de Marguerite née Guex, ses deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à Suchy Berchies & Landanne, les dix-huit, vingt-trois & vingt-cinq octobre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Acte de décès au précédent mari de l'épouse.

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Suchy, Berchies & Landanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de St Etienne

& Belmont _____

Signatures des époux :

Collet Jean

Louise Collet

Signatures des témoins :

Comes Auguste

Jean Comes, les deux à Landanne.

L'officier de l'état civil :

J. Bernaud

N° 233

Grognoz & Dättwyler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grognoz, Henri,** _____ tuteur, _____
de Solize-Pittet _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Malapalud, le vingt-un mai _____ mil huit cent
cinquante-neuf, _____ fils de Justin Sédet Grognoz, décédé, _____
_____ et de Marie Philippine née Longchamp, décédée, _____

2° **Dättwyler, Marie-Césarine,** _____ Cuisinière, _____
de Sängentrick (Bâle Campagne) _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Mammens (Fribourg) le vingt-huit avril _____ mil huit cent
cinquante-neuf, _____ fille de Nicolas Dättwyler, décédé, _____
_____ et de Marie Angélique née Joye, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Solize-Pittet, Sängentrick & Lausanne, les onze
et seize octobre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____
Promesse de mariage. _____
Certificats de publication de Solize
Pittet, Sängentrick & Lausanne, _____

Communiqué : à l'état Civil de Solize le-
Grand & Sängentrick. _____

Signatures des époux :

Henri Grognoz
Marie Grognoz

Signatures des témoins :

Victor Grognoz
Amélie Grognoz

à Solize-Pittet, le _____
L'officier de l'état civil :

[Signature]

1864

N° 234

Regamey & Regamey

6-174

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

11-176

Aujourd'hui treize Novembre mil huit cent quatre-vingt-

quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° **Regamey, Daniel Frédéric,** agriculteur,
de Landanne, domicilié à Landanne, vers chez les-Blancs,
célibataire,

né aux Rapes sur Landanne, le six Janvier mil huit cent
cinquante-neuf fils de Pierre David Regamey, agriculteur aux Rapes,
et de Jeanne Louise née Barbey, sa femme, décédée,

2° **Regamey, Adèle,** sans profession,
de Landanne domiciliée à Landanne, vers chez les-Blancs,
célibataire

née à Mauvignac sur Landanne, le dix avril mil huit cent
soixante-sept fille de Jean Samuel Regamey, agriculteur aux Rapes,
et de Renée née Rochat, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Landanne, le treize Septembre présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. prénoms de l'Époux : Daniel Frédéric

Pièces déposées :
Actes de naissance des Epoux
Consentement du père de l'Époux
Promesses de mariage
Certificats de publication de Landanne

Communiqué : à l'État civil

Signatures des époux :
Daniel Regamey
Adèle Regamey

Signatures des témoins :
Jules Regamey, domiciliés vers
Marie Regamey, chez les-Blancs.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N^o 235
Gaudin & Piquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 3 mai 1898
devenu définitif et exécutoire le 10 août
1898, le Tribunal civil du district de
Coblenz a dissous par le divorce le
mariage existant entre
le divorce a été prononcé contre le
demandeur en vertu de l'article 116 let
ter et d. de la loi fédérale du 24
décembre 1874.

Lausanne, le 22 août 1898.

L'Officier de l'Etat civil:
U. Bureau, Sube

Aujourd'hui quatorze Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gaudin, Charles-Jules**, _____ *Cordonnier*,
de Chevilly _____ domicilié à Penthaz, _____
célibataire, _____

né à Vallegny, le seize Septembre _____ mil huit cent
cinquante-six _____ fils de Samuel Gaudin, _____
_____ et de Marie Henriette née Chappuis, décédée, _____

2^o **Piquet, Louise-Henriette**, _____ sans profession, _____
de Chevilly _____ domiciliée à Vevey avant à Bière, _____
célibataire _____

née à Bière, le vingt-neuf Décembre _____ mil huit cent
soixante _____ fille de Charles Marc Piquet _____
_____ et de Jeanne Marie Isabelle née Morel, agriculteur, à Bière

Les publications ont eu lieu à Chevilly, Penthaz, Le Sentier, Le Brassard, Vevey
& Bière, les neuf, onze & quatorze Octobre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil
de Dailens. _____

Communiqué: à La Garray,
Sullens, Le Sentier, Vevey & Bière.

Signatures des époux:

Jules Gaudin
Louise Gaudin

Signatures des témoins:

Ch. Buffet à Lausanne
Albertine Banqueret à Genève

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1884

N° 236

Martin et Rouillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Martin, Jules,** _____ Magasinier S. O. S. _____

de Nevez _____ domicilié à Landanne, _____

veuf de Elise Suzanne née Bourgeois, âgé le trois clout mil huit cent quatre vingt-trois,

né à Montagny, le deux Mai _____ mil huit cent

cinquante-un _____ fils de Pierre Adam Martin, décédé, _____

_____ et de Louise Glaude, à Landanne, _____

2° **Rouillet, Louise-Rosalie,** _____

de Collonges (Valais) _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Collonges, le sept Mai mil huit cent cinquante-quatre _____ (mil huit cent

cinquante quatre) fille de Gaspara Rouillet, décédé, _____

_____ et de Louise née Pochon, à Collonges. _____

Les publications ont eu lieu à Nevez, Collonges & Landanne, les trente-un Octobre

& premier Novembre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès de la précédente femme de l'Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Nevez, Collonges & Landanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Nevez, _____

& Collonges. _____

Signatures des époux :

Jules Martin
Louise Rouillet

Signatures des témoins :

Jules Corlay
les deux à Landanne
L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

N^o 237
Gehrig & Liardon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gehrig, David**, _____ agriculteur,
 de Erub (Beane) _____ domicilié au Bas du Chenil, _____
 célibataire, _____

né à Comgevans (Fribourg), le trois Juin _____ mil huit cent
 quarante-huit _____ fils de Pierre Gehrig _____
 _____ et de Marie née Simonet _____

2^o **Liardon, Marie**, _____ sans profession,
 de Monthecod _____ domiciliée au Sentier, _____
 célibataire _____

née à Charthoumay, le vingt-cinq Octobre _____ mil huit cent
 cinquante-huit _____ fille de Jean Samuel Liardon, _____
 _____ et de Marie Philis née Raymond, agriculteurs au Sentier,

Les publications ont eu lieu à Erub, Monthecod, Brassus & Le Sentier, le vingt-
 cinq Octobre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil
 du Brassus _____

Communiqué: à Erub, Aubonne
 Gimel & Le Sentier, _____

Signatures des époux:

David Gehrig.
 Marie Gehrig

Signatures des témoins:

Jean Gehrig } domiciliés
 André Noffel } à
 Lussane.

L'officier de l'état civil:

J. Bernhart

1884

N° 238

Champrenaud et Francillon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Champrenaud, Charles-Constant-François**, *secrétaire*

de Cully & Lutry _____ domicilié à Landanne _____

célibataire _____

né à Landanne, le premier Avril _____ mil huit cent

soixante-deux _____ fils de François Champrenaud, *secrétaire à Landanne*, _____

et de Françoise Rose Julie Raymond, *décédée*, _____

2° **Francillon, Julie-Mina-Charlotte-Louise**, *Blanchisseuse*

de Daillens _____ domiciliée à Landanne _____

célibataire _____

née à Landanne, le vingt-deux Novembre _____ mil huit cent

soixante-trois _____ fille de Jean Charles Francillon *décédé*, _____

et de Susanne Françoise Baridon, *la femme à Landanne*

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutry, Daillens & Landanne, les quinze
à dix-huit Octobre présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Cully,

Lutry, Daillens & Landanne _____

Communiqué : à Cully, Lutry &

Daillens _____

Signatures des époux :

Chs Champrenaud
Mina Champrenaud

Signatures des témoins :

Arion Francillon le 20/11/84 à
Louise Francillon Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 239
Dubuis & Challamel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dubuis, Jean-François**, Commissionnaire,
 de Rossinière et de Cordier, _____ domicilié à Nandanne, _____
 célibataire, _____

né à Nandanne, le treize Mai _____ mil huit cent
 quarante-cinq _____ fils de Jean François Dubuis, décédé, _____

_____ et de Jeanne Benoitte Guignard, décédée, _____

2^o **Challamel, Marie-Julie-Françoise**, Cuisinière,
 de Fribourg, _____ domiciliée à Nandanne, _____
 célibataire, _____

née à Fribourg, le treize Mai _____ mil huit cent
 quarante-cinq _____ fille de Jacques Marie François Challamel, décédé, _____

_____ et de Anne Marie Madeleine née Besson, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Fribourg, Nandanne, Cordier & Rossinière, les
 vingt-sept, vingt-huit et trente d'octobre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux,
 Promesse de mariage. _____
 Certificats de publication de
 Rossinière, Cordier, Fribourg & Nandanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
 Rossinière, Cordier & Fribourg. _____

Signatures des époux :

François Dubuis
Marie Julie François Dubuis

Signatures des témoins :

Fouvat Guignard
Jules & Co
 les deux à Nandanne
 L'officier de l'état civil :

J. V. Romier

1884

N° 240

Perrier et Pillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perrier, Gustave**, _____ Agriculteur,
de Duges et Ste Croix _____ domicilié à Duges, _____
célibataire, _____

né à Duges, le dix Juillet _____ mil huit cent
cinquante-quatre, _____ fils de défunt François Perrier, _____

_____ et de défunte Louise née Amiet, sa femme, _____
2° **Pillard, Elise**, _____

de Vallées / Montagny _____ domiciliée à Vallées / Montagny
célibataire, _____

née à Vallées / Montagny, le cinq mai _____ mil huit cent
soixante-trois _____ fille de défunt Jean Pierre Pillard, agriculteur _____

_____ et de Jeannette née Dubois, sa femme, à Vallées sous Montagny

Les publications ont eu lieu à Duges, Ste Croix - Vallées / Montagny, les trente
Octobre et premier Novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat
Civil de Montagny. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Montagny & de Ste Croix _____

Signatures des époux :

Gustave Perrier.
Elise Perrier.

Signatures des témoins :

François Pillard
L. Reyher
les deux à Lons-le-Saunier

L'officier de l'état civil :

N° 241
Milliquet et Maillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt *20* novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o Milliquet, Benjamin-Louis, _____ agriculteur,
 de *Sully*, _____ domicilié à *Sully*, _____
 célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Sully*, le *vingt* octobre _____ mil huit cent
cinquante-neuf, _____ fils de Benjamin Rodolphe Milliquet, agriculteur, _____
 et de Julie née Martin, à *Sully*, _____
2^o Maillard, Georgine-Marie, _____ sans profession,
 de *Chevallier & Lion*, _____ domiciliée à *Lansanne*, _____
 célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Lansanne*, le *neuf* octobre _____ mil huit cent
soixante-un _____ fille de Louis François Samuel Maillard, _____
 et de Marianne née Ferny, à *Lansanne*, _____

Les publications ont eu lieu à *Sully, Chevallier & Lansanne*, le *premier* novembre
 mil huit cent *quatre-vingt-quatre*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat Civil de
Sully, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Sully & Lion, _____

Signatures des époux :

Benjamin Milliquet
Georgine Maillard

Signatures des témoins :

M. Michel

David Pache
 les deux à *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

D. Pacher
[Signature]

1884

N° 242

Gallay & Chavannaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Neuvante _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gallay, Gustave-Charles-Lucien,** *agréé*,
de Mont et d'Essertines & Rollé _____ domicilié à Menthacod, _____
célibataire _____

né à Menthacod, le vingt-un mai _____ mil huit cent
soixante _____ fils de Marc Gallay _____

_____ et de Marguerite Françoise née Chevannaz, *célibataire*, _____
2° **Chavannaz, Lina-Julie-Charlotte,** _____

de Aubonne, _____ domiciliée à Aubonne, _____
célibataire _____

née à Aubonne, le cinq Octobre _____ mil huit cent
soixante deux _____ fille de Jules Henri Chavannaz _____

_____ et de Jenny née Buret, *de femme, ses deux précédés*, _____

Les publications ont eu lieu à Menthacod, à Mont, à Aubonne et à Essertines, les
quatre, cinq & treize Octobre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Gimel. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Rollé, Gilly, Gimel & Aubonne. _____

Signatures des époux :

Gustave Gallay
Lina Chavannaz

Signatures des témoins :

G. Gallay à Mont E. Gallay à Rollé

ses deux frères de l'Époux

L'officier de l'état civil :

N° 243
Gillard et Pillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gillard, Louis,** _____ agriculteur, _____
de Esset-sous-Champvent et Sucévar, _____ domicilié à Esset-sous-Champvent, _____
célibataire, _____

né à Esset-sous-Champvent, le vingt-deux Juillet _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fils de François Abram Gillard, agriculteur, _____
_____ et de Fanchette née Gillard, sa femme, à Esset, _____

2° **Pillard, Julie,** _____ Ménagère, _____
de Valleyres-s/ Montagny _____ domiciliée à Valleyres-s/ Montagny _____
célibataire, _____

née à Valleyres-s/ Montagny, le six Août _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fille de défunt Emmanuel Pillard _____
_____ et de Marianne Suzette née Martin, à Valleyres, _____

Les publications ont eu lieu à Esset-sous-Champvent, à Sucévar & Valleyres-s/ Montagny le premier Novembre, présent mois, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Off^r de l'Etat Civil de Champvent. _____

Communiqué à l'Etat Civil de Champvent & Montagny _____

Signatures des époux :

L. Gillard
Julie Gillard

Signatures des témoins :

J. Han } les deux
Julie & Louis } témoins
Baron

L'officier de l'état civil :

J. Bernard

1884

N° 244

Briod et Steffen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du 18 février 1884 le Conseil d'Etat a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus dans ce sens que la bourgeoisie de Sord, dont l'indication a été omise sera inscrite après celle de Lucens.

Inscrit sur l'invitation du Dept de Jura et Solva le 11 mars 1884.

L'Officier de l'Etat Civil :

Aujourd'hui vingt-cinq novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Briod, Adrien,** _____ *Plâtrier peintre,*
de Lucens, _____ domicilié à Laudanne _____
célibataire, _____

né à St Saphorin, le trente un Janvier _____ mil huit cent
soixante-quatre, _____ fils de Victor Briod, boulanger à Paris, _____

_____ et de Marie Sophie née Laguffy, sa femme, à Tréx, _____

2° **Steffen, Augusta Henriette Marquise,** _____
de Gessenay _____ domiciliée à Laudanne _____
célibataire, _____

née à Laudanne, le trois Octobre _____ mil huit cent
soixante-huit _____ fille de Jacques Steffen, *secourier,* _____

_____ et de Julie Arviolat, sa femme, les deux à Laudanne _____

Les publications ont eu lieu à Lucens, Gessenay & Laudanne, les quatre-vingt-cinq
Novembre courant. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux . _____
- Consentement du père de l'Epouse, mineure. _____
- Promesse de mariage . _____
- Certificats de publication de Lucens Gessenay & Laudanne . _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Lucens
& Gessenay . _____

Signatures des époux :

Adrien Briod
Henriette Briod

Signatures des témoins :

Emile Clerc
Alexandre Mazzoni
les deux à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 245
Schenker et Carl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Schenker, Edouard,** _____ Employé de Banque, _____
 de Däniken (Solence) _____ domicilié à Lausanne, _____
 veuf de Elisabeth Gruber, née le treize Juin mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

né à Däniken, le vingt deux Mai _____ mil huit cent
 quarante-neuf _____ fils de Joseph Schenker _____

_____ et de Anna Maria Guldinmann, les deux décédés. _____

2^o **Carl, Marie-Madeleine-Julie,** _____ Négociant, _____
 de St Roch (H^{ts} Savoie) _____ domiciliée à Lausanne, _____
 célibataire _____

née à Bern, le vingt-deux Avril _____ mil huit cent
 quarante-quatre, _____ fille de feu Pierre César Carl, _____

_____ et de Anne Marie Julie née Wilem, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Däniken, St Roch & Lausanne, les quatre, cinq &
 neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux: _____
 Consentement de la mère de l'Époux et
 acte de décès du père _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de Däniken
 St Roch & Lausanne, _____
 Communiqué: à l'Etat Civil de Däniken
 & à la Chancellerie Cantonale, _____

Signatures des époux:

Ed. Schenker
 M. Schenker

Signatures des témoins:

W. W. les deux et
 H. W. Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1884

N° 246
Cothézy & Chavan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cothézy, Daniel-Frédéric,** _____ Agriculteur,
de Dompierre et Pivonloup _____ domicilié à Forcé (Lucens) _____
célibataire _____

né à Dompierre, le vingt-sept février _____ mil huit cent
cinquante-neuf _____ fils de Jacques François Cothézy _____
_____ et de Marianne née Duperré, _____

2° **Chavan, Clémence,** _____ ménagère,
de Epalinges _____ domiciliée à Forcé (Lucens) _____
célibataire _____

née à Savigny, le deux Janvier _____ mil huit cent
cinquante-sept _____ fille de Louis Frédéric Chavan, _____
_____ et de Estaline née Marguerat, _____

Les publications ont eu lieu à Dompierre, Pivonloup, Forcé & Epalinges, le vingt cinq
Octobre et premier Novembre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de
Lucens. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Lucens
& Epalinges. _____

Signatures des époux :

Cothézy Daniel Frédéric
Cothézy Clémence

Signatures des témoins :

Louis *les deux*
Jules *les deux*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 247
Parisod & Baatar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Parisod, David**, _____ Vigneux,
de Lutry & Villeneuve _____ domicilié à Grandvaux (L'Allex) _____
célibataire, _____

né à Cully, le vingt-six juillet _____ mil huit cent
cinquante-six _____ fils de Jean Samuel Parisod, vigneron, _____

_____ et de Jeanne Françoise née Parisod, domiciliés à Grandvaux

2° **Baatar, Rose-Jenny-Louise**, sans profession,
de Demoret _____ domiciliée à Landanne _____

Célibataire, _____

née à Villars & Yens, le dix-huit décembre _____ mil huit cent
cinquante-six, _____ fille de Jean Louis Antoine Charles Baatar, agriculteur,

_____ et de Louise Benoitte née Baatar, domiciliés à Landanne

Les publications ont eu lieu à Lutry, Villeneuve, Demoret, Landanne & Grandvaux
le premier novembre mil huit cent quatre-vingt- _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Cully, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Lutry

Cully & Molfondins, _____

Signatures des époux:

Parisod David
Jenny Parisod

Signatures des témoins:

Charles Baatar
Louis Baatar
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1884

N° 242.

Corthéou & Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-

quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Corthéou, Léon, agriculteur,

de Dompierre, domicilié à Hermenches,

libataire,

né à Dompierre, le cinq juin mil huit cent

cinquante-deux fils de Jean Daniel Corthéou, agriculteur, à Dompierre,

et de Marianne née Emery, aicéade,

2° Pache, Eugénie, agriculteur,

de Hermenches, domiciliée à Hermenches,

libataire,

née à Hermenches, le seize février mil huit cent

soixante-deux fille de Jeannette Pache fille elle-même de Jean Abram Vincent

Pache et de

Les publications ont eu lieu à Dompierre & Hermenches, les vingt-un & vingt-deux
Octobre présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de

Moudon.

Communiqué : à l'Etat Civil de

et Moudon.

Signatures des époux :

Léon Corthéou
Eugénie Corthéou

Signatures des témoins :

Edouard Pache
à Hermenches

Julie Badouas
à Lussanme
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 249
Viret & Viret née
Jaccard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Viret, Jean-Samuel,** _____ menuisier,

de Villars-Sirecelin _____ domicilié à Villars-Sirecelin, _____

veuf de Julie Rouide née Viret d'âgé le trente Décembre mil huit cent quatre-vingt-deux,

né à Penthécroz, le vingt-un avril _____ mil huit cent

trente-un, _____ fils de Pierre Albain Viret, décédé, _____

_____ et de Ludanne née Milloud, décédée, _____

2^o **Viret née Jaccard, Rosine,** _____ ménagère,

de Villars-Sirecelin _____ domiciliée à Villars-Sirecelin, _____

veuve de Pierre Rouid Viret d'âgé le onze Octobre mil huit cent soixante-cinq _____

née à Villars-Sirecelin, le trois Juin _____ mil huit cent

trente-cinq _____ fille de feu Pierre Albain Jaccard _____

_____ et de fene Judanne Marie née Viret, _____

Les publications ont eu lieu à Villars-Sirecelin, le treize Septembre de présente
année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme;
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Off. de l'Etat Civil
de Poliez-le-Grand, (Bottens) _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Bottens,

Signatures des époux:

Jean Samuel Viret
Rosine Viret

Signatures des témoins:

Ch. Blau les deux à
Jules Corboz Hansanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1884

N° 250

Kirchhofer et Wagnières

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kirchhofer, Charles-Paul**, _____ tailleur,
de Arni (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire. _____

né à La Sarraz, le onze Décembre _____ mil huit cent
quarante-trois, _____ fils de Jean Samuel Kirchhofer _____
_____ et de Jeanne-Aouise née Favre, les deux décédés. _____

2° **Wagnières née Rytz, Anne-Pouire**, cuisinière,
de Orzens _____ domiciliée à Lausanne, _____
divorcée d'Amé Wagnières, dès le vingt-un novembre mil huit cent septante-huit. _____

née à Payerne, le cinq mai _____ mil huit cent
quarante-trois _____ fille de Samuel Rytz _____
_____ et de Marie Elisabeth Percy, les deux décédés. _____

Les publications ont eu lieu à Arni, Orzens & Lausanne, les huit et dix novembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux . - _____
- Acte de divorce de l'Epouse . - _____
- Promesse de mariage . - _____
- Certificats de publication de Arni
Orzens & Lausanne . _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Buglens
Arrens . _____

Signatures des époux :

Charles P. Kirchhofer
Louise Kirchhofer

Signatures des témoins :

Julien les deux à
Jules Corbeil Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 251

Thonney et Demolis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le trois juin mil huit cent quatre vingt dix sept, déclaré définitif et exécutoire le dix août suivant, le Tribunal civil du district de Vevey a dissous par le divorce le mariage inscrit ci contre.

Le divorce a été prononcé par défaut contre la défenderesse en vertu de l'article 46 lit. a) de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

La défenderesse ne pourra contracter un nouveau mariage avant le délai de trois ans à dater que le jugement est devenu définitif.

Lausanne le 15 août 1897

L'Officier de l'Etat Civil.

U. Brunand, Subr.

Aujourd'hui deux Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thonney, Emile,** _____ Employé d'Hotel, de Vulliens _____ domicilié à Landanne, _____ célibataire, _____

né à Mézières le vingt-un Novembre _____ mil huit cent

soixante-deux _____ fils de Abram Daniel Thonney, tailleur, _____ et de Jenny née Badoux, domiciliés à Landanne _____

2° **Demolis, Adèle,** _____ Repasseuse, _____

d'origine française _____ domiciliée à Versoix (Genève) _____ célibataire _____

née à Vevy (Haute Savoie) le seize Mai _____ mil huit cent

soixante-deux _____ fille de Joseph Demolis, vigneron, _____ et de Claudine Demolis, domiciliés à Versoix _____

Les publications ont eu lieu à Vulliens, Vevy, Landanne & Versoix, les quinze, seize & dix-sept Octobre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Consentement des parents de l'Épouse _____

Certificats de publication de Vulliens _____

Vevy, Versoix & Landanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Vulliens _____

Versoix & à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

Emile Thonney

Adèle Demolis

Signatures des témoins :

Louis Chollet à Chaux

Julia Reas à Landanne

L'officier de l'état civil :

U. Brunand

1884

N° 252

Penard & Bidlingmeyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Penard, François-Louis,** _____ agriculteur,
de Chexbres, _____ domicilié à Chexbres, _____
célibataire, _____

né à Chexbres, le vingt-sept avril _____ mil huit cent
soixante-deux _____ fils de aimé Samuel Penard _____

_____ et de Louise Marie née Penard, les deux accés, _____

2° **Bidlingmeyer, Blanche,** _____ sans profession,
de Chexbres, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Lausanne, le neuf avril _____ mil huit cent
soixante-cinq _____ fille de Jean Samuel Leon Bidlingmeyer, Netaire, _____

_____ et de Philippine Louise Romette née Bel, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Chexbres et à Lausanne, le onze novembre présente année.

*Par jugement rendu le vingt
avril mil huit cent quatre-vingt
deux, déclaré définitif et exécutoire
le sept juillet suivant, le Tribunal
civil du district de Lausanne
a déclaré par le divorce le mariage
inscrit ci-dessus.*

*Le divorce a été prononcé contre le
mari en vertu de l'article 117 de la
loi fédérale du 24 décembre 1874.
Lausanne, le 18 juillet 1882.*

L'Officier de l'état civil:
Al. Renaud, substit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Chexbres.

Communiqué : à l'Etat Civil de Chexbres.

Signatures des époux :

François Penard
Blanche Penard

Signatures des témoins :

J. P. ... les deux à
J. ... Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud

N^o 253

Novetaz & Savanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Novetaz, Jaques-Paul,** Employé de Bureau
de Lutry & Cully _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire _____

né à Landanne, le vingt-trois Août _____ mil huit cent
soixante, _____ fils de Jean François Daniel Novetaz, décédé, _____

_____ et de Rose Marie Suzanne Benchoz, sa femme, à Landanne

2^o **Savanchy, Louise-Antoinette-Suzanne,** _____
de Forêt et de Lutry _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire _____

née à Landanne, le sept Juillet _____ mil huit cent
cinquante-sept _____ fille de Louis Samuel Savanchy, décédé, _____

_____ et de Marianne Cathérine Rod, sa femme, à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Cully, forêt & Landanne, les onze,
treize, quatorze & quinze Novembre présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. -
Promesse de mariage. _____
Certificats de publication de Lutry,
Cully, forêt & Landanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Lutry
Cully & forêt. _____

Signatures des époux:

Novetaz
J. Novetaz

Signatures des témoins:

Paul (Antoine) Rod domiciliés
J. Bréau à
Landanne

L'officier de l'état civil:

(Signature)

1884

N° 254

Reber & Blanchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Reber, Christian Samuel,** _____ Cocher

de Musselbirmood (Bene) _____ domicilié à Aundanne, _____

célibataire, _____

né à Aunches, le cinq Décembre _____ mil huit cent

cinquante sept _____ fils de Jean Reber, décédé, _____

_____ et de Verena Schumann née Böttcher, la femme, à Moges, _____

2° **Blanchet, Louise-Suzette,** _____ Cuisinière,

de Autry & Eully _____ domiciliée à Aundanne, _____

célibataire, _____

née à Autry (Le Meis) le six Mars _____ mil huit cent

soixante _____ fille de Marc Samuel Blanchet, vigneron, _____

_____ et de Adette Marguerite née Marguerat, les deux à Autry _____

Les publications ont eu lieu à Musselbirmood (Kuzenberg), Autry, Eully &
Aundanne, les quatre, dix & huit Novembre écoulé. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesses de mariage _____

Certificats de publication de Autry,

Eully, Musselbirmood (Kuzenberg) &
Aundanne. _____

Communiqué : à Kuzenberg Eully
& Autry _____

Signatures des époux :

Samuel Reber

Louise Reber

Signatures des témoins :

David Pache

Jules Corbier

les deux à Aundanne

L'officier de l'état civil :

N° 254
Sahli & Desponde
née Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sahli, Gottlieb,** _____ Cordonnier,
 de Wohlen (District de Berne) _____ domicilié à Randanne, _____
 divorcé de Elisabeth Schmid, dès le seize Novembre mil huit cent quatre-vingt-deux

né à Berne, le quatorze avril _____ mil huit cent
 trente-huit _____ fils de Albert Emmanuel Sahli, _____

_____ et de Elisabeth née Siehli, les deux décédés, _____

2° **Desponde née Müller, Suzanne,** ménagère,
 de Nidrey _____ domiciliée à Randanne, _____
 veuve de Georges Desponde, dès le vingt-six Janvier mil huit cent septante-cinq

née à Spiez (Berne) le six-neuf Mai _____ mil huit cent
 quarante-six _____ fille de Susanne Müller, décédée, _____

_____ et de _____

Les publications ont eu lieu à Wohlen, Nidrey et Randanne, les quatre, sept et neuf
 Novembre 1904. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux: _____

Acte de divorce de l'époux _____

Acte de décès du précédent mari de l'époux _____

Promesse de mariage: _____

Certificats de publication de Wohlen, Nidrey
 & Randanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
 La Jura & Wohlen. _____

Signatures des époux:

Gottlieb Sahli
Suzanne Desponde

Signatures des témoins:

David Pachet
Hubert Corboz

les deux à Randanne
 L'officier de l'état civil

[Signature]

1884

N° 256

Burnenz & Viollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Burnenz, Emile**, _____ agriculteur,

de Dulenz, _____ domicilié à Landanne _____

célibataire, _____

né à Dulenz, le six Juin _____ mil huit cent

soixante-trois, _____ fils de Henri Louis Burnenz, adé, _____

et de Jeannette née Guex, domiciliée à Dulenz, _____

2° **Viollet, Françoise-Marie**, _____ Couturière,

de Lullin (Dép. Savoie) _____ domiciliée à Landanne _____

célibataire, _____

née à Lullin, le quatre Octobre _____ mil huit cent

cinquante-neuf, _____ fille de Julie Viollet, domiciliée à Lullin _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Dulenz, à Lullin & à Landanne, les deux quatorze
& vingt Juillet présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____

Consentement de la mère de l'Epouse. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Dulenz, Lullin
& Landanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil & Schallens

& à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

Burnenz Emile

Burnenz Marie

Signatures des témoins :

Julien amiélie

Jules Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 287.

Borgognon et Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt quatre avril mil huit cent quatre vingt onze déclaré définitif et exécutoire le deux juillet suivant, le Tribunal civil de la Seine de Paris a déclaré par le dit divorce le mariage invidé et contre le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 106 de la loi fédérale du 24 décembre 1874

En application de l'article 103 de la loi du 13 août 1886 le Tribunal a prononcé que Louis Borgognon ne pourra contracter un nouveau mariage avant l'expiration d'un délai de deux ans de le vingt quatre août 1908 quatre vingt onze.

Intérait sur l'invitation du Dép. de Justice et Police le 20 août 1911.

L'Officier de l'état civil: M. Mucand, Subst.

Aujourd'hui quatre Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Borgognon, Henri-Jules, _____ Cocher,

de Sures et de Lutry, _____ domicilié à Vandanne, _____

célibataire _____

né à Cully le sept Octobre _____ mil huit cent

cinquante cinq _____ fils de Eugène Daniel Borgognon, décédé _____

_____ et de Suzanne Julie Delavan, _____

2° Chevalley, Louise-Sylvie, _____ cuisinière.

de Mottens, _____ domiciliée à Vandanne, _____

célibataire _____

née à Sige, le trois Janvier _____ mil huit cent

soixante-trois, _____ fille de Henri Chevalley, journalier _____

_____ et de Elise Gallaz, domiciliée à Sige, _____

Les publications ont eu lieu à Sures, Lutry, Mottens et Vandanne, le vingt Septembre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Sures, Lutry, Mottens et Vandanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Lutry, Cully & Mottens, _____

Signatures des époux:

Borgognon
Louise Borgognon

Signatures des témoins:

Louis Perdigat & les deux à
Auguste Ferrat Vandanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1884
N° 257
Duruz & Testuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Duruz, Georges-Israac-Polir**, *marier*,
de *Bofflens*, _____ domicilié à *Digoin (Saône & Loire)* _____
célibataire, _____

né à *Nausanne*, le trois Juillet _____ mil huit cent
cinquante-un _____ fils de *Charles Duruz marier*, _____

_____ et de *Marie Fanny Berthoud*, la femme, domiciliée à *Laudannet*, _____

2^o **Testuz, Marie**, _____ sans profession, _____

de *Villette* _____ domiciliée à *Laudannet*, _____

célibataire _____

née à *Yvonand*, le sept Mars _____ mil huit cent

cinquante-un _____ fille de *Jean Emmanuel Testuz* _____

_____ et de *Jenny née Matthey*, domiciliée à *Grandson*, _____

Les publications ont eu lieu à *Bofflens, Villette, Digoin & Nausanne*, les quatre
cinq, huit et seize novembre présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de *Bofflens*
Villette, Digoin & Laudannet, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Bofflens*
marier & Testuz, _____

Signatures des époux :

Louis Duruz
Marie Testuz

Signatures des témoins :

Lucien Desgobiers
Jean Testuz

les deux à *Nausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 259

Auckenthaler de Koerber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Auckenthaler Christian Maximilian Eick**, Professeur,
de Pully- _____ domicilié à Ouchy & Vandanne, _____
célibataire _____

né à Vandanne, le vingt-cinq Juillet _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fils de George Franz Christian Auckenthaler, Rentier, _____

_____ et de Marie Frédérique Fleischer, sa femme, les deux à Pully _____

2° **de Koerber Mathilde Friederike Marie Wilhelmine**

d'origine anglaise _____ domiciliée à Vandanne, _____

célibataire _____

née à Ottawa (Canada), le quatre février _____ mil huit cent

soixante-un _____ fille de Wilhelm Baron de Koerber, décédé, _____

_____ et de Anna Friederike Elisabeth Blankenbach, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Pully & Vandanne, le huit Novembre présente
année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux : _____

Promesse de mariage : _____

Certificats de publication de Pully

& Vandanne. _____

Déclaration de la légation d'Angleterre pour

dispense des publications dans le lieu de l'Epoux

Communiqué à Pully & à la

Chancellerie Ode _____

Signatures des époux :

Max Auckenthaler
Mathilde Auckenthaler

Signatures des témoins :

C. Auckenthaler
Marie Auckenthaler
Sophie Curhad-Verdeil
L'officier de l'état civil :

[Signature]

1884

N° 260

Clément et Roulin
née Dougoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf* *Décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Clément, Jacques-Ventù**, _____ *Ménadier*,
de *Romont*, _____ domicilié à *Laudanne*, _____
célibataire, _____

né à *Romont*, le *six* *avril* _____ mil huit cent
cinquante-un _____ fils de *Léopold Jean François Clément, Siltier*, _____

_____ et de *Marie François Luc Fanchette née Comte*, les deux à *Romont* -
Roulin née Dougoud, Marie-Ursule-Philomène
de *Treyvaux (Sibency)* _____ domiciliée à *Laudanne*, _____
veuve de *Louis Joseph Roulin* dès le *huit* *octobre* mil huit cent *septante-trois* _____

née à *Torny-le-Grand (Sibency)* le *quinze* *Juin* _____ mil huit cent
huit _____ fille de *François Dougoud* _____

_____ et de *Anne Barbe née Sellier*, les deux *décédés*, _____

Les publications ont eu lieu à *Romont, Treyvaux & Laudanne*, les *vingt-trois* &
vingt-deux *Novembre* *présente* *année*. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Acte de décès du précédent mari de l'Épouse _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Romont,
Treyvaux & Laudanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de *Romont*
& *Treyvaux*. _____

Signatures des époux :

Clément Henri
Marie Clément

Signatures des témoins :

J. Marc
J. B. Orban
les deux à *Laudanne*.

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

N° 261

Marquerat et Monod
née Baridon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf* *Décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^{er} Marquerat, Alfred-Marc-Aimé, _____ *Serrurier*,
de *Nutry & Forêt* _____ domicilié à *Nandanne*, _____
divorcé de *Marie Louise Baillif* dès le *vingt-quatre* mai mil huit cent quatre-vingt-
trois _____

né à *Nandanne*, le *vingt-cinq* *Janvier* _____ mil huit cent
cinquante-cinq _____ fils de *Jean Louis Marquerat*, décédé, _____
_____ et de *Jeanne Françoise Benoîte Sébaud*, la femme, à *Nandanne* _____
2^e Monod née Baridon, Marie-Amélie, _____ *Ménagère*,
de *Ormont-Dessous*, _____ domiciliée à *Nandanne*, _____
divorcée de *Jules David Monod*, dès le *dix* *Septembre* mil huit cent quatre-vingt-
trois, _____

née à *Saxon (Valais)*, le *neuf* *Mai* _____ mil huit cent
cinquante-six _____ fille de *Alexandre Baridon*, défunt, _____
_____ et de *Alexandrine Bergezand*, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à *Nutry & Forêt, Ormont-Dessous & Nandanne*,
les *dix-huit, dix-neuf & vingt* *Novembre* mil huit cent quatre-vingt-
quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. _____
Actes de mariage des Epoux avec dé-
claration de divorce _____
Certificats de publication de *Nutry*,
Forêt, Ormonts-Dessous & Nandanne. _____
Promesses de mariage. _____
Communiqué: à l'Etat Civil de
Nutry, Forêt & Ormonts-Dessous &
Nandanne _____

Signatures des époux:

Alfred Marquerat
Marie Marquerat

Signatures des témoins:

L. Picardet
Jules
les deux à *Nandanne*
L'officier de l'état civil:

V. Bonier

1884

N° 262
Larpin et Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Larpin, Jean-François dit Louis**, _____ Agriculteur,
de Fichy _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à Chêne (Genève), le dix Novembre _____ mil huit cent
quarante-six _____ fils de Jeanne Louise Larpin, décédée, _____
et de _____

2° **Chapuis, Emma-Jenny**, _____ Journalière,
de Epalinges _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à Landanne, le trente Janvier _____ mil huit cent
soixante-un _____ fille de Jules Rodolphe Chapuis, agriculteur, _____
_____ et de Louise Desponds, sa femme, les deux à Pully,

Les publications ont eu lieu à Fichy, Epalinges et Landanne, les dix-huit vingt-
deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Fichy, Epal-
linges et Landanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Aubonne
et d'Epalinges, _____

Signatures des époux :

Jean François dit Louis Larpin
Emma Jenny Larpin

Signatures des témoins :

Theophile Pomaaz et Cully
Louis Savanely à Landanne

L'officier de l'état civil :

N° 263
Favez à Parisod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze ^{décembre} ~~Novembre~~ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Favez, Alfred, Compositeur Typographie
de Servion, domicilié à Landanne,
célibataire

né à Mexières, le dix-huit février mil huit cent
soixante-un

et de Jean Adam Favez, agriculteur à Péverenges,
et de Suzanne Marie née Burnand, sa femme, décédée,

2^e Parisod, Antoinette-Henriette, Couturière p^r hommes
de Villette et de Lutry, domiciliée à Landanne,
célibataire

née à Echy, le sept février mil huit cent
soixante-trois

et de Charles François Parisod, facteur aux Télégraphes
et de Jeanne Louise Gherra, sa femme, les deux à Landanne

Les publications ont eu lieu à Servion, Villette, Lutry & Landanne, le huit
Novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Par décision du 28 juillet 1944
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que la date du célébra-
tion du mariage est le
"onze décembre" mil huit
cent quatre-vingt quatre
et non le 11 novembre 1884

Lausanne, le 3 août 1944
L'officier de l'état civil:

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesses de mariage
Certificats de publication de Servion
Villette Lutry & Landanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Oron, Lutry & Cully.

Signatures des époux:

Alfred Favez
Antoinette Favez

Signatures des témoins:

L. Parisod } domiciliés
J. Favez } à Landanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1884

N° 264

Wolff & Tondou née
Burland

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui en ce jour de Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Wolff, Henri-François**, _____ Citoyen,
de Genève, _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Lausanne, le quatre Octobre _____ mil huit cent
cinquante-neuf _____ fils de Louis Wolff, décédé, _____

_____ et de Marie Rosalie Collaud, sa femme, à Lausanne, _____

2° **Tondou née Burland, Eliza-Jenny**, _____

de Pully _____ domiciliée à Lausanne, _____

divorcée de Louis Maurice Tondou, dès le vingt-six Octobre mil huit cent quatre-vingt
deux, _____

née à Lausanne, le trente Décembre _____ mil huit cent

cinquante-trois _____ fille de Claudius Elidée Antoine Burland, citoyen _____

_____ et de Jenny Regamey, domiciliés à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Genève, Pully & Lausanne, les sept & huit Novem-
bre présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____

Déclaration de divorce de l'Épouse. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Genève,

Pully & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil C^l de

Genève & à Pully. _____

Signatures des époux :

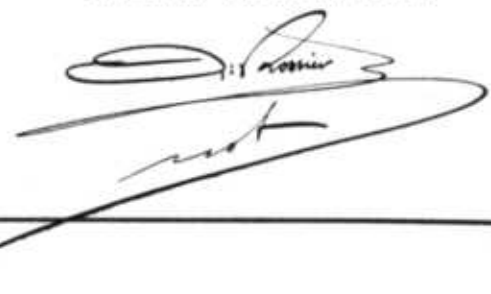
Henri Wolff
Eliza Wolff

Signatures des témoins :

Constance Burland
Marius Burland

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 265.
Bron & Senaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui (11) onze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bron, Jacques-Louis,** _____ Agriculteur,
de Savigny et de Rieux _____ domicilié à la Cantéez (Savigny)
divorcé avec Louise Ludamine Ravessoud, dès le quatre Juin mil huit cent huitante
quatre, _____

né à Savigny, le six-sept mai _____ mil huit cent
quarante-huit _____ fils de feu Jean François Bron, _____

_____ et de Jeanne Françoise née Dicombaz, agriculteur, à Savigny.

2° **Senaud, Henriette,** _____ Sans profession, _____
de Avenches, _____ domiciliée à Savigny, _____
célibataire, _____

née à Donatye vicie Avenches, le quatorze Septembre _____ mil huit cent
trente six _____ fille de Daniel Samuel Senaud, agriculteur, à Donatye,
_____ et de Louise Madeleine née Koffer, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Savigny, Rieux & Avenches, les vingt-cinq &
vingt-six Octobre présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Savigny, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Savigny
& Cully et Avenches, _____

Signatures des époux :

Jacques Louis Bron
Henriette Bron

Signatures des témoins :

Bron Charles, Samuel Bron
Euse Borinas
les témoins à Savigny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1821

N° 266.

Devalloné & Crauzaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du 4 mars 1821, le Conseil d'Etat a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus, dans ce sens que le nom de famille écrit par erreur Devalloné avec un seul et doit être Devalloné, avec deux N.

Enregistré le 10 mars 1821. L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de St. Céciles.

Aujourd'hui douze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Devalloné, Alexis,** _____ agriculteur,

de Corzeven et de Villars-Mendraz _____ domicilié à Corzeven, _____

célibataire, _____

né à Corzeven, le vingt-huit avril _____ mil huit cent

cinquante-huit _____ fils de Jean David Devalloné _____

_____ et de Marie Louise née Favre, sa femme, agriculteur à Corzeven,

2° **Crauzaz, Alice,** _____ agriculteur,

de Chavannes sur Moudon, _____ domiciliée à Chavannes, _____

célibataire, _____

née à Chavannes, le vingt-cinq Juin _____ mil huit cent

soixante-deux _____ fille de Louis Philippe Crauzaz, _____

_____ et de Louise née Joly, sa femme, agriculteur à Chavannes,

Les publications ont eu lieu à Corzeven, Villars-Mendraz, Chavannes, les dix-huit et vingt-deux novembre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autoisation de l'officier de l'Etat Civil de St. Céciles. _____

Communiqué : à St. Céciles & à

Moudon. _____

Signatures des époux :

Alexis Devalloné

Alice Devalloné

Signatures des témoins :

Ulysse Devalloné à Corzeven

Héli Jaccard, à Villars-Ciercelin.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

[Signature]

N° 267

Eppner et Constantin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux Décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Eppner, Charles-Guillaume**, — *Vallet de Chambre,*
du *voile* _____ domicilié à *Lausanne, avant à Vevey*, —
célibataire, _____

né à *Nahn (Silésie)*, le *dix Novembre* _____ mil huit cent
cinquante-six _____ fils de *Albert Eppner, sécié,* _____

_____ et de *Godalie Louise Poterat, séciée,* _____

2° **Constantin, Marie**, _____ *femme de chambre,*
de *Prarostin (Turin)* _____ domiciliée à *Lausanne, avant à Vevey*,
célibataire, _____

née à *Prarostin*, le *deux mai* _____ mil huit cent
cinquante-trois _____ fille de *Paul Constantin, agriculteur,* _____

_____ et de *Jeanne Godin, les deux à Prarostin*, _____

Les publications ont eu lieu à *Prarostin, au voile, à Lausanne, à Vevey & au*
Consulat d'Italie à Genève, les *dix-sept, dix-huit & vingt-trois novembre* présente
année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux. _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Prarostin,
du voile, de Lausanne, de Vevey & au Consulat
d'Italie. _____

Communiqué: *au voile, à Vevey & à la*
Chancellerie Cantonale: _____

Signatures des époux:

Guillaume Eppner.

Marie Eppner

Signatures des témoins:

Julien _____ *les deux*
Paul _____ *à*
Lausanne

L'officier de l'état civil:

Comier

1884

N° 268

Clavel & Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 6 avril 1888, le Tribunal Civil de Genève a dissous par le divorce le mariage contracté le 16 Dec. 1874 entre les Eoux Clavel & Chappuis, dont ci-contre l'inscription.

Le divorce prononcé en vertu des articles 46 & 47 de la loi fédérale du 24 Dec. 1874 et déclaré exécutoire le 22 mai 1888.

Lausanne, le 25 mai 1888.

L'off. de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui dix Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Clavel, François-Frédéric,** _____ Cordonnier,

de Aigle et d'Yverne, _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Aigle, le huit Octobre _____ mil huit cent

soixante-un _____ fils de Jean Louis Auguste Clavel, tailleur, à Verdoix, _____

_____ et de Susanne Marie Jordan, la femme, à Aigle, _____

2° **Chappuis, Elise-Fanny,** _____ Cuisinière,

de Cully & Autry _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Savigny, le premier Juillet _____ mil huit cent

soixante-deux _____ fille de Isaac Louis Chappuis, agriculteur à Savigny _____

_____ et de Rose Marie née Freymond, la femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Aigle, Yverne, Cully, Autry & Lausanne, les vingt-neuf
Juillet, trente dit et deux août présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Eoux, _____

Promesse de mariage _____

Certificats de Publication de Aigle, Yverne,

Cully, Autry & Lausanne, _____

Communiqué : à Aigle, Autry & Cully _____

Signatures des époux :

François Clavel
Fanny Clavel

Signatures des témoins :

P. Avocat les deux à
Jules Corbeil Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 269
Golay & Borel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Golay, David-François**, _____ agriculteur,

de Chenit _____ domicilié à Villars / Yens, _____

célibataire _____

né au Signet-Dessous (Chenit) le premier Février _____ mil huit cent

quarante-sept _____ fils de David Henri Golay, hôte au Beassus, _____

_____ et de Sophie Jeannette née Guignard, la femme, veuve, _____

2° **Borel, Caroline**, _____ négociant,

de Couvet et de Venchatel _____ domiciliée à Genève, _____

célibataire, _____

née à Ferney (Venchatel) le premier Décembre _____ mil huit cent

soixante, _____ fille de feu Claude-Jean-Henri Borel, _____

_____ et de Julie née Howard, domiciliée à Venens, _____

Les publications ont eu lieu à Villars / Yens, à Couvet, au Sentier à Venchatel, le vingt-quatre novembre, à Genève le vingt-cinq, au Beassus le vingt-sept, du même mois 1884.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Off. de l'Etat Civil de Villars / Yens. _____

Communiqué : à Villars / Yens, Le Sentier Couvet, Venchatel & Genève. _____

Signatures des époux :

François Golay
Caroline Golay

Signatures des témoins :

Auguste Amarou à Venens,
Marie Borel.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1894

N^o 270
Ecuycr et Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Ecuycr, Georges,** _____ Agriculteur,
de Envoy _____ domicilié à Xausanne, _____
célibataire, _____

né à Envoy, le vingt-cinq Septembre _____ mil huit cent
soixante, _____ fils de Marc Étienne Ecuycr agriculteur, à Xausanne, _____

_____ et de Julie Marianne née Meylan, sa femme, décédée, _____

2^o **Jaquier, Sophie-Pina,** _____ sans profession,
de Goumoens-la-Ville _____ domiciliée à Xausanne, _____
célibataire _____

née à Méxery (Jouxten) le premier Octobre _____ mil huit cent
soixante-cinq, _____ fille de Jean François Jaquier, agriculteur _____

_____ et de Marianne née Milliet, sa femme, domiciliés à Xausanne _____

Les publications ont eu lieu à Envoy, Goumoens-la-Ville & Xausanne, les vingt-neuf
et trente Novembre passé. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement du père de l'épouse, mineure _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Envoy, Gou-
moens-la-Ville & Xausanne, _____

Communiqué : à l'état civil d'Échalvans
& Romainmôtier. _____

Signatures des époux :

Georges Ecuycr
Sophie Ecuycr

Signatures des témoins :

Marc Étienne Ecuycr
B. Dupraz Meylan
les deux à Xausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 271
Favre et Ruchonnet

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Aujourd'hui dix-huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° **Favre, Louis,** _____ *Gendarme*
 de Oumont-Dessus _____ domicilié à Ouchy _____
 célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

né à Fallincourt près Ollon, le dix-neuf Juillet _____ mil huit cent
 soixante-un _____ fils de Frédéric Favre, agriculteur, _____
 _____ et de Sophie Noatic née Varpelin, domiciliés à Fallincourt,

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

2° **Ruchonnet, Frédérique-Sauvine,** *Couturière,*
 de St Saphorin (Lavaux) _____ domiciliée à Ouchy _____
 célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

née à Ouchy, le vingt-neuf Octobre _____ mil huit cent
 cinquante-cinq _____ fille de Jean Gabriel Ruchonnet, décédé, _____
 _____ et de Jeanne Susanne Joray, la femme, à Lansanne _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oumont-Dessus, St Saphorin & Lansanne, le
 vingt deux Novembre doué _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux,
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de Oumont-
 Dessus, St Saphorin & Lansanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
 Oumont-Dessus & St Saphorin _____

Signatures des époux:

Favre Louis gendarme
Frédérique Favre

Signatures des témoins:

M. Patelet à Bierre
R. Meyerson
 à Lansanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1884

N° 272
Rouge & Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre. _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rouge, Ferdinand,** _____ Agriculteur,

de Mont _____ domicilié à Ropraz, _____

célibataire, _____

né à Ropraz, le huit Mai _____ mil huit cent

quarante-deux _____ fils de Jacques Louis Rouge _____

_____ et de Jeanne Marie née Libet, décédée. _____

2° **Rod, Victorine,** _____ Ménagère,

de Pency _____ domiciliée à Ropraz, _____

célibataire, _____

née à Mézières, le dix Mars _____ mil huit cent

soixante-quatre _____ fille de Louis Rod _____

_____ et de Henriette Marie née Pasche, à Mézières. _____

Les publications ont eu lieu à Ropraz Pency & de Mont, le vingt-cinq Novembre
présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autodation de l'off. de l'Etat Civil de
Cocelles. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Romanet
& Cocelles-le-Jorat. _____

Signatures des époux :

Ferdinand Rouge
Victorine Rouge

Signatures des témoins :

E. Hellet } les deux
Jul. Corbay } témoins

L'officier de l'état civil :

N^o 273
Reybaz et Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Reybaz, Daniel-Aloïs,** _____ Muniisier,
de Montpreveyres, _____ domicilié à Montpreveyres, _____
veuf de Lucie née Cherpillod, depuis le douze août mil huit cent quatre-vingt-quatre

né à Montpreveyres, le dix septembre _____ mil huit cent
cinquante-neuf, _____ fils de défunt Jean Louis Reybaz, _____

_____ et de Jeanne née Gilliard, la veuve, à Montpreveyres, _____

2^o **Bolomey, Florence,** _____ Ménagère,
de Autry & de Forel _____ domiciliée à Montpreveyres, _____
célibataire, _____

née à Savigny, le vingt-huit Novembre _____ mil huit cent
cinquante-neuf _____ fille de François Louis Bolomey _____

_____ et de Marie Catherine née Falcomier, _____

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres, à Autry & à Forel, les douze et
quinze Novembre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Cocelles. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Cocelles, Autry & Forel. _____

Signatures des époux:

Daniel Reybaz
Florence Reybaz

Signatures des témoins:

Favrat Huissier
Jules Verly

les deux *Carandanne*
L'officier de l'état civil:

Romin

1851

N° 274.

Mollaz et Freymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mollaz, Alexis**, _____ agriculteur,
de Syens, _____ domicilié à Bressonnaz cière Syens,
célibataire, _____

né à Syens, le dix-huit Décembre _____ mil huit cent
cinquante, _____ fils de François Daniel Mollaz, marié à Bressonnaz
_____ et de Claudine née Jayet, décédée. _____

2^o **Freymond, Mézi**, _____ agriculteur,
de Saint-Cirgues, _____ domiciliée à Corrençon & St-Cirgues,
célibataire, _____

née à Corrençon, le vingt-dix Aout _____ mil huit cent
soixante _____ fille de Jean Louis Freymond, décédé, _____
_____ et de Marguerite Françoise née Fidou, savaire, à Corrençon,

Les publications ont eu lieu à Syens & St-Cirgues, les dix-huit & vingt Novembre
présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'Etat
Civil de Moudon. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Moudon & St-Cirgues. _____

Signatures des époux :

Alexis Mollaz
Mézi Freymond

Signatures des témoins :

Edouard Martin les deux
Jules Debaz à
Moudon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 275

Chautems et Randin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chautems, Charles-Samuel**, _____ agriculteur,
de Champvent _____ domicilié à Champvent, _____
célibataire, _____

né à Champvent, le sept Mai _____ mil huit cent
cinquante-neuf _____ fils de David Chautems, agriculteur, à Champvent,
_____ et de Nanette Rametot, décédée, _____

2° **Randin, Louise-Marie**, _____ sans profession,
de Rancez, _____ domiciliée à Rancez, _____
célibataire, _____

née à Rancez, le vingt-sept Septembre _____ mil huit cent
soixante-deux, _____ fille de Jules Randin, architecte à Rancez, _____
_____ et de Suzanne née Randin, _____

Les publications ont eu lieu à Champvent & à Rancez, le vingt-neuf novembre
quatre-vingt-quatre, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autodéclaration de l'off. de l'Etat Civil
de Champvent, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Champvent & Baulmes, _____

Signatures des époux:

Charles Chautems
Marie Chautems

Signatures des témoins:

Emile Domergot
Jules Corbier

le sous-secrétaire
L'officier de l'état civil:

1874

N° 276.

Mayor et Ancenaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° Mayor, Charles-Gustave, _____ Jardinier,
 de Grandcour, _____ domicilié à Landanne, _____
 célibataire, _____

né à Neuchâtel, le vingt-un Juillet _____ mil huit cent
 soixante-deux, _____ fils de Frédéric Mayor, décédé, _____
 _____ et de Cécile Turin, sa femme, à Landanne, _____
 2° Ancenaz, Marie-Georgine, _____ Cuisinière,
 de Bursins, _____ domiciliée à Landanne, _____
 célibataire, _____

née à Carouge (Genève), le dix-huit Septembre _____ mil huit cent
 cinquante-quatre — fille de Elisée Ancenaz, décédé, _____
 _____ et de Soline Benigne Fleury, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Grandcour, Bursins, Landanne, les vingt-neuf,
 trente Novembre & dix Décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux ..
 Promesse de mariage . _____
 Certificat de publication de Grandcour
 Bursins & Landanne, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Bursins
 & Grandcour, _____

Signatures des époux :

Charles Gustave Mayor
 Marie Mayor

Signatures des témoins :

Samuel Burnens à Landanne
 Jules Vallet à Bursins.

L'officier de l'état civil :

Tossier

N° 277
Pasche & Corboz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pasche, Jules-Daniel**, _____ agriculteur,
de Dion-la-Ville, _____ domicilié à Dion-la-Ville, _____
célibataire, _____

né à Vandœuvre (Genève) le six Mai _____ mil huit cent
cinquante-cinq _____ fils de Jean Daniel Pasche, décédé, _____
_____ et de Jeanne Sophie Pasche, sa femme, décédée, _____

2° **Corboz, Sophie Marie**, _____ sans profession,
de Dion-le-Châtel _____ domiciliée à Lamsanne, _____
célibataire, _____

née à Dion-le-Châtel le quatre Janvier _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fille de Jean Louis Frédéric Corboz, agriculteur, _____
_____ et de Rose Marie Chollat, sa femme, à Dion-le-Châtel, _____

Les publications ont eu lieu à Dion-la-Ville, Dion-le-Châtel & Lamsanne, les
vingt-un & vingt-deux Novembre présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Antecedent de l'off. de l'Etat Civil
de Dion. _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'Oron.

Signatures des époux:

Jules Pasche.
Sophie Pasche

Signatures des témoins:

Louis Corboz à Dion le
Elise Dutoit à Dion la
Ville

L'officier de l'état civil:

J. Bernand

1884
L-378

N° 278
Creux et Brun

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Creux, Frédéric-Emile,** _____ agriculteur,
de Raudanne, _____ domicilié à Sedocoba (Trevise) (Italie)
célibataire, _____

né à Raudanne, le vingt-six Janvier _____ mil huit cent
cinquante-quatre, _____ fils de Pierre Jean Jules Adolphe Creux, agriculteur, _____
_____ et de Louise Caroline Hélène Noeller, la femme domiciliée à Raudanne

2° **Brun, Adèle,** _____ sans profession, _____
de Oulens, _____ domiciliée au Mont de Raudanne, _____
célibataire, _____

née au Mont, le quatre Avril _____ mil huit cent
cinquante-neuf, _____ fille de Pierre Louis Brun, agriculteur, _____
_____ et de Jeanne Louise née Pache, la femme, domiciliée au Mont.

Les publications ont eu lieu à Raudanne, Oulens, Sedocoba et au Mont, les vingt-neuf
à Trente Novembre présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Raudanne,
Sedocoba, Oulens et au Mont. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Romanel
de Mont. _____

Signatures des époux :

Emile Creux
Adèle Brun

Signatures des témoins :

Louise Creux née Noeller
à Raudanne,
François Brun au Mont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 279
Frète et Marillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Frète, Frédéric-Eugène,** _____ Cordonnier,
de Provence, _____ domicilié à Montalchez, _____
veuf de Célestine née Burgat, dit Grillet, dès le vingt-quatre Novembre mil huit cent
quatre-vingt-trois, _____

né à Provence, le vingt-six Mars _____ mil huit cent
cinquante-un _____ fils de François Louis Frète, cordonnier, à Provence, _____
_____ et de Marianne Catharine née Delay, décédée, _____

2° **Marillet, Elise-Fanny,** sans profession, _____
de Provence _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à Provence, le trente Juin _____ mil huit cent
cinquante-cinq _____ fille de Charles-Auguste Marillet, décédé, _____
_____ et de Louise Emilie née Roulin, à Provence, _____

Les publications ont eu lieu à Provence, Montalchez Landanne, les neuf &
trente Décembre présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
St Aubin. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Provence & St Aubin. _____

Signatures des époux:

Eugène Frète
Fanny Frète

Signatures des témoins:

Albain
Jules Corbeil

les deux à Landanne

L'officier de l'état civil:

T. V. L. onar

1884

N° 280
Archinard et Chedex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le centé Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Archinard, Auguste,** _____ jalouxier,
de St Laurent en Royans (Drome) France, _____ domicilié à Carouge (Genève) _____
célibataire, _____

né à St Laurent, le sept Octobre _____ mil huit cent
soixante-un _____ fils de Eugène Archinard, boulanger, à St Laurent _____
_____ et de Marie Wartet, sa femme, décédée. _____

2° **Chedex, Marie-Jenny dite Jeanne,** _____
des Franches (Monteux) _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à Landanne, le vingt-cinq Novembre _____ mil huit cent
soixante-deux _____ fille de Marie Louise Chedex, sans domicile connu. _____
_____ et de _____

Les publications ont eu lieu à St Laurent, aux Franches, à Carouge & à Landanne
le dix-neuf, vingt-deux & vingt-trois Novembre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'off. de l'Etat Civil de
Carouge. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Carouge, Monteux et à la Chancellerie
Cantonale. _____

Signatures des époux :

Archinard Auguste
Jeanne Archinard

Signatures des témoins :

L. Maire
Jules
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

N° 231
Légeret & Bühler
née Schmutz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le vingt Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Légeret, Jean-Samuel**, _____ Mâçon, _____
 de Chexbres, _____ domicilié à Landanne, _____
 veuf de Jeanne Françoise Benoitte Andriot née Dupuis, dès le trente Janvier mil
 huit cent quatre-vingt-deux. _____

né à Landanne, le vingt-quatre mai _____ mil huit cent
 vingt, _____ fils de Jean Françoise Légeret, _____

_____ et de Staline née Siebenthal, les deux décédés, _____

2° **Bühler née Schmutz, Christine**, dans profession _____
 de Sigridwyl (Berne) _____ domiciliée à Landanne, _____
 veuve de Jean Louis Bühler, dès le huit Siout mil huit cent quatre-vingt-deux

née à Echigen (Berne), le dix Octobre _____ mil huit cent
 quarante-un, _____ fille de Jean Schmutz _____

_____ et de Christine Läderach, sa femme, décédés. _____

Les publications ont eu lieu à Chexbres, Sigridwyl Landanne, les neuf, dix
 et onze Décembre présente-année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
 Actes de décès des précédents conjoints _____
 Certificats de publication de Sigridwyl _____
 Chexbres & Landanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____
 Chexbres, Sigridwyl. _____

Signatures des époux:

Samuel Légeret
Christine Bühler

Signatures des témoins:

Le Maire relieur
Jules Ober
 les a eus à Landanne
 L'officier de l'état civil:
P. Roux

1884

N° 232

Sick & Baeriswyl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Sick, Mathieu**, _____ Sommelier,
de Langenau (Wm-Wurtemberg) _____ domicilié à Langenau, _____
célibataire, _____

né à Langenau (Wurtemberg) le vingt-trois Aout _____ mil huit cent
cinquante-sept _____ fils de George Sick _____

_____ et de Marie Justine née Kramer, ses deux décedés, _____

2^o **Baeriswyl, Marguerite-Albertine**, _____ sans profession
de Fribourg, _____ domiciliée à Langenau, _____
célibataire, _____

née à Fribourg le vingt-cinq Aout _____ mil huit cent
cinquante-six, _____ fille de Marie Anne Baeriswyl, domiciliée à Langenau, _____

_____ et de _____

Les publications ont eu lieu à Langenau, Fribourg & Langenau, les trente Octobre,
premier & vingt-cinq Novembre précédente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. - Promesse
de mariage. - Certificats de publication de Langenau
Fribourg & Langenau. - Déclaration de validité.
Fournis au Département de Justice & Police.

Communiqué : à l'Etat Civil de Fribourg
& à la Chancellerie Cantonale, _____

Signatures des époux :

Mathieu Sick
Albertine Sick

Signatures des témoins :

William Kuhn (les deux)
Albert Kötter (Langenau)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 243
Eparz & Stutz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° **Eparz, François-Henri-Louis**, - *ferblantier*, -
de Penthalar, _____ domicilié à Saulmes, _____
célibataire, _____

né à Penthalar, le sept avril _____ mil huit cent
cinquante-neuf, _____ fils de François-Henri Eparz, décédé, _____
_____ et de Louise Suzanne née Christine, à Landanne, _____
2° **Stutz, Emma-Maria**, _____ dans profession _____,
de Niestal _____ domiciliée à Niestal, _____
célibataire, _____

née à Bâle, le trente Novembre _____ mil huit cent
cinquante-sept _____ fille de Frédéric Gustave Stutz, _____
_____ et de Sophie née Wolf, _____

Les publications ont eu lieu à Penthalar, Niestal & Saulmes, les premier, deux
& quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Saulmes, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Cessonay, Saulmes & Niestal, _____

Signatures des époux :

Louis Eparz
Emma Eparz

Signatures des témoins :

Favrat Huissier les deux
Jules Costa *Landanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 234
1334
Szyvet & Nieden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Szyvet, Auguste,** _____ agriculteur,
de *Trilly*, _____ domicilié à *Trilly*, _____
célibataire, _____

né à *Trilly*, le onze Juillet _____ mil huit cent
quarante quatre, _____ fils de feu Pierre François Szyvet, _____

_____ et de Marianne née Bator, à *Trilly*, _____

2° **Nieden, Anna-Barbara,** _____ Crisinière,
de *Rueggisberg* _____ domiciliée à *Landanne*, _____
Célibataire, _____

née à *Stamberg* (Berne) le vingt-huit Novembre _____ mil huit cent
quarante-deux _____ fille de Jean Nieden _____
_____ et de Elisabeth née Augsburg, les deux décédés. _____

Les publications ont eu lieu à *Trilly, Rueggisberg, Landanne*, les deux six
Décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Etat Civil de
Romanet. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Romanet & Rueggisberg. _____

Signatures des époux :

Szyvet Auguste
Anna Szyvet

Signatures des témoins :

Hri Szwed à Trilly
Margaretha Schuster
à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 225
Meyste & Dupuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^{er} Meyste, Emile, _____ agriculteur,
 de Correvon, _____ domicilié à Berchez, _____
 célibataire, _____

né à Oppens, le premier Novembre _____ mil huit cent
 cinquante-neuf, _____ fils de Pierre Benjamin Meyste, agriculteur à Berchez,
 _____ et de Françoise née Waguières de femme, _____

2^e Dupuis, Rosalie, _____ Couturière,
 de Essect-Pittel, _____ domiciliée à Essect-Pittel, _____
 célibataire, _____

née à Essect-Pittel, le dix-neuf Mai _____ mil huit cent
 cinquante-huit, _____ fille de Marianne Dupuis, ménagère à Essect-Pittel.
 _____ et de _____

Les publications ont eu lieu à Correvon Berchez et Essect-Pittel, les vingt-
 deux & vingt-quatre Novembre dernier. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'Etat
 Civil de St. Cierges. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
 St. Cierges Belmont _____

Signatures des époux :

Emile Meyste
 Rosalie Meyste

Signatures des témoins :

Les deux a
 Marie Fandonne

L'officier de l'état civil :

1884

N° 286

Maulaz & Day

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

quatre _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Maulaz, Jules-François,** _____ Agriculteur,

de Villars-Burquin _____ domicilié à Villars-Burquin, _____

célibataire _____

né à Villars-Burquin, le dix-huit Octobre _____ mil huit cent

quarante-neuf, _____ fils de François Maulaz, agriculteur, _____

_____ et de Jenny née Dutoit, tous deux domiciliés à Villars-Burquin,

2^o **Day, Louisa,** _____ ménagère,

de Fiez, _____ domiciliée à Fiez, _____

célibataire _____

née à Fiez, le vingt Avril _____ mil huit cent

cinquante-huit _____ fille de Jean Samuel Day, agriculteur, domicilié à

Fiez, _____ et de Jane Marie Louise née Maygeoz, _____

Les publications ont eu lieu à Villars-Burquin, Fiez, les trente Novembre et premier Décembre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'Etat
Civil de Fiez _____

Communiqué : à l'Etat Civil de

Fiez. _____

Signatures des époux :

Maulaz Jules François
Louisa Maulaz

Signatures des témoins :

Jules Day à Fiez
Jules Dutoit à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

N° 287
Ramelet & Henrioud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatre, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ramelet, Georges-Jules**, _____ *Maréchal*,

de *Orbe*, _____ domicilié à *Lansanne*, _____

célibataire, _____

né à *Orbe*, le *neuf Avril* _____ mil huit cent

cinquante-un _____ fils de *Jean-Baptiste Louis Ramelet, décédé*, _____

_____ et de *Marie Marguerite née Volter, sa femme, décédée*. _____

2° **Henrioud, Eliza-Marie**, _____ *Cuisinière*,

de *Gressy*, _____ domiciliée à *Lansanne*, _____

célibataire, _____

née au *Village de Gressy*, le *dix Mars* _____ mil huit cent

cinquante-un _____ fille de *Théophile Daniel Henrioud, maître d'hôtel*,

_____ et de *Jeanne Françoise née Cavinel, sa femme, les deux à Allaman*

Les publications ont eu lieu à *Orbe, Gressy, Lansanne*, les *douze, treize &*
quatorze Décembre présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesses de mariage. _____
Certificats de publication de Orbe
Gressy, Lansanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Orbe et Belmont: _____

Signatures des époux :

Jules Ramelet
Elisa Ramelet

Signatures des témoins :

Henri Henrioud à Allaman
Jules Volter Louise Henrioud
à Lansanne à Allaman

L'officier de l'état civil :

J. Romier
not

1885

N° 1

Merten & Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 8 mai 1905, le Tribunal de Trarbach a déclaré nul et sans effet par la divorce le mariage indissoluble ci-dessus.

Extrait avec autorisation du Département de Justice & Police le 4 mars 1905.

Copie du jugement est déposée aux archives.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le 12 Septembre 1900 le Conseil fédéral a prononcé, en vertu de l'art. 10 de la loi fédérale du 25 Juin 1900 sur la naturalisation des étrangers et la renonciation à la nationalité suisse, la réintégration, à titre gratuit, de M^{lle} Julie Marie Joséphine Jordan divorcée Merten, domiciliée à Landanne, dans le droit de cité du Canton de Vaud & de la Commune de Bouleus.

Extrait des actes du Département de Justice & Police, le 4 Octobre 1900.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui trois Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-

cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mærtlen, Henri-Auguste-Hermann**, Professeur de musique,

de Osthausen (Saxe-Meiningen) _____ domicilié à Landanne _____

veuf de Fanny Sidette Charlotte née Jordan, dès le quinze Janvier mil huit cent quatre-vingt-qualre . _____

né à Osthausen, le vingt-quatre Mars _____ mil huit cent

cinquante, _____ fils de Jean Frédéric Mærtlen, agriculteur, _____

_____ et de Jeanne Sophie Caroline née Bartholomæus, à Osthausen

2^o **Jordan, Julie-Marie-Joséphine**, sans profession,

de Bouleus, _____ domiciliée à Landanne _____

Célibataire, _____

née à Landanne, le vingt-trois Décembre _____ mil huit cent

cinquante-neuf _____ fille de Jacques Daniel Jordan, décédé, _____

_____ et de Fanny Pezzin, la femme, à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à Osthausen, Bouleus & Landanne, les deux, cinq et sept Décembre passé. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. *Wie Mærtlen & non Mærtlen* *[Signature]*

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - Acte de décès de la précéd^{te} femme de l'Epoux - Promesse de mariage - Certificats de publication de Bouleus Landanne - L'avis du Département de Justice & Police, constatant que la déclaration de validité et le cert: de publ: d'Osthausen demeurent à ses archives

Communiqué : à l'Etat Civil de St Georges et à la Chancellerie Cantonale .

Signatures des époux :

Hermann Mærtlen
Julie Merten

Signatures des témoins :

Eloir Fort les deux
Julie Carbo à Landanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernan

N° 2
Hämi & Bütikofer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-

cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hämi, Nicolas, _____ Jardinier,

de Grossaffoltern (Berne) _____ domicilié à Lansanne _____

célibataire, _____

né à Grossaffoltern, le quinze Avril _____ mil huit cent

soixante, _____ fils de Jean Hämi, décédé, _____

_____ et de Elisabeth née Roth, sa femme, à Grossaffoltern, _____

2° Bütikofer, Maria, _____ Cuisinière,

de Vechigen (Berne) _____ domiciliée à Vevey, _____

célibataire, _____

née à Vechigen, le douze Septembre _____ mil huit cent

cinquante-sept, _____ fille de Jean Bütikofer, décédé, _____

_____ et de Anna Stucki sa femme, à Stettlen près Berne, _____

Les publications ont eu lieu à Grossaffoltern, Vechigen, Lansanne & Vevey, le cinq & six Décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Grossaffoltern, Vechigen, Lansanne et Vevey _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Grossaffoltern, Vechigen & Vevey _____

Signatures des époux :

Nicolas Hämi
Maria Hämi

Signatures des témoins :

Wilhelm Hirt les deux
Paul Schreiner

L'officier de l'état civil :

[Signature]

1885.

N° 3

Martin & Geisbühler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Martin, Samuel-Auguste**, _____ garçon de peine,

de Etagnières, _____ domicilié à Lansanne, _____

célibataire, _____

né à Lansanne, le vingt-sept février _____ mil huit cent

cinquante-neuf, _____ fils de David Louis Martin, _____

_____ et de Marie Elisabeth Sonjallaz sa femme, les deux décédés.

2° **Geisbühler, Adèle**, _____ sans profession,

de Lauperswyl (Berne) _____ domiciliée à Lansanne, _____

célibataire, _____

née à Chamblon, le sept Décembre _____ mil huit cent

soixante, _____ fille de Jacob Geisbühler, Cocher, à Lansanne _____

_____ et de Susette née Durand sa femme, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Etagnières, Lauperswyl & Lansanne, les deux, quatre & cinq Décembre proche écoulé. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____

Promesses de mariage. _____

Certificats de publication de Etagnières

Lauperswyl & Lansanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil d' Echallens

& Lauperswyl. _____

Signatures des époux :

Auguste Martin
Adèle Martin

Signatures des témoins :

Vogler Max
Jub Corby

L'officier de l'état civil :

1885

N° 11.

Main et Capt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Main, Jean-Claude, _____ Cimenteur, d'origine française _____ domicilié à Landanne, _____ célibataire, _____

né à St^e Croix (ain) France, le premier Décembre _____ mil huit cent quarante-deux _____ fils de Louis Théodore Main, décédé, _____ et de Marie Guilla, son épouse, domiciliée à Montluel, _____

2^o Capt, Louise-Cécile-Joséphine, _____ épouse femme, des Chevins _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire, _____

née à Neuchâtel, le douze Janvier _____ mil huit cent cinquante-neuf _____ fille de Jacques Elie Louis Capt, marié _____ et de Marie Angélique née Ganthier, à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à St^e Croix, à Montluel, au Sentier, au Brassus & à Landanne, les quinze, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt-et-un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf, trente, trente-et-un, trente-deux, trente-trois, trente-quatre, trente-cinq, trente-six, trente-sept, trente-huit, trente-neuf, quatre-vingt, quatre-vingt-et-un, quatre-vingt-deux, quatre-vingt-trois, quatre-vingt-quatre, quatre-vingt-cinq, quatre-vingt-six, quatre-vingt-sept, quatre-vingt-huit, quatre-vingt-neuf, mille huit cent quatre-vingt-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____
 Consentement de la mère de l'Epoux et
 acte de décès du père - Promesse de mariage
 Certificats de publication de St^e Croix, Montluel,
 le Sentier, le Brassus & Landanne. Déclaration de
 Validité - Permis du Département de Jura _____

Communiqué : à l'Etat Civil du Sentier
 & à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

J. Main
 Cécile Main

Signatures des témoins :

Chity
 Jules Carlier
 les deux à Landanne
 L'officier de l'état civil :

1885

N° 5.
Cuérel & Will

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cuérel, Sigismond-Jules-Edouard,** — *Coiffeur,*
de Villars St Croix _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Lausanne, le vingt-trois Janvier _____ mil huit cent cinquante-sept, _____ fils de Etienne Cuérel, _____

_____ et de Louise Henriette Mathis, sa femme, les deux décédés, _____

2° **Will, Lina-Davine-Camille,** — *Couture-piqueuse,*
de St Croix _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-deux Juin _____ mil huit cent soixante-trois, _____ fille de Gottlieb Will, journalier, _____

_____ et de Julie Sieberthal, sa femme, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Villars St Croix, St Croix & Lausanne, les deux, trois & dix Décembre écoulé. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Villars-
St Croix, St Croix & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de St Croix
& Bussigny _____

Signatures des époux :

E. Cuérel
Lina Cuérel

Signatures des témoins :

J. Cornu } les deux à
P. Cuérel } Lausanne

L'officier de l'état civil :

O. Romer
[Signature]

N° 6

Mercando & Harat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Mercando, Dominique-Pierre-Joseph, jardinier
 de Borgofranco (Ivrea - Savoie) Italie, _____ domicilié à Landanne, _____
 veuf de Jeanne Marie Ghisliata née Martin, dèc le sept novembre mil huit cent
 quatre-vingt-trois. _____

né à Borgofranco, le vingt-neuf Octobre _____ mil huit cent
 vingt-sept _____ fils de Germain Mercando, _____
 _____ et de Elzéide Fogliatto, les deux dècèdè. _____

2° Harat, Maria-Elisabeth, _____ dans profession, _____
 de Otterberg près Kaiserslautern (Bavière) _____ domiciliée à Landanne, _____
 célibataire, _____

née à Otterberg, le dix Décembre _____ mil huit cent
 cinquante-deux, _____ fille de Madelaine Harat, domiciliée à Regensburg, _____
 _____ et de _____

Les publications ont eu lieu à Borgofranco, Otterberg, Landanne & Consulat d'Italie
 les six, quatorze & dix-neuf Décembre près dècèdè _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux - acte de décès de la
 précédè femme de l'Epoux - acte de publication de
 Borgofranco, Otterberg, Landanne & Consulat
 d'Italie. - Déclaration de validité. - Permis
 du Département de Justice & Police. - Promesse
 de mariage. - _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Borgofranco
 & Otterberg, par la Chancellerie etc _____

Signatures des époux :

Pierre Mercando
Maria Elisabeth Harat
 Signatures des témoins

M. Harat *M. Harat*
Jules Harat
 L'officier de l'état civil :

[Signature]

1885

N° 7
Roux et Jantz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 7 juillet 1904 déclaré exécutoire le 9 septembre suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a adonné pour le divorce le mariage indissoluble ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 146 § 1 lettre B de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 20 septembre 1904

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

Aujourd'hui quinze Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-

vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roux, Louis, _____ typographe,

de Bex, _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Bex, le vingt-dix Novembre _____ mil huit cent

cinquante-sept, _____ fils de Pierre Louis Samuel Roux, mécanicien, _____

_____ et de Sylvie née Ganner, domiciliés à Lausanne. _____

2° Jantz, Louise-Frédérique, _____ modiste,

de Hiltersingen (Bâle) _____ domiciliée à Lyon, _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le six Avril _____ mil huit cent

soixante-deux, _____ fille de Auguste Jantz, dentiste à Bâle (Alsace) _____

_____ et de Jeanne-Janny Blanc, sa femme, à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Bex, Hiltersingen Lausanne & Lyon, le vingt-trois & vingt-deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Bex
Hiltersingen, Lausanne & Lyon. _____

Communiqué : à l'état civil de

Bex, Hiltersingen & Lyon. _____

Signatures des époux :

L. Roux

Louise Jantz

Signatures des témoins :

D. Roux, à Lausanne

M. Ganner, à Genève

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

N° 2
Bachelard & Vaney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-

Cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bachelard, François-Jules-Venti**, maréchal,
de Lyon & de Pampigny _____ domicilié à Denens, _____
célibataire, _____

né à Denens, le dix Novembre _____ mil huit cent
cinquante deux _____ fils de Vincent Louis Bachelard, décédé, _____

_____ et de Louise née Amaton, agriculteur, à Denens, _____

2^o **Vaney, Rose-Veniette-Marie**, domestique de Campagne,
de Eugy _____ domiciliée à Epesses, _____
célibataire, _____

née à Bussigny, le quatorze Août _____ mil huit cent

soixante un _____ fille de Jean François Vaney, journalier, _____

_____ et de Jeanne Louise née Barraud, domiciliés à Xausanne.

Les publications ont eu lieu à Lyon, Pampigny, Eugy, Denens & Epesses, les dix-
neuf & vingt Décembre mil huit cent quatre vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Villars s/ Rhod. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Lyon
Pampigny, Villars s/ Rhod, Bottens &
Cully _____

Signatures des époux :

François Bachelard
Rose Bachelard

Signatures des témoins :

Le Lavanchey à Savigny
Jules Erboge à Xausanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernier

Par jugement rendu le seize mai
mil huit cent quatre vingt quinze,
déclaré définitif & exécutoire le vingt-
six juillet suivant, le Tribunal
civil du district de Vevey a dissous
par le divorce le mariage intervenu
ci-contre. - Le divorce a été pronon-
cé par défaut contre la défenderesse
en vertu de l'article 116, lettre c^o,
de la loi fédérale du 24 décembre
1874.

Lausanne, le 31 juillet 1895
L'Officier de l'Etat Civil :
M. Bernard, substitué

1885

N° 9
Bovard & Dubois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
Cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bovard, Emile,** _____ Commiss procureur-
de Rieux, _____ domicilié à Verrey, _____
célibataire, _____

né à Rieux, le dix-huit Mai _____ mil huit cent
cinquante-neuf, _____ fils de François Louis Bovard, défunt, _____

_____ et de Marie Elisabeth née Chambert, défunte, _____

2° **Dubois, Anna,** _____ pianiste,
de Mézières, _____ domiciliée à Lucens, _____
célibataire, _____

née à Lucens, le dix-sept février _____ mil huit cent
soixante-trois, _____ fille de Jean David Dubois, _____

_____ et de Louise Lucie née Chappuis, _____

Les publications ont eu lieu à Rieux, Mézières, Verrey & Lucens, les dix-sept, dix-
neuf & vingt-deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Autorisation de l'Etat Civil de
Verrey _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Entrey, Verrey, Mézières & Lucens, _____

Signatures des époux :
Em Bovard
Anna Bovard

Signatures des témoins :
Pierre Emery
Jules Corboz
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :
J. Bernas

Par jugement rendu le cinq no-
vembre mil huit cent quatre-vingt
dix-sept, déclaré définitif et execu-
toire le vingt-sept dit, le Tribunal
civil du district de Vevey a déclaré
par le divorce le mariage inscrit
ci-contre _____

Le divorce a été prononcé en vertu
de l'article 117 de la loi fédérale du
24 décembre 1874.

Lausanne, le 3 décembre 1897.
L'Officier de l'Etat Civil:
[Signature]

N^o 10
Picconi & Stebel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Picconi, Tommaso-Federico-Lorenzo**, *fabriantier*
 de Rummianca (Pallanza-Novara) Italie — domicilié à Lansanne, _____
 célibataire, _____

né à Rummianca, le sept août _____ mil huit cent
 soixante, _____ fils de Michel Picconi, *décédé*, _____

_____ et de Elisabetta Spadone, domiciliée à Rummianca, _____

2^o **Stebel, Anna-Maria**, — *Demoiselle de magasin*,
 de Butwyl (Argovie) _____ domiciliée à Lansanne, _____
 célibataire, _____

née à Butwyl, le onze Janvier _____ mil huit cent
 cinquante-six, — fille de défunt Pierre Stebel, _____

_____ et de Verena née de Müller, à Butwyl, _____

Les publications ont eu lieu à Rummianca, Butwyl, Lansanne & Genève (Con-
 sulat d'Italie), les six-huit, vingt-trente Novembre mil huit cent quatre-vingt
 quatre, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance. Consentement de la mère
 de l'époux, acte de décès du père. — Certificats de
 publication de Rummianca, Consulat à Genève,
 Butwyl & Lansanne — Déclaration de validité
 et Serment au Département de Justice &
 Police. _____

Communiqué : à Butwyl & à la
 Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

Picconi Tommaso
Maria Picconi

Signatures des témoins :

Staubitzky
Jules Bösch

les a été à Lansanne
 L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

1885

N° 11.

**Grobety & Delabayr-
-Erandrey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grobety, Jean-Centi,** _____ Chatron,
de Pilly & de Ballaignes, _____ domicilié à Lonsanne, _____
célibataire, _____

né à Lonsanne, le vingt-cinq février _____ mil huit cent cinquante-trois, _____ fils de Pierre Louis Marc Grobety, décédé, _____
_____ et de Anne née Richard, Laveuse, _____

2° **Delabayr-Erandrey, Anne-Marie,** sans profession,
de Chatelard (Fribourg) _____ domiciliée à Lonsanne, _____
célibataire, _____

née au Chatelard, le neuf Juin _____ mil huit cent soixante-deux _____ fille de Jean Delabayr-Erandrey, agriculteur, _____
_____ et de Eleonore née Chânerre, domiciliée au Chatelard (Fribourg)

Les publications ont eu lieu à Pilly, Ballaignes, Chatelard et Lonsanne, les six, neuf et dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux. _____
- Promesse de mariage. _____
- Certificats de publication de Pilly, Ballaignes, Chatelard & Lonsanne. _____

Communiqué : à Romanel, Ballaignes
& Chatelard. _____

Signatures des époux :

Jean Grobety
Anne Grobety

Signatures des témoins :

Louis Borgeaud les deux
Louis Grobety à Lonsanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 12
Capt Murnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 Cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Capt, Auguste,** _____ agriculteur, _____
 de Chénit _____ domicilié au Bois de Romont / Epesses, _____
 célibataire, _____

né à Epesses, le cinq avril _____ mil huit cent
 quarante-neuf, _____ fils de Abram Meïde Capt, agriculteur, _____

_____ et de Marie Sophie Bessat, domiciliée à Epesses, _____

2^o **Murnet, Jenny-Henriette,** _____ domestique, _____

de Reichenbach (Berne) _____ domiciliée à Lansanne, _____

célibataire, _____

née à Yverne, le vingt Mai _____ mil huit cent

cinquante-neuf, _____ fille de Jean Murnet _____

_____ et de Henriette Piquet, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Reichenbach, Lansanne, Epesses, Brassus & Sentier,
 les neuf & dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
 Cully, Le Sentier & Reichenbach, Lan-
 sanne & Brassus _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
 Cully, Le Sentier & Reichenbach.

Signatures des époux:

Capt Auguste
Jenny Capt

Signatures des témoins:

Orthogony Elmar
Capt Ami

Les vœux à Lansanne
 L'officier de l'état civil:

[Signature]
[Signature]

1875

N° 13

Duvoisin & Millet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Duvoisin, Denis,** _____ *bonnetier,*

de Bonvillars, _____ domicilié à Bonvillars, _____

veuf de Elida Duvoisin née Roddat, déc. le six Juin mil huit cent quatre-vingt-quatre,

né à Bonvillars, le onze Septembre _____ mil huit cent

vingt-sept _____ fils de Charles-Denis-Jean-François Duvoisin, _____

_____ et de Marianne née Javre, sa femme, _____

2° **Millet, Adèle,** _____ *ménagère,*

de Bonvillars, _____ domiciliée à Bonvillars, _____

célibataire, _____

née à Bonvillars, le vingt-deux Septembre _____ mil huit cent

quarante-six _____ fille de Adam Louis Frédéric Millet, _____

_____ et de Charlotte née Ray, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Bonvillars, le huit Janvier présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat Civil de
Bonvillars. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Bonvillars. _____

Signatures des époux :

D. Duvoisin
A. Millet

Signatures des témoins :

J. Dh. Grellet les deux à
Jean Millet Lamborne
Elise Millet

L'officier de l'état civil :

J. P. Romier
et

N° 14
Henry & Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui vingt-neuf Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Henry, Emile, _____ agriculteur, de Vulliezens, _____ domicilié à Vulliezens, _____ célibataire, _____

né à Belmont sur Yverdon, le vingt-cinq Octobre _____ mil huit cent soixante-deux, _____ fils de Marc Louis Henry, agriculteur à Vulliezens, _____

_____ et de Rosette Jeannette née Hensiod, à Vulliezens, _____

2^e Pache, Janny-Adèle, _____ garde-malade, de Chapelle _____ domiciliée à Landanne, _____ célibataire, _____

née à Beemblens, le dix Octobre _____ mil huit cent cinquante-trois _____ fille de George Antoine Pache, agriculteur à Laney, _____

_____ et de Françoise Louise Charlotte Clément, la femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Vulliezens, Chapelle & Landanne, les vingt et vingt-deux Décembre écoulé. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Collombier _____

Communiqué: à l'Etat civil de Collombier à St-Cierges. _____

Signatures des époux :

Emile Henry
Adèle Henry

Signatures des témoins :

Jules Bocion à Bonneus
Jules Corlon à Landanne

L'officier de l'état civil :

1885

N° 15.

Diserens & Aguet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Diserens, Charles-Frédéric,** _____ agriculteur, de Savigny _____ domicilié à Savigny _____ célibataire, _____

né à Savigny, le vingt-cinq février _____ mil huit cent soixante-trois, _____ fils de Louis Eugène Diserens, carrier, à Savigny, _____

_____ et de Jeanne Louise Aguet née Corday, _____

2° **Aguet, Fanny,** _____ sans profession, de Sullens & de Savigny _____ domiciliée à Savigny _____

célibataire, _____

née à Savigny, le deux février _____ mil huit cent soixante-dix _____ fille de François Samuel Aguet, agriculteur, à Savigny _____

_____ et de Jeanne Louise née Diserens, _____

Les publications ont eu lieu à Savigny & Sullens, le dix Janvier présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Savigny _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Savigny _____

& Sullens, _____

Signatures des époux :

Diserens Charles Frédéric
Fanny Diserens.

Signatures des témoins :

Pierre Emery
Jules Carlier
les deux à Naudenne.
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 16
Pillet & Gris.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
Cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Pillet, Ulysse,** _____ agriculteur,
de Villars-Bramard et Seigneux _____ domicilié à Villars-Bramard, _____
célibataire, _____

né à Villars-Bramard, le vingt-huit Juin _____ mil huit cent
soixante-trois _____ fils de Jean Jacques Pillet, _____

_____ et de Rosine née Duc, agriculteurs à Villars-Bramard, _____

2^e **Gris, Olympie-Hermence,** _____ sans profession, _____
de Cerniaz _____ domiciliée à Cerniaz, _____
célibataire, _____

née à Sedceller, le vingt-cinq Mars _____ mil huit cent
soixante-quatre, _____ fille de Emile Gris _____

_____ et de Soline née Morattel, agriculteurs à Cerniaz, _____

Les publications ont eu lieu à Villars-Bramard, Cerniaz & Seigneux, le cinq
du présent mois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autocridation de l'Etat Civil de
Villarszel. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Villarszel. _____

Signatures des époux:

Ulysse Pillet
Hermence Pillet

Signatures des témoins:

Gustave Duc à Villars-Bramard
Alphonse Fillestass à Seigneux

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1885

N° 17

Blanc & Viltoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1-164

Aujourd'hui trente Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-

cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanc, Henri-Lucien,** _____ négociant,

de Landanne, _____ domicilié aux Grapes & Landanne,

célibataire, _____

né aux Grapes, le vingt-six Décembre _____ mil huit cent

cinquante quatre, — fils de Jean Louis Blanc, agriculteur, _____

_____ et de Jeanne Louise Marguerite née Regamey, aux Grapes,

2° **Viltoz, Elise-Jeanette,** _____ sans profession,

de Froideville _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Froideville, le quatre Juin _____ mil huit cent

cinquante cinq fille de Jean Louis Viltoz, agriculteur _____

_____ et de Louise Gabrielle née Blanc, domiciliée à Froideville,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Froideville, le dix du présent mois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux .

Promesse de mariage . _____

Certificats de publication de Landanne
Froideville . _____

Communiqué : à Poliez-le-Grand .

Signatures des époux :

Henri Lucien Blanc

Elise Blanc

Signatures des témoins :

Alfred Peyronardin

Jules Collas

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 13
Schneider & Inaebnit

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Aujourd'hui deux février _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Schneider, Paul-Émile, _____ négociant,
 de Neuveville _____ domicilié à Randsauve _____
 célibataire _____

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

né à Neuveville, le vingt-neuf novembre _____ mil huit cent cinquante-quatre, - fils de Julien Louis Schneider, propriétaire, à Neuveville _____
 et de Marie-Antoinette Coraly, née Landolt, décédée, _____
2° Inaebnit, Mathilde-Sophie-Augustine, dans profession _____
 de Grindelwald (Berne) _____ domiciliée à Randsauve _____
 célibataire _____

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Date des publications :

née à Avenches, le seize septembre _____ mil huit cent soixante-deux, - fille de Charles Louis Abraham Inaebnit, négociant à Santa-Fé (Amérique) et de Mathilde née Cornaz, décédée, _____
 Les publications ont eu lieu à Neuveville, Grindelwald & Randsauve, les huit, neuf & dix janvier écoulé. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:
 Actes de naissance des Époux.
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de Neuveville, Grindelwald & Randsauve _____

 Communiqué: à l'Etat Civil de Neuveville & Grindelwald. _____

Signatures des époux :
Paul Schneider
Augustine Schneider
 Signatures des témoins :
Mathornat
Flornay
 L'officier de l'état civil :
J. Bernauer

1875

N° 19.
Krieg et Decoux Brélat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois février _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Krieg, David-Jaques-Henri**, *Journalier de Ville*,
de *Nansanne*, _____ domicilié à *Nansanne*, _____
célibataire, _____

né à *Nansanne*, le vingt-sept avril _____ mil huit cent
quarante-trois, _____ fils de *Jacques Henri Krieg* _____

et de *Jeanne Louise Durand*, *sa femme*, les deux décédés,
2° **Decoux née Brélat, Marianne-Louise**, *journalière*,
de *Ballaillon (H^{te} Savoie)* _____ domiciliée à *Nansanne*, avant à *Sully*,
célibat veuve de *Célestin Decoux*, des le deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre,

née à *ière Villetta*, le dix Novembre _____ mil huit cent
trente-six _____ fille de *Jean Gabriel Brélat*, _____

_____ et de *Jeanne Louise née Richard*, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à *Nansanne*, *Ballaillon* et *Sully*, les treize, dix-sept
et dix-huit Janvier écoulés. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Acte de naissance des Epoux. _____
- Acte de décès de la précédente femme de
du précédent mari de l'Épouse. _____
- Certificat de publication de *Nansanne*
Ballaillon et *Sully*. _____

Communiqué : à *Sully* et à la Chancellerie
de *Cantonale*. _____

Signatures des époux :

Krieg Henri
Marianne Krieg

Signatures des témoins :

David Pache *domiciliés*
Jules Corbois *à*
Nansanne

L'officier de l'état civil :

J. Perraud

N° 20
Blondel et Morel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq février _____ mil huit cent quatre-vingt-
cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^{er} **Blondel, Moïse-Edouard dit Louis,** — boulanger,
de Riez, _____ domicilié à Rausanne, _____
célibataire, _____

né à Rausanne, le vingt-deux Novembre _____ mil huit cent
cinquante-neuf, — fils de Gabriel Adrien Blondel, Confiseur, _____
_____ et de Adette Susanne dite Louise Jariat, La femme à Rausanne
2^e **Morel, Louise-Caroline,** _____ Cuidinière,
de Colombier (Neuchâtel) _____ domiciliée à Plainpalais (Genève)
célibataire, _____

née à Bequins, le vingt-un Mars, _____ mil huit cent
soixante-trois _____ fille de Louis Alphonse Morel, Décoré, _____
_____ et de Jeanne Françoise née Bonnet, La femme à Fouquet,

Les publications ont eu lieu à Riez, Colombier, Rausanne & Plainpalais, les
treize, quinze & dix-sept Janvier écoulé. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.
Promesse de mariage. _____
Certificats de publication de Riez,
Colombier, Rausanne, & Plainpalais.

Communiqué: à Cully, Colombier
& Genève (Bureau Cantonal) _____

Signatures des époux :

L^r Blondel
L^{se} Blondel

Signatures des témoins :

Jos. Pionnet
Jos. C. ...
les deux à Rausanne
L'officier de l'état civil :

[Signature]

1885

N° 21
Viano & Beaucourt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq février _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Viano, Jean-Baptiste-Antoine**, *gypcier-peintre*,
de *Postua (Brescia-Verona) Italie*, _____ domicilié à *Lausanne*, _____
célibataire, _____

né à *Postua* le cinq juillet _____ mil huit cent cinquante-sept _____ fils de *Pierre Viano, menuisier*, à *Postua*, _____

_____ et de *Catherine Vercellette, aïeule*, _____

2° **Beaucourt, Mélanie**, _____ *ménagère*,
d'origine *française*, _____ domiciliée à *Lausanne*, av^t à *Genève*,
célibataire, _____

née à *Andilly (St-Savoie)* le vingt-neuf septembre _____ mil huit cent soixante _____ fille de *Jeanette Beaucourt, ménagère*, à *Arconnet (Genève)* _____ et de _____

Les publications ont eu lieu à *Postua, Andilly, Lausanne & Genève* les vingt-quatre, vingt-six septembre, deux & cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance - Promesse de mariage - Cert. de publication de Lausanne & Genève - Remis au Département de Justice & Police constatant que les pièces ci-après sont déposées dans ses archives : Déclarations au Consul d'Italie - Consentement de la mère de l'épouse - Certificats d'Andilly & Postua.

Communiqué : à Genève & à la Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

Jean Viano
Mélanie Viano

Signatures des témoins :

Auguste Chevalley domiciliés
Jules Carloy à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 22
Trion et Spiecher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

avant la célébration
 du mariage inscrit ci-
 contre, les Epoux ont
 déclaré reconnaître pour
 leur enfant à venir
 légitime par leur ma-
 riage Joseph, fils illé-
 gitime de Mathilde Séra-
 phine Spiecher, née à
 Lausanne, le vingt-dix
 Décembre mil huit cent
 quatre-vingt-quatre, inscrit
 à Vol: XI fol: 106 au dit
 arrondissement.

Lausanne, 5 février 1885.

Trion Jean

Marie Trion

L'Off. de l'Etat Civil.

Aujourd'hui cinq février _____ mil huit cent quatre-vingt-

cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Trion, Jean**, _____ Journalier, _____

de Sainte Croix _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Anderywylschachen (Berne), le huit octobre, _____ mil huit cent

cinquante-trois, _____ fils de Jean Trion, Bucheron, _____

_____ et de Elisabeth née Ledermann, domiciliés à Lausanne

2^o **Spiecher, Mathilde-Séraphine née Marie**, ménagère,

de Neberstorf (Fribourg) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Granges-Paccot (Fribourg) le sept Novembre _____ mil huit cent

soixante-huit _____ fille de Joseph Spiecher, _____

_____ et de Marie née Draven, les deux décédés. _____

Les publications ont eu lieu à Ste Croix, Neberstorf & Lausanne, les dix huit,
 dix-neuf & vingt Décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage _____

Consentement à mariage délivré à

l'Epouse par l'autorité tutélaire de Neberstorf.

Certificats de publication de Ste

Croix, Neberstorf & Lausanne.

Communiqué: à Ste Croix &

Neberstorf & avisé la Commune de Ste

Croix de la reconnaissance de paternité

Signatures des époux:

Trion Jean
Marie Trion

Signatures des témoins:

Auguste Chevalley
Jub. Corboz
 les deux à Lausanne
 L'officier de l'état civil:

[Signature]

Form. 5.
 Par jugement rendu le neuf Juin 1896 déclaré exécutoire le 20 du dit mois, le Tribunal Civil du District de Lausanne a
 dit sur le divorce le mariage inscrit ci-dessus. — Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 106 lettre C. de la loi fédérale
 du 24 décembre 1874. — Lausanne, le 1 septembre 1896. L'Off. de l'Etat Civil.

1885

N° 23

Bachmann et Sudre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq février _____ mil huit cent quatre-vingt-
cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° **Bachmann, Jean-Georges-Joseph**, _____ Négociant
de Rudsuhl (Lucerne) _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire, _____

né à Rudsuhl, le deux Juin _____ mil huit cent
cinquante deux _____ fils de Alois Bachmann, décédé, _____
_____ et de Elisabeth Emi, domiciliée à Lucerne, _____
2° **Sudre, Anna-Maria**, _____ fabricant de parapluies,
de St Mary-le-Cros (Cantal) France, _____ domiciliée à Landanne, _____
célibataire, _____

née à St Gall, le treize Juillet _____ mil huit cent
cinquante-sept, _____ fille de Jacob Sudre, fabricant de parapluies, _____
_____ et de Anna Rosche, domiciliés à St Gall, _____

Les publications ont eu lieu à Rudsuhl, St Mary & Landanne, les trente Décembre,
premier & dix-huit Janvier écoulés. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____

Consentement des parents de l'Épouse. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Rudsuhl,
St Mary & Landanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Rudsuhl et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Joseph Bachmann

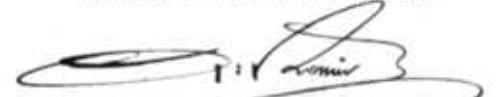
Anna Bachmann

Signatures des témoins :

Bachmann & Sost

Marie Bachmann
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :



Form. 5.

Du le 9 février 1885



N° 211.
Sonjallaz et Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui dix février _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sonjallaz, Constant, _____ agriculteur,
de Epesses et Lutry _____ domicilié à Clair Joly, sur Lutry,
célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né àière Grandvaux, le quatorze Juin _____ mil huit cent soixante-trois, _____ fils de Jean Frédéric Sonjallaz, agriculteur en Chauderon & Grandvaux _____ et de Jeanne Louise Henriette née Melllet, veuve Grémond

2° Lavanchy, Claire, _____ vigneronne _____ de Savigny et de Forel, _____ domiciliée à Lutry, _____ célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

née à Savigny, le dix-neuf février _____ mil huit cent soixante, _____ fille de défunt Jacques Lavanchy, _____ et de Suzanne Marie née Devand, sa veuve, à Lutry

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Epesses-Lutry, Savigny & Forel, le vingt-quatre Janvier écoulé _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Authorisation de l'Etat Civil de
Lutry. _____

Communiqué: à Cully, Lutry,
Savigny & Forel. _____

Signatures des époux:

Constant Sonjallaz
Claire Sonjallaz

Signatures des témoins:

Favrat Huispiu
Julb & vbeu
domiciliés à Lussanme

L'officier de l'état civil:

1855

N° 25.

Jaquier et Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les Epoux ci contre ont déclaré vouloir reconnaître & légitimer par leur mariage Suzanne, fille de Adèle Rod, de Repraz, Corcelles & Mézières, née à Repraz le 27 Octobre mil huit cent quatre-vingt trois, inscrite à Vol. I: A: folio 177 de l'actonissement de Corcelles.

Ce qu'attestent par leurs Signatures, Lansanne, le douze février mil huit cent quatre-vingt-cinq

Louis Jaquier
Adèle Jaquier
L'off. de l'Etat civil:

Comme
divisé la Commune de Vuchezens

Aujourd'hui douze février _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaquier, Louis,** _____ Charpentier,
de Vuchezens, _____ domicilié à Vuchezens, _____
célibataire, _____

né à Vuchezens, le onze Novembre _____ mil huit cent
soixante-trois, _____ fils de Jean Albin Jaquier, _____

_____ et de Jeanne Suzanne née L'Ingraux, agriculteur à Vuchezens,

2° **Rod, Adèle,** _____ Agriculteur,
de Repraz, Corcelles & Mézières _____ domiciliée à Repraz, _____
célibataire, _____

née aux Planches d'Orz sicut Puidoux, le onze Octobre _____ mil huit cent
cinquante-huit, _____ fille de Jean Daniel Rod sicut _____

_____ et de Jeanne Suzanne née Junod, sicut, à Repraz,

Les publications ont eu lieu à Vuchezens, Corcelles Repraz & Mézières, le
dix sept & huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'Etat Civil de Moudon. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Moudon
Corcelles-le-Joint & Mézières. _____

Signatures des époux :

Louis Jaquier

Adèle Jaquier

Signatures des témoins :

Alfred Gillieron

Jules Corbey

L'officier de l'état civil :

Comme

N° 26
Guillerat & Clerc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui douze février _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° **Guillerat, Jean-Baptiste**, _____ *Voiturier*,
de *Revelier (Borne)* _____ domicilié à *Lansanne* _____
célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Revelier*, le neuf novembre _____ mil huit cent quarante-six _____ fils de *Jean Baptiste Guillerat, agriculteur*, _____
_____ et de *Catherine née Bendy, domiciliés à Revelier*, _____
2° **Clerc, Suzette-Françoise-Pina**, _____ *Sans profession*,
de *Froiderville*, _____ domiciliée à *Lansanne*, _____
célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Bremblens*, le trente-trois octobre _____ mil huit cent cinquante-sept _____ fille de *Jean Marc, Clerc, Employé de Commerce*, _____
_____ et de *Jeanne Louise Bénédicte née Perret, les deux à Lansanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Revelier, Froiderville à Lansanne*, les treize, dix sept & dix huit Janvier mil huit cent quatre vingt-cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.
Promesse de mariage. _____
Certificats de publication de
Revelier, Froiderville à Lansanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Underwilier à Goliz-le-Grand, _____

Signatures des époux :

Jean Guillerat
Lina Guillerat

Signatures des témoins :

Marc Clerc
Jules Corboz
les deux à *Lansanne*
L'officier de l'état civil :
J. Bernard

1885

N° 27
Laufer et Pilet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept février _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Laufer, Charles,** _____ négociant, de Kloten et Eglisau (Zurich) _____ domicilié à Nandanne, _____ célibataire, _____

né à Vevey, le dix Juin _____ mil huit cent cinquante-huit _____ fils de Jean David Daniel Laufer, négociant, _____

_____ et de Suzanne Catherine née Steiner, les deux à Vevey, _____

2° **Pilet, Henriette-Louise-Jenny,** _____ dans profession, de Rossinière _____ domiciliée à Nandanne, _____ célibataire, _____

née à Nandanne, le vingt-cinq Oût _____ mil huit cent soixante-deux, _____ fille de Jules Marc Pilet, Securier, _____

_____ et de Henriette Françoise Marie née Pilet, les deux à Nandanne

Les publications ont eu lieu à Kloten, Eglisau, Rossinière & Nandanne, les trente & trente-un Janvier passé. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. _____
Promesse de mariage. _____
Certificats de publication de Kloten, Eglisau, Rossinière & Nandanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Kloten, Eglisau & Rossinière. _____

Signatures des époux :

C. Laufer
Henriette Pilet

Signatures des témoins :

L. Belières au Marais (Sathle)
J. Pilet à Nandanne

L'officier de l'état civil :

J. Bernan

N° 28

Fatio et Coewer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le douze mai 1800 quatre-vingt-douze, déclaré définitif et exécutoire le six juin suivant, le Tribunal civil du district de Landanne a dissout par le divorce le mariage inscrite ci contre

Le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'article 147 de la loi du 24 décembre 1792 sur l'état civil et le mariage

Inscrit sur l'invitation du Dept de Justice et Police le 28 juin 1801

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Aujourd'hui dix-sept février _____ mil huit cent quatre-vingt-

cinquante _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fatio, Victor,** _____ Imprimeur,

de Orbe, _____ domicilié à Landanne, _____

veuf de Louise Jeannette Frédérique Rappaz, dès le dix-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-trois, _____

né à Echallens, le treize février _____ mil huit cent

cinquante, _____ fils de Marc Stanislas Fatio, décédé, _____

_____ et de Susanne Charlotte Augustine née Dubiez, à Landanne,

2° **Coewer, Georgine-Elizabeth,** _____ Expéditrice,

de Savigny, _____ domiciliée à Landanne, _____

célibataire, _____

née à Landanne, le dix-sept février _____ mil huit cent

cinquante-six _____ fille de Jean Jacques Adam Coewer, tailleur, à Landanne

_____ et de Françoise Anne Marie née Ronge, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Orbe, Savigny & Landanne, les vingt-quatre, vingt-cinq & trente-un janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de

1^{er} Epoux _____

Certificats de publication de

Orbe & Villars & Yverne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de

Villars & Yverne & Orbe. _____

Signatures des époux:

Victor Fatio

Elisa Fatio

Signatures des témoins:

[Signatures]

L'officier de l'état civil:

[Signature]

1885

N° 29
Vernez et Miéville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf février _____ mil huit cent quatre-vingt-
Cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vernez, Félix,** _____ agriculteur,
de Villars-Bramard, _____ domicilié à Randsauve _____
célibataire, _____

né à Villars-Bramard, le dix-huit Janvier _____ mil huit cent
cinquante-trois _____ fils de Jean Samuel Vernez _____

_____ et de Jeanne Susanne née Rey, les deux décédés, _____

2^o **Miéville, Augustine-Julienne,** _____ journalière,
de Vallières & Urdins et de Gressy _____ domiciliée à Randsauve _____
célibataire _____

née à Vallières & Urdins, le vingt Juillet _____ mil huit cent
cinquante-trois _____ fille de Samuel Miéville, agriculteur, _____

_____ et de Marie Louise née Pochon, domiciliée à Vallières & Urdins,

Les publications ont eu lieu à Villars Bramard, Vallières & Urdins, Gressy et
Randsauve, les vingt, vingt-deux & vingt-quatre Janvier présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux . _____
Promesse de mariage . _____
Certificat de publication de Villars-
Bramard, Vallières Gressy et Randsauve . _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Villars Belmont & Urdins . _____

Signatures des époux :

Félix Vernez
Justine Vernez

Signatures des témoins :

Louis Martin les deux
Jules Carbu à Randsauve

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 30
Martin et Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf février _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Martin, David Henri**, _____ Instituteur de *St^e Croix*, _____ domicilié à la discipline des *Croissettes*, célibataire, _____

né à *vill^e Eclépens*, le cinq février _____ mil huit cent

cinquante-neuf, _____ fils de *françois Louis Benjamin Martin*, tailleur de pierre, à *Eclépens*, _____ et de *Henriette* née *Mingard* la femme, _____

2^o **Rod, Félicie**, _____ Couturière, de *Repraz, Crocettes & Mézières*, _____ domiciliée à *Vennes / Landanne*, célibataire, _____

née à *Belment / Landanne*, le vingt-trois _____ mil huit cent

cinquante-neuf, _____ fille de *Pierre françois Rod*, décédé _____ et de *Jeanne Susanne* née *Rod*, domiciliée à *Vennes*, _____

Les publications ont eu lieu à *St^e Croix, Repraz, Crocettes, Mézières & Landanne*, les trente-trois janvier, deux & quatre février mil huit cent quatre-vingt-cinq. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de St^e Croix, Repraz, Crocettes, Mézières & Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

St^e Croix, Crocettes & Mézières. _____

Signatures des époux:

Henri Martin

Félicie Martin

Signatures des témoins:

Samuel Claus

Jules Corbeil
les a en ce à *Landanne*

L'officier de l'état civil:

Valentin

1885

N° 31

Conod et Conod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt février _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Conod, Oscar-Jules-Louis, _____ agriculteur,

de Ballaignes et des Clées, _____ domicilié à Lignerolle, _____

célibataire, _____

né à Ballaignes, le quatre Décembre, _____ mil huit cent

soixante-trois, _____ fils de Jean François Conod, décédé, _____

et de Lucie Rosine née Guenet, aussi décédée, _____

2° Conod, Alice, _____ sans profession,

des Clées et de Montcherand _____ domiciliée aux Clées, _____

célibataire, _____

née aux Clées, le vingt-quatre Juin _____ mil huit cent

soixante-six, _____ fille de François Louis Conod, agriculteur, _____

et de Adette née Pélatat, la femme, _____

Les publications ont eu lieu à Ballaignes, à Lignerolle, aux Clées & à Montcherand les premiers et deux février mil huit cent quatre vingt-cinq. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat civil de Lignerolle. _____

Communiqué : à Ballaignes, chez
mairie, Lignerolle & Oche.

Signatures des époux :

Oscar Conod
Alice Conod

Signatures des témoins :

Grausay Louis
Jules Orban
les deux à Lignerolle
L'officier de l'état civil :

N^o 32
Widemann et Mamin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq février _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Widemann, Wilhelm-Élément-Émile — Négociant,

de Zurich, _____ domicilié à Kusnacht, _____

célibataire, _____

né à Zurich, le dix juillet _____ mil huit cent

quarante-neuf, _____ fils de Jean Wilhelm Widemann, _____

_____ et de défunte Jeanne Louise née Kohl, _____

2^o Mamin, Emma-Anna-Albertine _____

de Vevey et de Blonay, _____ domiciliée à Vandanne, _____

célibataire, _____

née à Vevey, le trente novembre _____ mil huit cent

quarante-neuf _____ fille de Jean François Louis Mamin, _____

_____ et de Louise née Jordan, _____

Les publications ont eu lieu à Kusnacht, Zurich, Vandanne, Vevey & Blonay les vingt-neuf, trente et trente-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Anticipation de l'Etat Civil de
 Kusnacht _____

Communiqué: à l'Etat Civil de

Signatures des époux:

Emile Widemann

Emma Widemann

Signatures des témoins:

A. Gornelli Louise Mamin
J. Coullens

L'officier de l'état civil:

V. Tomier

1885

N° 33

Martin et Aubelay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six février _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Martin, Gustave-Veniz**, _____ ^{tailleur},
de Froidville _____ domicilié à Lausanne, _____
veuf de Anne Françoise Louise née Rodier dèc le vingt-neuf Septembre mil huit cent-
quatre-vingt-quatre. _____

né à St Sulpice, le douze Juin _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fils de Georges Veniz Martin, journalier, _____
_____ et de Jeanne Marie Elisabeth Kirchmann, sa femme, à Lausanne

2° **Aubelay, Louise-Jeanne-Marie**, sans profession,
de Crissier, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Crissier, le dix Septembre _____ mil huit cent
soixante-deux _____ fille de Emile Constant Aubelay, dècèdè, _____

_____ et de Françoise Louise Henriette Richard, sa femme, _____
à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Froidville, Crissier & Lausanne, les trois et sept
février mil huit cent quatre-vingt-cinq. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.
Acte de décès de la précéd^{te} femme de
l'Epoux. _____

Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Froidville
Crissier & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Poliez-le-Grand & Romanel. _____

Signatures des époux :

Martin Gustave Henri
Marie Martin

Signatures des témoins :

Eugène Mérelle } les deux
Jules Aubey } à
Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Rep. p. 8.3.50
Vale 18-1-86
La Diefel
7 Delus

1885

N° 33

Martin et Aubelay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six février _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Martin, Gustave-Veniz**, _____ ^{tailleur},
de Froidville _____ domicilié à Lausanne, _____
veuf de Anne Françoise Louise née Rodier dèc le vingt-neuf Septembre mil huit cent-
quatre-vingt-quatre. _____

né à St Sulpice, le douze Juin _____ mil huit cent
cinquante-huit _____ fils de Georges Veniz Martin, journalier, _____
_____ et de Jeanne Marie Elisabeth Kirchmann, sa femme, à Lausanne

2° **Aubelay, Louise-Jeanette-Marie**, sans profession,
de Crissier, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Crissier, le dix Septembre _____ mil huit cent
soixante-deux _____ fille de Emile Constant Aubelay, dècèdè, _____

_____ et de Françoise Louise Henriette Richard, sa femme, _____
à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Froidville, Crissier & Lausanne, les trois et sept
février mil huit cent quatre-vingt-cinq. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.
Acte de décès de la précéd^{te} femme de
l'Epoux. _____

Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Froidville
Crissier & Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Poliez-le-Grand & Romanel. _____

Signatures des époux :

Martin Gustave Henri
Marie Martin

Signatures des témoins :

Eugène Mériel } les deux
Jules Aubey } à
Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Rep. p. 8.3.50
Vale 18-1-86
La Diefel
7 Delus

Yveroy.

1883. Suite.

Aeschbacher Friedrich

1884.

Amoluz Marc Charles

Arivolat Jean Frédéric

Aguet Charles Philippe

Auckenthaler Christian Maximilian Erich

Archimand Auguste

Yveroy.

1883. Suite.

11 Amandruz Adèle 5

Ammann Marie-Julie Jenny 511

112 Ansermet Jannette d'el Jenny 75

1112 1884.

113 Aubert Eugénie Hèle 206

334 Akermann Bertha 232

360 Athenon Sophie 253

Anermaz Marie-Georgine 356

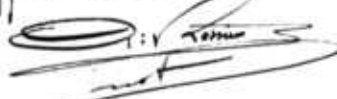
1885.

Aguet Jenny 382

Aubelay Louise Jannette Marie 1100

Ce volume se termine par le n° 33 des inscriptions de l'année 1885. La suite se trouve dans le volume 8 commençant par le n° 34. Ce que nous certifions.

L'Officier de l'Etat Civil :



le vingt huit février 1885 à l'autorité Cantonale
Lansanne le 28 février 1885.

L'Officier de l'Etat Civil :



Un double du présent registre a été remis
(Département de Justice & Police) ?

1883. Suite.

Bolomey	François Frédéric Louis	0
"	Louis	114
Begier	Saul Ferdinand Jean Tene	28
Berland	Albert François	33
Barbey	Jaques Emile	36
Braun	Achille	39
Baumann	Benoit Charles	111
Bugnon	Charles Louis	87
Botschley	Charles Henri Louis	88

1884.

Bécard	Charles	81
Baut	Louis	86
Bally	Samuel Théodore	91
Borgeand	Jean Louis Henri	102
Bonzon	Jean Albert	105
Burnens	Samuel	109
"	Emile	336
Bovet	Jean Louis	113
Bovy	Léopold Henri	134
Bastard	Charles Louis	141
Bolla	Alain	145
Bartenstein	Auguste Emile Hermann	168
Blanc	Emmanuel Louis	169
"	Marc Emile	233
Borel	Louis Gustave	175
Bächtold	Jean Jaques	180
de Brandenstein	Rodolphe	192
Burger	Alfred	198
Borboën	Louis John Samuel	205
Bolay	Gustave Louis Marc	206
Bouhillier Beaumont	Genet Robert Edmond	208
Bashey	Charles William	211
Bougez	Ferdinand Isaac	220
Buehhalter	Jean	224
Baumgartner	Friedrich	238
Buffat	Alain Louis	241
"	Constant François	283
Comte de Bussy d'Amboise	Marc Ferdinand François Adolphe	259
Bobillier	Marc Alphons	275

Bestema	Jean Baptiste Ernest	281
Beld	Gustave Henri	287
Basler	Samuel	291
Balleini	Eugène	298
Bringold	Christ Auguste	299
Brändli	Hector Louis	300
Bried	Adrien	324
Borgognon	Henri Jules	337
Bron	Jaques Louis	346

1885.

Bachelard	François Jules Henri	375
Borard	Emile	376
Blanc	Henri Lucien	384
Blondel	Moïse Edouard dit Louis	387
Bachmann	Jean George Joseph	390

Sponces

1883. Suite.

Boret	Ursule Thelminie
Buzer	Anna ni
Bruni	Anna
Baakard	Marie Sabine
Binglin	Lucie
Blanc	Anna Lucie
Brid	Marguerite Louise Emilie
Borlor	Fanny Rosalie
Bandin	Louise Elise Anne
Besson	Jeanne Charlotte Jequeline Henriette Emma
Bandat	Suzanne Sophie Victoire
Boulet	Julie Magdelaine
Buttet	Louise ni Nicolas
Bataillard	Louise Françoise Charlotte

1884.

Barbier	Rosé Juliette	
Berney	Marie Felicie	
"	Anne Sophie Fanny Marie	
"	Marie Louise	312
Bron	Marie Sylvie Etie	94
Band	Caroline	95
Bergeand	Micheline	101
"	Elise Fanny	102
"	Constance	217
"	Jeanne Louise	222
Bovel	Jeanne Lucette	159
Badoux	Madelaine	144
Blanchard	Fanny	145
Balsiger	Marie Louise	166
Borel	Henriette Sophie	175
"	Caroline	340
Bovey	Lydie	185
Bingy	Josephine	188
Bergier	Marie Louise	197
Bise	Marie Ernestine	198
Buffat	Louise	201
Bugnon	Fanny Emma	211
Baumgartner	Rosina	218

Broin	Louise	227
Buttiaz	Augustine Lina	229
Bégonne	Anna	230
Baumgart	Anna Elisabetha	240
Buzoy	Marie	279
Bähler	Adèle Lisa	281
Bridel	Fanny Louise	282
Baakard	Rosé Fanny Louise	327
Bidlingmeyer	Blanche	332
Blanchet	Louise Lucette	334
Baridon	Marie Emilie	341
Burland	Elisa Fanny	344
Bolomey	Florence	353
Brunn	Adèle	358
Bühler	Christine ni Schmütz	361
Baeriswyl	Marguerite Albertine	362

1885.

Bütikofer	Marie	369
Bielaz	Mariannu Louise	380
Beaumont	Milanie	388

1883. Suite.

Cornu	Julien Charles	24
Compendu	Auguste	27
Enchod	Auguste Andri	40
Calame-Longjean	Jean-Henri	49
Chidini	Emile-Plinio	50
Chaynis	Eugene	60
Capit	Louis-Edouard	67
Cochand	Juliet-Francois	69

Capit
Comod

Auguste
Oscar-Juliet-Louis

374
398.

1884.

Cröllini	Edouard-Joseph	94
Cléris	Alme-Marie	98
Charra	Emilien-Gustave-Alfred	104
Ennod	Victor-Juliet-Henri	114
Charan	Georges-Samuel	115
Champrenand	Francois	120
"	Charles-Constant-Francois	118
Corbaz	Francois	121
"	Juliet-Charles	140
Cothézy	Francois-Louis	125
"	Daniel-Frédéric	320
"	Héli	328
Chambaz	Francois	139
Carin	Louis	144
Chaynis	Mari-Louis-Emile-Edouard	160
Ennodet	Alphonse-Henri	167
"	Armi-Félix	215
Cora-Morcardini	Joseph-Marie	182
Chervalloy	Henri-Juliet	190
Cornut	Olympe	254
Comte de Brothay d'Antioche	Mari-Ferdinand-François-Adolphe	259
Cruchon	Armidie	274
Clou	Francois-Philibert	309
Collet	Jean-Francois	312
Clément	Jacques-Henri	340
Clavel	Francois-Frédéric	348
Chantemois	Charles-Samuel	355
Craux	Frédéric-Emile	358

1885.

Ennod	Sigismond-Juliet-Edouard	374
-------	--------------------------	-----

Epouses.

1883. Suite.

Cothion	Marie	19
Capt	Julie-Marguerite Louise nie Vallotton	26
Cameron	Marie Louise Françoise nie Wikman	36
Corbaz	Elise	111

1884.

Collat	Louise	80
Cullmann	Julie Françoise nie Gully	81
Cunndel	Suzanne Louise Julie	90
Comvoisier	Rosette	94
Collomb	Amélie Laure	101
Couchoud	Julie	105
Curchod	Charlotte Elise Caroline	114
"	Elisa Marianna Charlotte	121
Cachin	Emma	125
Cuchon	Marie	126
Chagnis	Marie Elise	148
"	Paula Martha	246
"	Emma Jenny	312
Cuisel	Rose Herviette	153
Carrel	Alice Adine Adèle	157
Cottier	Marie Louise	179
Chamot	Emilie	209
Clavel	Marie	242
Clerc	Sophie	247
"	Suzette Françoise Léna	393
Colomba	Anna Maria Appolonia	255
Comette	Marie dite Antoinette	264
Corbaz	Adèle	273
"	Wilma	287
Chatchand	Louise	278
Chollet	Adèle	280
Clément	Fanny Louise	282
Crotenond	Jeanne Louise	285
Christin	Rose Adèle	296
Correion	Thérèse Herviette	307
Challamel	Marie Julie Françoise	319
Charannaz	Léna Julie Charlotte	322
Cart	Marie Madeleine Julie	325
Charan	Clémence	326

Chevallay	Louise Sylvie	337
Cranaz	Alice	340
Constantin	Marie	347
Chagnis	Elise Fanny	348
Corboz	Sophie Marie	357
Chessex	Marie Jenny dite Jeanne	360
Cajot	Louise Cécile Joséphine	371
Conod	Alice	398
Cornut	Olympe	254

1883. Suite.

Duvoisin	Félix	12
Deinoz-Dimez	Alexandre	30
Delesvert	Gustave	50
De Marchi	Jean-Joseph	52
Dizerens	Charles	73
Dunrozel	Emile-Philippe	78

1884.

Dubois	Eugène	100
Dumont	Louis-Alfred	101
Dubach	Jean-Nicolas	107
de Grenus	Albert-Maurice-Edmond	108
Dugon	Jube	128
Dizerens	Louis-Charles	130
Dizerens	Louis-Paul-Fernand	153
de Jonhig	Victor-Edouard	171
Delesvert	Louis-Louis-Benjamin	178
Duffay	Jacques-Daniel	188
de Brandenstein	Rodolphe	192
Dubied	Charles-Arnold	234
Comte de Brothy d'Antioche	Mari-Ferdinand-François-Albert	259
de Valleyrand-Feigord	Mari-Marguerite	259
Day	Joseph-Charles-Alexandre	260
Destraz	Mari-Robert	308
Dubuis	Jean-François	319
Dunz	Georges-Isaac-Louis	338
Devalloni	Alexis	346

1885.

Duvoisin	Denis	380
Dizerens	Charles-Frédéric	382

Epouses.

1883. Suite.

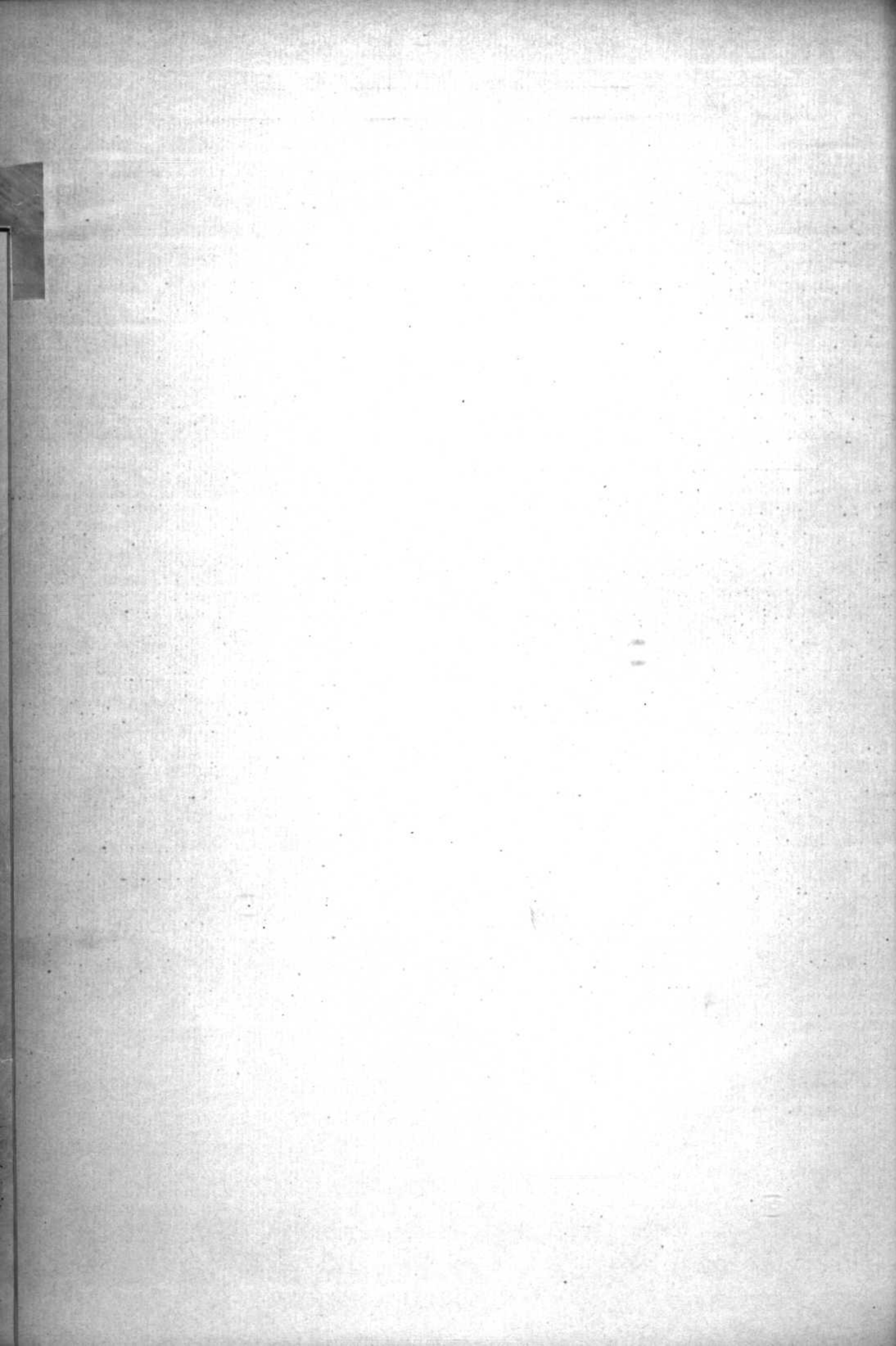
1885.

Déglon	Constante	7
Dutoit	Fanchette	12
Dupuis	Henriette - Hélène	29
Dumarcheray	Mary Eugénie	34
Dumuid	Julie-Magdelaine née Boulet	48
Duboux	Rosine-Julie	53
"	Julie Henriette	67
Ducrot	Suzanne-Julie née Hennelberger	64
Donkelsky	Rosa	65
Desjonds	Louise-Françoise-Albertine	73
Desjournaz	Nancy	78

Dubois	Anna	376
Delabays-Grandry	Anne-Marie	378
Desoux	Marianne-Louise	386

1884.

de Crenno	Augusta-Albertine-Louise née de Lichann	108
Dizereux	Marie-Kotente	109
"	Lina	129
Dicooleud	Caroline	112
Desjland	Anne-Sophie-Fanny-Marie née Bernay	113
Dynaz	Louise-Françoise	116
Desmaules	Céline	118
Duyort	Louise-Sophie	82
Duc	Elie-Mide	122
"	Anna	158
Delorme	Laurence-Françoise-Libelle	180
Dubois	Rosalie	183
Diemer	Louise-Marguerite	203
Dizereux	Françoise-Marguerite-Anna	216
Dejbach	Marie-Louise-Sophie	244
Doleres	Ulric-Frany	285
Ducas	Ernestine	284
Deverin	Madeline-Milani	289
Duyhan	Fanny-Rosalie	293
Dättrwyler	Marie-Césarine	313
Démolis	Adèle	331
Desjonds	Suzanne née Müller	335
de Koeber	Mathilde-Friederike-Marie-Wilhelmine	339
Dougond	Marie-Ursule-Philomène	340
Dupuis	Rosalie	365
Day	Louisa	366



— Groux. —

1883. Suite.

Emery	Henri-Louis
Chonbong	Lazar-Gugersmiller

— 1884. —

Emery	Charles-Théodore	191
Lenyer	Gustave	221
"	Georges	350
Epikane	Gustave	257
Eymet	Charles-Guillaume	317
Enaro	François-Henri-Louis	363

— Grouzet. —

1884.

9	Eckard	Marianne-Louise	140
65	Emery	Mari-Faustine	311

Geneve.

1883. Suite.

Favre	Henri-Louis
Favez	Eugene-Louis
Fazio	Saul-Jules-Francois-Louis
Franchese	Mario
Falquet	David-Charles

1884.

Fuchs	Jean
	Jules-Auguste
Fehlmann	Henri
Frosio	Jean-Baptiste
Favez	Louis
	Alfred
Fazel	Thadde-Simon
Favre	Louis
Fieck	Frederic-Eugene

1885.

Fonjallaz	Constant
Fazio	Victor

Geneve.

1883. Suite.

26	Frey	Baltha	11
29	Felix	Louise-Charlotte	22
34	Ferrari	Ulrich-Elisabeth	74

1884.

57	Felix	Louise-Marie-Lina	91
	Frisso	Julie-Herminie	97
138	Falquet	Jeanne-Louise	136
252	Franchiger	Anna-Elisabeth	151
170	Favre	Elise	154
184	"	Louise-Constance	237
201	Frank	Marguerite-Wilhelmine-de-Mina	173
343	Fischer	Mario-Louise	149
258	Falay	Herminie-Mario	207
351	Foucon	Philomine	210
359	Favez	Sophie-Louise-Julie	224
	Fillelax	Louise	227
391	Favrat	Louise-Caroline-Julie	271
395	"	Fanny	298
	Francillon	Julie-Mina-Charlotte-Louise	318
	Fraymond	Mari	354

1885.

Frantz	Louise-Frédérique	374
--------	-------------------	-----

Groux.

1882. Suite.

Gonet	Edouard	2
Ganty	Louis-David	11
Guye	Georges-Arnold	11
Gillieon	Alexis	111
Gaillond	Gustave-Louis	35
Guignot	Almi	78

1884.

Genton	Gustave-Louis-Samuel	93
Gachet	Juste-Henri	95
Germani	Ferdinand	103
Gomdon	Emile-Henri-Constant-Lion	106
de Grenno	Albert-Maurice-Edmond	108
Guichoud	Marc-Henri	119
Grojean	Juste	128
"	Charles-François	212
Giron	Charles	131
Gaudin	Louis-Henri	135
"	Charles-Jules	315
Guignard	Jean-Albert	152
"	Louis-Alfred	158
"	François-Auguste	165
"	Almi-Constant	295
Gfeller	Fredric-Adrien	150
"	Christian	219
Grobety	Jean-Emile	159
Golay	David-Philippe	185
"	Henri-Fredric	231
Goy	Louis-Théophile	193
Goltraux	Edouard	144
Graden	Jean	223
Gueny	Auguste-William	265
Gyger	Jean	270
Girardet	Fredric-Emile-Louis	272
Grasod	Henri-André	279
Gardon	David-François	288
Gradiq	Edouard-Clément	292
Griottier	Adolphe-Jean-Christian	305
Grognez	Henri	313
Gehrig	David	317

Gallay	Gustave-Charles-Lucien	322
Gillard	Louis	323
Golay	David-François	314

1885.

Grobety	Jean-Henri	378
---------	------------	-----

Ernster.

Gyöler	Sophie Henriette Julie Anna	49
Gerber	Marie Julie Jenny nee Ammann	54
Grochland	Catherine Emilie	56
Grobely	Marie Blumenthal nee Mutschy	59
Grosjean	Louise	61
Guetty	Julie Françoise	81

1884.

Gonthier	Louise	87
de Gremio	Augusta Albertine Louise nee de Schamm	108
Gillieron	Jenny	119
Guignard	Anna Robine	120
Genier	Lina	127
Gatabin	Jenny Louise Sophie Françoise	134
Gavin	Elie	154
Gottaux	Louise	191
Gingen	Lucie	195
Germanier	Hortense	205
Golay	Sophie Louise Julie	224
"	Annette Lina	231
Gavillet	Louise Jenny	250
Gilgen	Robine	270
Giron	Madeleine Jeanne Josephine	274
Gutknecht	Ariste Jenny	283
Griottier	Robine Susanne Françoise	304
Giddy	Marie Jenny Lina	308

1885.

Geisbühler	Aldile	370
Gis	Cyprie Hermine	383



Genex.

1884.

Hugli	Jean-Antoine
Hablitzel	Jean-Martin
Huber	Emile
Hanser	François-Louis-Jean
Hunni	Henri
Henny	Alexandre
Humbert-Droz	François-Louis
Hugony	Charles-Auguste
Humbert	Louis-Elie
Hosketter	Christian

1885.

Häni	Nicolas
Henry	Emile

Genex.

1883. Suite.

111	Hefli	Louise-Elise-Mathilde	11
140	Henny	Robine-Jeanne-Louise	13

1884.

173	Hennebagues	Subarrie-Julie	14
203	Hnoi	Anna-Agnès	132
228	Henry	Fanchette-Jenny	164
248	Hugli	Jenny	169
256	Hermann	Benedicta	178
2611	Hutchinson	Clara	202
286	Henggeler	Fredrica-Louise-Emma	218
	Hänggeli	Anna	221
369	Henry	Maria-Katharine	265
381	Häsler	Madelaine	291
	Hemiond	Elise-Maria	307

1885.

Hardt	Maria-Elisabeth	373
-------	-----------------	-----

Geneve.

1883. Suite.

Indemnhile Frederic-Jules
 Jaquet Louis-Charles
 Jayet Felix-Adrien

1884.

Jaton Auguste-Edmond
 " Pierre-Albain
 Jaccard Horace-Emile
 de Jonhag Victor-Edouard
 Jaquet Auguste-Henri-Louis
 Jaques Francois
 Jan Jules-Alexis
 Jean-Maitre Daniel

1885.

Jrion Jean
 Jaquier Louis
 Juillerat Jean-Baptiste

Geneve.

1883. Suite.

31 Imod Ulade-Philomene-mie-Sordet 6
 32 Joris Marie-Sara 8
 55 Jaquet Marie-Elise 15
 " Marie-Fanny-Louise 31
 117 " Caroline-Fanny 51
 2114 Jaccard Emma 58

1884.

157 Imhoff Marie-Therese-Jeanne 103
 171 Jorrevet Nancy 124
 2114 Jaquier Marianne-Marguerite 233
 227 " Marie 301
 244 " Sophie-Lina 350
 339 Jemmoit-Jemmi Sophie-Emma 239
 342 Jayet Elise 267
 343 Jaillet Elise-Marie-Suzette 288
 Jaccard Rosine 329

1885.

Jordan Julie-Marie-Josephine 368
 Inacbnik Mathilde-Sophie-Augustine 385

Epoux.

1884.

Hamm Melchior-Henri

Hindler Jean-Friedrich

Hall Charlot

Kirchofen Charlot-Louis

1885.

Krieger David-Jacques-Henri

Epouses.

1884.

217 Kornick Anna-Maria-Auguste 30

258 Knecht Anna 83

304 Kaver Elisabeth 84

330 Knochel Elisabeth 123

Kalbfuss Elise-Louise-Henri 142

386 Kuntz Anna 196

Krättinger Marie-Philomine 252

de Koerber Mathilde-Friedricha-Maria-Wilhelmine 339



Gronx.
1883. Suite.

Lichaire	Ulysse
Lädermann	Jean-Louis-Alphonse
"	Henri-Charles
Locher	Jean-Christiaan
Loosli	Arthur
Leresche	Emile-Louis-Alfred
Lavanchy	Isaac-Frédéric
1884.	
Lantermier	François
Lavanchy	Charles-Marie
"	François
"	Charles-Louis
Lloyd	Wm. Holland
Longchamy	Paul-François
Lenenberger	Ferdinand
Laliche	Pierre
Lehmann	Louis
Liechli	Jean
Larvin	Jean-François dit Louis
Légeret	Jean-Samuel
1885.	
Lanzer	Charles

Gronx.
1883. Suite.

7	Lädemann	Louisa-Hortense	5
13	Loëver	Louise-Judanne	39
112	Lädenach	Robine	64
24	Linder	Ursabeth	69
25	Lazouen	Louise-Jeanne-Albertine-vie Desfronds	73
1884.			
51			
70	Lehmann	Robine	150
"	"	Marquerite	219
83	Luginbühl	Rob-Herminie	153
129	Lapierre	Marc-Joseph-Edelmine	182
170	Lavanchy	Anna	190
219	"	Lucie-Marianne	235
202	"	Louise-Antoinette-Judanne	333
236	Larquier	Jeanne-Pertha-Georgine	197
262	Laylaue	Claudine	234
278	Louye	Julie-Maria-Jenny	236
289	Laurent	Marie	258
296	"	Lydie	306
312	Loutz	Marie-Thérèse	261
351	Liotta	Fanny	298
	Lin	Julie-Louise	299
394	Lambold	Fanchette-Thérèse	319
	Liardon	Marie	319
1885.			
	Lavanchy	Clair	391
	Loewer	Georgine-Ursabeth	395

1883. Suite.

Monachon	Jean Pierre Gabriel	12
Moylan	Faust Louis	15
Monnet	Emile Jules Francois	20
De Marchi	Jean Joseph	52
Matthey	Francois Louis	59
Margot	Edouard Jules Louis	63
Margot	Henri Samuel Marius	71
Musy	Juste	72

1884.

Monachon	Jules	82
Martin	Ulysse	99
"	Charles	250
"	Jules	310
Marli	Abraham Francois	110
Müller	Jacob	133
Mayer	Daniel Henri	153
"	Charles Gustave	356
Moraz	Maurice Charles Auguste Henri	239
Moriet	Daniel	244
Meynet	Francois Xavier	249
Morion	Henri Adolphe	254
Maillard	Daniel Henri	266
Moylan	Charles Jules Louis	277
Musli	Jean	280
Masson	Eugene	282
Matter	Samuel	290
Milliquet	Benjamin Louis	321
Margueret	Alfred Marie Arme	341
Mottaz	Alexis	354
Moyet	Emile	365
Maulaz	Jules Francois	366

1885

Merten	Henri Auguste Hermann	368
Martin	Samuel Auguste	370
"	David Henri	397
"	Gustave Henri	400
Main	Jean Claude	371
Mercando	Dominique Pierre Joseph	373

Epouses.

1883. Suite.

Milliquet Hermine Louise
 Mottaz Lucie
 Martin Catherine
 Magnin Catherine
 Matthoy Rose Caroline
 " Marie - Stennette
 Manny Louise Susanne nie Coeser
 Monachon Noiry
 Monnerat Louise Eliza
 Matti Anna Maria Elise
 Michand Augustine Marguerite Louise Annette
 Maylan Marie Louise
 Muller Caroline Henriette

1884.

Maranosi Marie Louise
 Mermod Julie Emilie
 Menckey Anna Helene nie Guignard
 Moylan Marie Helene
 " Susanne Louise
 Martin Victorine Clementine
 " Suzanne Louise
 " Caroline
 Matthoy Julie Rose Anna
 " Eveline Peronne
 " Louise Alice
 " Rose Julie
 " Louise Sophie
 Moyer Josephine Louise Albertine
 " Catherine
 Mogeon Hermine
 Maillard Fanny Louise
 " Leonide Doris
 " Georgine Marie
 Maître Marie Madeleine
 Monz Emma
 Marguerat Elise Fanny
 Magario Marie
 Mottet Elise Mariamne
 " Stennette Julie
 " Marthe Felicie

Maisot Adèle Marie 248
 Monnier Constance Julie 256
 Monney Victorine 260
 Morel Fanny Felicie 263
 Michod Jenny 268
 Mollot Lina Lea 269
 Manginaz Louise Julie 275
 Milliquet Susanne Marguerite Fanny 312
 Miller Susanne 335
 Monod Marie Amide 341
 Mariller Elise Fanny 359

1885.

Munier Jenny Henriette 379
 Millet Adèle 380
 Morel Louise Caroline 387
 Mierville Augustine Justine 396
 Mamin Emma Anna Albertine 399



R

— Groux. —

1883. Suite.

Nicolier *Ulysse*

1884.

Nielsen *Niels. Peter*

Nicolao *Charles-Samuel*

Noverraz *Louis*

. *Jaques-Paul*

— Groux. —

1883. Suite.

3 Nicolier *Ema*

Marbel *Augustine*

54 Nicolao *Lucide*

90

1884.

143 Nusbaum *Marie*

233 Noverraz *Charlotte*

Margely *Alice-Elon*

2

145

70

95

215

251

Enoux.

1883. Suite.

Ogay Abram
" Héli-François

1884.

Okramore Alphons
Olivier Emile

Enoux.

1883. Suite.

19 Oliva Mica-Clara 54
43 Ode Caroline-Marie-Georgine 52

1884.

89 Oyneliger Anna 106
306 Oulvay Nanette-Aldine 223
Olivier Marie-Louise 276



Group.

1883. Suite.

Boinet	Maria-Lion-Paul	5
Brenelouye	Jean-François	23
Bellet	Jules-Henri	37
Benevise	Jean-David	38
Béclard	Eugénie	46
Bache	François-Jacques-Henri	54
	Henri-Louis	66
Billet	François-Emile	74
Borchet	Louis	80

1884.

Biccard	Louis-Eugénie	87
Bouly	Jules-fils de Jean-Abram allié Grot	118
	Jules-fils de Jean allié Despland	132
	Alfred	154
	Charles	204
Basche	David-Samuel-Henri	126
	Henri-Frédéric	183
	Jules-David	357
Bahud	Frédéric-Alfred	127
	Auguste-Constant	150
	Henri-Adrien	301
Bache	Jules-Louis	145
Bellet	Louis-François	154
Berim	Jules-Henri	162
Benevise	Constant	164
Palaz	Rodolphe-Louis	181
Berrod	Alain	197
Berillard	Eugénie-François	210
Billet	François-Louis	212
Baquier	Emile-Auguste	213
Birno	Joseph-Alphonse	225
Benevise	Louis-Paul-Henri	235
Bidonx	Edouard	267
Beter	Daniel-Eugénie	310
Berier	Gustave	320
Berrod	David	327
Benard	François-Louis	332

1885.

Bicconi	Commato-Federico-Correnzo	377
Billet	Allyse	383

Group.

1883. Suite.

Probst	Anna-Rosina	1
Berrod	Louise-Charlotte-nie Félix	22
Bichonnet	Eugénie	45
Bidonx	Louise	46
Berrod	Julie-Henriette-nie Dubour	67

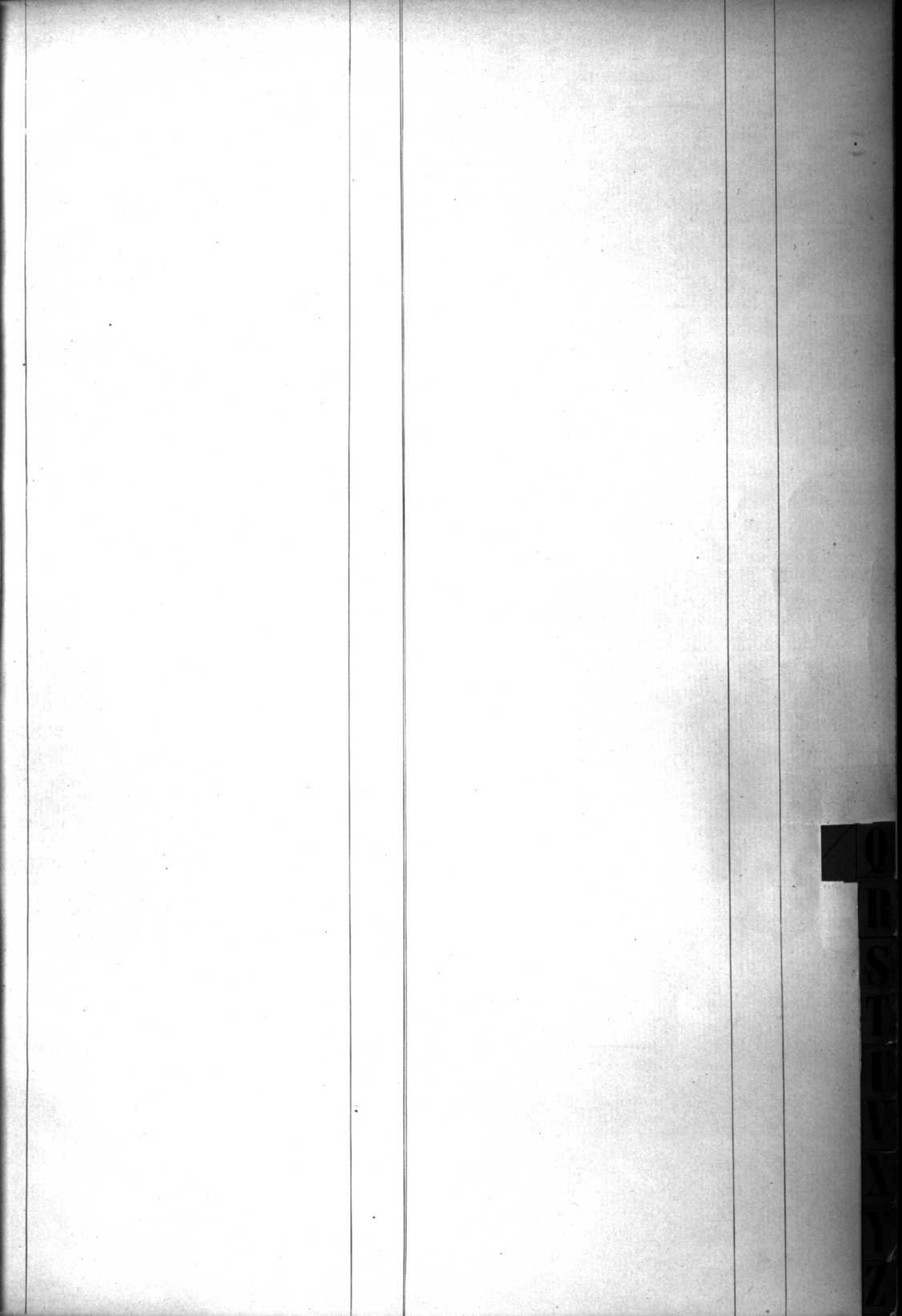
1884.

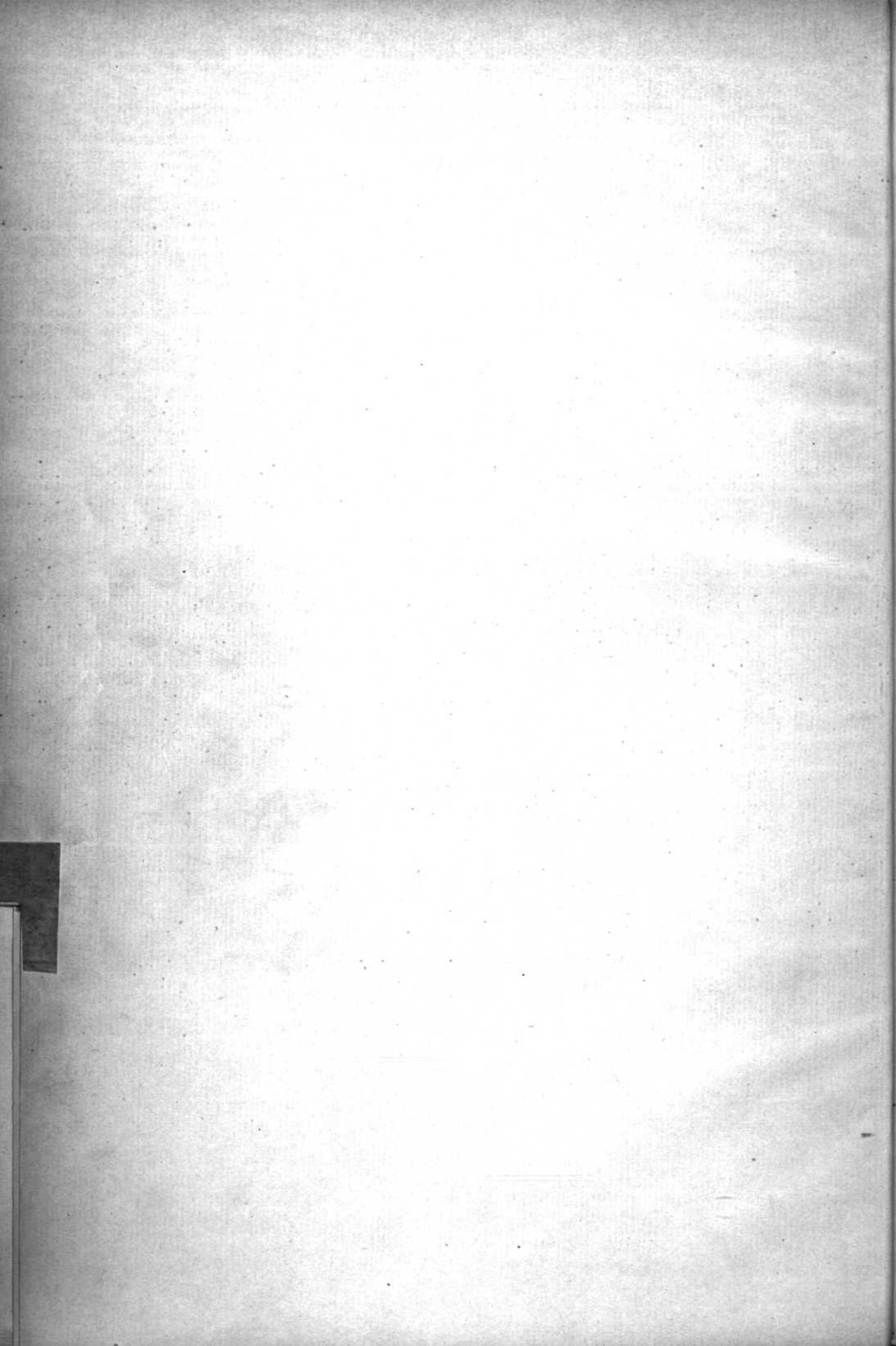
Berrod	Louise-Sophie-nie Dupont	87
Bahud	Eugénie	99
Bache	Maria-François	100
	Sophie-Maria	111
	Maria-Françoise-Louise	225
	Eugénie	328
Benevise	Fanny-Libette	139
Borchet	Emma-Adida	147
Bouly	Eugénie	204
Berillard	Philomine	210
	Ulise	320
Banchand	Julie-Rosine	266
Beter	Emma-Cécile-Fanny	310
Bignel	Louise-Henriette	315
Billard	Julie	323
Berrod	Antoinette-Henriette	343

1885.

Bache	Fanny-Adèle	381
Billet	Henriette-Louise-Fanny	394







Groux.

1883. Suite.

Richard	Joseph-Léon	10
Roy	Samuel	40
"	Jules	70
Regimue	Storian-Louis	117
Regamey	Jules-Ermete	58

1884.

Regamey	Auguste-Louis-Frédéric	58
"	François-Théodore	209
"	Constant-Auguste-Adolphe	307
"	Daniel-Frédéric	314
Ramel	Louis-Pierre-Frédéric	94
Roy	Eugène	124
"	Jules	268
Rouge	Fernand-François-Louis	147
"	David-Samuel	210
"	Ferdinand	352
Rod	Eugène	149
Rochedien	Paul-Jules	177
Rosset	François-Samuel	200
Roy	Charles-Alexis	207
"	Félix-Benjamin	244
Rouvenaz	Jean-Edouard	218
Richter	Louis-Fritz-Ferdinand	222
Riva	Joseph-Antoine	226
Ruegger	Jean-Jacques	229
Roux	Alphonse-César	230
Ruyy	Andréas	243
Roulet	Charles	261
Rosset	François-Auguste	263
Raymond	Auguste	273
Rusillon	Jean-Baptiste-Samuel	293
Reber	Christian-Samuel	334
Raybar	Daniel-Alois	353
Rameld	Georges-Jules	367

1885.

Roux	Louis	374
------	-------	-----

Groux.

1883. Suite.

Richard	Ugène-Ulric	10
Reynard	Marie-Eugénie	21
Roy	Jenny-Louise dite Louisa	40
Regamey	Eugénie	58
Reber	Anna dite Lina	71
Richard	Louise-mie Collet	80

1884.

Rochat	Maria-Ulric	106
"	Elisabeth	137
"	Eme-Adèle	167
Ryzer	Ulric	107
Rod	Jules	117
"	Adèle	149
"	Victorine	352
Roy	Lucie-Jenny	130
Reichenbach	Marie-Louise	138
Roux	Françoise-Isabelle-Celina	152
Raymond	Louise-Amélie-Christine	161
Regamey	Ulric	174
"	Adèle	314
Rouvoil	Louise	176
Russet ou Rouvi	Marie-Françoise	200
Ruyy	Anna-Elisabeth	240
Rieben	Marie-Louise	277
Ruchti	Robette	286
Recordon	Marie-Louise-mie Perrey	312
Rouiller	Louise-Roberte	316
Ritz	Anna-Louise	330
Roulin	Marie-Ursule-Philomène	340
Ruchonnet	Frédérique-Pauline	351
Randin	Louise-Marie	353
Risoren	Anna-Barbara	364

1885.

Rod	Adèle	392
"	Félicie	397



Yponx.

1883. Suite.

Stamm	Martin
Stionul	Henri-Louis
Schar	Ferdinand

1884.

Schacher	Jean-Henri
Spieler	Ulrich
Sauer	Charles-Edouard
Stöckli	Benedict
Schnell	Nicolas
Stundel	Alexis-Charles
Schmidt	Louis
Schudel	Jean
Stückelberger	Jean dit Hans
Siegfried	Henri-Auguste
Schenk	Jean
Schmidli	Albert
Seiter	Charles-Friedrich
Schenker	Edouard
Sahli	Godlieb
Sick	Matthias
Syvet	Auguste

1885.

Schneider	Faul-Emile
-----------	------------

Yponx.

1883. Suite.

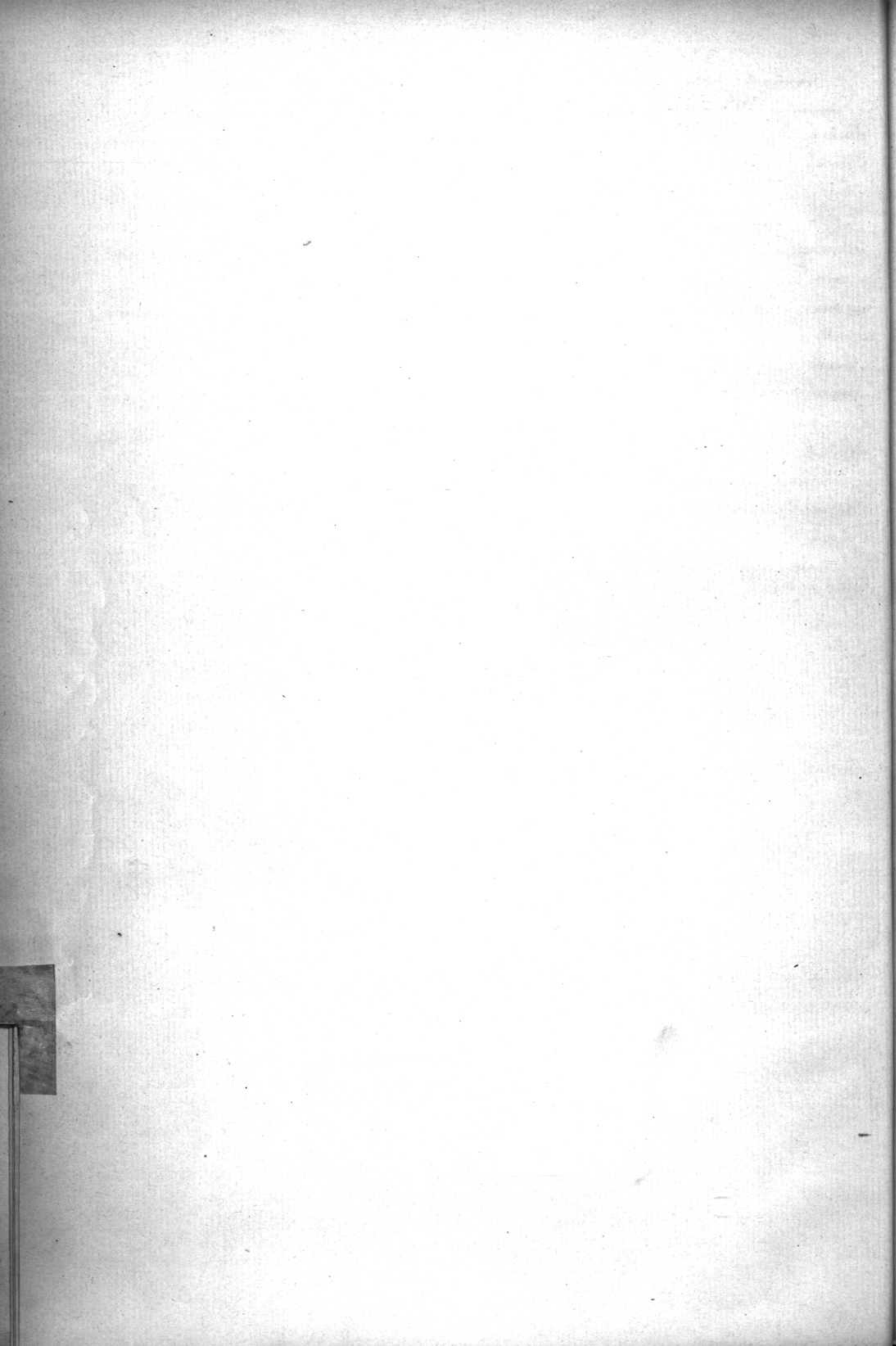
18	Simon	Louisa-Frida	20
53	Stänken	Fanny-Henriette	27
79	Seestam	Gabrielle-Hélène	28
	Sebel	Anna-Maria	44
110	Schmied	Anna-Elisabeth	79

1884.

151	Senn	Cécile-Louise-Maria	133
167	Simon	Berthe-Aline	146
179	Sogorier	Anna	165
199	"	Uise	238
232	Schindler	Fanny-Fanny	170
240	Schaffter	Eugénie-Julie-Maria	171
246	Stalder	Maria	187
251	Sangy	Subarue-Uise	212
271	Stehle	Famira	243
302	Stocker	Constance-Jeanne-Joséphine	292
303	Schaller	Anna-Elisabeth	296
326	Schönenberger	Jeanne-Maria-Caroline	303
336	Schittenhelm	Louise-Berthe-Maria	305
362	Steffen	Augusta-Henriette-Marguerite	324
364	Soman	Henriette	345
	Schmutz	Christine	361
385	Stutz	Anna-Maria	363

1885.

	Strobel	Anna-Maria	377
	Syrocher	Mathilde-Seraphine-dite-Maria	389
	Sudre	Anna-Maria	390



Yvonx.

1883. Suite.

Thomney	Charles
Vissot	Louis Marc Alexandre
<hr/>	
1884.	
Thomas	Eugene Louis
Thuillard	Francois David Benjamin
Thivoz	Armand
Toussier	Pierre
Talbin	Francois
Torche	Francois Antonin
Thierry	Hilaire Alfred
Thomney	Emile

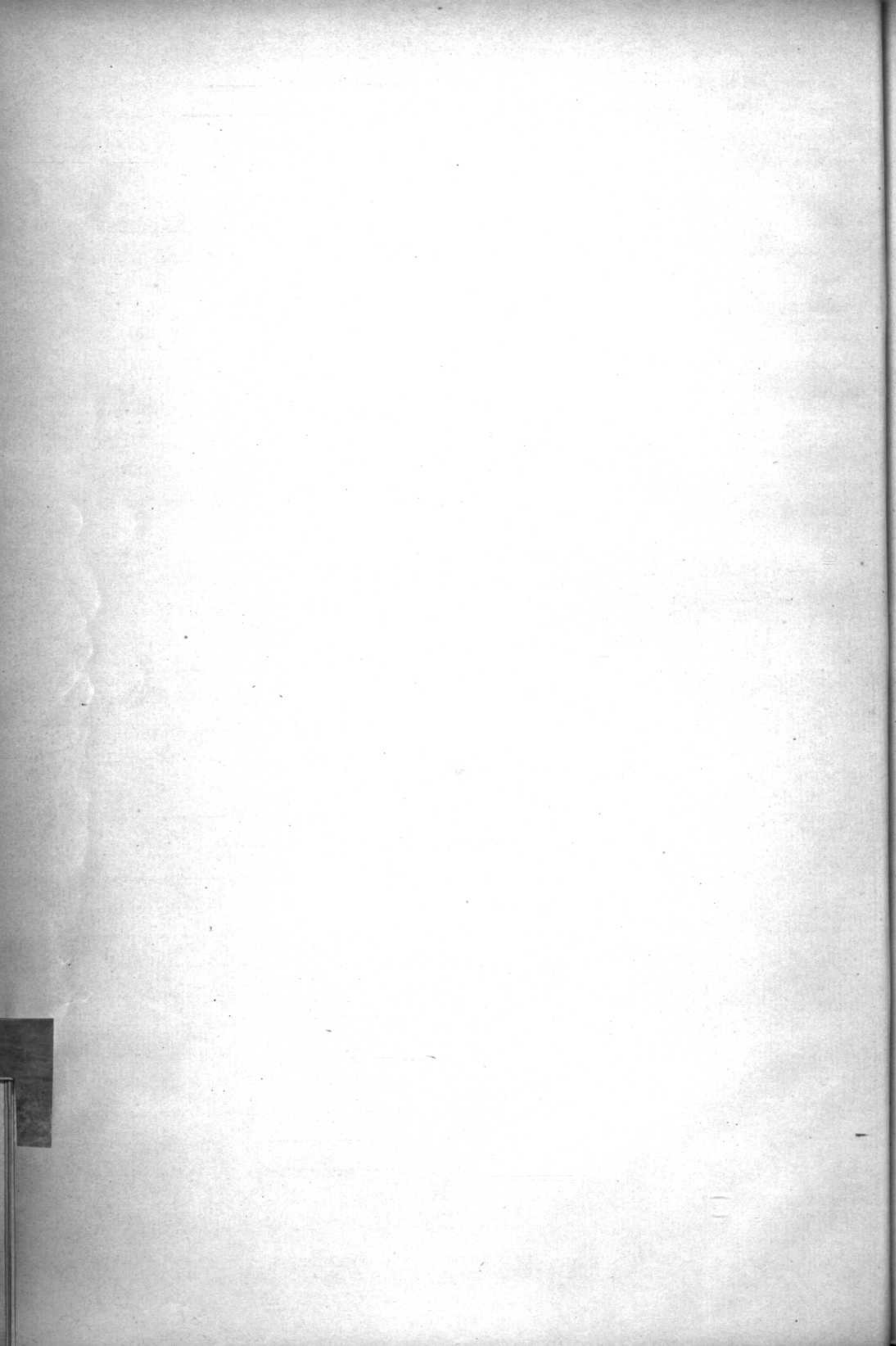
8
54

96
136
137
146
285
296
311
331

Yvonx.

1884.

Thuillard	Eugene Louise	96
Thuillard	Lila Emilie	110
Voehann	Augusta Albertine Louise	108
Thielin	Emma	153
deValleyand	Josigord Marie Marguerite	259
Veckuz	Marie	338
Vondu	Lila Jenny nie Burlaud	344



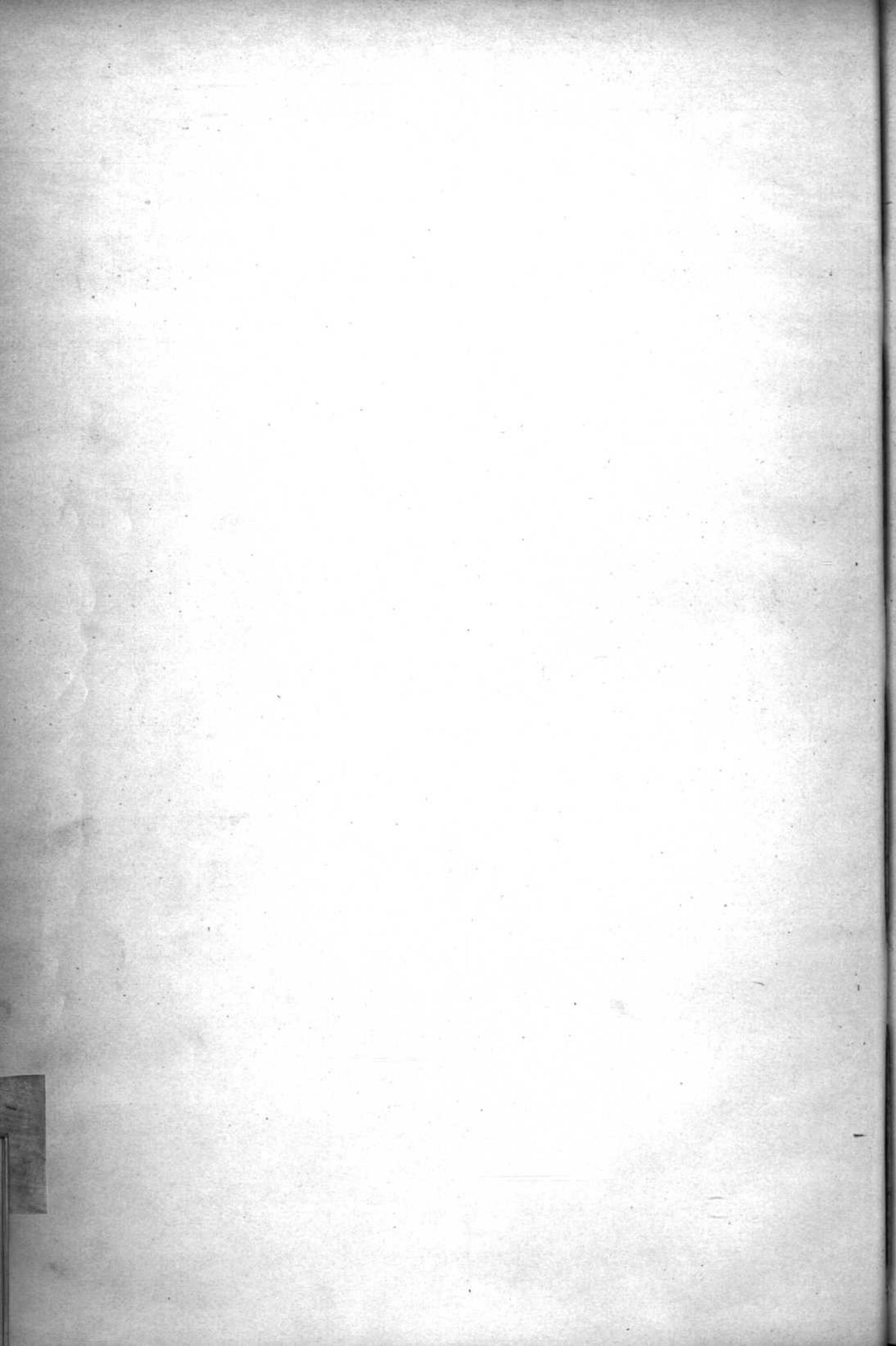
_____ Group. _____
_____ 1884. _____

Almann Berac

_____ Group. _____
_____ 1884. _____

284 Urech Emma

184



Epoux.

1883. Suite.

Vallotton Marie-Charles
1884.

Hylar Marie
 Helleno Victor-François-Nicolas
 Hagnières Auguste-Louis
 Vallotton Auguste-Louis
 Vayelin Edouard-François-Alexandre
 Vignani Ernest
 Walras Marie-Espirit-Léon
 Vanthey Jean-Baptiste
 " Louis
 Volek Victor
 Viret Jean-Samuel
 Wolff Henri-François
1885.

Viano Jean-Baptiste-Antoine
 Vernez Félix
 Widemann Wilhelm-Clement-Suite

Epouses.

1883. Suite.

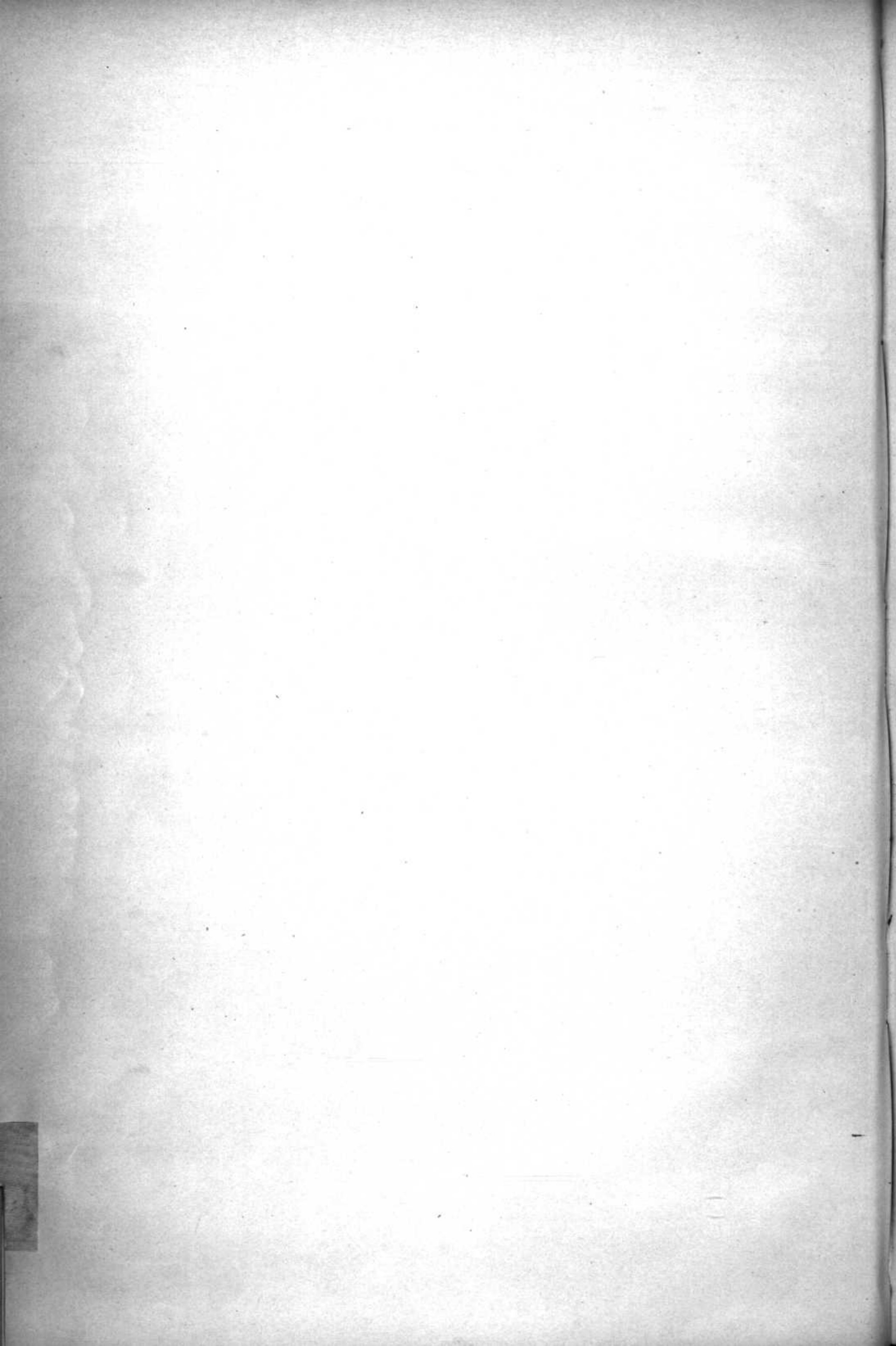
75 Vallotton Fелиe-Marguerite-Louise 26
 Vogelzang Anna-Maria-Auguste-nie-Horwich 30
 85 Vichand Constance-Mathilde 33
 91 Visinand Marie-Louise-Françoise 36
 122 Vauxtravers Elie-Maria 57

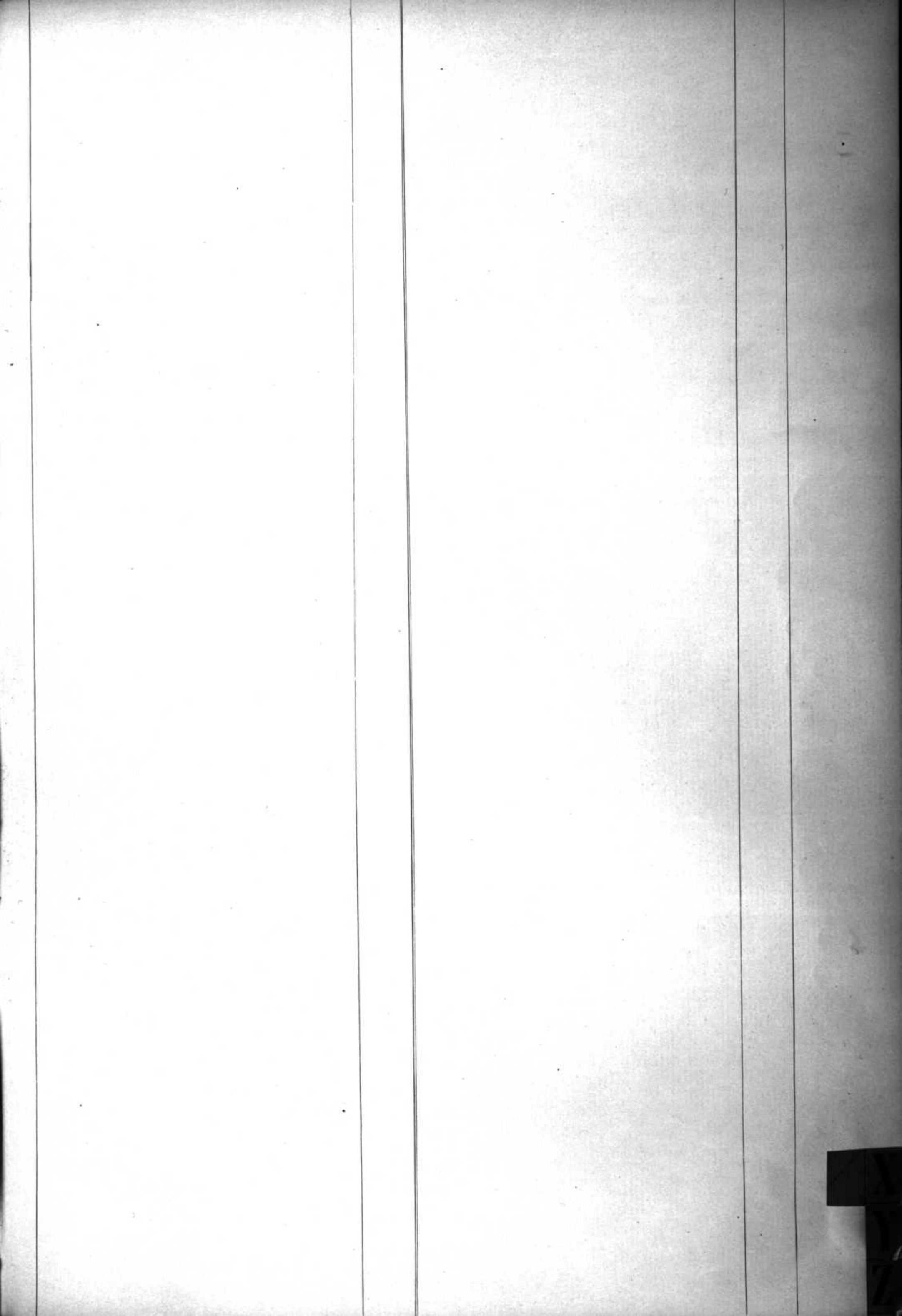
1884.

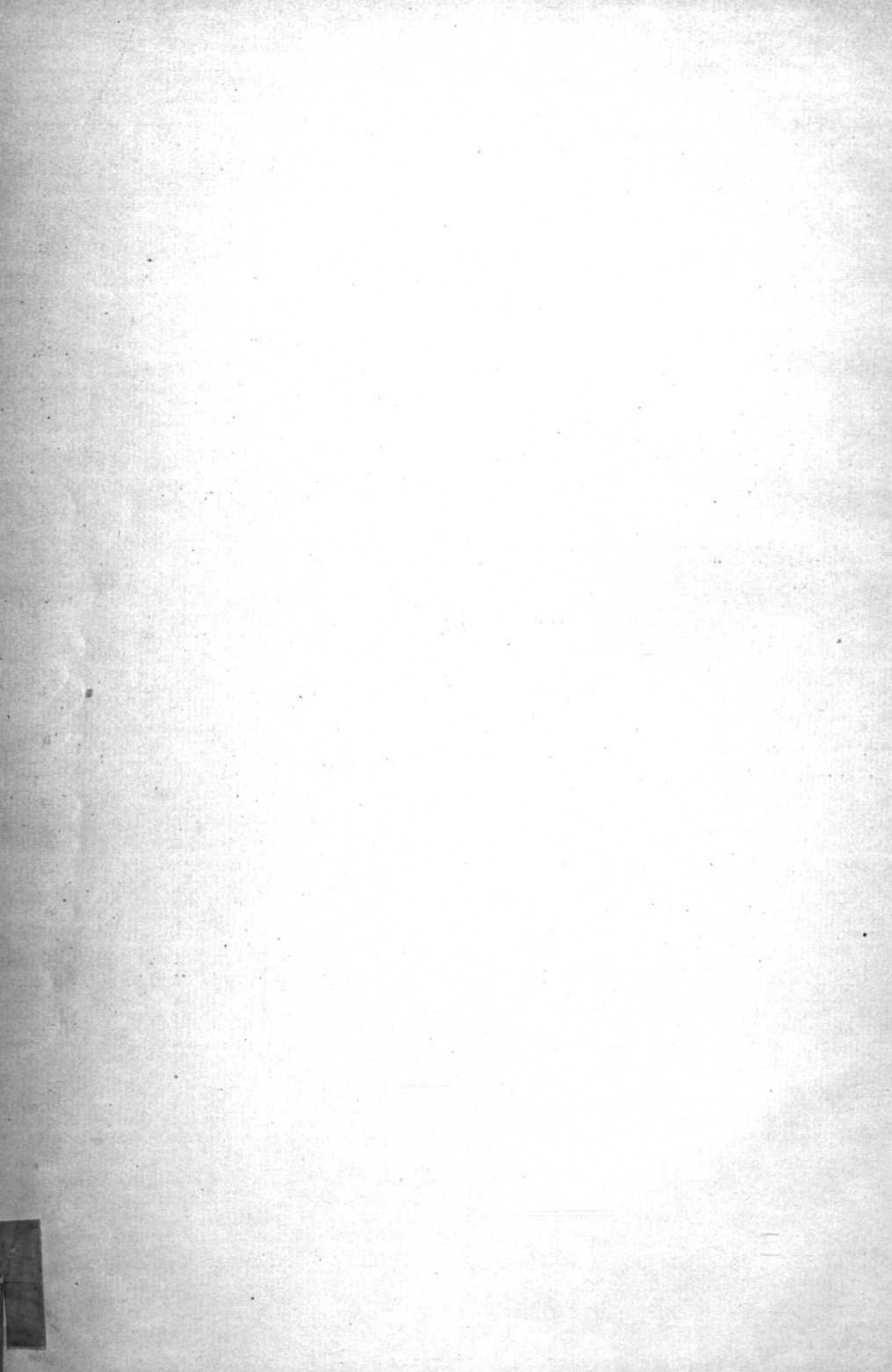
153 Hyttenbach Marie 86
 172 Vielle Charlotte (Carlota) Henriette 89
 186 Pionnet Marie-Victoire 131
 187 Vignani Julie 143
 237 Weith Henriette-Marie 168
 275 Vannod Hélène-Charlotte-Jeanne 177
 329 Weber Hortense 205
 344 " Elie-Maria 240
 Vitkoz Léna 228
 388 Vanthey Elie 241
 396 Witz Robine-nie-Gilgen 270
 399 Voillard Fanny-Rosalie 295
 Wenger Anna-Maria 295
 Violon Henriette-Jenny-Louise 300
 Viret Robine-nie-Jaccard 329
 Vagnières Anna-Louise-nie-Pitz 330
 Viollet Françoise-Marie 336

1885.

Will Léna-Darvine-Camille 372
 Vancy Rob. Henriette-Marie 375
 Vitkoz Elie-Jeanette 384



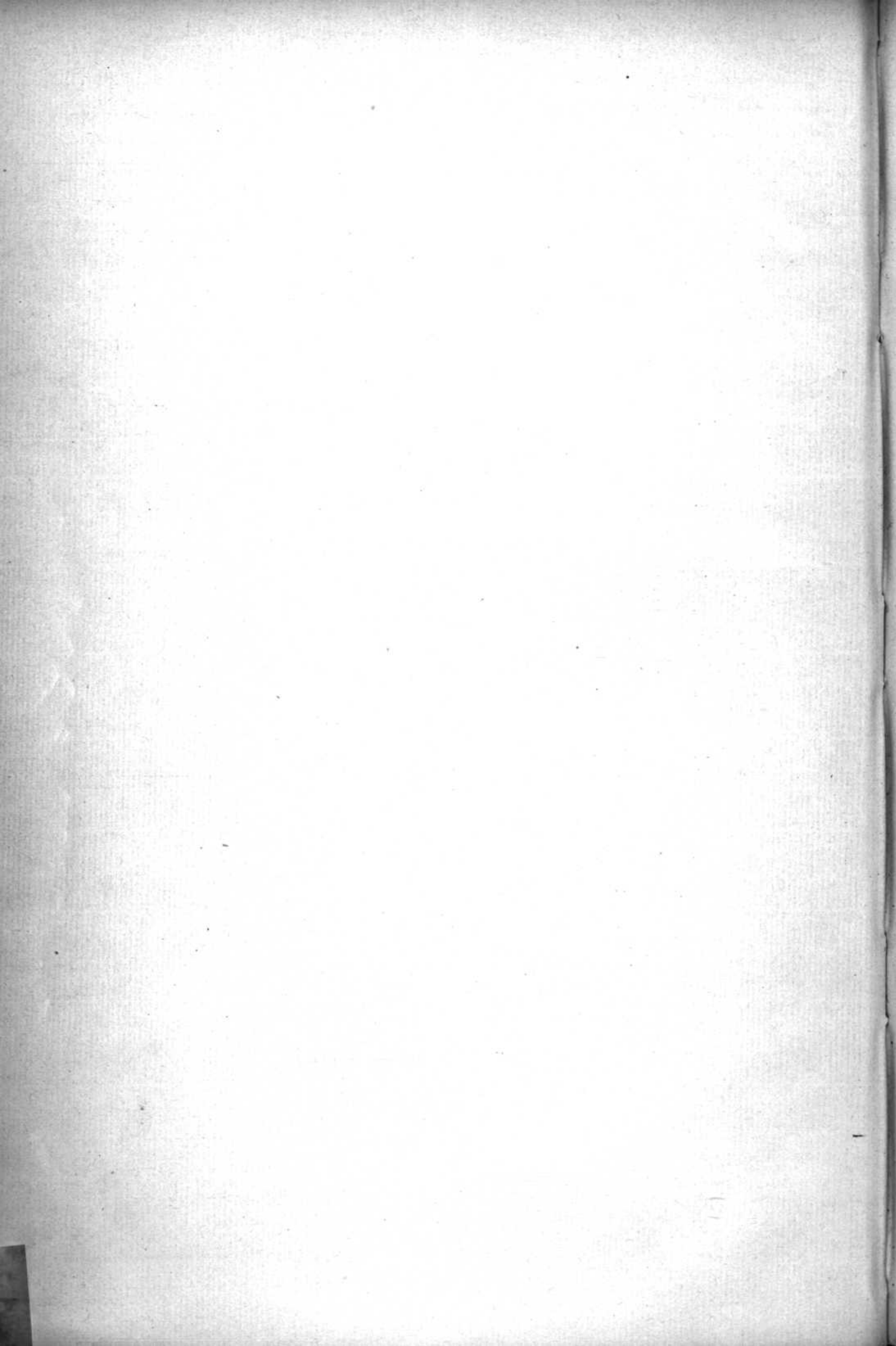




— Epoux. —
— 1883. Suite. —

Yersin Charles-Auguste

1



Lyons.

1883. Suite.

Zimmermann

Joseph

21

Zumbinnen

Herrn Friedrich Emil

01

1884

Zbinden

Emil

253

Lyons.

1884.

Zang

Ulrich

262

